



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

MERCURE DE FRANCE DÉDIÉ AU ROI, PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES;

C O N T E N A N T

Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours ; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose ; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux ; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts ; les Spectacles, les Causes célèbres ; les Académies de Paris & des Provinces ; la Notice des Édits, Arrêts ; les Avis particuliers, &c. &c.

S A M E D I 2 A V R I L 1785.



A P A R I S ;
Chez PANCKOUCKE, Hôtel de Thou,
rue des Poitevins.

Avec Approbation & Brevet du Roi,

T A B L E

Du mois de Mars 1785.

P	PIÈCES FUGITIVES.		<i>des Inscriptions & Belles-</i>
	<i>Épître à Mlle Em. de P** ,</i>	3	<i>Lettres ,</i>
	<i>Impromptu ,</i>	6	<i>Tableau de la situation ac-</i>
	<i>Épître à Mme la Comtesse</i>		<i>tuelle des Anglois dans les</i>
	<i>Gabrielle Digoine ,</i>	49	<i>Indes Orientales .</i>
	<i>Vers adressés à Mlle Gavau-</i>		<i>Morceaux extraits de l'Histoire</i>
	<i>dan cadette ,</i>	51	<i>Naturelle de Plin ,</i>
	<i>Moi de Coclès ,</i>	52	<i>Récueil de quelques Pièces de</i>
	<i>Couplets à M. Blanchard ,</i>	53	<i>Littérature ,</i>
	<i>Épître ,</i>	97	<i>Histoire Universelle ,</i>
	<i>L'Origine de l'Inconstance ,</i>	99	<i>L'Enfer des Peuples Anciens ,</i>
	<i>Épigramme ,</i>	100	
	<i>A une jeune Demoiselle ,</i>	ibid.	<i>Pièces intéressantes & peu</i>
	<i>Le courage de l'Amour & de la</i>		<i>connues ,</i>
	<i>Nature, Anecdote ,</i>	101	<i>Principes généraux de Belles-</i>
	<i>Le Zéphyr & l'Aquilon ,</i>		<i>Lettres ,</i>
	<i>Fable ,</i>	145	<i>Manuel du Minéralogiste ,</i>
	<i>Conte ,</i>	146	
	<i>Romance .</i>	147	<i>La dernière Héloïse ,</i>
	<i>Réponses à une Question ,</i>	151	<i>Variétés ,</i>
	<i>Charades , Enigmes & Logo-</i>		<i>Académie Française ,</i>
	<i>gryphes ,</i>	7, 55, 121, 152	
	NOUVELLES LITTÉR.		S P E C T A C L E S .
	<i>Apologues & Contes Orien-</i>		<i>Concert Spirituel ,</i>
	<i>taux ,</i>	9	<i>Comédie Française ,</i>
	<i>Dissertation qui a remporté le</i>		<i>Comédie Italienne ,</i>
	<i>Prix de l'Académie Royale</i>		<i>Annonces & Notices ,</i>
			41, 88,
			141, 185

A Paris, de l'Imprimerie de M. LAMBERT,
rue de la Harpe, près S. Côme.

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 2 AVRIL 1785.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

ÉPIÔTE

A M. SABATIER DE CAVAILLON,
*sur un Article d'un Journal, où il louoit
beaucoup un de mes Ouvrages.*

AMi, la vapeur dangereuse
Dont s'est enivré mon orgueil,
N'étoit qu'une amorce trompeuse
Qui m'attiroit vers un écueil.
Piôé par la voix du génie,
Sans doute un éloge flatteur
Est pour l'oreille & pour le cœur
Une agréable mélodie;
Mais le serpent dort sous la fleur;
Trop souvent la cruelle cavie.

A ij

M E R C U R E

S'éveille à ce bruit séducteur.

A peine, au littéraire empire,

Mes vers sont annoncés par toi,

Et déjà siffle contre moi

L'affreux dragon de la satire.

Vois ce reptile meurtrier,

Mon petit succès le désolent :

Il viendra flétrir le laurier

Dont, grâce à ta main bienveillante,

S'enorgueillit mon jeune front ;

Et dans les flots d'un noir poison,

De ma poétique auréole

Éteindre enfin chaque rayon.

LA GLOIRE est une enchanteresse

Perfide comme la beauté ;

Le caprice, la cruauté

Suivent la cour de la Déesse ;

Souvent sa plus tendre caresse

Annonce une infidélité.

Ah ! si d'une angoisse éternelle

Son souris veut être acheté,

Si de maint rival irrité

Le poignard doit payer mon zèle,

Toi, son amant toujours fêté,

Volc au séjour de l'immortelle ;

Ma servitude est trop cruelle ;

Moi, je reprends ma liberté.

De te suivre aux lieux où tu planes,

DE FRANCE.

5.

Je n'aurai point l'ambition ;
 Ami, l'air de cet horizon
 Est trop subtil pour mes organes.
 A ma Muse un vallon suffit :
 Elle a les mœurs d'une Bergère ;
 Le théâtre qu'elle chérit,
 C'est un petit bois solitaire ,
 Où, sous l'ombrage du mystère ,
 Son luth résonne à petit bruit.
 Sans doute au Temple de mémoire
 Son nom ne sera point écrit ;
 Mais si Sabatier lui sourit,
 Doit-elle envier d'autre gloire ?
 On ne verra point son portrait
 A la tête d'un mince Ouvrage
 Se pavanant d'un air coquet ,
 Du Lecteur séduit, stupéfait,
 D'avance obtenir le suffrage.
 Mais qu'importe une vaine image ?
 Dans son ami vivre en effet ,
 Est la félicité du sage.
 Laisse-la donc fuir à son gré
 Une lice en proie à l'orage :
 Sentier fleuri, bien resserré,
 Plait à son goût, sied à son âge ;
 Entre deux remparts de feuillage,
 Tel un ruisseau coule ignoré.
 (Par M. Morel, d'Ain.)

A ii)

*RÉPONSE aux Vers de M. BURET, injérés
dans le N^o. 4 du Mercure de France.*

ENFANS de la sincérité,

Vos vers dictés par la Nature

Offrent une moralité

Dont tout bas se plaint l'imposture,

Et qui flatte ma vanité.

De votre cœur novice encore,

Et de votre Muse au berceau,

Si le double hommage m'honore,

Philinte, du jour le plus beau

Il est aussi pour vous l'aurore.

Cultivez ce jeune rosier

Où les boutons en abondance

Étonnent l'œil du Jardinier;

Et livrez-vous à l'espérance

De le voir devenir laurier.

Mais voulez-vous que Mnémosyne

Et votre Lecteur satisfait,

Respirent l'odeur d'un bouquet

Cueilli sur la docte colline?

Je vais vous donner un secret:

« N'y laissez pas la moindre épine. »

De Juvénal, de Despréaux

L'Univers connoît le mérite;

Toutefois leurs brûlans pinceaux

N'ont pas fait un seul prosélite:
 Sur l'amour-propre révolté
 Le talent perd tout son empire;
 Le zèle sans l'aménité
 N'obtiendra jamais un sourire:
 Aux beaux jours du peuple Romain,
 Temps heureux qui ne dura guère,
 Croyez-vous qu'on fût plus sincère,
 Et moins flatteur & plus humain?
 Moi, j'ai la preuve du contraire.
 A Janus, ce Dieu respecté,
 Et né chez ces prétendus sages,
 Auroit-on prêté deux visages,
 Si la candeur, la vérité
 Eussent habité leurs rivages?
 Dans le physique & le moral,
 Jadis, comme au siècle où nous sommes,
 Le bien fut à côté du mal:
 Ainsi les Dieux ont fait les hommes.
 Cessons des regrets superflus:
 Des régions non moins ingrates
 Eurent leurs Nérons, leurs Titus;
 De tous temps on vit les Socrates
 Contemporains des Anitus.
 Pourquoi porterions-nous envie
 A ces mortels trop célébrés?
 Les Vertus, les Arts, le Génie
 Dans nos foyers sont honorés.

A iv

Le Tibre eut Horace, Virgile,
 Pline, Antonin, Burrhus, Caton;
 La Seine a Vergennes, Dellié,
 Louis, Suffren, Breteuil, Baffon.
 Satisfaits de notre partage,
 Sachons mieux nous apprécier;
 Laissons les Zoïles crier;
 Le silence est la voix du sage.

(Par M. l'Abbé Dourneux)

NOUVELLE QUESTION A RESOUDRE.

*Lequel des deux prouve plus d'amour ,
 celui qui quitte le Trône pour sa maîtresse ,
 ou celui qui veut conquérir une Couronne pour
 la lui offrir.*

*Explication de la Charade , de l'Énigme &
 du Logogryphe du Mercure précédent.*

LE mot de la Charade est *Sourire* ; celui
 de l'Énigme est *Lanterne* ; celui du Logo-
 gryphe est *Harpie* ; où l'on trouve *phare* ,
pie , *épi* , *répi* , *hier* , *raie* , *api* , *haie* , *harpe*.



DE FRANCE.

CHARADE.

MON premier, belle Iris, est le tems des Amours ;
Mon second, avec art, flotte sur vos atours ;
Ah ! soyez donc mon tout pour embellir mes jours.

É N I G M E.

J'AI le visage long & la mine naïve ;
Je suis sans finesse & sans art ;
Mon teint est fort uni, la couleur assez vive,
Et je ne mets jamais de fard.
Mon abord est civil ; j'ai la bouche riante,
Et mes yeux ont mille douceurs.
Mais quoique je sois belle, agréable & charmante,
Je règne sur bien peu de cœurs.
On me proieste assez, & presque tous les hommes
Se vantent de suivre mes loix.
Mais que j'en connois peu dans le siècle où nous
Sommes
Dont le cœur réponde à ma voix !
Ceux que je fais aimer d'une flamme fidelle,
Me font l'objet de tous leurs soins ;
Et quoique je vieillisse, ils me trouvent plus belle,
Et ne m'en estiment pas moins.
On m'accuse pourtant d'aimer trop à paroître
Qu'on voit la prospérité ;

Lorsqu'il est vrai qu'on ne me peut connoître
Qu'au milieu de l'adversité.

(Par M. l'Abbé Métrail; Aumônier de
l'Hospice-Royal.)

LOGOGYPHE.

JE suis un remède puissant
Pour mettre fin aux larmes d'un enfant.
Avec cinq pieds l'on me compose;
Veut-on les retourner ? je suis la même chose.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

La Poétique de la Musique, par M. le Comte de la Cépède, des Académies & Sociétés Royales de Dijon, Lyon, Toulouse, Rome, Stockholm, Hesse, Hambourg, Munich, &c. *La sensibilité fait tout notre génie*, Pison. 2 vol. in-8°. De l'Imprimerie de MONSIEUR. A Paris, chez Didot jeune, Mérigot jeune, & Théophile Barrois, Libraires, Quai des Augustins; la Veuve Esprit, au Palais Royal; Belin, rue S. Jacques, & Vasse, rue de la Harpe.

L'ART de la Musique est bien jeune en France, en le considérant du côté de ses

liaisons avec l'Art Dramatique. On se rappelle sa première époque, & il n'est encore qu'à sa troisième. Les Spectacles Lyriques florissoient en Italie: Louis XIV, qui encourageoit tous les Arts, ne voulut pas que celui de la Musique fût négligé; & l'Italien Lulli, secondé merveilleusement par les talents de Quinault, fonda sur notre Scène la mélodie de son pays, qu'il tâcha d'ajuster avec nos paroles. Mais tandis que cet Art, indigène en Italie, y prenoit un accroissement rapide, il sembloit qu'exotique en France, il fût condamné à y demeurer dans l'état où il étoit lorsqu'il y fut transplanté. Bientôt les deux mélodies, si semblables dans leur origine, devinrent tout-à-fait différentes; mais l'orgueil national ne voulut pas voir que cette différence venoit des progrès de l'une & de l'inertie de l'autre; il aima mieux se persuader qu'il avoit une musique particulière, & la préférer à sa rivale.

Rameau vint, & ce grand Homme, dont le génie ne demandoit qu'à s'étendre, tira en partie notre musique de son état de langueur. Il donna plus de vigueur à l'harmonie, dont il avoit simplifié l'étude; il lui fraya des routes nouvelles, en multiplia les effets, donna enfin à nos Ouvrages Lyriques une meilleure forme, & malgré les contrariétés qu'éprouve tout novateur, il fit faire un pas immense à l'Art, resté immobile jusqu'à lui. Mais ses efforts n'avoient osé s'étendre que sur les chœurs & la sym-

A vj

phonia. Le chant François lui parut l'idole sacrée de la Nation; il crut, comme les autres, que la langue en avoit invinciblement déterminé la forme, & quoique né avec un génie mélodieux, comme il l'a prouvé dans ses airs de danse, il laissa notre Scène en proie à ces éternels récitatifs, d'un chant trop soutenu pour de la déclamation, & trop froids, trop languissans, trop uniformes pour exprimer jamais le véritable accent des passions.

Enfin, les bouffons Italiens desfillèrent les yeux de la France. Leurs Ouvrages Dramatiques ne pouvoient réussir long temps chez une Nation qui, plus que toute autre, a su perfectionner cet Art; mais leur musique avoit plu; des hommes remplis de goût, de zèle & de patience, essayèrent d'y adapter des paroles Françaises, & le plus grand succès couronna leurs efforts. On put dès-lors s'appercevoir que si notre poésie avoit paru résister à la mélodie Italienne, la faute devoit en être attribuée, non à l'inflexibilité de la langue, mais à la paresse ou à l'orgueil des Auteurs qui ne vouloient pas prendre la peine de lui donner les formes que la musique exige, ou qui croyoient que cet Art devoit plier sous le leur.

Reléguée sur nos Théâtres Comiques, Polyymnie s'y retranchoit, s'y fortifioit, & sembloit attendre qu'une occasion heureuse lui facilitât la conquête de la capitale de son empire. Un François, l'Auteur d'Erne-

linde ; tenta le premier ce hardi projet ; on applaudit à son audace ; mais son pays ne fut point converti. Un homme d'un génie ardent , plus heureux , & qui peut-être avoit mieux médité les changemens nécessaires ; qui , en portant des coups plus sûrs & plus profonds , ménageoit davantage les préjugés reçus ; qui , connoissant le goût dramatique de la Nation , s'en étoit habilement servi pour faire adopter les réformes musicales , & payoit ainsi , par des beautés des deux genres , les sacrifices qu'il exigeoit , M. Gluck fit à lui seul toute la révolution ; bientôt les plus grands Maîtres de l'Italie embellirent son système , & par leurs talens réunis , l'art lyrico-dramatique est maintenant fixé parmi nous.

C'est à cette époque que devoit paroître une poétique de la musique. Quand un Art est encore inculte , le génie apperçoit bien le point où il veut atteindre , mais il ne voit pas le chemin qu'il doit suivre sous les broussailles dont il est couvert. Il les essaye tous , écarte ou détruit les obstacles qui l'arrêtent ; & à force de constance & de fatigues , arrive enfin au but désiré. L'homme de goût épie alors sa marche , distingue ses vestiges sur le sentier qu'il a tracé , en forme une carte fidelle , & l'offre pour guide aux jeunes Artistes qui veulent suivre la même carrière.

Mais pour oser indiquer la route des Arts ,

il faut soi-même être digne d'y marcher. Il falloit être Horace pour donner aux Latins une poétique; il falloit être Boileau pour en donner une aux François. Quoique les titres de M. le Comte de la Cépède ne soient pas encore aussi bien constatés que ceux de ces grands Hommes, il n'en est pas moins vrai que ses talens & ses connoissances en musique, lui donnent le droit de rassembler en un corps les règles de cet Art que lui ont fait découvrir ses observations.

Le fond de cet Ouvrage est très-neuf; par-tout où la musique est cultivée, il existe un nombre prodigieux de traités de composition, livres presque toujours insuffisans, qui n'enseignent que les loix de l'harmonie, & qui sont à la musique ce que les grammaires sont aux langues. Une rhétorique, l'art d'écrire, de se former un style pur & correct, varié suivant les genres différens, seroit sans doute un Ouvrage très-utile, mais on ne l'a point encore tenté. Ce n'est pas-là le but de M. de la Cépède; il suppose ces connoissances acquises, & s'attache principalement à leur connexion avec la poésie, & sur-tout à l'application qu'on en peut faire à l'Art Dramatique.

J'ai dit que ce sujet étoit neuf; cependant plusieurs Auteurs en ont déjà traité quelques parties. On trouve des idées relatives à cet objet dans le petit Traité de d'Alembert sur les libertés de la musique; on a vû autrefois un Ouvrage de M. le Chevalier de Ch. sur

l'union de la Poésie & de la Musique, Livre rempli de vûes excellentes, qui malheureusement n'existe plus, qui parut dans un temps où peu de personnes étoient encore en état de l'entendre, d'en sentir tout le mérite, & qui manque maintenant à nos Poètes Lyriques, lorsqu'il leur seroit de la plus grande utilité. On connoît encore des observations sur la Musique & sur la Métaphysique de cet Art, par M. de C. Le Dictionnaire de Rousseau offre aussi plusieurs articles épars qui ont rapport à l'objet que traite M. de la C.; mais aucun autre avant lui n'avoit rassemblé un corps d'observations & de principes pour en composer un système.

S'il est avantageux de parler le premier d'un Art à l'instant où il se forme, il y a bien aussi quelques inconvéniens. Cet Art n'a point alors de nomenclature; on est pauvre de phrases qui puissent exprimer des idées nouvelles; on est obligé d'en emprunter aux autres Arts; & comme la convention n'est point encore établie, l'expression est toujours vague & douteuse, on est obscur malgré soi. L'Auteur économe dans sa disette, craignant d'épuiser bientôt ses ressources précaires, revient souvent aux mêmes tours de phrases; il en résulte des répétitions fatigantes, de la monotonie, du dégoût. Il faut avouer que cet inconvénient se fait sentir dans l'Ouvrage de M. de la C.; mais il est à propos de le faire connoître avant que d'en porter un jugement.

Il traite d'abord de l'origine de la Musique ; & pour présenter ses idées sous une forme plus agréable , il emploie une fiction ingénieuse. Il suppose dans le climat le plus fortuné , l'homme & sa compagne jouissant d'abord d'un bonheur sans mélange ; les accens ordinaires ne peuvent suffire à l'expression de sa félicité , sa voix se déploie & sourient des sons qu'il élève & rabaisse avec rapidité ; sa démarche s'anime , il saute de joie ; & pour mêler moins de fatigue à l'expression de ses transports , il se laisse retomber par intervalles égaux , ses sauts sont accompagnés de ses chants , auxquels il ajuste des paroles coupées avec ordre , & analogues au bonheur de sa situation : ainsi naissent à la fois la chanson , la danse & la poésie.

Mais le bonheur durable n'a jamais été le partage de l'homme ; il perd sa compagne , & l'expression de ses regrets , de sa douleur , ses plaintes , ses cris , ses transports de crainte & d'espérance , enfin toutes les passions qui l'agitent , donnent naissance à la vraie musique , qui , née au milieu des pleurs , dit M. de la C. , ne peint bien que les événemens tristes , les sentimens sombres & profonds , & n'exprime qu'à demi la joie & la sérénité. Cette opinion de l'Auteur le conduit à une idée fine & heureuse. « Il faut , dit-il , avoir dans l'âme une certaine candeur pour goûter tous les charmes de cet Art céleste. Tout ce qui nous attriste , tout ce qui réveille en nous des

« idées sombres, porte naturellement l'âme
 » à se replier sur elle-même. Si l'on ne peut
 » supporter qu'avec peine la vûe de son
 » cœur, on fuira tout ce qui oblige à l'exa-
 » miner : l'homme vertueux pourra donc
 » seul goûter sans trouble les tendres émo-
 » tions que la vraie musique inspire. L'en-
 » nemi de la vertu ne doit chercher que la
 » gaité & les chansons. »

Cependant l'homme a retrouvé sa com-
 pagne; le bonheur renaît pour lui, mais non
 pas aussi pur qu'il le goûtoit auparavant.
 L'inquiétude l'altère, il peut perdre encore
 le bien qu'il a déjà perdu. Ainsi, l'accent qui
 exprime ses sentimens est encore celui de la
 vraie musique. Cette compagne chérie, qui
 partagea sa peine, partage aussi sa félicité du
 moment. Elle exprime ses transports de la
 même manière, & voilà le premier *duo*.
 Bientôt leur retraite est violée par une trou-
 pe barbare qui y pénètre les armes à la main,
 & sépare le couple heureux. Leurs adieux,
 leurs efforts pour se réunir forment un *duo*
pathétique. Une tempête a épouvanté les ha-
 bitans rares de ces contrées; le calme ra-
 mène dans les cœurs l'espérance & la joie; ils
 élèvent leurs voix & leurs actions de grâces
 vers le ciel, & forment le premier *chœur de*
joie, comme ils ont formé le premier *chœur*
religieux pendant leur effroi. C'est ainsi que
 M. de la C. décrit l'origine des différens
 genres de musique, & même celle des di-
 vers instrumens.

Le Chapitre suivant traite de la nature de la musique, de la partie physique, de sa composition, indépendamment des goûts & des styles divers, ainsi que des différentes applications qu'on en peut faire. Cet article contient plusieurs propositions qui méritoient d'être discutées; mais ces discussions formeroient elles-mêmes un Livre, & ne peuvent entrer dans un extrait. Au reste, comme la variété d'opinions sur les causes, n'influe en rien sur la réalité des effets, ce Chapitre me paroît l'un de ceux dont on peut tirer le plus de fruit. L'Auteur y analyse très-bien les loix de la mélodie, la formation des phrases musicales; leurs proportions, enfin tout ce qui doit constituer des *airs*, ce qu'il appelle avec raison un morceau de musique par excellence.

M. de la C. traite ensuite des effets de la musique. Ce qu'il dit à ce sujet est presque toujours très-juste, très-bien senti; mais peut-être s'est-il trop livré aux idées métaphysiques; elles enveloppent tous les préceptes, qui, dans une pareille matière, ne pouvoient être exprimés trop clairement. Les tableaux poétiques que l'Auteur a prodigués dans son Ouvrage, loin d'en rendre la lecture plus amusante, comme il l'a cru sans doute, ne la rendent que plus fatigante. L'esprit de recherche qui anime le Lecteur, est étonné, fâché de se voir distrait par des peintures brillantes qu'il n'a point désirées. L'œil qui cherche péniblement un

point imperceptible , se trouve blessé de l'éclat d'un beau jour qui le récréeroit dans un autre temps. Familier avec ses idées , M. de la C. , bien sûr de les retrouver quand il le voudroit , a pu se livrer sans danger aux écarts de son imagination ; mais comment ses Lecteurs reconnoîtroient-ils les routes de ce labyrinthe si nouvelles pour eux , après que leur attention en a été si fort détournée ?

- On en peut dire autant de son second Livre, où il traite de la *Tragédie Lyrique*, de son ensemble, des passions, des caractères que le Musicien y doit peindre. Le Chapitre des passions est sur-tout profondément senti ; mais -M. de la C. en a plutôt tracé les tableaux, qu'il n'a réellement indiqué au Compositeur la manière de les rendre. C'est-là sur-tout que se fait sentir la disette d'*expressions convenues* entre l'Écrivain & le Lecteur. Voici un exemple. » Pour » peindre la HAINE, que le Musicien cher- » che les couleurs les plus noires, les accords » les plus *horribles*, les chants les plus pro- » pres à inspirer la consternation & l'effroi : » que la mélodie porte ce caractère som- » bre qui désigne le tourment secret & les » sinistres projets de la haine ; que les ac- » compagneimens peignent en même temps » le feu cruel qui la *brûle elle-même*, feu » qu'elle n'avoit allumé que pour son- » fumer l'objet de ses pensées funestes , » qu'elle n'a pu jeter sur une tête inno-

» cente, mais ennemie; & qui ne pouvant
 » suspendre son action, la dévore elle-même
 » sans jamais l'aneantir; que de temps en
 » temps des cris échappés dans l'orchestre,
 » de grandes masses d'une harmonie hor-
 » rible, amenées quelquefois d'un mouve-
 » ment assez lent, annoncent les transports
 » de la haine, qui cherche à éclater, & sa
 » voix qui, ne pouvant être toujours rete-
 » nue, frappe l'air de cris aigus; & lors-
 » qu'enfin le jour terrible est arrivé, lors-
 » que la haine ne se contient plus, lorsque
 » les horribles serpens sifflent sur sa tête,
 » qu'elle allume ses brandons, & que la
 » fureur conduit ses pas précipités, que le
 » Musicien se serve pour la peindre des
 » moyens indiqués pour représenter la fu-
 » reur; mais qu'il n'oublie jamais les reines
 » noires, horribles & effrayantes qui doi-
 » vent caractériser la haine.

On sent combien tout ce qu'il y a de pré-
 ceptes dans ce morceau est vague & indé-
 terminé; il étoit difficile de faire autrement;
 l'Auteur en avertit lui-même; mais ce défaut
 de clarté ne vient-il pas un peu de celui de
 précision? Si au lieu de s'écrire d'une manière
 si emphatique & si diffuse, la haine & ses
 effets, l'Auteur s'en étoit rapporté à l'ima-
 gination & aux connoissances morales du
 Musicien; s'il lui avoit en place développé
 les procédés, pour ainsi dire mécaniques,
 qui doivent être employés à la rendre; si
 sur-tout il s'étoit appuyé sur des exemples

connus, s'il eût analysé quelques morceaux, de ceux qui sont entre les mains de tout le monde, je crois que son Ouvrage auroit un bien plus grand mérite d'utilité. Il cite à la vérité plusieurs exemples dans les Chapitres qui traitent du récitatif, des airs, des duos, des trios, &c. mais ces exemples se bornent à des Opéras que probablement M. de la C. a mis lui-même en musique, & qui ne sont pas encore connus du Public. Comme les Lecteurs ne peuvent vérifier la citation, ni faire ainsi l'application du précepte, comme elle n'offre aucune image à leurs yeux, elle ne leur sert presque à rien.

Le morceau que nous venons de transcrire, peut encore donner une idée du style de M. de la C. A travers sa prétention on y verra pourtant de la négligence. On y verra que l'Ouvrage, conçu & médité longuement, a peut-être été écrit trop vite; que l'expression qui devoit y être si naturelle, est presque toujours vague à force d'être recherchée. Entend-t-on d'une manière bien nette ce que c'est que des *accords horribles*, une *harmonie horrible*, &c. Cette épithète favorite de l'Auteur est employée avec profusion sans jamais donner d'idée plus précise. Il peut s'apercevoir lui-même de la gêne de son style, par la fréquence des répétitions des mêmes phrases, des mêmes idées qu'on y rencontre sans en voir la nécessité.

Les mêmes défauts obscurcissent d'excellens préceptes dans les Chapitres du récitatif, des

airs, des duos, des chœurs, des ouvertures de Tragédies Lyriques. Et quoique les matières y soient traitées avec une abondance qui ressemble à la profusion, beaucoup d'objets cependant y manquent du développement dont ils auroient besoin. Ce que l'Auteur y dit du rythme, par exemple, ne me paroît pas assez approfondi. Il me semble que M. de la C. n'a pas assez senti l'influence que doit avoir le rythme poétique sur le rythme musical. Ce sujet, à peine indiqué, méritoit à lui seul un Chapitre; mais avant de le faire, je l'inviterai à lire le petit Ouvrage de M. de Ch., dont j'ai déjà parlé.

L'Auteur jette ensuite un simple coup-d'œil sur la Comédie Lyrique, sur la Pastorale, sur la Musique sacrée & sur la musique de chambre; il renvoie, pour les détails plus étendus, à ce qu'il a dit de la Tragédie Lyrique, qui est, avec raison, son principal objet. L'article de la Pastorale ne contient qu'un canevas d'une action théâtrale fort tragique & fort noire, qu'il propose au Poète, sans s'occuper beaucoup du parti qu'en pourroit tirer le Musicien.

Telle est la marche de cet Ouvrage, dans lequel on trouve d'excellens principes, des vûes très-justes, des préceptes très-vrais; mais étouffés sous le poids des descriptions, mais présentés d'une manière beaucoup trop diffuse & indistincte. M. de la C. a trop souvent oublié qu'il parloit à des Musiciens, & que des Musiciens ne sont pas ordinaire-

JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

TURQUIE.

DE CONSTANTINOPLE, le 24 Février.

ON dit que les Bosniaques s'opposent à la fixation des limites entre la Porte & l'Empereur, & qu'ils ont demandé la permission de soutenir leurs droits les armes à la main. Pour réponse, le Grand-Visir, suivant les mêmes bruits, a fait étrangler les députés de la Bosnie : rigueur qui a occasionné une révolte générale, s'il faut en croire quelques feuilles publiques.

Le gouvernement, à ce qu'on débite, a donné ordre d'ajouter à notre marine 40 barques canonnières, & un grand nombre de bombardes.

Le nouvel Hospodar de Moldavie a eu le 22 Janvier sa première audience du Grand-Seigneur.

ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, le 16 Mars.

La convention de la ville de Dantzick
N°. 14, 2 Avril 1785.

avec le Roi de Prusse a été enfin ratifiée par ce Monarque , le 8 de ce mois. Dans la correspondance respective , qui a eu lieu à cette occasion entre les parties contractantes , S. M. P. dit au Magistrat de Dantzick qu'elle a accordé de son propre mouvement des conditions que ses droits légitimes l'autorisoient à refuser ; qu'elle n'a regardé qu'à l'équité & qu'aux avantages mutuels du commerce , & que si de part & d'autre les clauses de cet accord sont fidelement observées , Dantzick se convaincra qu'elle n'a rien perdu au changement de maître de la Prusse Polonoise.

Voici la teneur de cette convention définitive , aujourd'hui publiée officiellement.

I. Le Magistrat de la ville de Dantzick reconnoit que le procédé de cette dernière envers S. M. ainsi qu'à l'égard de ses sujets , a été outré & porté jusqu'à l'offense par erreur ou préoccupation d'esprit ; & qu'après cet aveu il se croit dans l'obligation de faire des excuses du passé à S. M. au nom de ladite ville , avec promesse qu'à l'avenir il réglera sa conduite de manière à ne plus donner aucun sujet de mécontentement à S. M. ni de plainte fondée à ses sujets.

II. » Le commerce & le passage libres des sujets royaux , tant par eau que par terre , par le territoire de la ville de Dantzick , ayant formé le point principal de la contestation , le Magistrat déclare par la présente , & s'engage solennellement , au nom de ladite ville & de tous ses ordres , à accorder dorénavant à tous les sujets du Roi , soit par eau ou par terre & sur tous les bras que forment la Vistule , la même liberté de com-

merce & de navigation par le territoire de la ville à l'égard de tout ce qu'ils jugeront à propos de transporter d'une partie des Etats du Roi dans l'autre , que celle dont jouissent les habitans mêmes de Dantzik , soit en naviguant sur la Vistule , soit en transportant par terre leurs marchandises , par les Etats dépendans de S. M. ladite ville s'engageant en outre à rétablir le chemin & le passage par le Gansekrug , & à en permettre l'usage aux sujets du Roi , à la réserve cependant à sa volonté de séparer ce chemin dans les endroits , où il s'approche trop des fortifications , ou si cela n'étoit pas faisable , d'y établir des barrières qui se feroient la nuit , & n'en permettroient l'ouverture que de jour , en y attachant un droit de passage , en conformité de ceux perçus dans d'autres endroits , & auxquels les sujets du Roi seront assujettis sur un pied d'égalité avec les habitans de la ville.

III. » En revanche , le Roi ayant sincèrement à cœur le bien-être de la ville de Dantzik , & souhaitant de lui conserver particulièrement le commerce des marchandises de Pologne , S. M. lui abandonne exclusivement ledit commerce d'exportation sur mer en tant qu'il peut se faire sur la Vistule par la ville & le territoire de Dantzik , de manière que les habitans de cette ville jouiront seuls du droit de transporter sur la Vistule toutes les productions de la Pologne & autres marchandises quelconques destinées pour Dantzik , & à être exportées au-delà sur mer.

« En conséquence S. M. ordonne sérieusement à ses sujets de s'abstenir de tout commerce exportatif de mer par la voie de Dantzik & du Fabrwasser ; & afin qu'on se conforme d'autant plus à son intention à ce sujet , elle donnera

les ordres les plus mesurés aux Officiers du bureau de péage au Neu-Fabarwasser pour y veiller exactement, & ne permettre à aucun de ses sujets de se mêler du commerce d'exportation sur mer. De plus, le Roi permettra à la ville de Dantzik d'y constituer pour elle & de sa part un agent qui puisse avoir l'œil à ce qu'il ne se commette aucune contravention à cet égard, & qu'il n'y soit exercé aucun commerce de mer par les sujets prussiens, soit en productions de Poogne, soit en celles de Prusse.

« Mais, pour prévenir tout désordre, dispute ou querelle qui pourroient résulter des visites que ce Commissaire se croiroit en droit de faire sur les navires prussiens, il ne sera point autorisé à en faire; mais il se contentera dans tous les cas où il pourra remarquer ou soupçonner quelque exportation sur mer par un bâtiment prussien, de faire son rapport à ce sujet aux Officiers du bureau des péages, qui y remédieront sur le champ; sinon il en donnera avis au Magistrat même de Dantzik, qui se fera rendre justice par la voie du Résident du Roi, ou par celle du Ministère, s'il le jugeoit nécessaire, lequel ne manquera pas de redresser promptement tout ce qui aura pu être commis en contravention de cet article.

La ville de Dantzik étant ainsi suffisamment rassurée contre toute exportation sur mer de la part des sujets prussiens, ceux-ci en revanche; jouiront de la liberté de se procurer toutes leurs nécessités, effets, marchandises de quels lieux qu'ils jugeront à propos, & de les transporter librement par le territoire de la ville de Dantzik; comme celle-ci reconnoît avec gratitude les sentimens de générosité de S. M. à son égard, elle promet de ne pas charger lesdites mar-

chandises ou effets des sujets du Roi en passant par le territoire de la ville, des droits & péages excédans ceux que les propres habitans ont coutume de payer en pareils cas.

IV. » Le commerce d'importation par mer du côté de Fabrwasser sera libre aux sujets des deux parties contractantes; mais afin d'observer une juste balance, S. M. consent que sur tous les effets & marchandises appartenans aux sujets prussiens & importés du côté de la mer; le Magistrat de Dantzik soit autorisé à faire percevoir tels droits d'entrée & de transit par le Fabrwasser, qu'il jugera à propos, pourvu toute-fois qu'ils n'excèdent point ceux qu'on a coutume de payer aux bureaux de péages prussiens. En revanche ledit Magistrat promet de faire lever les droits susdits au Blockhaus & non dans la ville, afin que les bâtimens prussiens ne soient plus dans le cas de décharger leurs cargaisons, ni forcés d'entrer dans la ville: consent en outre ledit Magistrat que les connoissemens que produiront les maîtres de ces mêmes navires aux Douaniers Dantziçois, soient reçus & reconnus par ceux-ci comme des documens valables, & leurs cargaisons exemptes de toute visite.

» Mais dans le cas d'un soupçon fondé que pourroit former le Magistrat sur l'infidélité de ces connoissemens, par laquelle ces douanes seroient injustement fraudées des droits qui leur sont dûs, il sera en ce cas autorisé à faire arrêter au Blockhaus le navire suspecté, pour lui faire subir la visite selon l'ordre prescrit, à laquelle cependant doit assister nécessairement le Résident du Roi, & au défaut de celui-ci, son chargé d'affaires, lesquels auront été préalablement avertis, afin d'empêcher par leur présence tout désordre ou violence, & écarter le

partialité qui accompagne d'ordinaire une pareille visite.

Le Magistrat de Dantzik promet de plus d'accorder le passage libre & exempt de tous droits de péage & de transit à tous les effets & biens appartenant en propre à S. M. Prussienne, tels que les sels communs, porcelaine, fer, tabac, uniformes de troupes, fusils, poudre, & généralement toutes les munitions & armes de toutes espèces qu'exigent l'entretien de ses armées, ainsi qu'aux transports des sels appartenant à la compagnie ou commerce maritime, qui seront munis de passeports signés par le ministère de Prusse.

La Suite à l'Ordinaire prochain.

M. le Baron de Caché, chargé d'affaires de l'Empereur à Varsovie, a présenté le 19 Février au conseil permanent, une note concernant les plaintes du prince Czartorski, général de Podolie. Par cette note, dans laquelle le prince est nommé Vassal, Général & Capitaine des Gardes de l'Empereur, on demande que le comte de Malachowski, chef du département des affaires étrangères, fasse examiner par son tribunal le procès criminel actuellement instant. Comme les cas de cette nature relèvent du tribunal du Feld-Maréchal de la Couronne, cette demande éprouvera de grandes difficultés. Elle a été discutée au conseil permanent, & le fera encore.

Le Docteur Busching porte dans sa feuille hebdomadaire le nombre des maisons contribuable dans le Comté de Bentheim, des cercles du Bas-Rhin & de Westphalie, à 1458 ; savoir, 339 dans

le Bailliage de Bentheim , 173 dans celui d'Emblithheim , 260 dans ceux de Neuenhans & de Velthausen , 185 dans celui de Nordhorn , 255 dans celui de Schuttorf , 224 dans celui de Velfen , & 22 dans celui de Wietmersch. La contribution de ces maisons monte par mois un peu au-delà de 1773 thalers.

On évalue la population actuelle de la ville de Francfort-sur-l'Oder , à 10,000 ames.

Un journal de commerce porte l'exportation annuelle du froment du royaume de Sicile à 500,000 salmas , dont 10 & demi font un last d'Amsterdam. Ce commerce seul procure au pays une somme d'environ un million & demi de Ducats.

Parmi les Fabriques du royaume de Suede , les Fonderies & les Forges de fer sont les plus considérables. On porte à 400,000 schispsunds le fer tiré des diverses Provinces de ce Royaume , 3000,000 à 3,20,000 schispsunds de ce fer passent par an à l'étranger ; l'Angleterre & la Hollande en reçoivent les deux tiers , & le reste est envoyé en France & en Espagne. Les ports de Stockolm & de Gothembourg sont les principaux entrepôts de cette marchandise. Le meilleur fer de ce Royaume est appelé le fer d'Oeregrund ; il est tiré des mines & forges de la Province de Roslag & exporté , la plupart pour l'Angleterre , du port d'Oeregrund. La seconde sorte de fer est appelée Eyra ; ce fer a la même longueur & la même solidité que la première sorte , mais il est moins large ; on en fait annuellement des envois considérables à la côte de Guinée. Indépendamment de ces deux sortes de fer , on fabrique encore du fer en barres minces , de 17 à 18 pieds de long.

&c. &c. Les clous fabriqués annuellement en Suede, montent à 15 jusqu'à 20,000 schiffsfunds, dont 10,000 sont exportés à l'étranger; les ancres à 1,000 schiffsfunds, dont 5 à 600 passent dans l'étranger & les canons de fer exportés, à 10,000 schiffsfunds. La France tire de la Suede beaucoup de fer-blanc étamé; le tonneau en contient 450 feuilles & pèse 1 schiffsfund 1 quart. — La plupart des marchandises d'acier fabriquées en Suede, sont d'acier naïf; on en fait peu d'acier cimentatoire; il seroit cependant à desirer pour l'intérêt de ce Royaume, qu'on y fabriquât davantage de cette dernière espèce d'acier, & qu'on parvint à la préparer à la maniere des Anglois. Le meilleur acier de Suede est celui de Forßmark; il en passe par an à Rouen environ 700 faisseaux, dont chacun pèse 169 livres de Suede. La meilleure espèce d'acier cimentatoire est fabriquée à Österby; & est connue sous le nom d'acier de *Venise*; la plupart de cet acier est exporté en Espagne on porte à environ 30,000 quintaux l'acier cimentatoire fabriqué dans ce Royaume; la Russie en tire par an 3,000.

Suivant des lettres de Pétersbourg, l'Impératrice se propose de nouveaux changemens dans l'armée. Les Compagnies de réserve pour chaque Régiment d'Infanterie, qui furent supprimées en 1764, seront rétablies; les Compagnies des Grenadiers formeront des brigades particulières, & les Corps des Chasseurs seront répartis en 20 Régimens, dont chacun sera composé de 700 hommes.

On n'a parlé que très-imparfaitement de l'attention qu'a portée la dernière diète de Pologne sur l'autorité royale : ce pouvoir a reçu de

nouvelles limites , qu'on assure avoir été déterminées en six articles.

Le Roi , qui autrefois avoit le droit de conférer toutes les dignités & places , comme la nomination des Evêques , des Sénateurs , des Palatins , des Castellans , &c. &c. y a renoncé , & il ne lui reste plus que la prérogative de choisir un des trois Candidats proposés par le Conseil permanent.

2°. Les autres emplois civils sont restés à la nomination du Roi , mais il ne peut rien faire dans les quatre Départemens pendant l'intervalle d'une diète à l'autre ; les places vacantes pendant cet intervalle seront à la nomination du Conseil permanent qui y procédera par la voie du scrutin.

3°. Le Roi a renoncé au droit de nommer aux emplois militaires. L'avancement se fera selon l'ancienneté ; & quant à la nomination au Généralat , le Roi proposera alors au Conseil permanent le plus ancien Officier avec l'Officier qui a le mieux mérité de l'Etat.

4°. Les Ministres-d'Etat seront regardés comme Sénateurs & pourront être nommés à la Diète membres du Conseil permanent.

5°. Le Roi a renoncé au droit de dispenser les revenus royaux , à condition qu'ils seront employés pour le bien de l'Etat de la manière la plus avantageuse.

6°. La Diète a exclusivement le pouvoir de nommer par la voie du scrutin les membres du Conseil permanent.

Ces Articles avoient déjà été projetés à l'avant-dernière Diète , mais l'opposition du Roi & de son parti en empêcha la sanction. A la dernière Diète ils ont été agréés unanimement & insérés dans la Matricule du Royaume.

DE VIENNE, le 16 Mars.

C'est le Pere provincial des Freres de la Charité, qui a instruit l'Empereur des abus & des désordres qui regnent dans le nouvel établissement de l'Hôpital général. Les malades, à ce qu'on présume, vont être repartis dans différens hospices aux faux-bourgs, c'est-à-dire, qu'on remettra les choses, à peu de chose près, sur l'ancien pied. L'immense hôpital général sera divisé en deux parties; l'une réservée aux malades, sera confiée aux freres de la Charité, & l'autre sera transformée en casernes.

Le comte Joseph de Kaunitz Rittberg, Ambassadeur de S. M. I. à la cour de Madrid, & fils du Chancelier Prince de Kaunitz, est mort le 3 Février, à l'âge de 41 ans. Ayant obtenu un congé pour venir en Allemagne rétablir sa santé, il s'étoit embarqué à Alicante pour passer à Marseille, & il est expiré pendant la traversée.

George Krischan, ce troisieme chef des rebelles Valaques, dont nous avons parlé, s'est étranglé dans sa prison avec sa ceinture. Ses membres ont été exposés au dessus des portes de Carlsbourg, à Deva, à Hunyad, 150 autres prisonniers sont actuellement entre les mains des commissaires pour être jugés suivant les regles du pays.

Un Ecclésiastique éclairé nommé *Adamowich*, durant le dernier soulèvement des Valaques en Transilvanie, a donné un exemple remarquable à ses collegues & à leur troupeau. Lorsque les chefs

des révoltés voulurent l'entraîner dans leur parti, sous prétexte que l'Empereur leur avoit ordonné d'exterminer la Noblesse de Hongrie ; ce digne Ecclésiastique répliqua : « Je n'ai d'ordre ni verbal ni par écrit de mon Supérieur ; je connois » l'Empereur pour un Prince trop humain, pour » croire qu'il ait donné des pouvoirs semblables. » Supposé même que l'intention du Monarque » fût de vous assister, il m'est impossible de » croire qu'il vous chargeât d'ordres aussi sanguinaires, qui sont diamétralement opposées » à sa Religion & à son caractère humain. Sans » vouloir écouter davantage vos propositions, » je vous déclare que ni moi ni aucun de mes » paroissiens ne contribueront à la réussite de » vos projets ». Dès que l'Empereur eut été informé du procédé de cet Ecclésiastique, S. M. ordonna au Commissaire Impérial de lui remettre une médaille d'or, sur laquelle est empreinte l'effigie du Monarque.

Une Gazette allemande parle en ces termes de la faillite de la compagnie Asiatique & de la fuite du Comte de Proli.

Cette chute vient très-mal-à-propos dans l'état actuel de notre différend avec la Hollande ; il n'y a pas d'apparence que notre Cour prête du secours à cette compagnie, d'autant plus que celle-ci lui doit une somme de 180 mille florins pour des planches de cuivre qu'elle a vendues en Espagne, au lieu de les envoyer pour le compte de la Cour en Amérique. On a admiré la générosité du Comte de Fries, qui instruit, il y a quinze jours, de l'état chancelant de cette compagnie, n'a pas laissé d'accepter une de ses lettres de change de 10 mille florins. On dit que les Hollandais ont accéléré l'époque de cette faillite, en faisant présenter dans un seul jour à

la Compagnie pour plus de 800 mille livres de lettres de change de Paris, qui ont été protestées faute de paiement.

Cette dernière assertion n'eût pas été omise par les gazettes Flamandes, si elle avoit eu aucun fondement.

Il faut ranger dans la même classe des bruits suspects l'article suivant, donné avec confiance par quelques papiers publics.

On fait de bonne part, que l'Empereur est décidé à entretenir constamment à l'avenir un corps de 20,000 hommes dans la Lombardie; ce n'est pas qu'il y ait quelque chose à craindre de ce côté; mais cet arrangement est une suite du nouveau système de S. M., qui veut toujours avoir en temps de paix un corps de troupes dans ses provinces éloignées, prêt à tout événement. La Galicie sera pourvue d'un pareil corps.

Dans l'ignorance où l'on est des véritables causes, qui de nouveau ont fait suspendre le départ de l'Empereur pour les Pays-Bas, on imagine que la crainte du dégel du Danube & des accidens qui peuvent en résulter, a déterminé cette résolution. Les neiges ont rendu les routes impraticables: ainsi, quoique le conseil aulique de guerre ait expédié 14 estafettes pour ordonner à divers régimens de se préparer à leur départ, ce voyage ne peut être subit, & les événemens ultérieurs le rendront peut-être inutile.

M. de Born vient de faire en grand l'essai de son invention, pour séparer l'or & l'argent, en présence d'une commission impé-

riale ; & il a prouvé , selon sa promesse , qu'avec sa méthode on obtient en douze heures autant d'argent , qu'en six semaines par le procédé ordinaire.

Un pauvre ouvrier qui avoit reçu des secours de l'Institut des pauvres , déclara à la dernière répartition des aumônes que sa conscience ne lui permettoit pas d'y participer , vu qu'il venoit de recevoir une somme qui lui étoit due , & qu'elle lui suffisoit pour sa subsistance ; ensuite il restitua à l'Institut les diverses charités qui lui avoient été données pour le soulagement de sa vieillesse.

La conduite du Hospodar de Moldavie envers les cours de Vienne & de Pétersbourg a causé , dit-on , sa déposition. Il refusoit de livrer les déserteurs des deux puissances , ce qui donna lieu à des plaintes de leur part. On parle d'un grand nombre de troupes Ottomanes qui se rassemblent près de Silistrie , pour fortifier les garnisons de Belgrade , d'Orfowa & de Wihacz.

On vient de consigner dans un Journal Allemand l'anecdote suivante , écrite de Prague.

Le Révérend François-Xavier-Casimir-Strachowitzy de Arachowite , Conseiller intime de l'Empereur , premier Prélat du Royaume de Bohême , &c. &c. , força souvent les habitans du voisinage à prendre la bière brassée sur ses terres. Parmi ces acheteurs forcés , se trouva une veuve avec trois petits enfans , laquelle , par plusieurs malheurs imprévus , étoit réduite à devoir 22

florins au Prélat, qu'elle ne pouvoit payer sur le champ. Elle le supplia d'avoir patience pendant quelques semaines, pendant lesquelles elle espéroit gagner par son travail de quoi le contenter. Le Prélat, sourd à ses prières, la fit jeter en prison, où elle gémit pendant cinq semaines : elle y seroit restée plus long-temps, si une dame connue par ses bienfaits, ne l'avoit délivrée. La Comtesse Douairière, Anne de Martinits, née Comtesse de Sternberg, est accoutumée de visiter les prisons avant la Semaine-Sainte, & de s'informer auprès des prisonniers de la cause de leur emprisonnement, elle rencontra à sa dernière visite la veuve malheureuse, qui lui raconta la cause de sa détention. La Comtesse ne se fiant point au récit de la veuve, envoya quelqu'un au Prélat pour demander si cette femme avoit dit la vérité ; celui-ci ne rougit point d'avouer la chose ; la Comtesse se pria instamment de mettre en liberté sa prisonnière, qui étoit prête d'accoucher. Le Prélat assura qu'elle resteroit en prison jusqu'à ce qu'elle eût payé. La Comtesse paya pour elle. Les revenus du Prélat montent à 30,000 florins.

Le sieur Pinkman a essayé en grand la culture de la rhubarbe dans le district de Sambor, & l'on espere qu'elle réussira parfaitement. Des Lettres de Trieste disent que l'exportation du Tabac de Hongrie, qui avoit diminué depuis la paix avec les Américains, a augmenté aujourd'hui considérablement. On doit ce nouvel avantage à la maison de Commerce de Grassin - Vita-Levi. — Plusieurs Négocians de Trieste se sont réunis pour former une nouvelle So-

ciété de Commerce; ils ont remis leur plan au Gouvernement, dont ils attendent l'agrément.

DE FRANCFORT, le 21 Mars.

Le premier de ce mois, MM. Sulzer & Oertel de Géra ont réussi par le froid factice de neige & de Salpêtre, à congeler le mercure entre 7 & 8 heures du matin, le thermomètre de Réaumur étant à 24 degrés au-dessous de zéro. Ceux qui ont dit que c'étoit-là le premier essai de ce genre qui eût réussi, ignoroient sans doute, qu'en 1783, la Société royale de Londres décerna la médaille annuelle donnée par le Chevalier Godfrey Copley à M. Hurchins, qui avoit déterminé exactement le degré de froid, où commence la congélation du Mercure. Ces expériences avoient été antérieurement & très-exactement exécutées à Pétersbourg.

Son Altesse Electorale, le Duc de Bavière, vient de défendre dans toute l'étendue de ce Duché toutes les assemblées des Francs-Maçons, autrement dits, les *Illuminés*. On donne pour raison de cette défense que ce corps est déchu de son premier institut, & qu'il est de la saine politique de le supprimer, parce que dans son état actuel il ne peut qu'occasionner des désordres, exciter une défiance générale & fomenter des factions dans le secret des assemblées. En conséquence, il lui est défendu dorénavant de recevoir aucun Associé. Il est expressément enjoint à tout Gouverneur ou Comman-

dant des places de veiller exactement à l'exécution de cette ordonnance. On confisquera à l'avenir tout l'argent & autres effets qu'on pourra surprendre. La moitié en sera distribuée aux pauvres, & l'autre fera la récompense des dénonciateurs.

Des inculpations aussi vagues, à l'aide desquelles on ne cite aucun fait contraire à la notoriété publique, indiquent suffisamment qu'on a surpris la Religion du Prince, ou, ce qui est plus probable, que la confrérie de ces *Illuminés* n'est point de la même nature que la Franc-Maçonnerie.

A quelques lieues de Fribourg en Brisgau, on a vu jusqu'à 40 pieds de neige accumulés les premiers jours de Mars. Une partie des rochers, qui forment la cataracte du Rhin à Clausenbourg, est à découvert, ce qui n'est pas arrivé depuis 30 ans. On perpétua alors la mémoire de cet abaissement des eaux du fleuve, en gravant sur les rochers l'année de cet événement. Ceux qui ont demandé pourquoi l'on ne profitoit pas de cette circonstance pour couper ces rocs qui interceptent la navigation, n'ont sûrement jamais été sur les lieux, & auroient dû sentir qu'on ne découpe pas des montagnes en 8 jours comme on fait sauter un caillou dans un champ avec de la poudre à canon.

Le Rhin étoit si bas à Manheim, le 2 de ce mois, qu'on l'a vu à 10 pieds & six pouces au-dessous de sa hauteur moyenne. Jus-

qu'au 15 le Mein a charié des glaçons.

L'on a appris que dans le consistoire du 14 tenu à Rome, le Pape accorda, d'après des instances réitérées, le *Pallium* à l'Archevêque, Electeur de Cologne, & à l'Archevêque de Gnesne, à ceux de Ravenne & de Tarragone.

On a compté, en 1782, dans la partie du Duché de Gueldre, appartenante au Roi de Prusse, une population de 47,278 âmes, &, dans la principauté d'Oltfrise, 102,594 âmes. Le Militaire n'est pas compris dans cette énumération.

La population de Potzdam, lit-on dans une feuille périodique, étoit en 1781 de 20,530 personnes de l'Etat civil, & de 8,326 de l'Etat militaire. La recette de l'accise montoit à 95,000 rixdalers, & celle de la Douane à 30,000. — La même feuille périodique porte à 96,052 rixdalers l'entretien ordinaire & annuel d'un régiment de Cavalerie du Roi de Prusse, le traitement du Mestre-de-camp est de 3,254 rixdalers & celui du Mestre-de-camp-Lieutenant de 698. —

La perte des droits d'accise pendant les 3 foires qui se tiennent à Francfort sur l'Oder, fait pour la Chambre des Finances un objet annuel de 10,750 rixdalers.

ITALIE.

DE MODENE, le 4 Mars.

Nous apprenons que l'évasion du Marquis Davia, des prisons de l'inquisition de Bolo-

gne où il étoit détenu , & qui passe actuellement ici ses jours dans la plus grande tranquillité , a ranimé le zèle de ce Tribunal , même contre des innocens. L'Inquisiteur de Faenza , ayant appris la nouvelle de cette évasion , se transporta aussi-tôt à Bologne pour entamer le procès. Un nommé Louis Fayallé , âgé d'environ trente ans , attaché au Saint-Office en qualité de Camérier , fut soupçonné d'avoir facilité l'évasion du Marquis ; il fut arrêté chez lui , dans la nuit du 27 Décembre dernier , par un grand nombre d'archers , qui le conduisirent chargé de chaînes à Faenza , & l'emprisonnèrent. Après deux mois d'examens les plus rigoureux , son innocence fut enfin clairement prouvée , & il recouvra sa liberté , & revint à Bologne portant sur son visage & sur toute sa personne les marques des souffrances qu'on lui avoit fait essuyer. On attend impatiemment l'issue d'une affaire conduite avec tant d'éclat ; les soupçons portent aujourd'hui sur un Religieux Convers , que l'intérêt seul a déterminé trahir le Saint-Office.

DE FLORENCE , le 10 Mars.

Les Docteurs Giorgi & Cioni , Médecins de cette ville , qui s'occupent depuis quelque tems à faire l'analyse de l'eau , & à chercher à la changer en air suivant les procédés de MM. Meunier & Lavoisier , ayant obtenu des résultats très-différens de ceux de ces Chy-

mistes , viennent de publier le Prospectus d'un ouvrage sur cette matiere.

Voici l'extrait d'une lettre d'Alger , écrite à Livourne , en date du 15 Février.

« La défense à laquelle cette régence se prépare paroît incroyable aux Européens ; l'esprit de patriotisme de tous nos habitans & leur indignation contre le joug que nos ennemis voudroient nous imposer , l'émporte sur la haine implacable que le despotisme des chefs du Gouvernement a inspiré aux particuliers. Leur fureur contre les Espagnols étouffe en eux ce ressentiment & suspend l'exécution d'une vengeance terrible , dont la mémoire eût passé à la postérité. L'amour de la patrie seveille dans tous les cœurs & nous nous préparons à la défendre vaillamment. Il paroît que nos ennemis projettent de venir avec toutes leurs forces nous exterminer à la prochaine saison. Nous nous attendons bien à cette attaque. On a déjà commencé sur nos chantiers la construction de 20 Chaloupes canonieres , & de 6 Batteries flottantes. Ces dernières suffiront pour faire face à l'Escadre Espagnole. En attendant nous pensons à envoyer la nôtre en croisiere. Soyez donc certain que cette année la force décidera cette crise & qu'elle fera notre perte ou nous rendra la tranquillité , &c.

Le sieur François-Antoine Tavelli , Architecte de l'Empereur , très-habile minéralogiste , a découvert dans des montagnes du territoire vénitien certaines matieres fossiles qui donnent un véritable sel catartique , très-semblable aux sels d'Epsom , de Seidlitz , de Seirsutz , &c. , si estimés en médecine. Ce sel est plus doux & supérieur au

fel dont on fait usage dans les Pharmacies sous le nom de fel d'Angleterre.

DE ROME , le 6 Mars.

Les Commissaires chargés de trouver des remèdes à la rareté d'espèces & aux abus qui en résultent , ont pris les arrêtés suivans.

1°. Il est défendu à tout Particulier de faire le trafic d'argent monnoyé , & le Privilège exclusif en sera conféré au Mont-de-Piété. 2°. Il sera mis en circulation un certain nombre de billets de la valeur de cinq jusqu'à dix écus Romains , & les billets dont la valeur excédera cette somme seront payés en une monnoie dite *Plateale*. 3°. Tous les gages portés au Mont-de-Piété & sur lesquels il sera prêté plus de dix écus , seront assujettis à un intérêt de cinq pour cent. Cette disposition étoit nécessaire pour mettre un frein aux spéculations de plusieurs riches particuliers qui porteroient leur vaisselle au Mont-de-Piété pour faire valoir les fonds qui leur étoient avancés sur le gage. 4°. Il sera battu pour six mille écus Romains de monnoies formée d'un argent de bas-alloi , & pour deux mille écus de monnoie d'or , & ces sommes seront employées à l'extinction des billets. 5°. Les Débiteurs du Mont-de-Piété seront tenus de liquider leurs dettes dans l'espace de six années. 6°. La Chambre de la Monnoie & le Mont-de-Piété feront toutes les diligences nécessaires pour réaliser tous les capitaux. 7°. Il sera fait choix de nouveaux Commissaires pour travailler à la confection des Loix somptuaires.

ESPAGNE.

DE CADIX , le 1 Mars.

Des lettres de Tanger , du 12 Janvier , contiennent le détail suivant :

Avanthier vers midi , une grande frégate à trois mats , appelée la Citta Vienna , échoua en naviguant à pleines voiles dans cette Baye. Parti le premier Octobre , sous Pavillon Impérial , de Smirne pour Amsterdam , ce vaisseau arriva le 25 Novembre à Gibraltar , avec 15 Passagers Maures. Après y avoir subi une Quarantaine de 48 jours , le Chirurgien-Major de la Garnison visita , par ordre du Gouverneur Elliot , l'Equipage entier & le trouva en parfaite santé. Mais comme ce navire avoit 200 balles de coton à bord , & que Gibraltar manque de lazaret , le Général Elliot ne voulut pas le recevoir. Le malheur survenu à ce vaisseau , a été occasionné par les Maures qui se trouvoient à bord. Desirant rentrer dans leur pays natal , ils prièrent le Capitaine de vouloir , en passant le long de la côte , les mettre à terre. Remplissant leur demande & voulant donner à la chaloupe , qui avoit porté les Maures sur le rivage , le tems de revenir à bord , la marée forte , accompagnée du vent soufflant de l'Est , le repoussa sur un écueil près de la montagne , nommée Apenberg , à l'opposite de Gibraltar , sur lequel ce navire toucha avec tant de violence , qu'il y eut sur le champ six pieds d'eau à fond de cale. Ce ne fut donc qu'avec beaucoup de travail que le Capitaine put faire échouer son navire sur le sable , dans l'endroit le moins profond de la Baye. L'équipage , au nombre de 25 , se jeta avec précipitation dans la chaloupe , tandis qu'à force de rame il gaignoit la côte : le vaisseau se renversa & fut submergé sous l'eau , jusqu'au mât d'armont. Ces infortunés , après avoir lutté assez long tems contre la violence du vent , arriverent enfin sur le rivage. Epuisés de fatigue & presque mourans , on leur demanda d'où ils venoient ? Ils répondirent , de Smirne. Mais n'ayant

pas avec eux la Lettre de santé du Général Elliot ; ils exhiberent une espece de Lettre circulaire du même Général , adressée à tous les vaisseaux Impériaux , pour les avertir de la rupture redoutée entre l'Empereur & les Hollandois. Il en résulta qu'on ne voulut pas les admettre , que malgré leurs humbles supplications , on les affaillit d'une grêle de pierres , dont plusieurs gens de l'équipage furent blessés. Quoique la Mer fût très-irritée & extrêmement haute , ils furent forcés de sortir à la rame , de la Baye , sans savoir où aller. Alors , par un bonheur inespéré pour ces malheureux , trois barques Espagnoles entrèrent dans la Baye pour s'y mettre à l'abri , & la moins grande de ces barques les reçut tous à son bord.

Aujourd'hui , le Consul d'Espagne a envoyé son Secrétaire & son Dragoman à bord de la barque où ces infortunés s'étoient réfugiés. C'est à leur rapport qu'on doit les particularités énoncées ci-dessus. Le Consul Hollandois ayant appris que ce navire avoit été destiné pour Amsterdam , fit venir sur le rivage le Capitaine , appelé Lubibratich. Ce Capitaine ayant amené avec lui son Ecrivain & son Pilote , tous les trois déclarerent , en présence des autres Consuls : que leur navire avoit été chargé par des Maisons Hollandoises , Imperiales & Grecques à Smirne , pour compte de Négociants à Amsterdam , qu'ils ne connoissoient pas , vu qu'étourdis par la terreur , ils avoient oublié les polices à bord ; qu'ils savaient néanmoins fort bien d'être adressés à M. Antonio Curtowisch , Négociant à Amsterdam ; qu'il leur avoit été ordonné de ne pas faire leur Quarantaine à Gibraltar , mais de faire voile pour l'Angleterre , pour y attendre un changement heureux du différend existant entre l'Empereur & L. H. P.

GRANDE-BRETAGNE.

DE LONDRES, le 16 Mars.

La lettre du Chevalier *Edward Hughes*, au Gouvernement, apportée de l'Inde par la Frégate la *Junon*, contient en substance ce qui suit :

L'Amiral a fait voile de Bombay le 12 Mars de l'année dernière, avec le *Sultan* de 74 canons, à bord duquel il avoit arboré son pavillon ; la *Défenſe* de 74, l'*Aigle* & le *Worceſter* de 64 ; le *Bristol* de 50 ; l'*Active* & la *Junon* de 32 ; l'*Eurydice* de 28, & le *Lizard*, cutter de 14 canons. Dans la vue d'éviter les dépenses qu'occasionneroient les Bâtimens de transport, il fit embarquer sur les vaisseaux quelques troupes dont on avoit le plus grand besoin, à la côte de Coromandel, lesquelles montoient à plus de 1100 hommes ; il se procura des provisions en abondance pour le voyage qui fut de six semaines ; les vaisseaux n'ont éprouvé aucun accident, & les équipages ont joui de la meilleure santé. L'Amiral est entré dans la rade de Madraſſ le 23 Avril au ſoir. Deux jours après, il fit partir une des frégates pour le Bengale, avec des lettres pour le Gouverneur-Général & le Conſeil. L'Amiral apprend que ſon intention eſt de ſe rendre à Trinquemale, dans un tems convenable pour terminer, en conſéquence de ſes inſtructions, les objets qui n'avoient pas encore été réglés avec le Commandant François.

L'article de la lettre de l'Amiral, où il eſt parlé des François & des Puiffances de l'Inde, &c. &c., eſt tenu ſort ſecret.

Sept nouveaux vaisſeaux de la Compagnie des Indes ſe rendront cette année en Aſie. Quatre de ces vaisſeaux, qui ſont deſtinés

pour la Chine, en reviendront le plutôt possible après avoir fait leur chargement, afin de fournir de thé les Marchés de la Grande-Bretagne.

On a commencé le 14, à 9 heures du matin, la vente du thé à l'Hôtel de la Compagnie des Indes. Le nombre des acheteurs a été considérable, & il n'y a pas eu, comme autrefois, de malôte dans la manière de diriger cette vente. Il n'a été vendu que des caisses de thé verd, dont le premier prix qui étoit de 2 sols sterlings 4 deniers par livre, est monté à 3 sols 1 denier. Le thé de la première qualité n'a pas été vendu plus de 3 sols 2 & demi deniers la liv. Il n'y a point eud'altercation entre les Marchands de thé & les Directeurs qui ont présidé à cette vente.

Lord *Balcarras*, nommé en second pour commander l'armée dans l'Inde sous le Général *Sloper*, en a fait le 11 de ce mois ses remerciemens à S. M.

Les Ministres ont décidé qu'il n'y auroit point d'entrevue entre M. *Hastings* & le Lord *Macartney*, son successeur au Gouvernement du Bengale. M. *Hastings* passant pour l'ennemi du noble Lord, il pourroit résulter des conséquences de leur conférence. Pour éviter cet inconvénient, M. *Hastings* remettra son Gouvernement au Conseil à sa prochaine assemblée; & lors du départ de l'Ex-Gouverneur, le Conseil enverra des dépêches à Madraff au Lord *Macartney* pour lui annoncer cette nouvelle.

Les Planteurs & les Négocians intéressés au commerce des Isles, ne s'opposent pas au traité de commerce entre l'Angleterre & l'Irlande. Ils ont eu les conférences les plus satisfaisantes

satisfaisantes avec M. Pitt, & moyennant quelques réglemens particuliers que ce Ministre leur a promis de proposer aux Législateurs des deux Royaumes, pour empêcher l'introduction frauduleuse des sucres étrangers, ils ont pris la résolution de ne point présenter de requête au Parlement, & de s'en rapporter uniquement au zèle & à l'honnêteté du premier Ministre.

Voici le sommaire des demandes & des réponses qui ont eu lieu entre le Ministre & les Négocians des Isles, dans leurs conférences.

1°. L'Assemblée peut-elle être assurée que le Parlement adoptera les réglemens les plus propres à empêcher l'introduction des denrées coloniales de l'Etranger dans nos Isles.

Réponse. Oui, autant que cela dépendra de moi.

2°. L'Assemblée peut-elle espérer que l'Irlande se conformera à l'acte de Navigation, relativement aux bâtimens venant des Isles, de sorte qu'il n'y ait que les bâtimens anglois Irlandois qui soient reçus dans les Ports d'Irlande ?

Réponse. L'acte de Navigation est déjà en vigueur en Irlande. Je ne doute point que l'Irlande ne se conforme aux nouveaux réglemens qui pourront paroître convenables.

3°. L'Assemblée peut-elle être assurée que la Douane d'Irlande, sera assujettie aux mêmes réglemens que celle de la Grande Bretagne, relativement aux certificats dont doivent être munis les bâtimens venant des Isles, & que l'Irlande sera soumise à tous autres réglemens

N°. 14, 2 Avril 1785.

b

qui seront jugés convenables pour empêcher l'importation des denrées coloniales de l'Etranger dans l'un & l'autre pays ?

Réponse. J'aurai soin que l'on prenne à cet égard, des mesures efficaces.

4°. L'assemblée peut-elle être assurée que les productions des Isles angloises & autres Isles de l'Amérique seront assujetties, dans le cas de leur importation en Irlande, à des droits égaux à ceux payés dans la Grande-Bretagne, & que les loix passées à cet égard en Irlande, seront rendues permanentes ?

Réponse. Je n'ai aucun lieu de douter que l'on établisse cette parité de droits.

5°. L'assemblée peut-elle être assurée que l'on adoptera, relativement à l'exportation des sucres raffinés de l'Irlande, les mêmes réglemens observés dans la Grande-Bretagne, dans le cas de l'exportation de cet article, afin d'empêcher qu'il ne passe en contrebande dans la Grande-Bretagne, après en avoir obtenu la gratification ?

6°. L'assemblée peut-elle être assurée que l'Irlande adoptera les réglemens actuellement en vigueur dans la Grande-Bretagne contre les bâtimens faisant la contrebande ?

Réponse. Je pense que les deux susdites dispositions ne sont susceptibles d'aucune difficulté.

7°. Peut-on prendre de telles mesures pour que, dans le cas où les susdits réglemens seroient enfreints par l'Irlande, les concessions actuelles de la Grande-Bretagne à l'égard du commerce des Isles, soient annulées ?

Réponse. Oui.
Les Manufacturiers ont eu aussi des conférences avec M. Pitt sur ce sujet si important & si délicat, sans être aussi satisfaits que les Planteurs.

Ils ont supplié le Ministre de modifier son système à l'égard des Manufactures. Ils lui en ont représenté les dangers ; mais M. Pitt leur a répondu de la manière la plus positive , qu'il lui étoit impossible de proposer aux Législateurs de l'Angleterre & de l'Irlande , de faire le moindre changement au plan agréé par le Parlement d'Irlande , & que cette Législature considéroit comme la base du Traité de Commerce. Il ajouta qu'il falloit que ce plan passât en entier dans le Parlement d'Angleterre ou bien qu'il fût rejeté. D'après cette déclaration , les Manufacturiers de la Cité de Londres ont présenté une Requête à la Chambre des Communes , pour s'opposer au Traité de Commerce qui est actuellement sous les yeux de cette Chambre. Ces Manufacturiers ne sont point les premiers qui aient fait entendre leurs griefs à la Chambre-basse ; ceux du Comté de Lancaster & de la ville de Bristol ont déjà présenté au Parlement une Requête tendante au même objet. La Requête de Bristol étoit signée par 50,000 personnes. On a calculé que les Requêtes de Manchester , de Birmingham & de Sheffield , qui ne sont point encore arrivées , seront signées au moins par 150,000 Manufacturiers. M. Pitt , à ce qu'on assure , avoit désiré calmer cette fermentation , en faisant quelques modifications à son plan , on prétend même qu'il en a fait la proposition au Gouvernement d'Irlande ; mais que le Vice-Roi a répondu qu'il aimeroit mieux se démettre de sa place que d'entreprendre de faire consentir le Parlement d'Irlande au moindre changement dans le plan qu'il avoit adopté.

Le 14 Mars, la Chambre-Basse examina l'importante question des fortifications à ajou-

ter aux ouvrages actuels de Portsmouth & de Plymouth : il n'est pas indifférent de connaître les motifs de l'opposition de vues qui regne à ce sujet.

M. Gilbert mit sous les yeux de la Chambre le Rapport du Comité des Subsidés relativement aux estimations de l'Artillerie.

M. Bastard rappella à la Chambre que dans un des débats précédens on avoit passé une motion tendante à ce que ce Rapport fût examiné de nouveau par le Comité. Il fit à cet égard quelques observations, & opina encore pour que le Rapport fût renvoyé à l'examen.

Le Capitaine Lutrell s'opposa à cette motion. Il observa que l'établissement des fortifications de Portsmouth & de Plymouth ne nuiroit en rien aux forces maritimes, puisqu'on n'en armeroit pas un seul Vaisseau de moins pour cela. Au contraire, dit-il, c'est en vain que nous chercherons à augmenter le nombre de nos Vaisseaux, si par de semblables fortifications nous ne leur laissons la liberté d'agir, nous ne les empêchons de servir dans nos ports de défenses stationnaires. Quel est l'homme qui s'opposera à ce qu'on élève ces fortifications, s'il se rappelle le danger où se trouverent nos chantiers dans la guerre dernière. On vit Portsmouth réduit à la nécessité d'enlever les bouées qui en marquoient l'entrée, comme si Portsmouth eût été un port de l'Isle d'Otaïhiti, connu seulement des naturels. Si nous augmentons nos Escadres, la France, l'Espagne & la Hollande en font autant. Si nous construisons des Vaisseaux au-delà d'un certain nombre, il nous devient impossible de trouver des hommes pour former leurs équipages. On l'a assez éprouvé dans la guerre dernière. Les Ports qu'on propose de

fortifier sont tellement situés que n'ayant point d'avantage de situation à prendre , il faut pour les défendre une Escadre aussi forte que celle qui les attaque. Ces fortifications permettront à l'Escadre de la Manche de s'absenter occasionnellement toutes les fois que des convois demanderont son escorte. Ces fortifications seront défendues par des hommes qui seroient inutiles étant sur nos Escadres en parade devant l'Ennemi. A supposer même que l'Ennemi s'emparât de ces fortifications, il ne pourroit y tenir long-temps & elles seroient bientôt reprises par les forces du Pays. Dix mille hommes suffiroient pour défendre Portsmouth , 15,000 pour défendre Plymouth , & quant à Chatham , il suffiroit d'un petit nombre d'hommes , vu sa proximité de la Capitale. Le Capitaine *Luttrell* entra ensuite dans le détail des dépenses supposées qui selon lui étoient beaucoup moins fortes qu'on ne l'avoit représenté , particulièrement pour l'article des terres achetées qu'on avoit porté à 100,000 liv. , quoiqu'on n'eût dépensé pour cet objet que 55,000 livres. Il finit son discours par un long éloge du Duc de Richmond , Grand Maître de l'Artillerie , & dit que ses talens reconnus prouvoient qu'il étoit injuste de condamner ses plans en général jusqu'à ce qu'on eût reconnu en eux des vices réels.

Le Capitaine *Macbride* soutint fortement la motion. Il est étrange , dit-il , que dans une affaire si importante on n'ait pas pris l'avis des Gens de l'art. Le Plan auroit dû être examiné & formé sur les lieux , & une fois arrêté il ne devoit pas dépendre de l'inspection du Grand-Maître de l'Artillerie....

M. *Courtney* pressa ces divers argumens & en présenta de nouveaux , mêlés de beaucoup de sarcasmes contre l'administration actuelle de l'Artillerie.

Dans la construction d'ouvrages de cette nature, dit-il, & vu leur importance, s'ils sont convenablement exécutés, il est surprenant que le noble Duc n'ait consulté personne. Il auroit dû prendre l'avis, non-seulement des Officiers Ingénieurs, mais encore des Officiers de Marine; & relativement à l'étendue des fortifications, quelque Officier Général, d'un mérite reconnu, auroit pu donner ses idées. Tout cela a cependant été négligé. Je prendrai la liberté de le demander au noble Duc; le Lord Hood, le Lord Howe, le Comte Cornwallis, le Chevalier William Draper ont-ils été consultés? Le noble Duc a soumis à la Chambre dans le rapport qui a été fait des réparations, un Mémoire qui paroïssoit plutôt être le projet de la Chambre Haute. On nous a exposé, comme un des motifs qui doivent assurer ce plan, la crainte de voir nos chantiers brûlés, ou de voir nos ennemis débarquer sur nos côtes; c'est ainsi qu'on a voulu engager les Communes à se défaire de leur argent; mais si l'on considère les dépenses prodigieuses de ces fortifications, peut-être vaudroit-il mieux courir les risques d'un bombardement. Les bois peuvent être mis à flot dans les bassins, la résine & le goudron peuvent sans inconvénient se couler bas: il n'y a donc de matière combustible que le chanvre qui ne peut pas être abrité par ce moyen. On peut alors le placer dans un lieu à l'épreuve de la bombe, ce qui dans un Port est très-facile à faire avec des billots de bois & du goudron. Que penseroit-on d'un Marchand qui, au lieu d'enmagasiner ses marchandises, payeroit quatre ou cinq cents hommes pour les garder sur les quais?

Tout le monde sait que les ouvrages de fortifications coûtent toujours beaucoup plus qu'ils n'ont été estimés.

Il faudra faire aux fortifications des réparations qui, avec l'intérêt de l'argent, coûteroient à la nation au moins 80,000 liv. par an ; somme qui n'est point à mépriser, quand elle ne serviroit qu'à établir un fonds pour l'amortissement de la dette nationale.

On dit, continua M. Courtney, que les plans proposés ont été approuvés par un Comité d'Ingénieurs ; ce n'est pas que je veuille jeter le moindre blâme sur le Corps que j'estime beaucoup ; mais il me semble que son approbation dans ce cas peut être notée de partialité. J'ai ouï dire que l'avis des Membres du Comité a été divisé. Le noble Duc, néanmoins, n'a pas jugé à propos d'en faire mention. On pourroit demander à sa Grace si le Colonel Debeig a été consulté ? Certainement, il n'est personne en Angleterre, peut-être même en Europe, de plus capable que lui de donner des lumières sur cette affaire. Il est encore plusieurs autres Officiers distingués qui n'ont pas été consultés. Comment le noble Duc pourra-t-il concilier cette conduite avec le désir qu'il professe de travailler au bien de la Nation ?

Enfin, après une quantité d'observations vigoureuses, M. Courtney termina son discours par opiner fortement pour le ré-examen du rapport.

Le Colonel Barré, aujourd'hui absolument aveugle, & qui ne s'étoit point fait entendre depuis très-long-temps, prit ensuite la parole, & la Chambre prêta la plus grande attention à ce respectable vieillard, qu'on fut très-surpris de voir d'un avis contraire à celui des Ministres.

Après quelques observations générales sur l'im-

Dans la construction d'ouvrages de cette nature, dit-il, & vu leur importance, s'ils sont convenablement exécutés, il est surprenant que le noble Duc n'ait consulté personne. Il auroit dû prendre l'avis, non seulement des Officiers Ingénieurs, mais encore des Officiers de Marine; & relativement à l'étendue des fortifications, quelque Officier Général, d'un mérite reconnu, auroit pu donner ses idées. Tout cela a cependant été négligé. Je prendrai la liberté de le demander au noble Duc; le Lord Hood, le Lord Howe, le Comte Cornwallis, le Chevalier William Draper ont-ils été consultés? Le noble Duc a soumis à la Chambre dans le rapport qui a été fait des réparations, un Mémoire qui paroïssoit plutôt être le projet de la Chambre Haute. On nous a exposé, comme un des motifs qui doivent assurer ce plan, la crainte de voir nos chantiers brûlés, ou de voir nos ennemis débarquer sur nos côtes; c'est ainsi qu'on a voulu engager les Communes à se défaire de leur argent; mais si l'on considère les dépenses prodigieuses de ces fortifications, peut-être vaudroit-il mieux courir les risques d'un bombardement. Les bois peuvent être mis à flot dans les bassins, la résine & le goudron peuvent sans inconvénient se couler bas: il n'y a donc de matière combustible que le chanvre qui ne peut pas être abrité par ce moyen. On peut alors le placer dans un lieu à l'épreuve de la bombe, ce qui dans un Port est très-facile à faire avec des billots de bois & du goudron. Que penseroit-on d'un Marchand qui, au lieu d'enmagasiner ses marchandises, payeroit quatre ou cinq cents hommes pour les garder sur les quais?

Tout le monde sait que les ouvrages de fortifications coûtent toujours beaucoup plus qu'ils n'ont été estimés.

Il faudra faire aux fortifications des réparations qui , avec l'intérêt de l'argent , coûteroient à la nation au moins 80,000 liv. par an ; somme qui n'est point à mépriser , quand elle ne serviroit qu'à établir un fonds pour l'amortissement de la dette nationale.

On dit , continua M. Courtney , que les plans proposés ont été approuvés par un Comité d'Ingénieurs ; ce n'est pas que je veuille jeter le moindre blâme sur le Corps que j'estime beaucoup ; mais il me semble que son approbation dans ce cas peut être notée de partialité. J'ai ouï dire que l'avis des Membres du Comité a été divisé. Le noble Duc , néanmoins , n'a pas jugé à propos d'en faire mention. On pourroit demander à sa Grace si le Colonel Debbeig a été consulté ? Certainement , il n'est personne en Angleterre , peut-être même en Europe , de plus capable que lui de donner des lumières sur cette affaire. Il est encore plusieurs autres Officiers distingués qui n'ont pas été consultés. Comment le noble Duc pourra-t-il concilier cette conduite avec le désir qu'il professe de travailler au bien de la Nation ?

Enfin , après une quantité d'observations vigoureuses , M. Courtney termina son discours par opiner fortement pour le ré-examen du rapport.

Le Colonel Barré , aujourd'hui absolument aveugle , & qui ne s'étoit point fait entendre depuis très-long-temps , prit ensuite la parole , & la Chambre prêta la plus grande attention à ce respectable vieillard , qu'on fut très-surpris de voir d'un avis contraire à celui des Ministres.

Après quelques observations générales sur l'im-

portance de l'objet des débats actuels , le Colonel Barré observa que depuis 25 années qu'il avoit l'honneur de siéger en Parlement , il avoit toujours observé du mystère dans les transactions de la Chambre d'Artillerie ; qu'il avoit toujours regardé d'un œil jaloux cette obscurité dans les procédés , & qu'il étoit charmé de voir le même esprit de défiance parmi les Membres des Communes. Ici , il fit un tableau des dépenses de l'Artillerie dans le tems passé , & démontra leur excès actuel.

● L'honorable Membre qui a ouvert le débat , continua le Colonel Barré , a fait un éloge pompeux du noble Duc. Les louanges faites indistinctement sont un hommage à la puissance. Aussi , n'ai-je jamais vu de Grand-Maître d'Artillerie , qu'on ne dit être un homme à talent. Mais ce que je puis certifier , ce sont les grandes qualités du dernier Grand-Maître. * J'ai eu l'honneur de servir avec lui ; je sais qu'il cherchoit les occasions de se signaler dans le service , & si jamais homme en place s'en est démis les mains nettes , c'est bien de lui qu'on peut le dire. Le noble Duc , à la tête de ce Département , a-t-il des droits aux lauriers militaires ? A-t-il jamais cherché le danger ? a-t-il jamais conduit les drapeaux de la victoire ? sans doute , je connois les vertus de ce Lord dans la vie privée , & je le crois assez désintéressé pour me pardonner cette sortie , puisqu'elle a pour but le bien de ma patrie.

Après avoir fait l'éloge du Corps des Ingénieurs , il demanda au noble Duc pourquoi il avoit exercé ses rigueurs économiques sur ce Corps si méritant. Il semble , continua-t-il , que le noble Duc ait voulu aussi imposer une taxe sur les talens. Il a tellement assujetti ce Corps , qu'aucun de ses individus n'ose hasarder des opinions contraires à ses

* Le Vicomte Thowfend.

mesures. Non-seulement il a réduit le nombre des Ingénieurs en pied, mais il a encore limité leur paye. Le Colonel Barré fit ensuite un examen fort détaillé des plans de fortifications projetés par le noble Duc, & les blâma avec rigueur. J'espère, ajouta-t-il, que mon très-honorable ami, qui est à la tête de la trésorerie, & dont je révere l'intégrité & les lumières, ne se soumettra point aveuglément aux demandes du Grand-Maitre de l'Artillerie, & qu'il emploiera son patriotisme ordinaire pour empêcher que les fonds publics ne soient mal employés. Il finit par faire le plus bel éloge des talens militaires du Colonel *Debbeig*, en se plaignant de ce qu'ils étoient négligés & opprimés.

M. *Pitt* entreprit la défense du système du Grand-Maitre de l'Artillerie. Il applaudit aux vertus de ce Lord, & reprocha vivement au Colonel Barré la part qu'il avoit prise aux débats de ce jour.

M. *Bastard* dit ensuite que rien ne lui paroissoit plus juste que de faire examiner cette affaire par des Officiers-Généraux, & que si M. *Pitt* vouloit s'engager à faire faire cet examen, il retireroit sa motion, & M. *Pitt* prit cet engagement.

Nous observerons, à l'occasion de ces débats, qu'on nous a fait passer l'avertissement que le récit donné dans le Journal du 22 Janvier, au sujet du démêlé entre le Duc de Richmond & le Colonel *Debbeig*, est véritable, & que par conséquent l'exposé qui l'avoit précédé n'étoit pas exact.

Les nouvelles que nous venons de recevoir d'Espagne, concernant nos établissemens à la baye des Musquites sont de la nature la plus alarmante. Les Espagnols ont demandé catégoriquement que les Colons Anglois eussent à

abandonner leurs possessions ; & comme il s n'ont point reçu de réponse satisfaisante , ils donnent pour raison de leur demande , qu'ils n'ont point nommé d'Ambassadeur à notre Cour ; ils ont en même temps envoyé de Savannah des forces suffisantes pour chasser de la baye des Musquites les Anglois qui s'y trouvent sous la protection d'une frégate envoyée de la station de la Jamaïque. Ce qui donne lieu à ce différend, c'est l'ambiguïté supposée de l'article du traité de paix, où il est parlé de la baie des Musquites.

Un Correspondant météorologique nous informe, d'après une observation exacte, que depuis le 18 Octobre jusqu'à ce moment, ce qui forme une période de 149 jours, il y en a eu 26 seulement où le thermometre n'ait point été en Angleterre de 1 à 18 $\frac{1}{2}$ degrés au-dessous du point de congélation. On n'a jamais vu, dans ce climat, une suite aussi constante d'un froid aussi rigoureux.

Nous avons eu pendant l'an-

née dernière 89 j. de gelée.

Pendant l'année 1779 84.

Pendant l'année 1763 94.

Pendant l'hiver remarquable de

l'année 1739 103 j. seulem.

Ce qui fait 46 jours de moins que depuis le commencement de l'hiver actuel jusqu'à ce jour, que vient de commencer le dégel.

L'on assure que le Comte de Dunmore, l'un des seize Pairs Ecoffais actuellement siégeans au Parlement, & ancien Gouverneur de la Virginie, avant la révolution d'Amérique, a été nommé au gouvernement de la Jamaïque.

F R A N C E.

DE VERSAILLES, le 23 Mars.

Le Comte Hyppolite de Livry, le Comte Charles de Menou & le Comte Amédée de Calonne - Courtebonne, qui avoient eu l'honneur d'être présentés au Roi, ont eu, le 17, celui de monter dans les voitures de Sa Majesté & de la suivre à la chasse.

Le Dimanche des Rameaux, le Roi, accompagné de Monsieur, de Madame, de Monseigneur Comte & de Madame Comtesse d'Artois, & de Madame Elisabeth de France, s'est rendu à la Chapelle du Château, où, après avoir assisté à la bénédiction des palmes & à la procession, il a entendu la Grand'Messe chantée par la Musique & célébrée par l'Abbé de Ganderatz, Chapelain de la grande Chapelle de Sa Majesté. Mesdames Adelaïde & Victoire de France ont assisté, dans une des Chapelles collatérales, à la grand'Messe, à laquelle la Vicomtesse de Blangis a fait la quête.

Le même jour, la Vicomtesse de Lomenie, la Comtesse de Canoë & la Comtesse Charles de Menou, ont eu l'honneur d'être présentées à Leurs Majestés & à la Famille Royale ; la première par la Comtesse de Brienne ; la seconde par la Comtesse d'Harville ; & la troisième par la Marquise de Menou.

Ce jour, le Duc de la Vauguyon , que le Roi a nommé son Ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire près Sa Majesté Catholique , a eu l'honneur de prendre congé de Sa Majesté pour se rendre en Espagne , étant présenté par le Comte de Vergennes , Chef du Conseil royal des finances , Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le département des affaires étrangères.

Le 21, Madame s'est rendue en cérémonie à l'Eglise de la paroisse Notre-Dame, où elle a communie des mains de l'Abbé de Mostuejouls , son premier Aumônier ; la Duchesse de la Vauguyon, sa Dame d'Honneur , & la Comtesse de la Tour-d'Auvergne , Dame pour accompagner cette Princesse, tenant la nappe.

Madame Adelaïde de France s'est aussi rendue en cérémonie, le même jour, à la même Eglise, où elle a communie des mains de l'Evêque de Pergame , son premier Aumônier ; la Duchesse de Laval, sa Dame d'Atours , & la Duchesse de Beauvilliers , première douairière , Dame pour accompagner cette Princesse, tenant la nappe.

Madame Victoire de France s'y est également rendue , & a communie des mains de l'Evêque d'Evreux , son premier Aumônier ; la Princesse de Chimay, douairière , & la Princesse de Guistel , Dames pour accompagner cette Princesse, tenant la nappe.

DE PARIS, le 30 Mars:

Le 27 de ce mois, à 7 heures moins un quart du soir, la Reine est accouchée très-heureusement d'un Prince, que le Roi a nommé LOUIS-CHARLES, & titré *Duc de Normandie*. Il a été nommé au Baptême le même jour, à huit heures & demie du soir, par MONSIEUR, frere du Roi, & par Madame ELISABETH, pour la Reine de Naples. Le canon a annoncé ici cette heureuse nouvelle au public, qui a témoigné dans cette occasion les sentimens dont il est animé pour ses Souverains. Le 28 au soir, il y a eu une illumination générale de la Capitale. La santé de la Reine est aussi bonne que le comporte sa situation, & le Prince nouveau né est bien portant.

Les Lettres ont perdu M. l'abbé *Millot*, de l'Académie Française, precepteur de M. le Duc d'*Enghien*, & auteur de traductions & d'ouvrages historiques estimés.

Quoique le froid n'ait été ici ni bien rigoureux, ni bien long, & qu'il soit tombé très-peu de neige, d'autres provinces ont été moins heureuses, comme on en jugera par une lettre du haut Bourbonnois, que nous venons de recevoir.

Une neige prodigieuse, soufflée par tous les vents à la fois, & en tourbillons continuels même impétueux, a duré au moins 20 heures, d'une nuit à l'autre, sans aucune interruption. Chacun a été enfermé chez soi; l'accès aux Temples pour le culte divin très-difficile, & les chemins tous fer-

nés aux voyageurs. Ce qui fait juger que cette neige étoit précipitée & emportée par tourbillons, c'est que dans toutes les régions & directions, au midi, comme au nord, au levant, comme au couchant, au sud-est, comme au nord-ouest, & du nord-est au sud-ouest, &c. par-tout l'on trouve des tas prodigieux de neiges amoncelés des 2 à 3 pieds communément, & quelquefois des 4 à 6 pieds, sur des espaces de 3, 4 à 5 toises de largeur & de longueur. — Dans les environs de ces monceaux, en quelques endroits, une neige comme à l'ordinaire, de 6 à 8 pouces; & en d'autres, beaucoup plus fréquens, il n'y en a point du tout, d'où résulte la plus singulière bigarrure. De mémoire d'hommes, on n'a vu en ce pays tempéré une si affreuse journée, ni une semblable chute de neiges. Le tems au surplus, dès le lendemain & tous les jours, a été très serein, & le froid très-vif.

Une autre lettre d'Amiens nous apprend un fait touchant, dont nous ne saurions mieux rendre compte, qu'en conservant les propres expressions de l'écrivain.

Monsieur, mes affaires m'avoient appelé à notre Hôtel-de-Ville; parvenu dans une des salles principales de cet édifice, j'y trouvai beaucoup de monde réuni. Je ne tardai point à être instruit que le tirage de la Milice étoit la cause de cette assemblée, & que les jeunes gens d'un des quartiers de la ville alloient tirer. Déjà tout étoit préparé pour cette cérémonie; l'ordre dans lequel le tirage devoit se faire étoit arrêté; le fatal billet noir avoit été déposé dans le chapeau & mêlé & confondu avec les billets blancs; un morne silence s'observoit dans cette assemblée nombreuse; une sorte de vénération religieuse étoit imprimée sur la figure des jeunes gens qui

alloient subir la loi du sort ; les meres étouffoient leurs sanglots , & elles paroïssent plus inquiètes de l'événement que leurs enfans qu'il regardoit personnellement ; le signal étoit donné , & le premier de la file se disposoit à mettre la main au chapeau , lorsqu'un vieillard vénérable se présenta au milieu du cercle. Après avoir salué les Magistrats , il adressa la parole aux jeunes gens en ces termes : « Mes amis , nous sommes du même » quartier , & vous me connoissez tous. Vous » sçavez que j'ai travaillé tant que mes forces » me l'ont permis. Vous n'ignorez point que les » infirmités de ma femme l'ont réduite à l'im- » puissance de gagner sa vie , & que mon fils , qui » est parmi vous , est notre gagne pain & notre » unique ressource. Je viens vous prier de con- » sentir qu'il soit exempt du tirage , & j'ai assez » bonne opinion de vous pour croire que vous ne » me refuserez point. »

A peine le bon vieillard eut-il achevé sa petite harangue , que tous les jeunes gens s'écrient d'une voix unanime : *Oui , oui , nous consentons qu'il ne tire point.* Alors il alla prendre son fils , & les bras enlassés dans les siens , il alla rendre l'espoir & la vie à sa vieille épouse.

Ce trait prouve que le feu sacré n'est point encore totalement éteint ; mais observez , Monsieur , que quand il s'en échappe de temps en temps quelques étincelles , c'est très-souvent dans les dernières classes de nos concitoyens. Il y a longtemps que Virgile en a dit la raison. *Non ignora mali , miseris succurrere disco.*

Henri - Charles Comte de Senecterre , seul mâle de la maison de Senecterre , est décédé en cette ville , le 9 de ce mois , dans sa soixante-onzième année.

Marguerite-Benoît de Blemont , née à

Limoges, le 31 Janvier 1684, y est décédée le 15 Février 1785, âgée de 101 ans & 15 jours. Elle avoit passé toute sa vie dans la plus grande dévotion, jeûnant au pain & à l'eau & couchant sur la paille; elle n'a perdu l'usage de sa raison que deux jours avant sa mort.

Jeanne Lavalade, veuve de Jacques Chazelle, Laboureur, habitant de la ville de Saint-Ferre en Bazadois, est morte le 2 de ce mois, âgée de 105 ans, sans avoir éprouvé la moindre infirmité pendant le cours d'une si longue vie; lorsqu'elle perdit son mari, celui-ci étoit âgé de 100 ans.

Louis-Alexandre, Comte d'Auger, Lieutenant général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, ancien Lieutenant des Gardes du Corps, est mort le 18 Février, en son château de Fleuri-la-Forêt en Normandie, âgé de 83 ans.

Etienne-François, Comte de la Porte, ancien Mestre-de-camp en second du régiment de Viennois, & ensuite de celui de Royal-Normandie Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, est mort à Vienne en Dauphiné, le 19 Février, âgé de 42 ans.

N. B. On peut s'adresser pour le nouveau métier à bas dont nous avons parlé, à M. Moisson, ecclésiastique à Uzès en Languedoc; les personnes de la capitale qui désireront se procurer le nouveau métier à bas, peuvent, jusqu'à nouvel ordre, faire parvenir leurs demandes à M. Lancel, inspecteur

général des Manufactures de la province de Languedoc, qui les fera parvenir à l'auteur.

PROVINCES-UNIES.

DE LA HAYE, le 27 Mars.

Le coup d'autorité de la Bourgeoisie d'Utrecht contre la régence, dont nous avons rendu compte le N°. dernier, étant le prélude d'une révolution plus ou moins prochaine dans la constitution de la république, il est bon d'en fixer les circonstances. Voici de quelle manière s'est passé cet acte démocratique.

Le 2 de ce mois le Conseil de la Ville ayant disposé à la pluralité des voix, de la place de Conseiller, vacante par la mort de M. Coekengen de Veeilcoop, en faveur de M. Sigtermàn, & cette élection déplaissant à une partie de la bourgeoisie, une députation à la tête de laquelle étoit M. Ondaatje qui portoit la parole, demanda que ladite élection fût annullée. Le Conseil s'assembla extraordinairement le 10 à ce sujet; & sur la déduction remise par M. Sigtermàn, tendant à soutenir la légitimité de l'élection, le Conseil résolut qu'elle seroit tenue pour bonne & valable : mais que pour donner contentement à la bourgeoisie, le serment & l'installation en seroient différés, jusqu'à ce que les points sur les plaintes de la bourgeoisie fussent réglés. Cette Résolution leur ayant été communiquée, les bourgeois détachèrent une Commission, demandant pour le même soir une assemblée extraordinaire du Conseil : le même M. Ondaatje y porta la parole dans les

termes suivans : » Je parle au nom de 1215
 » Bourgeois & Commités de la Bourgeoisie. Sur
 » les instances sérieuses ultérieures de nos prin-
 » cipaux , nous sommes obligés de protester
 » avec la minorité contre la conclusion prise
 » ce matin à la majorité , la tenant pour illé-
 » gitime & désagréable à la Bourgeoisie ; nous
 » refusons par cette raison de reconnoître ja-
 » mais M. Sigterman pour membre du Conseil ,
 » protestant de plus contre la surseance de
 » l'installation , & insistant à ce que pendant la
 » durée de cette assemblée il soit pris une
 » Résolution finale pendant laquelle M. Sig-
 » terman soit déclaré non élu , & qu'il soit
 » fixé un terme pour une autre élection plus
 » selon le goût de la Bourgeoisie. » Ce discours
 fini , la Commission Bourgeoise s'étant retirée
 dans une chambre séparée , le Conseil délibéra
 quelque temps ; enfin la Commission ayant été
 réintroduite dans la salle , il lui fut communi-
 qué que le Conseil se voyant forcé , consentoit ,
 pour satisfaire les Bourgeois , d'annuler l'élec-
 tion de M. Sigterman , que lundi prochain il seroit
 fixé un jour pour nommer un autre membre.
 Cette Résolution fut en même temps annoncée
 à la multitude assemblée devant la Maison-de-
 Ville , qui alors se retira. Depuis ce jour , 19
 des Conseillers ont pris leur démission ; mais
 une Commission particulière du reste du Conseil
 s'est rendue auprès de ces MM. pour les prier
 de ne point persister dans ce dessein.

A la nouvelle de ces 19 démissions , les
 députés de la bourgeoisie , étonnés appa-
 remment de cette résistance , en ont appré-
 hendé les suites. Ils ont remis aux bourg-
 mestres une proposition par écrit , où en

témoignant , suivant le style usité , leur zele ardent *pour le retour de l'harmonie* , ils ont prié les Magistrats de nommer une commission avec laquelle on pût concerter des moyens d'arrangement. Dans ces entrefaites , la députation des Etats de la province en a convoqué en ces termes une assemblée extraordinaire.

Comme il s'est commis en cette Ville de grands désordres & de maniere que l'on n'a pas craint d'offenser excessivement la Régence légitime , d'interrompre ses délibérations , & de la forcer à prendre une Résolution , en abusant du nom du peuple : d'où il s'est ensuivi que nombre de Régens ne pouvant supporter cette atteinte pnblique contre la Régence légitime , & contre tout le Corps de la Bourgeoisie qu'elle représente , ont pris le parti de se démettre : d'où il pourroit arriver que la Ville resteroit sans Régence , sans justice & sans protection , au désavantage du repos & de la sûreté des habitans : Etant ainsi hautement nécessaire qu'il y soit incessamment pourvu ; & de plus , les circonstances critiques où se trouve la patrie , rendant indispensables les secours & conseils de tant de braves & habiles Régens : nous avons cru devoir convoquer extraordinairement les Etats de cette Province le vendredi 18 du courant , à 11 heures avant midi , à la salle ordinaire à Utrecht , pour délibérer & résoudre sur les moyens les plus propres à rétablir en cette Ville l'ordre , l'union , le confiance & le repos. — Vous priant de vouloir bien y assister aux jour & heure indiqués.

Le Comte d'Athlone , grand-bailli d'Utrecht , ayant appris que le Conseil avoit

enregistré la cassation de l'élection faite, comme y ayant été contraint par la force, a demandé d'office la communication de ses registres qu'on lui a refusé. Pour prévenir cependant les mouvemens ultérieurs qui pourroient nuire à la tranquillité publique, les Etats feront mettre sous les armes quatre compagnies de cavalerie qui forment la garnison d'Utrecht.

M. le comte de Maillebois est arrivé le 20 au soir dans cette résidence.

Le 18, cinq des payfans arrêtés pour cause de révolte contre la prohibition des couleurs Orange, ont été rigoureusement punis : trois du fouet, & les deux autres condamnés à paroître sur l'échaffaud.

Le Marquis de Verac, Ambassadeur de Sa Majesté Très-Chrétienne, vient de remettre à L. H. P. un mémoire contenant ce que les directeurs de la compagnie des Indes-Occidentales & les directeurs de la colonie de Berbice doivent à la caisse de Marine & des colonies du Roi, son maître, pour des objets à eux remis, durant la possession d'Essequibo, de Demerary & de Berbice par les troupes Françaises, avec réquisition que cette avance montant à 60535 florins quatre sols douze deniers, soit acquittée le plutôt possible.

Plus de 300 Officiers, dit-on, s'étoient présentés pour servir dans la Légion de Maillebois. Ceux qui ont été choisis, sont presque tous d'anciens militaires qui ont servi avec distinction. Cette Légion qui subsistera, que la guerre

ait lieu ou non, doit être complète le 1^{er}. de Mai; elle est composée de 3000 hommes savoir : 900 hommes de cavalerie, nommés chasseurs à cheval, 1000 chasseurs à pied, 1000 fusiliers, & 100 hommes d'artillerie. Les principaux Chefs sont Mrs de Cassini, le Baron de Boursec. le Comte d'Amarat, & le Baron de Ctemberg, tous ayant le grade de Colonel en France, & Chevalier de St. Louis.

La légion de Matha, dont la levée se fait à Liege & aux environs, a déjà 400 recrues; il lui en faut encore 800 pour la compléter. Ce sont en général des hommes forts & bien faits.

On conjecture, on affirme, ou on devine, que S. M. I. a réduit les conditions d'un arrangement avec la république aux huit articles suivans.

1°. L'envoi d'une commission de députés à Vienne, pour faire des excuses.

2°. La souveraineté absolue de l'Escaut depuis Anvers jusqu'à Safringen, & par conséquent la liberté de navigation & de commerce dans toute cette étendue du fleuve, sans qu'il puisse y être perçu aucun droit de péage.

3°. Seize millions de florins de Hollande en forme de compensation pour la Ville de Maestricht, à laquelle l'Empereur renoncera à ce prix.

4°. La cession du comté de Vroenhoven & du pays d'Outre-Meuse.

5°. Que les forts de Kruisichans & de Frédéric-Henri soient démolis.

6°. La cession & rénonciation à S. M. I. des forts de Lillo & de Liefkenshoek,

7°. Que l'on remette à S. M. I. les écluses en Flandres & sur la Meuse, afin que nous ne soyons plus dans le cas d'inonder son territoire.

8°. L'indemnisation des dommages causés à ses sujets par les inondations.

P A Y S - B A S.

DE BRUXELLES, le 30 Mars.

On dit que les soumissions pour le nouvel emprunt sont déjà portées au delà de la somme demandée. Deux commissaires sont partis pour aller au-devant des troupes attendues d'Allemagne, & pour examiner les routes qu'elles doivent suivre.

Il est question, à ce qu'on prétend, de former au mois de Mai un camp dans l'endroit appelé *les trouées des cinq étoiles*; la droite en seroit appuyée à l'Ormeau au dessus de Sauvenir, & la gauche à Nielle Saint-Vincent.

L'armée sera sur deux lignes, la cavalerie sur les ailes; les dragons formeront une troisième ligne. La brigade d'Alton sera placée en avant de la gauche entre le village de St. Paul & celui de Tourines-les-Ourdons, où logera un corps de Houlans: un escadron de Wurmsér gardera Sart à Walbem, & le bois en avant du centre. Le reste du corps avec celui d'Esterhazy couvrira la droite. Plusieurs redoutes masqueront les deux Trouées: dans cette position avantageuse, les forces Impériales, seront libres de se porter soit sur Maestricht, ou de passer la Meuse à Maseick; elles pourront en même temps

donner de l'inquiétude à leur ennemi pour Hulst , Breda & le fort de Crevecœur.

Une lettre de Paris dit que :

Mr. Bottineau , ancien Employé du Roi & de la Compagnie des Indes aux Isles de France & de Bourbon , vient de présenter un Mémoire sur la découverte d'un moyen Physique qui annonce les vaisseaux & les terres jusqu'à 250 lieues de distance. Les épreuves de cette découverte ont été soumises par son Auteur , au jugement de plusieurs Gouverneurs , Intendans vérificateurs de la Marine , dont les certificats sont rapportés au bas de ce Mémoire.

GAZETTE ABRÉGÉE DES TRIBUNAUX.

PARLEMENT DE PARIS.

Droits des Curés sur les Pensionnaires demeurants dans les Couvens , pour leur administrer les Sacremens & la Sépulture.

L'imprescriptibilité des Droits Curiaux , relativement aux objets dont il s'agit , a été jugée plusieurs fois , & les exemples en ont été déjà rapportés dans nos Feuilles : elle vient encore de l'être tout récemment en faveur du Curé de Saint Firmin de la ville d'Amiens , contre les Sœurs-Grises de la même ville. Elles prétendoient avoir le droit de faire administrer les Sacremens & la Sépulture par leur Chapelain à leurs Pensionnaires , Tourriettes & Domestiques. Elles se fondaient sur différens concordats & transactions passés entre les Prédécesseurs Curés de la Paroisse de Saint Firmin , le Curé actuel lui-même , & les Supérieures de leur Couvent. — Une Sentence contradictoire , rendue par les Juges d'Abbeville en 1779 , entre le Curé de Saint Firmin & les Sœurs Grises , à l'occasion d'une difficulté élevée , que le Curé , relativement à la mort d'une Pensionnaire , prétendait avoir droit d'inhumer , avait jugé , conformément

à ces concordats & transactions, & débouté le Curé de sa demande, avec dépens. Le Curé avoit payé les frais, & n'avoit pas interjetté appel de la Sentence, ce qui faisoit un acquiescement formel; cependant, postérieurement à cette Sentence, le même Curé a refusé de percevoir une redevance annuelle de 12 liv. qu'on lui payoit par forme d'indemnité, & ayant eu connoissance du décès d'une Pensionnaire dans le Couvent des Sœurs-Grises, il a renouvelé sa prétention; il a fait assigner les Religieuses pour voir dire, que défenses leur seroient faites d'enterrer ladite Pensionnaire, & qu'elles seroient tenues de l'exposer sous la porte de leur Couvent, pour, par ledit Curé, aller faire la levée du corps, & l'inhumer dans son Eglise, & ledit Curé maintenu dans le droit de sépulture sur lesdites Pensionnaires, Tourrrières & Domestiques, avec défenses aux Religieuses de le troubler dans l'exercice de ses droits. — Sur cette demande, Sentence des Juges d'Abbeville qui accueillit la demande du Curé. — Appel en la Cour & Arrêt du 18 Août 1784, qui a reçu M. le Procureur-Général Appellant, tant de la Sentence de 1779, que de celle de 1783. Ce faisant, a mis l'appellation au néant, maintenu le Curé dans l'exercice de ses Droits Curiaux & Parochiaux, notamment en celui d'administrer les Sacramens & la Sépulture aux Pensionnaires, Tourrrières & Domestiques, demeurants dans le Couvent des Sœurs-Grises, avec défenses auxdites Religieuses de l'y troubler; en conséquence, a ordonné que, le décès arrivant d'une Pensionnaire, Tourrrière ou Domestique, le corps de la défunte seroit exposé sous la porte du Couvent, pour, par le Curé de S. Firmin, en venir faire la levée, & ensuite le faire porter dans sa Paroisse pour en faire l'inhumation, & condamné les Religieuses aux dépens.

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 9 AVRIL 1785.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE

A MAMAN , pour sa Fête.

C'EST ta fête, ô Maman! le plus beau jour des
miens,

Et mes bras caressans n'entourent pas les tiens!

Vertus, filles de l'âme, arrangez ma guirlande;

Vœux ardens de mon cœur, vous ferez mon offrande;

Tu n'auras point de moi la rose ni l'œillet;

Cent baisers, ô Maman, formeront ton bouquet!

Reçois-les ces baisers qu'un pur amour t'envoie;

De ton enfant chéri reçois-les avec joie:

Ils me semblent trop doux pour n'être qu'une erreur.

Que perdus pour ton sein, ils passent dans ton cœur,

Dans ce cœur vertueux qui fut mon premier temple.

Qui me sert de modèle & m'instruit d'exemple;

N^o. 15, 9 Avril 1785.

C

Dans ce cœur qui du mien sentit les premiers feux ;
Dans ce cœur qui du mien aura les derniers vœux.
O souvenir si cher à ma reconnoissance !
Maman, rappelle-toi les jours de mon enfance ;
Ainsi de notre absence abusons le tourment,
Et trompons les ennuis avec le sentiment.
Songe à ces jours d'espoir où par tes mains formée
Mon âme se sentoît par la tienne animée ;
Même en les ignorant je chérissais tes loix,
Reposant dans tes bras je croissois à ta voix ;
Et par un tendre instinct, vers toi toujours guidée,
Je bégayois ton nom sans en avoir l'idée ;
Ne pouvant concevoir, & sachant mieux sentir,
J'éprouvois de la peine à te désobéir.
Ainsi qu'aux cœurs émus un Dieu peint sa puissance,
De même à tes bienfaits je sentois ta présence.
Souviens-toi de ce jour où de vives douleurs,
En laissant ta constance, arrachèrent mes pleurs ;
Ce trait fut un éclair pour ton âme charmée,
Tu vis alors, tu vis que tu serois aimée.
Tu quittas les plaisirs, je fis mieux ton bonheur ;
Tu formas, tu nourris, tu fécondas mon cœur ;
Et dès ce même instant tu ne fus occupée
Qu'à hâter ma raison d'un voile enveloppée.
Doux rayon de lumière ! instant d'étonnement,
Où l'âme se conçoit & s'ouvre au sentiment !
Moment de l'existence, où l'humaine nature
Est déjà si sublime & se trouve encor pure,

Esprit rapide & prompt, reconnoissance, amour!
Maman, je te dois tout!... des vertus & le jour.
Alors tu m'échauffas de la plus sainte flamme;
Alors tu répandis ton âme dans mon âme,
Tes secrets, tes plaisirs, tes peines, tes ennuis;
Tu me fis ta compagne & tout ce que je suis.
Sois heureuse à ton tour, & qu'une main si chère
Recueille les doux fruits de mon ardeur sincère;
Que tes jours fortunés, comme ils sont vertueux,
Surpassent en bonheur le nombre de mes vœux;
Que l'Amitié te soit ce que tu fus pour elle,
Plus solide, plus sainte & toujours plus fidelle;
Que tes plus chers objets, que tes autres enfans
De ta félicité soient les heureux garans;
Que ta vieillesse, longue & toujours honorée,
Soit comme tes beaux jours de nous tous entourée;
Que les doux sentimens écartent les douleurs,
Et que tes derniers jours soient parsemés de fleurs.

E N V O I.

POUR te mieux célébrer, il faudroit moins sentir;
Enfans de mon amour & non de mon loisir,
Ces vers ont l'abandon de mon âme attendrie.
Adieu, digne Maman, adieu, ma noble amie,
Pardonne au mouvement qui s'empare de moi;
Est-il un nom plus cher? je l'emploierai pour toi.



*LUCAS, PERRETTE ET LES MOUTONS,
Fable.*

JE ne peux pas souffrir ta conduite , Perrette :
(Celui qui se plaignoit , c'est Lucas , son mari)
Toujours glorieuse & coquette ,
Tu ne prends de moi nul souci ;
Tu dépenses , Dieu sait ! tu vis en dissipée ,
Tu ne me sers à rien , pas plus qu'une poupée.
Sa plainte est de bon sens , dirent plusieurs Moutons :
Cette femme , il est vrai , ne paroît occupée

Que de coëffes & de pompons.
Non , ce n'est pas ainsi qu'on conduit un ménage.
Mon Dieu , dit Perrette , j'enrage
D'être en butte aux discours d'un saugrenu d'époux
Jaloux.

Du village , entends-tu ? moi , je suis la plus riche ,
Le Seigneur , mon parrein , a déboursé ma dot ;
Ne paroîtrois-je pas ou ridicule ou chiche ,

En m'habillant comme Margot ?
Mais , dirent les Moutons , ceci change la note ;

Oh ! son époux n'y connoît rien ;
Il devrait abjurer la mauvaise marotte
De grouder , comme il fait , une femme de bien.
Quoi , répondit Lucas d'un ton plein de colère ,
Veux-tu parler encor de ce maudit Seigneur ?
Ne verrai je jamais sortir de cette terre

Ce détestable corrupteur
Qui te séduit, te déshonore,
Et qu'il faut respecter encore !
Périsse ton parrein ! Les Moutons ébaubis,
Des chagrins de Lucas parurent bien marris.
Du fond du cœur ils le plainquirent ,
Sur tous ses maux ils s'attendrirent,
Et détestèrent le parrein.
Ciel, le méchant mari ! me faire un pareil train ,
Reprit Perrette , à moi fidelle & vertueuse !
En vérité je suis bien malheureuse !
Oh bien , séparons-nous, vis comme tu voudras.
La demande est fort légitime ,
Disoient tous nos Moutons. Innocente victime
D'un malotru ! pauvre Perrette, hélas !
Ainsi tous ces Moutons flottoient dans leur langage ;
Mais l'homme , par ma foi , n'est pas toujours plus
sage.
Combien d'hommes Moutons ! combien de maîtres
fots ,
Du dernier qui leur parle , imbécilles échos !

(*Par M. Butini.*)



ÉPIGRAMME.

MONDOR, vous m'avez dit cent fois :
 « Tu ne fais pas combien je t'aime !...
 » Digne ami !... — Mondor, je vous crois,
 Et... — Ce m'est un plaisir extrême
 De t'obliger ! — Que je vous dois
 De... — Sois chez moi maître suprême.
 — Fort bien, mais... — Tout suivra tes loix.
 — Bon !... — Mes valets, ma femme même...
 — C'est être par trop obligeant ;
 Il ne me faut... — Te satisfaire
 Est mon bonheur !... — Qu'un peu d'argent.
 — Oh ! l'argent... c'est une autre affaire.

(*Par le Cousin Jacques.*)

MADRIGAL.

O, si comme moi les amans
 Concevoient le bonheur des tendres tourterelles,
 On ne verroit plus d'inconstans,
 Et tous les cœurs seroient fidèles.
 (*Par M. le Marquis de C.... V..*)



*Explication de la Charade , de l'Énigme &
du Logogryphe du Mercure précédent.*

LE mot de la Charade est *Maîtresse* ; celui
de l'Énigme est l'*Amitié* ; celui du Logo-
gryphe est *Nanan*.

C H A R A D E.

Tour homme, s'il oisoit, vous feroit ma première;
Un vieillard s'y croiroit à la fleur du second :
Mon tout, en prodiges fécond,
Est l'amî des vertus & l'amant de la guerre.
(*Par M. ****)

É N I G M E.

J'HABITE au milieu des airs,
Et cependant ma demeure est solide ;
Il n'est dans ce vaste Univers
Que moi qui marche autant qu'on me tire la bride.
Le caprice pourtant n'est pas ce qui me guide,
Je fais la volonté du maître que je sers ;
Sans jamais sortir de ma place,

Civ

J'ai le secret de marcher quand il faut ;

Et si je fors , on a soin quand je passe

De s'humilier aussitôt.

A tous ces traits , Lecteur , vois-tu qui je puis être ?

Peut-être oui , peut-être non ;

Écoute , un mot suffit pour me faire connoître :

Je porte peut-être ton nom.

(Par M. R. D. B.)

L O G O G R Y P H E.

HUIT lettres de mon tout composent la substance.

De monumens fameux & dignes des Romains ,

Il embellit la France.

On trouve ce métal si chéri des humains ,

En arrangeant mes pieds de diverses manières ;

Le contraire de peu ; l'un des quatre élémens ;

L'asyle d'où l'on brave & la vague & les vents ;

Cès champs fleuris que baignent les rivières ;

Ce fleuve qu'en sa chute embrâsa Phaëton ;

L'Aute ur voluptueux qui nous peignit Néron ;

Le mortel dont tu tiens le présent de la vie ;

Un mot fréquent dans la chronologie ;

Cet être qui parsois au septième gîte ,

Se repaît de l'espoir de l'immortalité ,

Et rêve en son heureux délire

Qu'à sa statue en France on érige un autel.

Enfin, Lecteur, cet ouvrage immortel
 Qu'au superbe Neuilly le Voyageur admire.
 (Par M. Buffon.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

HISTOIRE de la Russie Moderne, par MM.
 Leclerc, père & fils ; Tome II. A Paris ,
 chez Froullé, Libraire , Quai des Augustins ; à Versailles, chez Blaizot, Libraire.
 Ouvrage proposé par Souscription.

CE nouveau volume nous prouve que les Auteurs n'ont pas cru devoir mettre à profit nos réflexions sur les précédens. Ce sont les mêmes défauts & le même style. Nous n'avons presque rien trouvé dans les quatre règnes qui sont contenus dans ce Tome , qui fût assez développé. Les causes y sont foiblement indiquées. On y desire trop souvent cette critique si nécessaire à l'Historien ; ces rapprochemens qui présentent toutes les Nations liées à la Nation dont on lit ici les fastes , par les liens de la politique , par ceux du commerce, de l'amitié , ou tourmentées par elle , au gré de ses desirs , ou par l'ascendant de sa renommée. Cependant , combien d'événemens ont troublé le Nord depuis 1725 ! la Suède , la Prusse ,

C v

l'Empire, la Russie, la France, & jusqu'à la Perse, toutes les Puissances se sont mues avec la Russie; elle a eu dans toutes ces secousses, une crise ou un branlement.

Les Auteurs étoient arrivés à la plus agréable partie de leur tâche; ils n'avoient plus des chroniques à compiler, des traductions pénibles à entreprendre, des origines à débrouiller. Ils ne crétoient plus l'histoire, ils la copioient. C'est quand l'Historien est parvenu à ces époques où les contemporains ont multiplié les matériaux, que le style, l'éloquence, l'agrément, la philosophie lui deviennent des qualités plus essentielles. Si dans nos deux précédentes analyses, nous fumes plus indulgens, ce fut en raison du travail des Auteurs; & si nous sommes aujourd'hui plus sévères, c'est en raison de la multiplicité de leurs moyens. Tout ce qu'ils écrivent a déjà été écrit. Après une foule de Mémoires, est venue une Histoire écrite par un Écrivain, qui, s'il péchoit quelquefois contre la vérité, savoit du moins éclairer tous ses Écrits du flambeau de la philosophie.

On peut accuser les nouveaux Auteurs d'avoir pris trop souvent des pages entières dans les autres Écrivains. C'est un double emploi de transcrire ce qu'un autre a dit. Sans doute les vers tiennent une place distinguée parmi les productions Littéraires; mais l'Histoire ne parle qu'en prose; elle demande de la noblesse, de la majesté, de la correction & de la profondeur dans les

développemens du cœur humain. Avec ces qualités, elle est sûre d'obtenir la prééminence dans le temple des Muses : elle ne veut point être bigarrée ; les vers qu'on la forceroit de recevoir la gâteroient & la rendroient ridicule. Pourquoi trouve-t-on des vers dans celle de Russie ? Une Histoire n'est pas non plus un essai de morale, quoique son but soit certainement très-moral. M. d'Arnaud, souvent cité par les Auteurs, a mis dans ses Romans les plus touchantes moralités ; mais un Romancier a-t'il jamais prêté des secours à l'Historien ? Voilà sans doute des reproches graves.

Voici ce qui peut presque les racheter. Beaucoup de bonne-foi, un ton simple & uni, de la vérité, de la sagesse dans les jugemens, jamais une intention méchante, une morale douce, toujours l'expression d'un homme honnête, de la timidité, mais sans bassesse osent effrayer les tyrans, mais qui ne les flattent point, qui quelquefois les montrent du doigt, se reposant volontiers & longuement sur la meilleure des Impératrices, & s'abandonnant au plaisir si doux pour l'Écrivain vertueux, de louer une Souveraine clémente & bonne. C'est le fils qui prend la plume quand son père l'a quittée ; c'est le père qui est l'associé de son fils. Ils parlent d'eux avec cette bonhomie qui annonce les bonnes mœurs. L'un & l'autre ont des connoissances étendues ; tous les deux ont beaucoup lu, beaucoup vu ; souvent très-bien vu. C'est

C vj

dommage qu'il manque au jeune homme la chaleur de son âge; au père le talent d'écrire, & à tous les deux l'art de présenter leurs matières. Nous invitons nos Lecteurs à se procurer leur Ouvrage.

Passons maintenant à l'Histoire. Si on nous demandoit ce que nous pensons de la Nation, voici quelle seroit notre réponse. Pierre-le-Grand entreprit de grandes choses. Il avoit dressé une carte immense, que les Russes devoient remplir avec promptitude, par des prodiges. Son vaste génie traçoit des plans hardis; mais il ne put se procurer que des manœuvres. Ils exécutoient servilement, sans concevoir ce qu'ils exécutoient. Il semble que le génie Russe soit porté à l'imitation, & qu'il ait renoncé à la faculté de produire. Elle a toujours trop hâté sa marche; elle a (c'est le proverbe) toujours voulu moissonner quand il eût fallu semer.

Le despotisme le plus outré fait courber toutes les têtes sous le caprice du despote mâle ou femelle qui règne. Le trône y semble mis à l'encan. Aucun peuple n'offre des révolutions aussi fréquentes. Nulle part on ne voit autant de Souverains détrônés, & par d'aussi foibles moyens. Trente Gardes suffisent à l'ambitieuse Princesse qui veut monter sur le trône. Pendant la nuit, ceux qui règnent sont enlevés, & leurs propres gardes s'arment contre eux. Le peuple n'y est pour rien. Il s'y prête sans y gagner. Sou-

vent il n'apprend que tard la révolution, & il l'approuve. C'est par les Nobles, c'est dans l'intérieur du Palais que les intrigues se trament & s'exécutent. En Orient, on trouve moins de facilité à renverser le Sultan, & le Sultan est moins despotique à son tour qu'en Russie, où la Religion n'est pas même un obstacle contre les volontés. Le peuple ne connoît ni ne regrette sa liberté. Les Arts que Catherine II a appelés dans ses États, qu'elle encourage avec magnificence, auxquels elle donne une considération brillante, semblent encore étrangers à ce peuple. Il ne les a point naturalisés dans ses foyers. Cette partie historique, & qui couvre d'une gloire permanente le règne de Catherine II, manque à l'Histoire de MM. Leclerc, qui se sont arrêtés là, où ce règne commence. Il paroît que c'est à Frédéric-Guillaume, Roi de Prusse, que la Russie doit sa tactique & sa discipline militaire.

Nous allons transcrire quelques passages, qui donneront une idée du style des Auteurs & du caractère de la Nation. Le premier exemple indique le peu de progrès que le goût a fait en Russie. Aux noces du Duc de Brunswick & de la Princesse Anne (1739) on travailla pendant plus d'un an aux habits & aux équipages qui devoient paroître le jour de cette cérémonie; c'étoit (dit le Général Manstein) du faste sans goût, & des dépenses excessives sans magnificence. L'habit le plus riche étoit souvent accompagné

de la perruque la plus mal peignée ; un homme superbement vêtu se trouvoit dans une mauvaise voiture , traînée par des rosses. L'habillement des Dames répondoit à celui des hommes ; elles étoient défigurées par les modes étrangères , & cachotent la mal-propreté sous des étoffes riches : elles étoient couvertes de diamans & manquoient de fouliers.

Veut-on un exemple de l'excès que le despotisme se permet , il suffit de rapporter l'anecdote suivante : « Le Prince Galitzin , âgé de quarante ans , fut fait Page & Bouffon , pour le punir d'avoir embrassé la Religion Romaine dans ses voyages. L'Impératrice Anne le maria à une fille du Peuple , & fit les frais de cette nocce pendant l'hiver rigoureux de 1740. C'étoit un Palais de glace , où les époux furent conduits dans une cage portée sur un éléphant , & suivis d'un cortège de quatre cent personnes montées sur des chameaux ou traînées par des boucs , des cochons , des chiens , des rennes. Les mariés furent obligés de passer la nuit dans un lit de glace , d'où ils ne purent sortir avant le jour. Des canons de glace & deux mortiers tirèrent plusieurs coups sans crever. Le lit de glace étoit au soixantième degré. La même Impératrice fit brûler vif le Prince Voznitkin , soupçonné de professer la Religion Judaïque. »

Voici de quelle manière se font les révo-

Intions. « La Princesse Elizabeth manqua
 » de courage dans l'instant où la conjura-
 » tion alloit éclater, & ce ne fut pas sans
 » peine que Lestocq lui inspira la hardiesse
 » nécessaire pour consommer cette grande
 » entreprise. Après avoir imploré le Ciel à
 » son secours devant un Tableau de la
 » Vierge, elle se décora de l'Ordre de Sainte
 » Catherine. Le Comte Voronzoff & Les-
 » tocq la placèrent dans un traîneau, der-
 » rière lequel ils se mirent. Les trente gre-
 » nadiers qui étoient de son parti eurent
 » ordre de se rendre promptement à la
 » Chancellerie du Régiment de Préobra-
 » genski, pour gagner la garde & la préve-
 » nir de l'arrivée de la Princesse. Ils n'eurent
 » pas de peine à attirer dans leur parti
 » jusqu'à trois cent hommes, tant bas Offi-
 » ciers que Soldats. Elizabeth arrive, &
 » dit à cette troupe dévouée : Mes enfans,
 » vous savez de qui je suis fille ; venez
 » avec moi. Nous sommes tous prêts, ré-
 » pondirent les Soldats ; nous les tuons
 » tous. — Si vous voulez agir de la sorte,
 » je n'irai pas avec vous. — A votre volonté
 » & à celle de Dieu.

» Leur première expédition fut d'arrê-
 » ter l'Ecoffois Grewff, Officier de Grenadiers,
 » qui couchoit dans les casernes. Cela
 » fait, ils prêtèrent serment de fidélité à la
 » Princesse, qui se mit à leur tête, & mar-
 » cha droit au Palais d'hiver. Elle entra
 » avec un parti de sa suite dans la chambre

» du corps-de-garde sans trouver la moins
» dre résistance, même de la part des Offi-
» ciers. On plaça des sentinelles à toutes les
» portes, à toutes les avenues. Lestocq &
» Voronzoff restèrent auprès de la Prin-
» cesse. Trente Grenadiers eurent ordre de
» monter dans les appartemens pour arrê-
» ter la Famille Ducale. Les Soldats en-
» trèrent tumultueusement dans la cham-
» bre où les deux époux étoient couchés; ils
» ordonnèrent à la Régente, au nom d'Éli-
» zabeth, de se lever pour les suivre. On
» lui permit seulement de se couvrir pour
» se garantir du froid. Tandis qu'on l'em-
» menoit, elle demanda la permission de
» parler à sa tante; mais cette consolation
» lui fut refusée.

» Le Prince Ulric, abandonné à toute
» l'horreur de son sort, fut tiré de son lit
» par deux Grenadiers qui, l'ayant enve-
» loppé dans ses couvertures, le portèrent
» dans un traîneau. Pendant que ceux-ci
» enlevoient le Duc & la Duchesse, d'au-
» tres entrèrent dans la chambre du jeune
» Empereur, qui dormoit; & comme ils
» avoient ordre de ne point l'éveiller, ils
» entourèrent son berceau en silence jus-
» qu'au moment de son réveil, qui arriva
» une heure après. Tous à l'envi voulurent
» s'en emparer. Effrayé à la vue des Sol-
» dats, le jeune Prince poussa des cris. Sa
» nourrice, réveillée en sursaut, accourut
» tremblante, & le prit dans les bras. Alors

» les Grenadiers les enlevèrent vers les trois
 » heures du matin. Elizabeth, en retournant
 » à son Palais, fit annoncer au Marquis de la
 » Chétardie l'heureux succès de son entre-
 » prise. »

Cette grande révolution avoit été terminée dans moins de quatre heures ; elle ne fut point signalée, suivant l'usage, par des supplices , parce qu'Elisabeth ne voulut pas que son élévation coûtât la vie à personne ; elle déclara dans la suite que les travaux publics & l'exil remplaceroient la peine de mort. Cet acte d'humanité fut accueilli comme un acte de clémence , & Elisabeth acquit le surnom de Clémentine. Elle le mérita.

Elle eut des favoris (disent les Auteurs.) L'amour étoit devenu un besoin pour elle, & depuis quatre règnes le titre de favori étoit devenu comme une charge dans l'Etat. Le favori Biren avoit un ascendant terrible sur l'Impératrice Anne. Je l'ai vue pleurer, disoit le Maréchal de Munich, sur ce que Biren lui minoit & menaçoit de ne plus servir si on ne lui sacrifioit Valinski, ainsi des autres. La Princesse Anne, Grande-Duchesse, eut le Comte de Lynar pour favori. Quand celui-ci étoit auprès d'elle, le Prince de Brunswich, époux de la Princesse, ne pouvoit entrer.

. Née d'un sang voluptueux, la sensible Elisabeth étoit voluptueuse à l'excès. Elle disoit souvent à ses confidentes : Je

ne suis contente qu'autant que je suis amoureuse. Elle laissoit agir les personnes favorisées au gré de leurs intérêts personnels : de là un grand désordre dans les finances, & tant de particuliers enrichis dans un temps où la Couronne manquoit d'argent : de là des monopoles ruineux, des douanes affreuses, le mauvais état de la flotte, du canal de Ladoga, les ruines de Kronstadt, les désordres dans l'exploitation des mines de la Sibérie, le prix énorme auquel on vend l'eau-de-vie, le sel, le tabac dont la Nation ne sauroit se passer, & pour lesquels tant de milliers de personnes ont enduré la question, & ont été réduites à l'indigence. Tout cela doit paroître étonnant sous le règne d'une Princesse qui aimoit l'humanité, qui versoit des larmes sur les lauriers de ses Généraux, & qui regardoit comme un malheur une gloire achetée par le sang de ses sujets.

Ces traits peignent fidèlement les désordres d'une Cour où les favoris jouent un rôle aussi singulier. Elisabeth maria le 21 Août 1744, son neveu avec la Princesse Sophie-Auguste d'Anhalt - Zerbst, qui a pris le nom de Catherine II. Le naturel du Prince de Holstein (disent les Auteurs) n'étoit pas mauvais; mais la manière dont il fut élevé lui aigrit le caractère, & lui inspira autant d'indifférence & peut-être de dégoût pour les Sciences & les Beaux-Arts, que de

penchant pour les exercices militaires. Elisabeth lui fit présent du château d'Oranienbaum; c'est-là que le Prince cherchoit à se dédommager de la contrainte qu'il éprouvoit à la Cour, avec de jeunes Officiers sans éducation, sans principes, sans mœurs, qui confondoient la liberté avec la licence, & faisoient consister le plaisir dans la débauche. Les bières fortes, le vin, les liqueurs, le tabac à fumer, le jeu, les femmes remplissoient les intervalles des exercices militaires. Ses liaisons de débauche avec des Etrangers augmentoient sa haine pour les Russes. Tandis qu'il perdoit ainsi son temps, la Grande-Duchesse son Epouse l'employoit utilement à s'instruire du caractère de la Nation, des usages, des coutumes & des loix de l'Empire. La lecture des bons Ouvrages la dédommageoit de toutes les autres privations. Il y avoit plus à gagner pour cette Princesse de s'entretenir avec les Hommes célèbres qui n'étoient plus, que de converser avec les vivans. Elle devint enceinte après neuf mois de mariage; elle accoucha heureusement d'un Prince, qui reçut au baptême le nom de Paul Pétrowitz, & qui fut déclaré Prince héréditaire de la Couronne Impériale.

Au moment où Elisabeth monta sur le Trône, la crainte s'empara d'elle. Tout lui donnoit de l'ombrage. Les actions les plus ordinaires de la vie se faisoient avec un air de mystère. Les heures des repas, le lieu défi-

gné pour les prendre , varioient presque chaque jour. Elle ne couchoit pas deux nuits dans la même chambre. Son lit étoit un secret dont l'intimité seule avoit connoissance.

Nous avons ajouté ce dernier trait , & nous n'en avons peut-être pas besoin pour prouver que les Despotés sont , de tous les Potentats , les seuls qui doivent trembler sur le Trône. Elisabeth donna à Catherine II des exemples qu'elle a fidèlement suivis. Elle réforma des abus atroces , fit des fondations utiles , soulagea son Peuple. Catherine a marché sur ses traces , & à des établissemens de bienfaisance , elle a ajouté une protection déclarée en faveur des Beaux-Arts , des Savans & des Artistes.

Le volume est terminé par l'Histoire des Gouvernemens de la Russie. C'est un tableau des différentes Provinces , & qui rapproche heureusement les différens climats , & les différentes productions de la Russie. Il paroît que ce vaste Empire , trop peu peuplé pour son étendue , produit toutes les denrées connues & usuelles. On y voit le sol de l'Italie & ses vins , les bois & le fer du Nord , & tous les fruits des Pays plus tempérés. On retrouve les origines des peuples qui sont réduits maintenant en Provinces , & les variations singulières qui distinguent les uns des autres. On lit dans le Gouvernement de Pétersbourg tout ce que Catherine II a exécuté pour la splendeur des

Arts. Il faut convenir qu'elle a porté dans les dépôts des Sciences un luxe magnifique & nécessaire pour les rendre honorables aux yeux d'un peuple encore trop peu éclairé. MM. le Clerc donneront dans un Supplément la description des Gouvernemens qui n'ont pas pu être compris dans ce volume. Il reste (disent-ils) une description des Gouvernemens de Orenbourg , Kasan , Tobolsk , Irkoutzki , le Kamtharka. L'Histoire des Peuples de l'Asie Septentrionale , un précis du Commerce des Russes , la Géographie ancienne de la Russie , comparée avec la moderne , seront la matière d'un volume de supplément.

Nous terminerons cette analyse par une citation qu'il importe de rendre publique.

« Les Voyageurs (disent MM. le Clerc) & les
 » Historiens ont écrit que les Georgiens , les
 » Circaffiens & d'autres peuples qui les avoi-
 » sinent font un grand commerce de leurs
 » plus belles filles avec Constantinople.
 » Cette assertion est hasardée. Les Circaf-
 » siens & les Kabardiniens ont horreur d'un
 » semblable commerce , qui est contraire à
 » leurs principes & à leur Religion. Si l'on
 » trouve quelques belles Circaffiennes &
 » Kabardiniennes dans les Sérails de Constan-
 » tinople , ce sont des enlèvemens faits par
 » des Georgiens , qui ont vendu ces filles aux
 » Arméniens comme des esclaves Chré-
 » tiennes. Ces Arméniens avides les ont re-
 » vendues chèrement aux Turcs. Les Min-

» grétiens sont les seuls qui méritent le re-
 » proche dont il s'agit. On les a confondus
 » sans doute avec les Géorgiens, parce qu'ils
 » semblent former une même race. »

On lit à la fin du même volume, les conjectures du Capitaine King, sur l'impossibilité de trouver un passage dans le Nord, & sur la situation des côtes des deux continens, au-delà du 71^e degré de latitude.

Cette livraison est accompagnée d'une magnifique description, en plusieurs planches supérieurement gravées, de tous les monumens qui décorent Saint - Petersbourg.

CLÉOPATRE, *Tragédie*, par M. Marmontel, Secrétaire Perpétuel de l'Académie Française, & Historiographe de France. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, hôtel de Cluni.

IL a été question dans ce Journal de la représentation de cette Tragédie; & la manière dont il en a été parlé, a paru aux personnes indifférentes, d'une justice qui se rapprochoit plutôt de la sévérité que de l'indulgence. Ce dernier sentiment dans cette occasion eût été aussi injurieux qu'inutile. Il y a des cas où la sévérité écrase l'homme; il y a des hommes dont la réputation & le mérite triomphent de la plus grande sévérité.

M. Marmonrel, content d'un succès d'estime, a retiré sa Pièce en la faisant imprimer; & loin de subir le sort ordinaire aux Ouvrages qu'on appelle *Pièces à succès*, la lecture lui a été plus favorable que la représentation. La Pièce marche sans fracas; c'est un grand défaut pour les Modernes Spectateurs; mais les Juges du cabinet savent quelquefois s'en passer; & ceux-là ont vû & senti les beautés nombreuses de la Tragédie de Cléopâtre.

Nous croyons inutile de répéter ici les critiques que nous nous sommes permises dans le temps; mais nous ne croyons pas devoir priver nos Lecteurs de quelques citations qui, en contribuant à leurs plaisirs, justifieront les éloges que nous avons donnés à cette Tragédie.

Dès le commencement on voit un Écrivain qui connoît profondément l'état politique des Romains, à l'époque où il a choisi son action, & qui fait l'exprimer en beaux vers.

V E N T I D I U S.

Rome n'est plus, Madame.

Ce que n'ont pu le temps, ni le fer, ni la flamme;

Nos vices l'ont produit. O César! ô Brutus!

Vous avez, dans la tombe, emporté nos vertus.

C L É O P A T R E.

Brutus avec César! Quel indigne assemblage!

Madame, à deux Héros je rends un juste hommage.
César dompta le monde, & Brutus l'a vengé.
Si Brutus l'eût soumis, César l'eût dégagé :
Le destin a tout fait. Ils sont morts ; & leur chute
A mille obscurs Tyrans a laissé Rome en butte :
Restes pernicieux de ces fameux partis
Qui , pour la déchirer , de ses flancs sont sortis.
Un Sénat , que son luxe a rendu mercenaire ,
Un peuple dépravé , servile & sanguinaire ,
Des Grands , qui , de ce peuple infâmes suborneurs ,
Par mille indignités s'élèvent aux honneurs :
Voilà Rome. Livrée à des passions viles ,
Elle n'a plus l'orgueil de ses guerres civiles ;
Et le malheur des temps s'est accru jusques-là ,
Qu'il nous fait regretter Marius & Sylla.
De tels hommes du moins honoroient leur patrie :
Elle étoit opprimée , & n'étoit point flétrie ;
Mais perdant à la fois sa gloire & son repos ,
Rome a des oppresseurs , & n'a plus de Héros.
Un seul , si la prudence eût guidé son courage ,
Pouvoit de sa grandeur réparer le naufrage :
Le vengeur de César avoit sur nous des droits ;
Et Rome , enfin réduite à passer sous des Rois ,
Indigne d'être libre , eût du moins eu pour Maître
Celui que notre estime autorisoit à l'être.
Mais d'un poison funeste Antoine est enivré ;
Tandis qu'à d'autres soins utilement livré ,

Avec

Avec cet art profond dont il fait son étude ,
Octave en dévouement change la servitude , }
Et d'une main légère enchaînant l'Univers ,
Flatte Rome, & l'endort sous le poids de ses fers.

On sent combien la difficulté du sujet étoit augmentée par le personnage d'Octavie, que l'Auteur a introduit dans la Pièce en la retouchant. La situation d'une femme placée entre son époux & la maîtresse de son époux, eût été bien moins hasardée chez le peuple qui a fourni le sujet de cette Tragédie, parce qu'elle eût été moins étrangère aux mœurs & à la politique; mais à Paris, où sans doute on reprochera long-temps encore aux Spectateurs d'enchaîner leur imagination dans l'enceinte qui les renferme, & où peut-être on ne s'est accoutumé qu'avec peine à voir des Vandales & des Turcs autrement habillés qu'à la Française; cette idée devoit trouver des contradictions. Sans décider si M. Marmontel a eu tort de s'imposer cette difficulté nouvelle, il faudra convenir qu'il étoit difficile de la mieux surmonter: les plus sévères Spectateurs n'ont pu s'empêcher d'applaudir vivement au théâtre, & de rendre par-tout justice à ces vers si touchans d'Octavie:

Quel est donc à vos yeux mon crime involontaire ?
J'ai vécu loin de vous obscure & solitaire ,
Sans laisser éelater ni plainte ni regret.

Quelquesfois j'ai pleuré, mais toujours en secret.

N^o. 15 , 9 Avril 1785.

D

Mon frère a vû pour vous mes trop justes alarmes ;
 Mais jamais dans son sein je n'ai versé mes larmes.
 J'ai fait gloire avec lui d'oublier mon malheur ;
 J'ai mis tout mon courage à cacher ma douleur ;
 Aux yeux de mes enfans je l'ai dissimulée ;
 Et si par mes soupirs quelquefois décelée ,
 Elle a troublé la paix de leur cœur innocent ,
 Je n'ai dit qu'un seul mot : *Votre père est absent.*

La Scène de Cléopâtre & d'Octave est une de celles qui devoient le plus gagner à la lecture. L'adresse qui y règne , & qu'on a pu prendre pour un manège de coquetterie , n'est qu'une ruse que l'amour suggère à cette Reine pour sauver son amant , en effrayant Octave jusques sur son char de victoire.

C L É O P A T R E.

J'aime , & j'en fais l'aveu sans honte & sans douleur,
 Le remords naît du crime & non pas du malheur,
 Je connois de vos mœurs la rigueur inflexible ;
 Mais pour être Romain , faut-il être insensible ?
 César , qui de la gloire a bien connu le prix ,
 N'avoit point pour l'amour ce superbe mépris.
 Et quelle âme guerrière , aux travaux endurcie ,
 Par le plaisir d'aimer ne fût point adoucie ?
 C'est ce mélange heureux de force & de bonté
 Qui rapproche un mortel de la Divinité :
 C'est par-là qu'à mes yeux Antoine eut tant de char-
 mes ,
 Comme César , terrible au milieu des alarmes ,

Comme lui doux & tendre à l'ombre du repos,
Et non moins digne amant qu'intrépide Héros.
Trop heureux, il est vrai, s'il ne m'eût point suivie!
Hélas ! nous sommes loin d'être dignes d'envie.
Cette ville, mon peuple, encor quelques vaisseaux,
Quelques amis, peut-être, épars sous vos drapeaux,
Et que peut ramener un moment favorable :
Voilà de sa grandeur le reste déplorable.
Mais je l'aime, il m'adore ; il se laisse flatter
De quelques vains projets qu'on dit près d'éclater ;
Et l'amour & l'espoir élevant son courage,
Il croit toucher au port au moment du naufrage.

Tout ce qu'ajoute Cléopâtre dans cette Scène, ne fait que développer l'idée des derniers vers de cette tirade, qui est plus remarquable encore par l'adresse que par l'éclat de la versification.

Passons à la Scène d'Octave & d'Antoine, non pas pour citer tout ce qu'il y a de vraiment beau dans la Pièce, ce qui nous meneroit assurément beaucoup trop loin, mais seulement pour varier nos citations. Tout le monde y a admiré le profond développement des mœurs & de l'histoire des Romains, & le choc des caractères du fougueux Antoine & du politique Octave.

Antoine, après avoir dit à ce dernier que sa victoire n'est peut-être pas aussi assurée qu'il l'imagine, ajoute :

Après cela, parlez, mais parlez sans détour.

Dij

O C T A V E.

Qui nous a divisés ?

A N T O I N E.

L'ambition.

O C T A V E.

L'amour.

Octavie est ma sœur ; vous l'avez offensée.

A N T O I N E.

Et qu'importe à sa gloire une flamme insensée ?

Non , à tant de vertus rien n'est injurieux.

Sa constance a rendu son malheur glorieux :

Elle en est plus touchante ; elle en est plus auguste ;

Ma honte est à moi seul , & je sens qu'elle est juste.

Mais par un grand effort je puis me signaler.

Voulez-vous l'obtenir ? voulez-vous m'égaler ?

L'un & l'autre , à l'envi, montrons-nous magnanimes ;

D'un orgueil tyrannique abjurons les maximes ;

Tous deux usurpateurs & tous deux inhumains ,

Tous deux souillés des pleurs & du sang des Romains ,

Étouffons tant d'horreurs dans leur source féconde ;

Avec la liberté rendons la paix au monde ;

Renvoyons au Sénat vos drapeaux & les miens ,

Et paroissions à Rome en simples citoyens.

O C T A V E.

Quel accord ! est-ce à moi qu'Antoine le propose ?

A N T O I N E.

Oubliez-vous la loi qu'à ce prix je m'impose ?

OCTAVE.

Nous ! devant le Sénat paroître désarmés !

ANTOINE.

Pourquoi de son aspect serions-nous alarmés ?

OCTAVE.

Et ne voyez-vous pas , insensé que vous êtes ,
La hache du Licteur pendante sur nos têtes ?

ANTOINE.

Ce superbe Consul , ce sanglant Dictateur ,
Sylla , n'est point tombé sous le fer du Licteur.
Déposons comme lui la puissance usurpée ;
Faisons ce que César proposoit à Pompée ,
Et que dans ses vengeurs on trouve des vengeurs
Qui fassent pardonner aux vainqueurs de Brutus.

OCTAVE.

Antoine citoyen ! n'est-il donc plus le même
Qui voulut à César ceindre le diadème ?

Après avoir fait l'éloge de César , Antoine
passe au portrait d'Octave :

Muni du Sacerdoce , armé du Tribunat ,
Libéral au Forum & modeste au Sénat ,
Au-dehors revêtu du pouvoir consulaire ,
Au-dedans Souverain paisible & populaire ,
Avec l'art de séduire & vos talens chéris ,
Vous passerez les maux que César eût guéris.
Vous les rendrez plus doux , mais aussi plus durables.

D iij

Bientôt, grâce à vos soins, ils seront incurables;
Et d'un peuple abusé dangereux corrupteur,
Vous passerez encor pour son libérateur.

Ce portrait est achevé par Octave lui-même, en retraçant les blessures de Rome, & les remèdes qui peuvent les guérir.

Et rendrez-vous à Rome, avec la liberté,
Cette antique vertu, cette mâle fierté,
Ces mœurs d'un peuple libre, enfin, pour la patrie,
Cet amour exalté jusqu'à l'idolâtrie,
Qui dominoit lui seul toutes les passions,
Dispoit les complots, calmoit les factions,
Étouffoit dans les cœurs la vengeance & la haine,
Et tenant Rome entière attachée à sa chaîne,
Dévoit en victime au salut de l'État,
Le Tribun, le Consul, le Peuple & le Sénat,
Tous rivaux de puissance au sein de leurs murailles,
Tous compagnons de gloire au signal des batailles?
Que seroit ce, grands Dieux! pour un peuple avili,
Que cette liberté qu'il a mise en oubli?
Esclave, malgré nous, il iroit aux Comices
La vendre, au prix de l'or, aliment de ses vices.
L'or a tout corrompu, l'or a tout divisé;
De l'intérêt public le ressort est brisé;
Le respect pour les loix, la discipline austère,
De la pudeur enfin le sacré caractère,
Tout a péri. Cherchez dans Rome un Plébéien,
Cherchez un Sénateur encor vrai citoyen;

Et depuis que le luxe a mis à l'opulence
Un prix à qui tout cède , & que rien ne balance ,
Voyez s'il en est un qui ne laissât régner
Le Tyran libéral qui voudroit le gagner.
Nous les aurions proscrits s'il en restoit encore ;
Et celui dont la mort tous deux nous deshonore ,
Indigné , mais soumis à la commune loi ,
Cicéron , comme un autre eût fléchi devant moi.
L'Univers est dompté ; Rome à son tour doit l'être.
Souveraine du monde , elle a besoin d'un Maître ;
Et l'on verroit bientôt , du sein de ses remparts ,
Naître des Marius , au défaut des Césars.
Cessez donc , vous , dont l'âge a mûri la prudence ,
De vouloir , comme un bien , rendre l'indépendance
A qui n'en est plus digne , à qui s'en est lassé ,
A qui dans l'avenir craint de voir le passé.
Le repos , l'abondance , un paisible esclavage ,
Un règne qui des temps répare le ravage ,
Pour l'orgueil du Sénat un accueil caressant ,
Dans les jeux , pour le peuple , un faste éblouissant ,
Une Cour , où des arts la foule réunie
Vienne embellir la paix des tributs du génie ,
Au-dehors des combats , des triomphes nouveaux ,
Pour éloigner , distraire , occuper nos rivaux ,
Et des plus factieux trompant l'inquiétude ,
Leur faire d'obéir une noble habitude ;
Voilà ce que les temps semblent me commander ,
Ce que Rome à genoux semble me demander ,

Et ce que ma fortune ose enfin me promettre.
 Pour réformer l'État, je prétends le soumettre.
 Lorsqu'il en sera temps, si, pour le rendre heureux,
 Il manquoit à ma gloire un effort généreux ;
 Après avoir aux loix rendu tout leur empire,
 Digne de ma fortune & du rang où j'aspire,
 J'en descendrois peut-être, & j'ose me flatter
 D'entendre Rome alors en regrets éclater.
 Jusque-là, renoncer à la grandeur suprême,
 Ce seroit trahir Rome, & me trahir moi-même.
 Pour me laver du sang qu'il a fallu verser,
 J'ai besoin du pouvoir que je vais exercer,
 J'ai besoin d'un long règne & d'un amas de gloire
 Qui des proscriptions absorbe la mémoire,
 Et qui du Triumvir rachetant les forfaits,
 Fasse du vieux Monarque adorer les bienfaits.

A N T O I N E.

Quel est donc le projet qu'Octave me propose ?
 Veut-il que sous mes loix l'Orient se repose,
 Tandis que loin du Nil son heureux ascendant
 Ira captiver Rome & dompter l'Occident ?

O C T A V E.

Non, mais venez remplir la place que Pompée,
 Au-dessous de César, sans honte eût occupée.

A N T O I N E.

Antoine citoyen, sous Octave Empereur !
 A peine à ce discours je retiens ma fureur.

Depuis quand me crois-tu si foible & si timide ?

Octave pense-t'il traiter avec Lépide ?

L'Univers est à nous. Veux-tu le partager ?

Le gouverner ensemble ? ou bien le dégager ?

Choisis , &c.

Nous manquons d'espace & non de matière pour prolonger nos citations ; nous croyons que nos Lecteurs partageront nos regrets ; & ce qu'il nous a été permis de rapporter, suffira pour leur inspirer l'envie de recourir à l'Ouvrage même. Cette estimable production ne peut que faire honneur à son Auteur, à qui un Ouvrage qui n'eût été que médiocre, auroit pu faire tort, vû le rang qu'il occupe, & qu'il a mérité par ses talens Littéraires.

*ÉLOGE de M. l'Abbé de Guasco ,
par M. Dacier.*

M. l'Abbé de Guasco étoit Associé libre étranger de l'Académie des Belles-Lettres, où il avoit remporté trois Prix. C'est à ce titre que son éloge a été fait par M. Dacier, Secrétaire perpétuel de cette Académie. C'est le troisième que M. Dacier ait prononcé depuis qu'il est chargé de cet honorable emploi, qu'il remplit avec tant de distinction. Nous avons rendu compte des éloges de M. d'Anville & de M. l'Abbé de Canaye. Un goût pur , une simplicité décente & mêlée de finesse, la science

des convenances caractérisent ces éloges; l'Auteur y profite de tous ses avantages, & ne perd pas une occasion de montrer une philosophie douce & à demi-voilée, qui se fait sentir sans se faire trop appercevoir, & sans avertir la critique & l'envie.

L'Abbé de Guaſco, dans ſa jeunèſſe, penſa perdre la vue; il la perdit même pendant pluſieurs mois, «
 » autant par le funeſte effet des re-
 » mèdes employés pour le guérir, que par la
 » violence de la maladie. Mais enfin la Na-
 » ture, triomphant du mal & du Médecin,
 » lui ſauva un œil, qui, heureuſement pour lui,
 » avoit été traité plus négligemment que l'au-
 » tre, parce qu'on en deſeſpéroit. »

Quelques étrangers, particulièrement les Italiens (M. l'Abbé de Guaſco étoit Italien) tirent un grand parti dans nos ſociétés du peu d'uſage qu'ils ont de notre langue & de la pantomime par laquelle ils ſuppléent à ce défaut d'uſage; & M. Dacier tire un grand parti de ces petites circonſtances, en rendant compte des ſuccès qu'eut M. l'Abbé de Guaſco à Paris, lorsqu'il y vint en 1738.

« Des connoiſſances dont il n'étoit point
 » avare, beaucoup de vivacité, un grand deſir
 » de plaire, un langage moitié François, moitié
 » Italien, ſoutenu de cette pantomime expreſ-
 » ſive, qui, partageant l'attention entre les yeux
 » & les oreilles, rend celles-ci plus indulgen-
 » tes, ſupplée ce qui manque à la propriété
 » des termes, détermine le ſens des expreſſions
 » vagues, ajoute à la force ou à la fineſſe des

» pensées, & donne plus d'intérêt au récit,
 » en le mettant pour ainsi dire en action, le
 » firent réussir dans la Société, au-delà de ses
 » espérances. »

M. l'Abbé de Guaſco n'est pas le seul ſavant Italien que ce joli tableau désigne d'une manière frappante, & qui puisse se reconnoître avec plaisir à ce portrait.

La plupart des Ouvrages de M. l'Abbé de Guaſco ſont des diſſertations ſavantes, dont M. Dacier rend un très-bon compte, & préſente avec beaucoup de précision le réſultat utile. Nous ne nous arrêterons qu'à deux de ces Ouvrages, le traité ſur les aſyles, tant ſacrés que politiques, & l'eſſai hiſtorique ſur l'uſage des ſtatues chez les Anciens.

Les aſyles auſſi nombreux autrefois, qu'ils ſont rares aujourd'hui, étoient uniquement établis, dans l'origine, « pour protéger l'innocent opprimé, le foible perſécuté, le malheureux que le ſort, non ſa volonté, a rendu coupable, & nullement pour mettre les véritables criminels à l'abri de la juſte rigueur des Loix; & ſi quelquefois ils y ont trouvé l'impunité, il faut l'imputer à l'abus & non à l'eſprit de l'inſtitution, qui, malgré cet inconvenient, paroît à M. l'Abbé de Guaſco, avoir été beaucoup plus utile à l'humanité, en ſauvant des milliers d'innocens, qu'elle ne lui a été nuſible, en déroband quelques criminels au ſupplice. »

Quant aux ſtatues, M. l'Abbé de Guaſco en viſage principalement ce ſujet ſous un point

D vj

de vue philosophique; il s'attache à montrer quel étoit le rapport des statues avec la Religion, les mœurs, le Gouvernement, l'amour de la Patrie; combien souvent elles ont transformé en héros des hommes, qui, « sans la » noble émulation de mériter que leur image » fût consacrée à la vénération publique, n'auroient peut-être eu que des vertus ordinaires; enfin, combien elles ont contribué à la gloire & à la prospérité des Etats, tant qu'ils ont réservé cet honneur.... aux hommes qui en étoient véritablement dignes. »

La plus grande gloire de M. de Guaſco, est d'avoir eu constamment pour ami l'illustre Montesquieu.

Il eut aussi le mérite de ranimer en Italie plusieurs Académies tombées dans la langueur & dont une lui a déferé les honneurs d'une Oraison funèbre, prononcée par un de ses Membres; elle contient une énumération édifiante des bonnes œuvres de l'Abbé de Guaſco; &, ce qu'il n'est pas inutile de remarquer, dit M. Dacier, il les a presque toutes faites plusieurs années avant sa mort.

« Son amitié fidelle survivoit aux amis qu'il » avoit perdus, & ne s'éteignoit point dans » leur tombeau; il ne prononçoit presque jamais, même dans les dernières années de sa » vie, le nom de Montesquieu sans attendrissement. Il pouvoit sans doute être fier d'avoir eu un pareil ami; mais l'amitié seule » faisoit couler ses larmes: la vanité ne pleure » que lorsqu'on l'humilie.

» Susceptible d'impressions profondes, les
 » services, les bons procédés ne s'effaçoient
 » point de son souvenir; mais par une suite
 » de ce caractère, il conservoit aussi un long
 » ressentiment des offenses; & la vérité que
 » nous devons honorer avant la cendre des
 » morts, nous défend de dissimuler que dans
 » une occasion il s'est vengé avec peu de me-
 » sure & de délicatesse.

» Hâtons-nous d'ajouter, pour contre-ba-
 » lancer l'affligeant aveu que nous avons été
 » forcés de faire, que le même homme qui
 » ne pouvoit pardonner une injure, a eu la
 » générosité de pardonner à un ingrat qui lui
 » devoit de l'attachement, & qui avoit attenté
 » à sa vie. »

Nous citons avec complaisance ce morceau
 comme un modèle de ces précautions oratoi-
 res, dont l'effet est de dire sans inconvénient
 ce qu'on ne pourroit dissimuler sans foiblesse,
 de conserver par-là les droits sacrés de la vé-
 rité, & de tirer d'un éloge même une censure
 utile; c'est avec cet art qu'il faut faire précé-
 der & suivre le fait peu honorable, d'autres
 faits qui l'excusent, l'effacent ou l'expient;
 à peu près comme Racine entouroit une ex-
 pression commune qu'il vouloit ennoblir,
 d'expressions brillantes & sublimes, qui lui
 communiquoient leur éclat & leur noblesse.



Du Gouvernement des Mœurs. A Lausanne, chez Jules-Henri Pott, & à Paris, chez Demonville, Imprimeur - Libraire de l'Académie Française, rue Christine. Prix, 3 liv. broché.

ON ne sauroit trop louer les personnes qui consacrent leurs talens & leurs loirs à la défense des mœurs, sur-tout lorsqu'elles employent des moyens aussi doux & aussi salutaires que ceux qui forment la base de l'Ouvrage que nous annonçons. L'Auteur y peint les douceurs des bonnes mœurs & les inconvéniens des mauvaises, avec des couleurs faites pour plaire à tous les Lecteurs raisonnables & sensibles; il passe en revue à peu-près tous les objets qui ont quelque rapport avec les mœurs, & qui sont susceptibles de discussion; de ce genre sont *l'opinion, la mode, le commerce des femmes, l'autorité, l'instruction, les spectacles, les lieux publics, le luxe, les peines, les récompenses, la Religion, &c.* Dans tous les différens Chapitres on trouvera de bonnes vues, des conseils sages, des portraits intéressans ou odieux, suivant les objets que l'Auteur veut faire détester ou chérir: un style clair, simple, & souvent élégant, ajoute un mérite de plus à cet Ouvrage; on en verra la preuve dans la description des plaisirs innocens que goûte une famille vertueuse. " Heureux l'homme qui, sous la

„ garde d'une conscience pure & d'une tête
 „ bien organisée, doué d'ailleurs d'une ima-
 „ gination féconde & riante, d'une mémoi-
 „ re richement meublée, de quelques talens
 „ agréables, n'a pas besoin d'aller chercher
 „ hors de soi les moyens d'écarter l'ennui;
 „ qui toujours bonne compagnie pour lui-
 „ même, ne connoissant point de meilleure
 „ société que la sienne, peut se passer aisé-
 „ ment de celle d'autrui, & assaisonner ces
 „ plaisirs des charmes de l'indépendance;
 „ heureux, en un mot, l'homme qui sait
 „ être seul; mais plus heureux encore celui
 „ qui, dans le sein d'une famille vertueuse
 „ & unie par les mêmes goûts, trouve jour-
 „ nellement tout ce qui peut lui rendre son
 „ existence agréable, & embellir tous les
 „ momens de sa vie. Il n'a pas besoin, pour
 „ entretenir la joie dans son cœur, de ces
 „ amusemens recherchés & achetés par une
 „ multitude d'embarras, ni de ces fêtes
 „ d'éclat arrangées par le faste dont on veut
 „ qu'il soit parlé, & dont on ne parle le
 „ plus souvent que pour s'en moquer ou
 „ pour s'en plaindre, ni en un mot de ces
 „ plaisirs qui traînent toujours à leur suite
 „ l'envie, la critique & la satire; non, le
 „ vrai caractère des plaisirs domestiques,
 „ c'est d'être simples & tranquilles, tout
 „ fracas les dérange, toute ostentation les
 „ corrompt & les dénature: voyez cette fa-
 „ mille dans laquelle chacun s'empresse de
 „ contribuer au bien-aïse commun & à la

» gaité de tous , par sa bonne humeur , par
 » ses talens , par mille petits services mu-
 » tuels & toujours rendus de bonne grâce ,
 » &c. Ajoutez à cela que chaque devoir s'y
 » change en plaisir , chaque occupation en
 » amusement ; chacun enfin y regarde sa
 » demeure comme le lieu le plus agréable ,
 » celui où il passe les plus doux momens de
 » sa vie ; voilà ce que j'appelle la félicité
 » domestique. »

Après avoir mis sous les yeux des Lecteurs , & particulièrement de ceux qui sont appelés à gouverner les hommes , les différens ressorts qu'ils ont entre les mains , & qu'ils peuvent employer au gouvernement des mœurs , l'Auteur indique divers moyens , à l'aide desquels on peut parvenir à les *préserver* , à les *encourager* & à les *contenir*. Il donne quelques idées sur la manière de mettre en œuvre ces moyens , & il établit quelques règles sur l'art de manier ces différens ressorts. Nous n'avons rien remarqué de neuf dans tout cela ; nous croyons même que le reproche le plus fondé qu'on puisse faire à l'Auteur de cet Ouvrage , c'est de s'être trop astreint aux idées reçues , d'avoir montré un peu trop de condescendance pour les usages établis , & d'avoir craint d'en dire trop sur certains articles. On peut lui reprocher encore d'avoir proposé contre certains abus des remèdes qui , quoique dans la classe des choses possibles , sont , pour ainsi dire , impraticables ; mais même dans

ces eas-là , on pourra dire de ses idées ce qu'on a dit de celles du fameux Académicien : ce sont les rêves d'un bon Citoyen.

L'Auteur voudroit qu'on établît des Loix *Prémiales* comme l'on a établi les Loix *Pénales* , & par conséquent des Tribunaux pour connoître des actions vertueuses & pour les récompenser, comme il y en a pour connoître & punir les crimes.

Cet Ouvrage en général fait aimer la vertu , haïr le vice , & il est fait d'une manière à laisser croire que l'Auteur , en écrivant , n'a eu besoin que de consulter son propre cœur.

ANNONCES ET NOTICES.

RÉPERTOIRE *Universel & Raisonné de Jurisprudence*, mis en ordre & publié par M. Guyot; nouvelle Édition corrigée & augmentée. A Paris, chez Vissé, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires des Provinces.

On vient de publier le Tome IX de cet Ouvrage, qui est composé de 17 volumes in-4°. Il en paroît un volume chaque mois; ainsi le douzième, qui sera le dernier que les Souscripteurs auront à payer, paroîtra au mois de Juin de la présente année; les cinq autres paroîtront ensemble vers la fin de l'été prochain; & jusqu'à cette époque, on recevra des Souscriptions conformément au *Prospectus*, qui se distribue *gratis*.

Le Nouveau Robinson, pour servir à l'amuse-

ment & à l'instruction des enfans de l'un & de l'autre sexe. Ouvrage traduit de l'Allemand, & orné de trente gravures. 2 vol. in-12. A Londres, & se trouve à Versailles, chez Poinçot, Libraire, rue Dauphine; & à Paris, chez Nyon le jeune, Libraire, près du Collège des Quatre Nations.

L'Auteur original est M. Campe, & l'Ouvrage a eu beaucoup de succès. Par le sujet & le plan, il remplit l'idée qu'avoit J. J. Rousseau dans son *Emile*, d'un Ouvrage fait pour instruire véritablement la jeunesse en l'amusant. C'est le Roman Anglois rectifié dans ce qui peut le rendre plus utile; l'Auteur a adopté la forme du dialogue; & l'on ne peut que savoir gré à l'Anonyme qui vient de nous en donner une nouvelle Traduction; ce sont des Ouvrages qu'on ne sauroit trop faire connoître.

IMPROMPTU du Cousin Jacques, à l'occasion de Monseigneur le Duc de Normandie, le jour de Pâques, 1785. A Paris, chez Lesclapart, pont N. D.

Cet Impromptu, composé de plusieurs Couplets, a été fait le jour même de l'accouchement de la Reine. Il y a de la gaité & un ton original. Voici un des Couplets qui nous ont fait le plus de plaisir.

AIR : *Du Droit du Seigneur.*

Si pourtant, comm' ça s pouvoit bien ,

C'n'eût été qu'eun' Princesse ,

De c'côté-là tout c'qui nous vient

A droit à not' tendresse :

J'irions la voir.... j'li dirions tout crûment :

« Mam'selle ! mam'selle ! mam'selle !

» On est tout comme est vor' maman ,

» Quand on est bonne & belle. »

Le Recueil des Ouvrages du même Auteur se trouve à la même Adresse.

CLÉOMÈNE ou Tableau abrégé des passions , ex-

trait d'un manuscrit trouvé chez les Caloyers du Mont-Athos. Petit format. Prix 3 liv. br. A Paris, de l'Imprimerie de Monsieur ; chez Didot le jeune, Libraire, quai des Augustins.

En attendant que nous ayons lu cet ouvrage, on peut louer l'édition, qui en est jolie, aussi bien que celle du *nouveau Manuel d'Épictète*, que le même Libraire vient de mettre en vente ; 2 petits vol. Prix 5 liv. br. Il y en a quelques exemplaires en papier fin. Prix 8 liv. brochés.

NOUVELLE Carte de l'Évêché & Principauté de Liège, avec toutes ses subdivisions & enclaves, qui se trouvent situées dans les pays voisins ; dressée par Dézauche, Géographe, Successeur des sieurs Delisle & Phil. Buache, premiers Géographes du Roi, & de l'Académie Royale des Sciences. Prix 1 liv. 10 sols

Il nous manquoit une carte exacte de cette Principauté, par la raison qu'on avoit trouvé difficile de donner les divisions de ces différentes parties ; celle-ci nous a paru exacte. A Paris, chez l'Auteur, rue des Noyers.

L'on trouve chez le même la Carte Topographique des Pays - Bas, en 25 feuilles, par M. le Comte de Ferrary ; le Comté de Namur, en 12 feuilles ; le Duché de Luxembourg, en 4 feuilles ; & généralement toutes les Cartes servant aux détails des Pays - Bas & de l'Allemagne.

Vue pittoresque d'une place projetée devant la Colonnade du Louvre, à la gloire de Louis XVI ; dédiée à M. le Comte de Vaudreuil, Grand Fauconnier de France ; par Ch. Doucet, Architecte ; gravée par M. J. J. Leveau ; imprimée sur fort papier vélin, toutes les épreuves signées de M. Doucet, pour éviter les contrefaçons. Se vend 3 liv. chez M. Bafan, rue & Hôtel Serpente ; chez Chéreau, rue des Ma-

thurins, aux deux Piliers d'or; chez Elnant & Rappilly, & les frères Campion, rue Saint-Jacques; & chez ledit Architecte, Cloître de Saint-Germain-l'Auxerrois, où l'on verra le modèle en relief, depuis 10 heures jusqu'à deux.

Cette place sera de forme circulaire; deux pavillons parallèles aux pavillons d'angle des colonnades la termineront, six rues y aboutiront, & de leurs extrémités on découvrira Louis XVI, placé au milieu des plus grands Rois, dont les Statues rempliront le vuide des niches du péristyle du Louvre. On trouvera de plus grands détails au bas du plan gravé, qui prévient favorablement pour le projet de l'Auteur.

HISTOIRE des Cardinaux François, jusqu'à nos jours, ornée de leurs portraits; dédiée au Roi. Par M. l'Abbé Roy, Avocat au Parlement, Censeur Royal, de l'Académie de Rome, de la Société Royale de Physique, d'Histoire Naturelle & des Arts d'Orléans, & de celle d'Émulation, des Arts & Belles-Lettres de Liège, &c. &c. 10 vol. in-8.: proposée par souscription.

Duchefne a donné un volume de l'Histoire des Cardinaux François, qui ne va que jusqu'à l'année 1382. M. l'Abbé Roy s'est proposé de continuer cette Histoire, & de rectifier même le travail de Duchefne dans ce qu'il peut avoir de défectueux.

Conditions de la souscription. On payera en souscrivant, pour l'in-8°. broché, 18 liv., pour l'in-4°. broché 36 liv. Chacun des volumes, orné de portraits, sera payé à mesure qu'ils paroîtront, à raison, pour l'in-8°. broché, de 6 liv. Pour l'in-4°. broché 12 liv. On tiendra compte de la somme avancée en souscrivant, sur les derniers volumes. Ceux qui auront négligé de souscrire, payeront le volume in-8°. en feuilles, 7 liv. L'in-4°. en feuilles, 14 liv.

La souscription est ouverte chez Guillot, Libraire de MONSIEUR, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins; chez les principaux Libraires du Royaume, & chez l'Auteur, (M. l'Abbé le Roy, Censeur Royal, &c.) rue Guénégaud, n°. 20, auquel seront adressées toutes lettres, mémoires & avis relatifs à l'Histoire des Cardinaux François, &c.

On tirera quelques exemplaires en papier vélin, qui seront payés à raison de 12 liv. chacun, in-8°. ; 24 liv. chacun, in-4°. , & pour lesquels on payera, en souscrivant, 36 liv. pour l'in-8°. , & pour l'in-4°. 72 liv.

Aucune quittance de souscription ne vaudra sans la signature paraphée de l'Auteur.

Le Porte-Feuille des Enfans, Mélange intéressant d'Animaux, Fruits, Fleurs, Habillemens, Plans, Cartes & autres Objets dessinés suivant des réductions comparatives, & sous la direction de M. Cochin, avec de courtes Explications & divers Tableaux élémentaires ; rédigé par une Société d'Amateurs, N°. 5.

Nous avons parlé de cet Ouvrage avec de justes éloges que mérite encore ce Numéro. Il a été retardé par la petite Carte des environs de Paris qu'on a voulu faire exécuter avec soin.

L'Art de connoître & d'employer les Médicamens dans les Maladies qui attaquent le corps humain, par M. de Fourcroy, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, de la Société Royale de Médecine, Censeur Royal, Professeur de Chimie au Jardin du Roi, &c. 2 Vol. in-12. Prix, 5 liv. brochés, 6 liv. reliés. A Paris, rue & hôtel Serpente.

L'estime que M. de Fourcroy s'est justement acquise ne peut qu'augmenter par la publication de cet Ouvrage. Il sera utile à tous ceux qui entrent

dans la carrière de la Médecine, & il rendra - en même - temps un grand service à cette Science par la raison qu'il éclaircit bien des choses, & en supprime d'inutiles & même de dangereuses dans la manière de la pratiquer.

MÉMOIRE sur l'établissement des Ecoles de Médecine-Pratique à former dans les principaux Hôpitaux civils de la France, à l'instar de celle de Vienne, pour perfectionner l'Art de la Médecine-Pratique, & la faciliter aux jeunes Médecins, par M. Wurtz, Docteur en Médecine de la Faculté de Strasbourg, Membre du Collège des Médecins de la même Ville, &c. A Paris, chez Didot le jeune, Imprimeur - Libraire, & chez Barrois le jeune, Libraire; & à Strasbourg, chez Treuttel, Libraire.

Ce Mémoire a été lu avec succès dans une Assemblée de la Société Royale de Médecine. Il est recommandable par de bonnes vûes & son objet d'utilité.

P R É C I S d'une nouvelle Théorie des Maladies Chroniques, spécialement des Purulentes & Scorbutiques, par M. Labastays.

Cet Ouvrage renferme des idées neuves, & paroît propre à répandre du jour sur des maladies peu connues. L'Auteur prétend qu'il règne une espèce de phlogistique dans les substances & liqueurs animales comme dans les métaux; que celui qui se trouve dans le sang consiste dans une matière glutineuse qui sert à lier les principes dont ce fluide est composé, & fait la base de leur aggrégation; que de même que la dissipation de cet agent fait tomber les métaux en rouille, & entraîne leur destruction, de même aussi la perte du phlogistique animal décompose le sang & les autres fluides. Il paroît prouver l'analogie qu'il établit entre le phlogistique mi-

néral , & l'agent qui en approche dans l'économie animale, en faisant voir que les mêmes causes peuvent les détruire , & que les mêmes causes sont capables de les régénérer l'un & l'autre. Suivant cette doctrine, la partie onctueuse & oléagineuse des alimens, est celle qui combine les principes élémentaires de nos humeurs. La même matière , répandue dans toute la Nature, produit le phlogistique des minéraux. Les sels simples & composés , ainsi que l'action vive du feu , détruisent ces deux agens. Il est évident que la chaleur n'a pas besoin d'être aussi violente pour altérer les fluides du corps humain que pour décomposer les métaux.

Cette production ne peut qu'augmenter la réputation dont jouit déjà M. Labastays dans le traitement des maladies cutanées & de celles qui proviennent de la décomposition du sang. L'Ouvrage en un Volume in-12 se trouve à Paris, chez l'Auteur, rue Pavée-Saint-Sauveur, n°. 16, & chez Didot jeune, Imprimeur-Libraire, quai des Augustins.

DEUXIÈME suite des Plaisirs de la Société, sixième Recueil des meilleurs Ariettes d'Opéra & autres, pour le Clavecin, Violon ad libitum, par M. Foignet. Prix, 7 liv. 4 sols port franc par la poste. A Paris, chez Leduc, successeur & propriétaire du fond de M. de la Chevardière, rue du Roule, à la Croix d'or.

OUVERTURE & quatre Airs de Danse de Pannurge, arrangés pour le Clavecin & Violon, par M. Grétry. Prix, 2 liv. 8 sols. A Paris, chez l'Auteur, rue Poissonnière, vis-à-vis celle de Beauregard.

Nous avons souvent l'occasion de parler contre tous ces arrangemens de musique, faits sans la participation de l'Auteur, véritable brigandage, dont les

Artistes, & souvent même le Public, sont également dupes. M. Giétry vient aussi de s'en plaindre publiquement. Il est à désirer qu'à force de réclamations, il s'établisse un nouvel ordre qui mette en sûreté la propriété des Auteurs. Nous croyons que le plus sûr moyen est que les Auteurs se chargent eux-mêmes à l'avenir de ces arrangemens, qui mériteront alors aux yeux du Public une entière préférence.

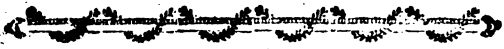
NUMÉROS 12 & 13, du *Journal de Harpe*, par les meilleurs Maîtres. Prix de l'abonnement pour 52 Livraisons port franc 15 livres, séparément 12 sols. A Paris, chez Leduc, successeur de M. de la Chevadière, rue du Roule, à la Croix d'or, n°. 6. — Numéro 3 du *Journal de Clavecin*, par les meilleurs Maîtres. Abonnement 15 liv. aussi port franc, séparément 3 liv. Même Adresse.

T A B L E

<i>A Maman, pour sa Fête;</i>	<i>Histoire de la Russie Moderne,</i>	57
49		
<i>Lucas, Perrette & les Mou-</i>	<i>Cléopâtre, Tragédie,</i>	70
<i>rons, Fable,</i>	52 <i>Eloge de M. l'Abbé de Guaf-</i>	
<i>Epigramme,</i>	54 co,	81
<i>Madrigal,</i>	ibid. <i>Du Gouvernement des Mœurs,</i>	86
<i>Charade, Enigme & Logogry-</i>		
<i>phe,</i>	55 <i>Annonces & Notices,</i>	89

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur* de France, pour le Samedi 9 Avril. Je n'y ai rien trouvé qui puisse empêcher l'impression. A Paris, le 8 Avril 1785. GUIDL



JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

R U S S I E.

DE PÉTERSBOURG, le 2 Mars.

LE 6 de Janvier, fête de la bénédiction des eaux, le Prélat *Iwan Pamsilo*, confesseur de l'Impératrice, donna un grand dîner aux ecclésiastiques de tous les rits & de tous les cultes tolérés à Pétersbourg. Parmi les convives se trouverent l'Archevêque Russe de Polocz, le Patriarche de Grufinie, plusieurs Archimandrites, un Evêque, un Prieur & plusieurs Religieux catholiques, 6 prédicateurs Luthériens, & ceux des Eglises réformées Angloise, Françoisise, Allemande & Hollandoise.

Ce repas de tolérance, si honorable pour la Souveraine à laquelle il doit son origine, n'est pas, comme on l'a rapporté dans quelques feuilles publiques, le premier de ce genre, célébré à Pétersbourg : on le répète toutes les années dans la même circonstance;

N^o. 15, 9 Avril 1785.

c

mais son institution est seulement du regne actuel.

Quant à la bénédiction des eaux, voici l'abrégé de cette cérémonie. Lorsque la Newa est absolument gelée, des prêtres Gracs se rendent sur le fleuve, en percent la glace, & bénissent l'eau qui surgit au-dessus: le peuple en foule apporte ses enfans pour les faire baptiser de cette eau bénie: toute la garnison de Pétersbourg & une multitude de spectateurs de tout ordre assistent à cette cérémonie, qui se fait sous les fenêtres du palais de l'Impératrice.

Il est question, dans le public seulement, d'une armée de 80 mille hommes, qui se rassemblera au printemps sous la forteresse de Pultawa: elle passera le Boristhène à Kiof, & sera postée au mois de Mai le long du fleuve, pour veiller sur les mouvemens des Turcs. Une autre armée de 90 mille hommes occupera toute la Pologne.

ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, le 23 Mars.

Voici la fin de la convention ratifiée entre le Roi de Prusse & la ville de Dantzick.

VI. α Comme on a élevé quelque doute au sujet du sens & de l'explication de la convention conclue le 8 Janvier 1771 entre S. M. Prussienne & la ville de Dantzick, en vertu de laquelle le Magistrat de cette ville s'est engagé à ne point re-

cevoir dans l'enceinte de la ville , ni sur son territoire, tous sujets ou cantonnistes Prussiens, transfuges ou autre personnes ayant abandonné illicitement les Etats de S. Majesté, & qu'on a prétendu jusqu'ici , que le sens & l'obligation de ladite convention ne portent que sur les anciennes Provinces de la domination de S. M. & tout au plus sur la Province de la Prusse-Occidentale, dont l'acquisition a été faite postérieurement, les deux parties contractantes, pour éviter à l'avenir toute ambiguïté à ce sujet, sont convenues que toutes les clauses & conditions stipulées dans la convention du 8 Janvier 1771, seront par extension applicables, à commencer du jour de la signature de la présente convention, à la Province entière de la Prusse - Occidentale; ledit Magistrat promettant au nom de la ville & de tous ses ordres, d'observer & de remplir ponctuellement les engagements qu'il a pris dans la susdite convention tant à l'égard de la Prusse-Occidentale que relativement à tous les autres Etats dépendans de Sa Majesté ».

VII. « Par réciprocité & pour donner une nouvelle marque de sa bienveillance à la ville de D. , S. M. veut bien permettre que dorénavant & à commencer de la date de la présente convention, tout transfuge ou habitant ayant quitté illégalement la ville & le territoire de D. , soit dans tous les cas traduit à la réquisition qui en sera faite de la part du Magistrat; en outre S. M. promet, pour le plus grand soulagement de la ville, d'en retirer aussitôt après la signature de la présente convention, le détachement des recruteurs Prussiens qui a été établi jusqu'ici ».

VIII. « Les Juifs privilégiés & jouissant de la protection Prussienne seront regardés & traités dans la ville de D. & sur son territoire sur le pied

des autres Juifs d'Allemagne ; bien entendu qu'ils s'y absteniendront de tout commerce ou négoce illicite & prohibé par les loix de police de cette ville ».

IX. « Le Magistrat de Dantzick ayant ainsi accepté au nom de la ville & de ses habitans, & surtout avec l'agrément de S. M. le Roi de Pologne, dont l'acte de ratification sera annexé à la présente convention, toutes les clauses & articles ci-dessus mentionnés avec promesse de les observer scrupuleusement, S. M. le Roi de Prusse, par cette considération veut bien perdre à jamais le souvenir de tout ce qui s'est commis d'offensant à son égard & au préjudice de ses sujets durant la fâcheuse contestation passée; promettant de plus de favoriser & de protéger dans tous les cas convenables le commerce de la ville de D., de remédier en toute rencontre aux plaintes ou griefs fondés qui seront dûment portés à sa connoissance de la part de cette dernière à cet égard, & enfin de faire les défenses les plus rigoureuses à ses sujets d'user d'aucuns moyens oppressifs au préjudice des habitans de D. & de leur commerce ».

X. « S'il arrivoit que, pour mieux constater & éclaircir les clauses & conditions ci-dessus mentionnées, il en fût stipulé d'autres sur les lieux relativement à des arrangemens locaux à prendre, par des Commissaires munis de pleins pouvoirs requis pour cet effet, ces clauses & conditions auroient alors la même force, & seroient aussi obligatoires que si elles étoient insérées mot à mot dans la présente convention. En foi de quoi les Commissaires plénipotentiaires respectifs l'ont signée & y ont apposé l'empreinte de leurs armes; & Sa Majesté l'Impératrice de toutes les Russies, à la très-humble sollicitation de la part de la ville de Dantzick, ainsi qu'avec l'agrément de la Cour de

Berlin a accepté la garantie de tous les points, clauses & conditions contenus dans la présente convention ». Fait à Varsovie, le 22 Février 1785.

(Signé) *Henri-Louis de Bucholtz.*
Jean-Guillaume Weickhmann.
Charles Frédéric Graebh.

Entre les pieces annexées à cette convention, on distingue la réponse de S. M. P. à la Régence de Dantzick, réponse conçue en ces termes :

« Il nous a été agréable d'apprendre par votre lettre du 11 de ce mois que vous vous êtes enfin déterminés à accepter l'accommodement que nous vous avons fait proposer par notre résident de *Bucholtz* à Varsovie, pour mettre fin à une contestation aussi frivole par sa nature que préjudiciable aux deux parties par ses suites. Ce n'est pas sans fondement que vous reconnoissez que si votre ville veut s'assurer d'un commerce florissant elle doit nécessairement le combiner avec celui de nos Etats dont elle est environnée de tous côtés. C'est aussi ce qui a formé constamment l'objet de notre attention, & nous avons toujours considéré le bien être de votre ville & de son commerce, si intimément lié avec celui de nos sujets & si essentiellement avantageux à nos propres Etats, que sans nous arrêter à des motifs d'intérêt personnel, & sans nous abandonner à de justes ressentimens par rapport à la conduite de quelques-uns de vos concitoyens à notre égard, nous vous avons fait proposer de notre propre mouvement & sans autres vues étrangères des conditions d'accommodement qui prouvent évidemment combien nous nous sommes départis de la rigueur de nos droits & de nos justes prétentions; condis

tions que la seule équité nous a dictées pour la combinaison des avantages mutuels qui doivent résulter du commerce de nos sujets & des habitants de votre ville , dont les intérêts respectifs ne sont aucunement incompatibles : C'est ce que le calme de la réflexion & un examen mûr & raffiné de vos véritables intérêts vous démontreront manifestement , en vous faisant connoître que les avantages qui vous sont accordés ne peuvent que surpasser vos prétentions & vos espérances. Nous espérons que l'expérience du passé & celle de l'avenir vous convaincront de plus en plus de ces vérités ; & que par une conduite plus équitable , plus apacique & moins intéressée tant de votre part que de celle de vos concitoyens, vous nous mettrez dans le cas de vous donner en bon voisin , des marques constantes de notre faveur & affection royales ».

A Berlin, le 17 Janvier 1785.

(Signé)

FREDERIC.

L'ambre jaune que l'on trouve sur les côtes de la Prusse orientale fait un objet annuel de commerce d'environ 14,000 rixdal. La ferme de cette marchandise depuis 1656 jusqu'en 1664 , en avoit payé annuellement à la chambre des finances 10,000 rixdalers, & la régie depuis 1665 jusqu'en 1675 , a rapporté par an au delà du taux de la ferme la somme de 3,959 rixdalers.

Au commencement du mois de Février, écrit-on de Stockolm , on a ressenti dans la Westrogothie plusieurs secousses de tremblement de terre. Le temps fut doux jusqu'au milieu du mois, mais il est devenu

très-rigoureux, & il est tombé une prodigieuse quantité de neige.

Le commerce du Royaume de Prusse a fait des progrès étonnans depuis un siècle. On sait qu'avant 1684, il n'y avoit aucune espèce de manufactures. Voici un résultat du commerce de soierie & de lainerie du département de la Prusse orientale pendant l'année 1784. Les diverses marchandises de soie consommées dans le pays ont monté à 223,632 aunes, 7381 mouchoirs, & 183 paires de bas; celles qui ont été exportées montoient à 100,780 aunes, 1840 mouchoirs, & 51 paires de bas; celles qui ont payé le transit venant sur-tout de la France, montoient à 665,926 aunes, 471 paires de bas, 158 paires de gands, 1519 mouchoirs, & 553 livres de soie pour coudre. Les draps fabriqués dans le pays montoient à 37,387 pièces, dont 13,530 ont été exportées, & le reste a été consommé dans le pays.

Depuis 1771 jusqu'en 1783 on a construit à Königsberg 120 bâtimens marchands de divers tonnages. Leur valeur monte à 1,105,450 rixdalers; on en a vendu à l'étranger pour la somme de 241,667 rixdal. Les matelots employés dans les ports de Königsberg, de Memel & de Pillau sont au nombre de 970. Le bénéfice du fret fait en 1781 est monté à la somme de 298,648 rixd. & en 1782 à celle de 278,042. Comme la Prusse fournit les matériaux pour la construction des bâtimens, les sommes tirées de la vente des bâtimens sont du gain net pour le pays.

DE VIENNE, le 24 Mars.

Le 28 Février, Horiah & Kloska son complice, ont été roués vifs à Carlsbourg, puis écartelés après leur mort. On ne dit point l'effet qu'a produit sur les Valaques cette terrible exécution, ni les véritables circonstances qui l'ont accompagnée. Au défaut d'anecdotes certaines à ce sujet, on a inventé la suivante.

Kloska a montré la plus grande intrépidité jusqu'au dernier moment. L'exécuteur en l'étendant sur la roue, crut lui dire quelques mots de consolation, en l'exhortant à ne rien craindre, qu'il auroit ce jour même le bonheur de manger à la table du Seigneur. Le patient lui répondit avec un sang-froid étonnant & un ton de politesse peu connu des Valaques : *Mon ami, je vous cède volontiers ma place à la table du Seigneur ; pour moi je jeûne aujourd'hui.*

Au milieu des ordres & contr'ordres, marches & contremarches militaires qui se succèdent depuis quelque temps, il est difficile de savoir au juste s'il part ou non de nouvelles troupes pour les Pays-Bas, ou pour d'autres lieux. Il paroît certain néanmoins que les Houlans sont partis ; car l'on raconte un incident fâcheux qui a suivi leur premier mouvement. Neuf d'entr'eux déserterent : le commandant du corps, M. Wilhorski, espérant de les ramener, les poursuivit accompagné de deux officiers ; mais les fuyards résistèrent, tuèrent le commandant, & blessèrent à mort les deux offi-

ciers. Comme il n'est pas vraisemblable que trois hommes imaginent d'en saisir neuf bien armés, & que des déserteurs assassinent des officiers qui ne cherchent pas à les ramener par la violence, il faut attendre la confirmation des circonstances de cet événement.

On dit aussi que le corps franc d'Esclavonsiens est parti de Waradin pour se rendre ici, d'où il continuera sa route jusqu'aux frontières de la Bavière. Les officiers du régiment de Migazzi ont permission de vendre leurs chevaux, & l'on ajoute que le régiment lui-même va retourner de Fribourg à Inspruck.

Il arriva, il y a huit jours, des dépêches de Petersbourg; un gentil-homme de la Garde noble Hongroise les avoir apportées jusques à Varsovie, où il fut obligé de s'arrêter, le froid lui ayant gelé les pieds dans la route; comme il lui avoit été ordonné de faire la plus grande diligence, il informa le Prince Czartorinsky de son accident: celui-ci fit partir sur le champ un de ses aides de Camp, qui fit dans quatre jours le chemin de Varsovie à Vienne: on n'a pas d'exemple d'une pareille diligence.

Voici les noms des Cercles & des Comitats, d'après la nouvelle répartition du royaume de Hongrie, ordonnée par l'Empereur, le 11 Février dernier.

1^o. Cercle de Neutra; dans son ressort sont les Comitats de Presbourg, de Neutra, de Trentschin & de Barsch.

2^o. Cercle de Neusol; dans son ressort se trou-

vent les Comitats de Thurz , de Solines , de Hont , de Liptau , de Gomoer & d'Oran.

3°. Cercle de Ka'chau ; les Comitats de son ressort sont ceux de Zips , de Scharosch , d'Abau-
juar , de Torn & de Semplin.

4°. Cercle de Mungatſch ; les Comitats de son ressort sont ceux d'Ungh , de Beregh , d'Ugoſch , de Sathmæz & de Marmaroſch ,

5°. Cercle de Groſwardein ; les Comitats de son ressort sont ceux de Sabotſch , de Bihar , de Beketſch , d'Arad , de Kſchanad , de Zſchangrad & de la petite Kumanie.

6°. Cercle de Temetſwar ; les Comitats de son ressort sont ceux de Temetſwar , de Krafſſov , de Tronton & de Baſch.

7°. Cercle de Peſt ; les Comitats de son ressort sont ceux de Peſt , de Hewcs , de Neograd , de Boſched , de Stulwiſſembourg , de la grande Kumanie & de Jazis.

8°. Cercle de Raab ; les Comitats de son ressort sont ceux de Wiefelbourg , d'Edenbourg , de Raab , d'Eiſenbourg , de Weſprim & de Comorn.

9°. Cercle de Fünfkirchen ou cinq Eglises ; les Comitats de son ressort sont ceux de Tollnok , de Barany , de Sirmie , de Werowitiz & de Schimegh.

10°. Cercle d'Agram ; Les Comitats de son ressort sont ceux de Salad , de Waraſdin , de Creiz , de Poſcheg , de Swerim & d'Agram.

L'Empereur a ordonné par un decret du 20 Février dernier , que les 9 couvens des Récollets établis dans l'Autriche intérieure ; ſavoir , dans la Stirie , la Carinthie & la Carniole ſoient détachés de ceux de la baſſe.

Autriche , & forment dorénavant une province particuliere de l'ordre.

La quère de Religieux a été supprimée successivement dans tous les états de S. M. I. & on a assigné à chaque individu un certain fonds payable par la caisse de religion.

Un de nos Négocians a reçu une lettre de la compagnie privilégiée de Fiume & de Trieste , dont voici la teneur. Nous sommes dans la plus grande désolation ; hier vers les onze heures du matin ; le feu a pris à l'hôtel de la compagnie ; comme le vent étoit très-impétueux , l'incendie a fait de tels progrès , que malgré les secours des militaires & des bourgeois , le bâtiment a été réduit en cendre en peu de temps. On a heureusement eu le temps de sauver tous les registres & papiers d'importance , ainsi que tout le sucre raffiné qui s'y trouvoit. Par un bonheur singulier le feu n'a pas gagné les six raffineries de la compagnie , qui sont contiguës à son hôtel ; on évalue à 40000 florins les dommages qu'a causé cet incendie : on croit que quelques étincelles échappés des fabriques voisines , & qui se sont portées sur quelques matières inflammables du bâtiment , ont causé cet embrasement. Des mal-intentionnés ne manqueront pas d'exagérer nos pertes ; mais nous assurons que cet événement n'occasionnera pas la moindre interruption dans nos opérations de commerce.

Nos vieillards ne se rappellent pas d'avoir vu un hiver aussi rigoureux & aussi long. La neige a ici 8 à 9 pieds de hauteur ; & dans les endroits où le vent l'a accumulée , elle en a jusqu'à dix. Toute communication

est arrêtée entre l'Autriche & Salsbourg. De Commotau ici , il n'y a que deux milles , & la messagerie a été trois jours & demi en route. Plusieurs loups ont paru sur les grands chemins ; ils ont même attaqué quelques voyageurs , & dévoré plusieurs chevaux : un physicien prétend que nous n'avons pas de grands débordemens à craindre cette année , parce que la neige contient très peu d'eau ; & que pour un pied cube de neige , on obtient à peine un pouce cube d'eau.

La direction des Invalides a reçu l'ordre de faire un état des Invalides qui pourroient encore être employées comme troupes de garnison.

Le régiment de Haddick , hussards , & un régiment de cuirassiers ont reçu l'ordre de se rendre dans la Bohême , pour y remplacer les régimens de Wurmser & de Cobourg , qui sont actuellement dans les Pays-Bas.

Le Professeur *Deluca* a publié le dénombrement suivant de la population de quelques Etats Autrichiens dans l'année 1775. Il a porté celle de la Bohême à 2,401,115 ames , celle de la Moravie à 1,128,827 , celle de la Silésie à 247,813 , celle d'Autriche au-dessus & au-dessous de l'Ens. à 1,556,489 , celle de l'Autriche intérieure à 1,568,825 , & celle de l'Autriche antérieure à 1,058,898 , ce qui forme un total de 7,961,967 ames.

Le montant de la caisse de pauvres étoit à la fin du mois de Février de 17,963 flor.

dont 8625 ont été distribués parmi les pensionnaires de cette caisse. Leur nombre à la fin du mois est monté à 5530 personnes.

DE FRANCFORT, le 28 Mars.

Des lettres de Constantinople, dont on laisse ignorer la date, parlent, suivant quelques gazettes, d'une nouvelle révolte dans la capitale de l'empire Ottoman, où plus de 3000 personnes ont péri.

On présume que le corps franc du Banat, commandé par M. de Brentano, arrivera à Luxembourg les premiers jours d'Avril.

Le 1er. de ce mois, une incendie affreux a réduit en cendres 112 maisons à Bockenem près d'Aildesheim : le froid excessif qu'il faisoit ce jour-là, rendit inutiles tous les instrumens destinés à arrêter les progrès du feu ; presque tous ceux qui étoient accourus au secours, ont les membres gélés de manière à faire craindre qu'ils ne pussent plus en faire usage. Plus de 500 personnes sont réduites à la mendicité.

Dernièrement le Roi de Prusse a créé Baron, l'un de ses sujets, M. de Pury, de la principauté de Neuchâtel en Suisse, & tenant à Lisbonne une des plus riches maisons de commerce de l'Europe. Ce respectable citoyen rappelle les beaux temps de la Grece vertueuse, les *Barnard*, les *Gresham*, les *Middleton* en Anglerterre, & autres patriotes animés par l'esprit public. En

1779, M. de Pury fit à la ville de Neuchâtel sa patrie, un présent de 400,000 livres tounois : il en donna autant en 1780 & en 1781. De cette somme on a bâti un hôpital, avec cette inscription simple & noble, *Civis, pauperibus* (un citoyen aux pauvres). En 1783, M. de Pury fit un présent de 100,000 liv. pour la construction d'une Eglise, & chaque année il distribue à la Chambre de charité de Neuchâtel 2400 l. & aux pauvres honteux 4800 liv. C'est lorsqu'on s'illustre par une pareille munificence qu'il est permis de parler de sa bienfaisance, de son amour pour le bien public ; voilà les traits qu'il faut présenter en exemple, & célébrer. M. de Pury fit dessiner & graver à ses frais en 1770 la belle estampe où le Marquis de Pombal est représenté donnant ses ordres pour l'embarquement des Jésuites.

Une lettre de Steiemarkt Leoben, parle en ces termes d'un phénomène que nous présumons être raconté peu exactement.

Nous venons d'être témoins d'un spectacle qui doit réveiller la curiosité des naturalistes. Une nuée de petits insectes volans s'est abattue hier dans la campagne ; ils ont couvert plus de 15 toises de terrain, où ils se sont accumulés à près de six pieds de hauteur. Ces insectes tirent sur le noir, ils ont de petites cornes assez semblables à celles des cerfs volans ; leurs pieds de derrière sont très-longs & très-agiles, & leur grosseur approche assez de celle d'une puce. Comme la campagne est couverte de plus de

trois pieds de neige, il est évident que ces insectes ne sont point sortis de la terre.

Le Prince Edouard est attendu de Londres à Hanovre. Il se rendra ensuite à l'Académie noble de Lunebourg. Le colonel de Wangenheim l'y accompagnera en qualité de Gouverneur.

Des lettres de Vienne assurent positivement, que le Consistoire protestant à Teschen sera transféré dans la capitale. L'Empereur en a conféré la présidence au comte d'Aversperg, & nommé Conseillers les deux Ministres protestans de cette ville.

Depuis quelques semaines on fait partir de Vienne beaucoup de munitions de guerre pour la Bohême, & sur-tout pour la forteresse de Königsgrätz.

On écrit de Worms, que des officiers Prussiens y font des levées d'hommes pour en former un corps de Volontaires & un corps de hussards.

Il est certain que le corps des Volontaires levés par le Colonel de Brenzano s'est mis en marche, vers le milieu du mois de Février, pour se rendre dans les Pays-Bas par la Stirie, l'Archêvêché de Salzbourg, la ville de Ratisbonne, &c. Il est composé de 12 compagnies d'infanterie, chacune de 200 hommes, & de 400 hommes de cavalerie.

Le coton importé en Espagne, en 1783, pour les fabriques de Barcelone, monte à 27,488 arrobes, dont 9,554 de coton non filé.

ont été tirés du levant : & 54,487 de coton filé de l'île de Malthe. De ce coton ont été fabriqués 200,00 pièces d'étoffes, dont on peut porter la valeur au moins à 40 millions de réaux.-- On porte à 30 millions de réaux la toile fabriquée dans la même année.

PORTUGAL.

DE LISBONNE, le 25 Février.

Dans le cours de l'année passée, il est entré dans notre port 1006 navires étrangers, de différentes grandeurs, sans compter les autres petits bâtimens : savoir, un navire de Maroc, un de Naples, un de Lubbeck, un de Dantzick, un de Gênes, 2 de Brême, 3 de Russie, 6 de Prusse, 10 Autrichiens, 11 d'Espagne, 11 de Hambourg, 12 de Raguse, 18 de Venise, 23 Américains, 70 Danois, 77 Hollandois, 80 Suédois, 89 François, 252 Anglois & 337 Portugais.

Il a paru dernièrement dans le Tage deux Baleines, l'une très-grosse & l'autre assez petite; elles se sont même approchées très-près du rivage; on ne se rappelle pas d'avoir vu jamais de ces poissons monstrueux dans ces parages. On a réussi à s'en emparer.

Nous apprenons que le Gouverneur de Visur, dans la province de Beira, s'est pendu dernièrement dans la cour du Palais, à une cloche de fer, où il avoit coutume d'attacher son cheval.

Le gouvernement d'Espagne voulant instruire la nation de l'état actif & passif du commerce aux Indes occidentales, se propose de publier chaque année, à l'exemple des Anglois, le tableau des exportations des divers ports d'Espagne & celui des importations. Celui de 1784 offre le résultat suivant

La valeur totale des exportations de l'année 1784, monte à 434,808,580 réaux de vellons, dont il y a eu pour 195,885,361 en marchandises d'Espagne, & pour 238,923,219 en marchandises étrangères, ce qui porte à 43,037,858 réaux la balance en faveur de ces dernières. Les droits payés au Roi montent à 17,080,415 réaux.

La valeur des importations a été de 1,253,517,782 de réaux de vellons, dont 929,123,894 en or & argent monnoyé ou en lingots, & 334,393,886 en marchandises. Les droits payés au Roi sur tous ces objets ont fait la somme de 52,742,372 de réaux.

I T A L I E.

DE LIVOURNE, le 15 Mars.

Différens avis particuliers font mention d'une déclaration de guerre faite par le Bey d'Alger à la République de Venise.

On ne peut plus révoquer en doute la nouvelle expédition projetée par les Espagnols contre Alger. Il a été envoyé à cet effet des ordres positifs à Carthagene, à Malaga, à Alicante & à Barcelone, pour

que tous les bâtimens destinés à cette expédition se trouvent en état d'appareiller le premier Mai prochain. On doit embarquer dix mille hommes pour tenter après le débarquement un assaut par terre pendant que les vaisseaux battront la place par mer. Les Portugais se rendront à Carthagene, & l'isle de Minorque fera le point de réunion pour les bâtimens Napolitains, Maltois & Génois. On ne fait pas encore si le Général Emo se joindra à l'escadre combinée.

Une lettre d'Alger du 25 Février contient en substance ce qui suit :

Les armemens que font les différentes puissances de l'Europe pour être employés contre cette place sont connus du gouvernement dans les plus petits détails, & le Bey prend toutes les peines imaginables pour rendre le port inaccessible, & repousser toute attaque quelconque. Le nombre de canons, & des autres instrumens de guerre des batteries ordinaires, a été augmenté, & on en construit deux autres qui se croisent en tirant sur les vaisseaux ennemis. On a aussi donné des ordres pour la construction de quelques barques semblables aux chaloupes canonieres, mais qui doivent être employées ensemble à envoyer des boulets rouges contre les vaisseaux ennemis. Enfin, tout est en mouvement, comme si la place étoit à la veille d'être assiégée, & il a été ordonné d'établir un vaste magasin dans la partie la plus reculée & la plus sûre de la ville, pour y déposer les effets les plus précieux ; on fait aussi des approvisionnement extraordinaires de bouche & de guerre.

DE NAPLES, le 10 Mars.

Les difficultés à l'exploitation du nitre qu'on a trouvé dans la mine de Molfetta dans la Pouille, se trouvant aujourd'hui applanies, on a commencé les travaux & on travaille en ce moment sur quatre chaudières.

La saison a été si inconstante ces jours derniers que toutes nos montagnes se sont recouvertes d'une quantité prodigieuse de neige; la montagne de *Somma* qui est la plus proche de la ville offre le spectacle le plus extraordinaire: au milieu de la neige on voit couler la lave enflammée.

DE MODENE, le 14 Mars.

S. E. le Marquis *Degli-Obizzi*, Amateur des Beaux-arts & particulièrement de l'antiquité, ayant fait faire à ses dépens une excavation dans le château antique de la ville d'Est, a trouvé un grand nombre de vases fictiles, en partie sépulchraux, en partie culinaires, de diverses formes & de diverses couleurs, & composés de différentes terres; des vases de verre, & une quantité de lanternes, partie ornées de figure, & partie chargées d'écriture; plusieurs candélabres fictiles de différentes formes. Le nombre de ces vases monte à 200. Trois entr'autres, sont chargés d'inscriptions Etrusques. On a également trouvé un sépulchre d'un marbre qu'on connoît sous le nom de *Lapis acheronticus*, orné de deux files d'inscriptions en ces mêmes caractères; une quantité

prodigieuse de boucles, de petites chaînes, & autres ornemens, dont une grande partie en ivoire. Un nombre d'instrumens de fer & autres métaux, tels que des bracelets, des anneaux, des colliers, des aigrettes & autres curiosités antiques, entre lesquelles on distingue quatre hameçons de pêcheurs en métal, d'une forme extraordinaire. Mais des piéces plus précieuses encore, ce sont quatorze urnes sépulcrales en métal, partie chargées d'ornemens, & partie toutes unies. Plusieurs sont une coudée & demi Vénitienne de haut; un superbe *Cymbalum* de métal, & enfin un vase fumigatoire avec son couvercle à jour du même métal.

DE VENISE, le 11 Mars.

La *Victoria*, Vaisseau neut de ligne de 74 canons, monté par le Capitaine Joseph Zambella; est sorti le 27 du mois dernier de l'arsenal public. L'*Eolo* commandé par le Capitaine Joseph Colovich, & la *Gueriera* par le Capitaine Antoine Jedich, deux vaisseaux neufs doivent sortir aussi de l'arsenal la semaine prochaine.

GRANDE-BRETAGNE.

DE LONDRES, le 26 Mars.

Le bruit de quelques changemens prochains dans l'Administration semble se fortifier. Les circonstances politiques où se trouve le Continent, les arrangemens com-

merciaux à régler avec l'Irlande, arrangemens tellement avancés qu'on ne peut plus les refuser sans péril, ni les admettre sans ruine, tant d'objets importans persuadent le public d'une altération dans le Ministère. Personne ne révoque en doute les bonnes intentions de M. Pitt; mais son expérience, quoiqu'étonnante vu sa jeunesse, est peut-être au-dessous de la situation des affaires publiques : sa candeur l'expose à se laisser surprendre par quelques hommes artificieux; il est trompé, dit-on, même par des gens qu'il suppose être ses amis. Quoi qu'il en soit de ces conjectures, on prétend que M. Pitt conservera sa place de Chancelier de l'Echiquier, & que le Marquis de Lansdown sera créé premier Lord de la Trésorerie.

La Chambre des Communes reçoit tous les jours de nouvelles requêtes contre le système de commerce de M. Pitt. A Bristol 99 négocians sur 100 ont signé que le commerce de cette ville seroit ruiné, si le traité avoit lieu, conformément au plan agréé par l'Irlande, & proposé par M. Pitt au Parlement d'Angleterre. Les requêtes de Birmingham, de Liverpool, de Manchester, d'Yorck, de Glasgow, de Dumbarton, de Wolverhampton, de Nottingham, affirment toutes la même chose, relativement au commerce particulier de chacune de ces villes. A ces représentations on assure que

vont bientôt se joindre celles des capitalistes qui ont placé leur argent dans les fonds publics. Ces créanciers de l'Etat craignent que l'Angleterre, en associant l'Irlande à son commerce, ne diminue les revenus qui suffisoient à peine pour payer les intérêts de la dette nationale. Ces alarmes ont fait baisser les effets publics. Les 3 pour cent consolidés qui étoient à 57 au commencement du mois de Février, sont tombés aujourd'hui à 54.

Cependant le Parlement ni le Ministre ne précipitent point leur décision. Toutes les pétitions des Villes de commerce sont reçues, examinées, approfondies. On prend tous les moyens d'instruction sur cet objet, afin d'éviter des erreurs préjudiciables. C'est ici qu'on peut reconnoître l'avantage d'un Corps législatif subordonné à l'opinion publique, composé de manière à réunir tous les talens & toutes les volontés, forcé à de longues & lentes délibérations avant de former une loi, & qui ne présente point les inconvéniens des assemblées purement populaires où les actes législatifs sont trop souvent l'ouvrage de la légèreté & des passions.

L'influence du peuple étant toujours immense, quoi qu'en disent les Déclamateurs, son opposition suffit pour arrêter la volonté du ministère & le consentement de la Chambre des Communes. Cette Chambre s'est formée en grand Comité pour écouter & inter-

roger elle-même les députés des Villes de commerce; elle n'a pas cru indigne de Sa Majesté de descendre dans les moindres détails avec de simples Fabricans, de prier leurs témoignages, & d'apprendre de ces utiles & simples Citoyens, des vérités que les maximes des livres & la rhétorique des orateurs ne feront jamais connoître qu'imparfaitement. Les détails de cet examen de quelques Manufacturiers par devant la Chambre des Communes sont aussi curieux qu'instructifs. Ils prouvent à la fois & les grandes lumières des membres de la Chambre & celles de nos Négocians. Nous rapporterions quelques parties de cet examen intéressant, si nous n'étions convaincus que personne ne nous liroit. Pour épargner toute fatigue d'esprit & d'attention au lecteur, nous nous bornerons à rapporter que jusqu'ici la Chambre des Communes a entendu des Négocians & des Fabricans en plusieurs genres, notamment de Libraires, des Fabricans de toiles peintes & d'étoffes de coton.

Dans l'interrogatoire auquel furent soumis quatre Libraires éminens, l'on demanda à l'un d'entr'eux, *M. Caddell*, si le droit de copie payé aux Auteurs par les Libraires, formoit un objet considérable; il répondit que sa maison seule avoit payé dans l'espace de 18 ans, 39,000 l. sterlings, c'est-à-dire, près de neuf cens mille livres tournois à différens Auteurs. *M. Péle*, fabricant de toiles peintes

affirma qu'il occupoit 7000 Ouvriers dans sa Manufacture, payés l'un dans l'autre, y compris les femmes & les enfans, au prix moyen de huit schelings & demi par semaine, & qu'il payoit à l'*Excise*, par année, 27,000 l. sterlings de droits. M. *Smith*, autre fabricant de toiles peintes déclara qu'il employoit 8,800 Ouvriers au même prix, & qu'il payoit annuellement 30,000 l. sterlings de droits.

Plusieurs autres Manufacturiers de cette opulence furent entendus, tous s'accorderent à avancer que vu la différence du prix de la main-d'œuvre, des taxes, des dépenses premières, l'Irlande auroit un avantage évident sur les Fabriques d'Angleterre, & que les Propriétaires de celle-ci préféreroient alors de porter leurs capitaux & leur industrie en Irlande. On leur fit beaucoup de questions sur les machines employées dans diverses Manufactures, sur leur débit dans l'Etranger, sur la concurrence qu'elles pouvoient craindre en France & ailleurs; mais nous en avons déjà trop dit, & nous finissons ce résumé dont nous invitons les Economistes politiques à consulter les matériaux. Il faut observer que les Fabriques de draps conserveroient leurs avantages, vu que les belles laines des Comtés d'Hertford, de Suffex, de Shrop, de Somersset, seront toujours moins chères en Angleterre qu'en Irlande.

On

On peut compter, disent tous nos papiers, sur l'authenticité du fait suivant. — Le Grand-Maître de l'artillerie, voyant qu'on avoit résolu de faire examiner ses plans par un Comité d'Officiers, ainsi que le Colonel Barré l'avoit proposé; envoya au bureau de la Guerre une liste des Officiers dont il desiroit que le Comité fût formé. Il ne mit point à cette démarche tout le secret possible, de manière que le Colonel en ayant été instruit, alla trouver le Ministre de la guerre, & lui signifia que si on nommoit un Comité partial envers le Grand-Maître, par égard à certaines recommandations, il porteroit l'affaire au Parlement. Le Comité en conséquence sera entièrement composé d'Officiers indépendans, tels que MM. Howe, Clinton, Burgoyne, Cornwallis, & Guy Carleton. Ces Officiers tiendront leurs assemblées à la Tour pendant les vacances du Parlement; & d'après l'examen qu'ils feront de tous les ouvrages projetés, ils présenteront au Roi leur rapport.

Il s'est établi à Londres un Comité général du Commerce du Royaume. Ce Comité est composé des Délégués de toutes les villes qui s'opposent au Traité de Commerce avec l'Irlande. Il doit veiller à tout ce qui se passera dans le Parlement de relatif au Commerce, & agir en conséquence des instructions qu'il recevra des villes.

Le Roi se rendit en pompe le 24 à la Chambre des Pairs, pour donner son consentement aux Bills qui ont passé dans les deux Chambres depuis le commencement de la session. La Chambre des Pairs s'est ajournée après les vacances de Pâques; celle des Communes ne s'est point encore ajournée, parce qu'il ne s'est pas trouvé le 24 un nom-

N°. 15, 9 Avril 1785. d

bre de Membres suffisant pour nommer un Comité, Juge de l'Election contestée du Buckinghamshire. Cette affaire avoit été indiquée pour le 24 , & d'après les loix de M. Grenville , la Chambre ne peut ni s'ajourner , ni procéder à aucune affaire , qu'elle n'ait pris une décision sur les objets relatifs aux Elections entamées. S'il ne se trouve donc point ces jours ci un nombre de Membres suffisant pour nommer un Comité, l'Orateur, pendant la semaine de Pâques, sera obligé de se rendre tous les jours, pour la forme, à la Chambre des Communes ; & d'envoyer dans les cafés & dans les tavernes de Londres, l'Huissier de la Chambre, sommer les Membres de se rendre au Parlement. Cet événement singulier, dont il n'y a point encore eu d'exemple, vient de ce que l'on a pris un jour trop rapproché des vacances pour juger l'affaire du Buckinghamshire. Presque tous les Membres du Parlement sont partis pour leurs terres & ne reviendront qu'après les Fêtes.

Le Parlement d'Irlande, en conséquence des propositions de M. Orde, a imposé de nouvelles taxes pour la somme de 56 mille liv. sterl. Cette affaire passa dans un moment de bonne humeur ; mais si les propositions du système de commerce avec l'Angleterre éprouvent quelque altération importante, il se formera en Irlande une opposition si formidable, que le Duc de Rutland a écrit au Ministre pour demander son rappel dans le cas où cet événement arriveroit, ou si l'affaire n'étoit point finie pendant les sessions actuelles.

On pourra se former une idée de la richesse de l'Angleterre, dit un Correspondant instruit, lorsqu'on saura que dans le

courant de l'année dernière , il a été enregistré au Bureau des Assurances pour cent quarante millions sterling de propriétés de diverse nature.

Suivant nos Papiers , il est fort question dans la bonne Compagnie , d'un mariage futur entre Mlle. Necker , fille du célèbre Administrateur de ce nom , & M. Georges Pitt , fils de Lord Rivers. On trouve dans cette union , les convenances de fortune , d'esprit & de religion , &c. &c.

La semaine dernière on a relevé dans la baie de Ramsay de l'isle de Man, une grosse ancre de vaisseau , du poids de vingt-cinq quintaux , qu'on suppose avoir appartenu à l'escadre du brave & infortuné Thurot.

Le 23 de ce mois , le comte Zambeccari , accompagné du contr'Amiral Edward Vernon , s'est élevé à Tottenham , dans un aërostat de 34 pieds de diamètre. La jeune Miss Grist , très-attachée au Comte Zambeccari , devoit être du voyage ; elle monta même dans la gondole ; mais son poids ayant fait redescendre le ballon , elle dut se résigner , quoiqu'inconsolable , à rester à terre. Les voyageurs se sont élevés à une hauteur prodigieuse , & ont parcouru 40 mille dans trois quarts d'heure environ.

Quelques jours après la disgrâce de la dernière administration , M. Fox jugea à propos de faire la cour à la Reine. Sa Majesté fut si troublée par sa présence ,

que la Dame qui l'accompagnoit s'en aperçut, & lui demanda la cause de son agitation. *Comment*, lui répondit la Reine, *pourrois-je être tranquille en voyant l'homme qui a corrompu les mœurs de mon fils, qui a troublé la paix de mon Epoux, & m'a moi-même presque réduite au désespoir ?*

ETATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE.

DE NEW-YORCK, le 12 Janvier.

Le 9 de Décembre, il fut résolu dans le Congrès, que l'Assemblée se formeroit en grand comité, pour recevoir le Marquis de la Fayette, & pour l'assurer des vœux & de la reconnoissance des Etats-Unis. Le 11 on harangua le Marquis de la Fayette, conformément aux instructions données ; sur quoi, le Marquis répondit en ces termes, traduits littéralement.

Au moment où les Etats-Unis en Congrès, daignent me recevoir avec tant de bonté, je ne puis assez exprimer tous les sentimens d'un cœur qui jouit avec délices, & de leur situation présente, & de cette nouvelle marque de leur estime.

Depuis que je joignis l'étendard de la Liberté, jusqu'à ce jour si désiré, où je viens vous féliciter moi-même ; j'ai vu les enfans de l'Amérique se distinguer par de si belles actions, de si grandes vertus, que dans l'instant de mon premier intérêt pour eux, - je n'avois éprouvé qu'une partie de l'amour & du respect qui me dévouent aujourd'hui à cet Empire naissant.

Dans le cours de notre glorieuse révolution, j'ai obtenu cette confiance indulgente & sans bornes, que je suis également fier & heureux de reconnoître, elle remonte au tems, où jeune & sans

expérience, je ne pouvois faire valoir que l'adoption paternelle de mon respectable ami; elle m'a été continuée dans toutes les circonstances politiques & militaires, & l'amitié du peuple pour moi m'a souvent servi de rempart dans les dangers de la République. Tandis que dans cette occasion solennelle je témoigne une reconnoissance au Congrès, aux différens Etats, à toute la Nation, permettez-moi aussi de rappeler mes chers compagnons d'armes, à qui leur pays a tant d'obligations.

Ayant joui doublement, & du secours de ma patrie, venu si à propos, & du zèle qu'un Roi chéri lui a fait jouer dans la cause de l'humanité, je vois avec plaisir que l'affection mutuelle, l'intérêt, & même la situation locale cimentent cette alliance. Le passé l'assura, l'avenir ne fait qu'agrandir la perspective, & l'on verra tous les jours se multiplier ces rapports entre les particuliers, qu'un commerce indépendant & avantageux doit produire, en proportion de ce qu'il sera mieux connu.

Vivement occupé du bonheur de l'Amérique, il m'est doux d'observer la disposition répandue dans le peuple pour resserrer la confédération, préserver la foi publique, faire des réglemens sur le commerce, & par un établissement convenable pour la garde des Forts & des Magasins, par un bon système de milice commun à tous les Etats, par une attention prévoyante à la Marine, de réunir toute espèce de sûreté civile & politique.

Puisse ce temple immense, bâti à la Liberté, subsister à jamais, comme une leçon aux oppresseurs, un exemple aux opprimés, un sanctuaire pour les droits de l'humanité : & puissent ces Etats heureux & unis atteindre ce degré de splendeur & de prospérité qui fasse honneur aux principes

de leur Gouvernement , & dans les siècles à venir ,
rejouisse les mânes de ses fondateurs.

Un discours trop long , M. , abuseroit d'un
tems précieux ; mais il m'est nécessaire de re-
mercier encore une fois le Congrès de ses der-
nières faveurs , & jamais il ne peut m'obliger
autant , qu'en me mettant à portée dans toutes
les parties du monde , dans tous les instans de ma
vie , de satisfaire l'attachement , qui pour toujours
me placera parmi les plus zélés & respectueux
serviteurs des Etats-Unis.

Une lettre de l'honorable J. M^c. H. porte
ce qui suit :

Les nouvelles publiques vous apprendront que
le Congrès a voté 1000,000 dollars pour com-
mencer la Ville fédérative : on espere que les
différens Etats vont s'occuper d'y construire des
maisons pour leurs Représentans , & en atten-
dant nous nous sommes établis à New-Yorck.
Par les dernières lettres du Mariland , j'apprends
que le Général Washington & le Général Gattes
s'y sont rendus au nom de l'Etat de Virginie ,
pour convenir d'un plan pour ouvrir la naviga-
tion du Pottowmack. Notre Assemblée vient de
donner le droit de Citoyen au Marquis de la
Fayette & à sa postérité. Ce droit est dégagé
de toute propriété. Car , malgré ses grands sa-
crifices pécuniaires à notre révolution , le Mar-
quis a repoussé toute idée d'appointemens , de
pension ou de concession quelconque , même
dans les vastes Comtés qui portent son nom.
Quant aux autres Européens qui ont servi les
Etats-Unis , vous savez probablement que leurs
comptes ont été arrêtés , & j'espere qu'ils se-
ront satisfaits de la maniere dont ils sont trai-

tés ; l'intérêt de ce qui leur est dû leur sera payé de Janvier 1784. La partie de l'autre côté des montagnes se peuple avec une rapidité prodigieuse.

F R A N C E.

DE VERSAILLES, le 30 Mars.

La Reine est aussi bien que l'on peut le desirer pour son état.

Le jour de Pâques, le Roi, accompagné de Monsieur, de Madame, de Monseigneur Comte & de Madame Comtesse d'Artois, de Madame Élizabeth de France, & de la Princesse de Lamballe, assista, dans la Chapelle du Château, à la grande Messe qui fut chantée par sa Musique. L'Évêque de Tulles y officia pontificalement, & la Vicomtesse de Vaudreuil fit la quête. L'après-midi, le Roi, accompagné comme le matin, après avoir entendu le Sermon, assista aux Vêpres. Mesdames Adélaïde & Victoire de France assisterent, ce jour, à l'Office dans une des travées.

Hier, le Roi s'est rendu en cérémonie à l'Église de la paroisse Notre-Dame, où il a communie des mains du Cardinal-Prince de Rohan, Grand-Aumônier de France ; le Duc de Coigny & le Maréchal de Mouchy tenant la nappe du côté du Roi ; l'Évêque de Senlis, Premier Aumônier de Sa Ma-

jeffé , & l'Aumônier de quartier du côté de l'Autel.

Le 29, le Margrave d'Anspach, sous le nom de Comte de Sayn , prit congé du Roi, & de la Famille Royale avec les formalités accoutumées, étant conduit par le sieur Lalive de la Briche, Introduceur des Ambassadeurs ; & le sieur de Séqueville, Secrétaire ordinaire du Roi pour la conduite des Ambassadeurs, précédoit

La relation de ce qui s'est passé à Versailles à l'occasion des Couches de la Reine & de la Naissance de Mgr. le Duc de Normandie, le 27 Mars 1785 est dans les termes suivans.

Le 27 de ce mois, la Reine ayant senti dans la journée quelques douleurs qui annonçoient qu'elle ne tarderoit pas à accoucher, la Princesse de Lamballe, Surintendante de la Maison de la Reine, se rendit auprès de S. M. qui avoit ordonné qu'on allât l'avertir.

La Princesse de Lamballe étant arrivée, donna ordre qu'on allât avertir Monsieur, Madame, Mgr. Comte d'Artois, Madame Comtesse d'Artois, Mesdames Adélaïde & Victoire de France, qui se rendirent aussi-tôt chez la Reine. Cette Princesse envoya aussi avertir les Princes & Princeses du Sang.

Le Roi ne fut point averti, parce qu'il étoit déjà auprès de S. M.

Le Garde des Sceaux de France & tous les Ministres & Secrétaires d'Etat, qui avoient été également avertis, se rendirent aussi dans le grand Cabinet de la Reine, dont l'Appartement fut à

l'infant rempli des Seigneurs & Dames de la Cour. S. M., après un travail fort court, accoucha très-heureusement, à sept heures moins un quart du soir, d'un Prince, dont la force & la santé donnent les plus grandes espérances pour la conservation de ses jours.

Le Roi, qui étoit resté près de la Reine jusqu'à ce que S. M. fût accouchée, & qui n'avoit cessé de lui donner des preuves de tendresse, parut dans le moment de la naissance de Mgr. le Duc de Normandie, touché de la joie la plus pure & la plus attendrissante; elle étoit peinte sur le visage de S. M., qui fut témoin de celle de toute la Cour, & des vœux qu'elle faisoit pour son bonheur & pour celui de la Reine.

Après que l'on eut donné, en présence du Roi, les premiers soins à Mgr. le Duc de Normandie, le Roi rentra chez la Reine & lui annonça qu'Elle étoit accouchée d'un Prince. S. M. ayant aussitôt demandé à le voir, il lui fut apporté par la Duchesse de Polignac, Gouvernante des Enfans de France, accompagnée des trois Sous-Gouvernantes. En sortant de chez la Reine, la Duchesse de Polignac porta dans son Appartement Mgr. le Duc de Normandie, que le Duc d'Ayen, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi en quartier, y conduisit, conformément aux ordres que le Roi lui avoit donnés de quitter son service près sa Personne pour accompagner ce Prince.

Ce jour, vers les huit heures & demie du soir, Mgr. le Duc de Normandie fut baptisé par le Cardinal-Prince de Rohan; Grand-Aumônier de France, en présence du sieur de Broquevieille, Curé de la Paroisse Notre-Dame, & tenu sur les Fonts de Baptême par Monsieur & Madame Elisabeth de France, au nom de la Reine de Naples, le Roi étant présent, ainsi que le Duc de Chartres;

les autres Princes & Princesses n'ayant pas pu se rendre assez-tôt pour s'y trouver.

Mgr. le Duc de Normandie a été nommé *Louis-Charles*. Après le Baptême , ce Prince ayant été reconduit dans son Appartement , le sieur de Calonne , Ministre d'Etat , Contrôleur-Général des Finances , Grand-Trésorier des Ordres du Roi , lui porta le Cordon & la Croix de l'Ordre du Saint-Esprit , conformément aux ordres qu'il avoit reçus du Roi.

S. M. , ainsi que toute la Cour , assista , après le Baptême , au *Te Deum* de la composition du sieur Giroult , Surintendant de la Musique du Roi , & qui fut chanté à cette occasion dans la Chapelle du Château , par la Musique de S. M.

Aussi-tôt que la Reine fut accouchée , le Comte de Saint-Aulaire , Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi , de la Compagnie de Villeroi , de service auprès de la Reine , alla à Paris , par ordre du Roi , annoncer cette heureuse nouvelle au Corps-de-Ville , qui s'étoit déjà assemblé , d'après les ordres que S. M. lui en avoit envoyés peu de tems auparavant.

Le Comte de Vergennes , Chef du Conseil Royal des Finances , Ministre & Secrétaire d'Etat , ayant le département des Affaires étrangères , étant rentré chez lui , dépêcha des Couriers extraordinaires aux Ambassadeurs & aux Ministres du Roi dans les Cours étrangères , pour leur faire part de cette nouvelle ; tous ces Couriers partirent à neuf heures & demie du soir. Le Ministre de la Marine , ainsi que les autres Ministres , ont également fait part de cette nouvelle dans leurs départemens.

Le lendemain , les Princes du Sang ont eu l'honneur de faire leur cour au Roi à l'occasion de l'ac-

couchement de la Reine & de la naissance de Mgr. le Duc de Normandie.

Le même jour, vers les neuf heures du soir, on tira dans la Place d'Armes un très-beau feu d'artifice, que le Roi vit du balcon de son appartement, ainsi que toute la Cour; ce feu fut suivi d'une illumination générale dans la ville.

DE PARIS, le 6 Avril.

La naissance de Mgr. le Duc de Normandie a été célébrée ici par toutes les marques de réjouissances naturelles à un Peuple, connu & distingué par son attachement pour ses Maîtres. Le Corps-de-Ville, prévenu le 27 du mois dernier, vers les huit heures du soir, que la Reine éprouvoit des douleurs, reçut la nouvelle de son heureux accouchement à huit heures dix minutes; elle lui fut apportée par le Comte de Saint-Aulaire, Lieutenant des Gardes du-Corps de S. M., de service près la Reine. Il fit sonner aussi-tôt le tocsin qui continua toute la nuit, faire une décharge de l'artillerie de la Ville, tirer des fusées volantes, illuminer l'Hôtel-de-Ville, ainsi que les hôtels & maisons de chacun de ses Membres.

Le lendemain, à six heures du matin, il y eut une nouvelle décharge d'artillerie; à neuf heures, le Corps-de-Ville se rendit au Parlement, qui donna un Arrêt pour des illuminations qui eurent lieu le soir de ce jour. A six heures & demie, le Gouverneur vint à l'Hôtel-de-Ville, & à sept heures, on alluma en cérémonie un feu de fagots, autour duquel le Gouverneur, le Corps-de-Ville, précédé des Gardes du Gouverneur, firent la procession d'usage. On établit quatre orchestres & quatre fontaines de vin, où l'on distribua du pain & des cervelas au Peuple.

Le 30 , le sieur de Nantouillet , Maître des Cérémonies , apporta au Corps-de-Ville une lettre du Roi , par laquelle S. M. fixoit au 1er. de ce mois le *Te Deum* qui devoit être chanté dans l'Eglise Métropolitaine , en actions de grâces de l'heureuse naissance de Mgr. le Duc de Normandie.

Le 1er. de ce mois , les Compagnies supérieures ayant été invitées précédemment à se trouver au *Te Deum* , par le Maître des Cérémonies , qui leur avoit en conséquence remis les lettres de cachet , S. M. partit de Versailles à trois heures & demie après-midi , accompagnée dans son carrosse de Monsieur , de Mgr. Comte d'Artois , du Duc de Chartres , du Prince de Condé , du Duc de Bourbon , précédée & suivie des Grands Officiers de sa Maison & des Seigneurs de la Cour , & arriva ici vers les cinq heures.

Une salve de l'Artillerie de la Ville , établie à la place de Louis XV & des canons des Invalides , annonça l'entrée du Roi dans cette Capitale. Sa Majesté entra dans Paris accompagnée des Gardes-du-Corps & de leurs Officiers , dans les places qui leur sont marquées , précédée du Guet , des Gendarmes , des Chevaux-légers , de la Fauconnerie & du Vol du Cabinet , commandé par le Chevalier de Forget ; les régimens des Gardes-françoises & Suisses , formoient une haie , depuis l'ancienne porte de la Conférence , jusqu'à Notre-Dame.

Le Roi qui avoit ordonné que les chevaux n'allassent qu'au pas , pour donner à son Peuple le temps de le voir , arriva à six heures moins un quart à l'Eglise Métropolitaine ; Sa Majesté y trouva le Parlement , la Chambre des Comptes & la Cour des Aides ; le Garde des Sceaux de France

y étoit , accompagné des Conseillers d'Etat & des Maîtres des Requêtes. A la porte de l'Eglise , Sa Majesté fut reçue & complimentée par l'Archevêque , accompagné de tout son Clergé , & y entra au bruit des Trompettes & des Hautbois de la Chambre , précédée du Maître des Cérémonies , devant lequel marchaient le Roi & les Hérauts-d'Armes. Sa Majesté s'étant placée au milieu du chœur sur un prie-dieu , au-dessus duquel étoit un dais ; & Monsieur, Mgr. Comte d'Artois , le Duc de Chartres , le Prince de Condé , le Duc de Bourbon , le Prince de Conti , le Duc de Penthièvre , le Cardinal de Rohan , les Officiers de la Couronne , les principaux Officiers de Sa Majesté , & les Seigneurs de la Cour ayant place auprès d'Elle , ainsi que le Clergé , les Cours Souveraines & le Corps-de-Ville en robes de cérémonie , on chanta un *Te Deum* en musique au bruit d'une salve générale des canons de la Bastille , des Invalides , de l'Arsenal & de la Ville.

Après le *Te Deum* , le Roi fut reconduit à la porte de l'Eglise avec les cérémonies qui avoient été observées à son entrée. Sa Majesté étant remontée dans son carrosse au bruit des acclamations publiques & des cris répétés de *vive le Roi* , trouva dans sa route toutes les maisons illuminées , & fit jetter de l'argent au Peuple comme Elle avoit fait à son arrivée.

Le Corps-de-Ville revenu à l'Hôtel-de-Ville avec le Gouverneur , fit tirer à huit heures & un quart le feu d'artifice qu'il avoit fait préparer. L'illumination fut générale dans la Ville ; les boutiques avoient été fermées pendant le jour , & on ouvrit des buffets & des orchestres qu'on avoit établis au nombre de 15 dans différens endroits.

L'un des derniers Couriers de Londres ,

nous a un peu tranquilité sur M. le Comte d'Adhemar, notre Ambassadeur à la Cour d'Angleterre, qui le 20 du mois dernier se trouva mal subitement au Palais St. James, & qui ressentit une attaque de paralysie. S. E. a recouvré assez de forces pour avoir pû écrire, & l'on espere son rétablissement prochain.

Toutes les nouvelles de plusieurs contrées voisines du Royaume & de quelques Provinces, s'accordent sur la prodigieuse abondance de neige, tombée dans le commencement de Mars. Une lettre de Mirbeau en Poitou, nous apprend en ces termes les ravages occasionnés par cette chute de neiges si subite.

Samedi douze de Mars, & dans la nuit du Dimanche, il tomba aux environs de Mirbeau en Poitou, une si grande quantité de neige, qu'elle a été en plusieurs endroits de huit, douze & quinze pieds. La Paroisse de Cubon, située dans une vaste plaine, a le plus souffert. Elle y a été si abondante, qu'elle a arrêté le cours d'une petite riviere appelée *la Dive*, & qui prend sa source dans cette Paroisse. Le cours que la riviere a pris à quelque distance de son lit ordinaire, a occasionné les plus grands dommages aux bleds, qu'elle a déracinés, emporté les engrais d'une vaste prairie, en a couvert une partie de terre, a mis les moulins dans l'impossibilité de rouler pendant quatre jours, & a enfin jetté la consternation parmi les habitans. M. Chaveneau, Curé de la Paroisse, immédiatement après la dernière Messe, engagea ses paroissiens à travailler avec lui à faire rentrer la riviere en partie dans son lit ordinaire, & à fournir à l'autre partie un dé-

bouché , pour éviter de nouveaux dégâts. Plus de trois cens personnes ont travaillé sans relâche pendant trois jours à cette pénible entreprise. L'alarme commence à se dissiper , & les moulins commencent à travailler d'aujourd'hui.

Nous avons dit plus d'une fois que nous n'admettions à l'article de *Paris* que des Lettres ou Annonces signées. Cette précaution ne garantit pas des surprises , puisqu'on ne rougit point de supposer des signatures. C'est un faux de ce genre que s'est permis l'Auteur d'une Lettre insérée dans l'un de nos précédens Nos , sur la meilleure méthode d'attacher les chevaux , & signée le Chevalier de Marne, Lieutenant de Cavalerie. Cet Officier justement indigné, vient de réclamer auprès de nous contre cette usurpation de sa signature , usurpation qu'il nous étoit d'autant moins facile de prévoir , qu'il l'est peu de deviner le but de cette imposture. Quoi qu'il en soit, voici une réponse intéressante à la question proposée dans cette Lettre; Réponse adressée au prétendu Chevalier de Marne.

J'ai souvent remarqué comme vous, Monsieur , que l'usage du licol , tel qu'il soit , n'étoit pas suffisant pour contenir certains chevaux ; j'en ai vu même qui , soit par adresse , méchanceté ou vigueur , s'étant échappés malgré la vigilance des gardes d'écurie , avoient fait ensuite beaucoup de désordre. Et sans toutefois attaquer l'usage qui se pratique en France & dans toute l'Europe , d'attacher les chevaux par la tête , j'ajouterai avoir remarqué pendant tout le temps que j'ai servi dans l'Inde , où les chevaux ne sont

point attachés avec des licols, qu'aucun ne parvenoit à s'échapper comme ici. La cavalerie du Nabad Typoo Saib est cependant la plus hargneuse & la plus ruante cavalerie ; d'ailleurs vous savez peut être aussi bien que moi, que les Musulmans Indiens & les Marattes ne font point difficulté de mettre au piquet, & de monter indistinctement les chevaux entiers à côté des juments, & qu'il tient aux préjugés de cette nation de ne point faire la guerre sur des chevaux hongres.

J'ai cru devoir vous citer par la voie du Journal, les moyens que j'ai vu employer dans l'Inde pour contenir au piquet, malgré tous leurs efforts, des chevaux entiers ardents & fougueux à côté des juments, auxquelles le climat asiatique donne en tout temps l'humeur fort agaçante.

» L'on enfonce en terre, en avant du cheval
 » que l'on veut attacher, un petit piquet de
 » tente, auquel tient une longe de corde d'en-
 » viron deux ou trois pieds de long; au bout
 » de cette longe est une entrave de cuir, la-
 » quelle, par le moyen d'une boucle ou d'un
 » lien quelconque, embrasse au cheval le paturon d'un pied de devant.

» Chaque pied de derrière est tenu aussi, à
 » l'endroit du paturon, par une semblable entrave, au bout de laquelle est une longe,
 » dont la longueur doit être proportionnée au
 » terrain; les deux longues des pieds de derrière
 » se réunissent en une seule, pour être attachées
 » à un seul & même piquet, derrière le cheval ».

Quelques cavaliers Maures sont dans l'usage d'empêcher leurs chevaux de se coucher, en tenant la longe de devant & les deux de derrière fort tendues. Mais, si l'on a attention que les longues ne soient pas tendues à un certain point, le cheval aura toujours la facilité de se coucher

& se relever alternativement tant qu'il voudra.

Les Indiens nous prouvent que ce moyen peut s'employer avec le même succès dans nos écuries, puisqu'eux-mêmes n'en employent pas d'autre pour attacher leurs chevaux sous les *pan-dales* ou hangards qu'ils construisent pour les mettre à couvert pendant la saison des pluies.

Les détails de cavalerie dont je me suis occupé dans ce pays-là, m'ont mis à portée de convenir qu'indépendamment d'une infinité d'accidens que l'on a l'avantage de prévenir en attachant les chevaux de cette manière, il en résulte encore qu'ils n'ont jamais la tête ni écorchée ni dégar-nie de poil, comme il arrive souvent par le fro-tement du licol; ce qui rend un cheval défec-tueux & souvent difficile à brider, & même à approcher, à cause de la sensibilité qu'il éprouve.

J'ai vu aussi employer ce même moyen avec succès à notre armée & à celle des Anglois, dans l'Inde; cependant je ne me permets pas de le proposer généralement en France; mais ne voyant que du bien à en faire usage pour certains che-vaux, tels que celui qui a causé la perte du vôtre, j'ajoute au détail que je viens de vous faire de la *manière sûre dont les Indiens attachent leurs chevaux*, que, si vous êtes curieux d'en faire l'épreuve, je me chargerai avec grand plaisir de vous faire parvenir, par-tout où vous m'in-diquerez, une garniture d'entraves semblables à celles de l'Inde, dont j'ai rapporté un modèle.

Autant j'ai de plaisir à saisir l'occasion de faire la même offre à toutes les personnes qui vou-dront de cette manière prévenir les fréquens accidens qui arrivent, autant j'ai de regret de n'avoir pas été en mesure de prévenir le vôtre.

AUBINEAU DUPLESSIS, Capitaine de Cavalerie,
A. de Major réformé du Corps Indien attaché

au Régiment de Lamarck , hôtel Franklin ;
rue des Saints-Pères , à Paris.

Les Numéros sortis au Tirage de la
Loterie Royale de France , le 1 de ce
mois , sont : 10 , 19 , 18 , 23 , & 85.

P R O V I N C E S - U N I E S .

LA HAYE , le 3 Avril.

L'affaire d'Utrecht occupe toujours les esprits de la Province , & toute la République. Jusqu'ici l'intervention des Etats n'a abouti qu'à des délibérations ; les 19 Magistrats , formant la pluralité du Conseil qui ont donné leur démissions , sont sollicités de reprendre leurs places : on est encore incertain sur leur résolution , ainsi que sur le parti que prendra la Régence de soutenir ses droits ou de les abandonner. Ces droits reposoient sur un contrat fait au dernier siècle entre les cinq Eglises , la Ville & les Stathouders ; & comme le contrat a été violé à l'égard du Stathouder actuel , on ne voit pas trop pourquoi le peuple seroit tenu de le respecter. Au reste , il n'est pas un Citoyen honnête , pas un esprit juste , pas un Politique tant soit peu clairvoyant qui n'ait prévu cette conséquence des troubles actuels , qui ne tarderont pas à être à leur dernière période. Le tort de M. *Sigterman* , Conseiller élu & rejeté est des plus graves ; modéré , raisonnable & ferme

dans sa modération, il n'a voulu se prêter à aucun excès : son sort est celui de tous les Citoyens vertueux qui n'ont pas la lâcheté d'être les esclaves des factions & de servir d'instrumens à leur fureur.

On pourra juger du style & des principes des Insurgens d'Utrecht par le discours de leur Député dans l'Assemblée du Conseil. Il dit :

« Que c'étoit présentement la crise des affaires :
 » qu'il falloit qu'il se décidât actuellement si la
 » voix du peuple seroit écoutée, & s'ils réussiroient
 » dans leurs demandes raisonnables, ou bien s'ils
 » seroient rebutés, auquel cas non-seulement la
 » Ville & la Province, mais même toute la République s'en ressentiroient. Que la Bourgeoisie étoit en agitation, & avoit obligé les Constitués à continuer leur assemblée de ce jour
 » depuis huit heures le matin jusques au moment
 » où il parloit ; qu'ils vouloient absolument la
 » décision de l'affaire de M. *Sigterman* ; que les
 » avenues de la Maison - de - Ville étoient fermées de tous les côtés par une grande affluence
 » de monde, qui, quoique non armés ne souffriroient point que le Conseil quittât la Maison - de - Ville à moins que l'on n'eût renoncé à l'élection de M. *Sigterman*, ou bien qu'on l'eût
 » finalement installé ; que dans le dernier cas, eux Constitués ne vouloient point être responsables des tristes suites qu'entraîneroit une
 » telle conclusion, & qu'ils prioient que le Conseil communiquât immédiatement sa Résolution au peuple, & non aux Constitués, d'autant qu'ils le refusoient, & ne vouloient plus
 » dorénavant paroître comme médiateurs ; que le
 » peuple déclaroit que ses yeux étoient ouverts,

- & qu'il ſçauroit faire valoir ſes droits & les ſou-
- tenir , non comme ceux de l'année 1784, mais
- comme il convient en 1785. »

M. le Comte de Maillebois eut le 21 une audience du Starhouder & de la Prin-
ceſſe , & le 22 , il prêta ſerment aux Etats
Généraux , en qualité de Général d'Infan-
terie. On parle de lui donner 60,000 florins
pour ſes frais de voyage , 20,000 florins
pour ſon établifſement & 60,000 florins
d'appointemens annuels.

Le Chevalier *Harris*, Ambaſſadeur d'An-
gletterre , que les Gazettes envoyotent à
Londres pour de grandes raiſons politiques
y fait un court voyage, occasionné par la
mort de ſa belle mere , & il ne tardera
pas à être de retour de la Haye.

Sur la demande de l'Ambaſſadeur Im-
périal auprès de la Cour de France , les
Etats Généraux ont acquieſcé à l'évacuation
des eaux ſalées qui inondent les polders
Autrichiens , pourvu qu'on y ſubſtitue des
eaux douces , ou qu'on garantiſſe la Ré-
publique contre toute attaque de ce côté là.

Un Courier de Berlin a apporté ici , à
ce qu'on rapporte, une explication de S. M.
P. au ſujet de ce qu'on l'a faite intervenir
très indiscrettement dans l'accuſation d'un
complot contre Maſtricht. Le Roi de Pruſſe
à ce qu'on dit, nie d'avoir jamais rien dit
de poſitif à cet égard au Rhingrave de
Salm , qui lui-même ſoutient n'avoir parlé
de cette affaire qu'à des amis , ſans doute

peu discrets. On attend avec empressement l'issue de cette nouvelle scène qui ne sera pas le dernier fruit de l'échauffement excessif où se trouvent les esprits.

P A Y S-B A S.

DE BRUXELLES, le 6 Avril.

Le bois & le charbon de terre ayant manqué à Cologne où le froid se prolonge comme ailleurs, le peuple a beaucoup souffert de cette disette. Pour la soulager, des Patriotes bienfaisans ont fait vendre au prix de 30 sols, la mesure qui leur en avoit coûté 12. On espere être bientôt délivré des secours de ces charitables *amis de l'humanité*.

Une lettre de Prague du 19 du mois dernier rapporte le trait suivant.

Il vient de se passer une scène affreuse dans la forêt de Gacheovitz district du Piseck. Quatre bouchers étoient en chemin pour aller acheter du bétail, chacun avoit autour du corps un ceinturon rempli d'argent. Comme le temps étoit clair, ils se hazarderent à marcher une partie de la nuit. Lorsqu'ils traversoient le bois, ils furent tous assaillis par sept voleurs, qui après les avoir percés de mille coups, s'emparèrent de leur argent, & rentrèrent dans l'épaisseur du bois. Trois de ces infortunés étoient morts; mais le quatrième au bout de quelque temps revint à lui, & se traîna avec beaucoup de peine jusqu'au village prochain. Un paysan éveillé par son chien qui aboyoit, lui demanda ce qu'il veut; le blessé trouve encore assez de

voix pour lui conter son malheur. Aussitôt le paysan répand l'alarme dans tout le village. Plus de 70 hommes se rassemblent, & armés de fourches & de pieux, ils se portent sur l'heure même vers la forêt. Ils forment au tour du bois un cercle qui décroît à mesure qu'ils s'approchent du centre; les voleurs s'y étoient justement rassemblés près d'un feu qu'ils avoient allumé, & partageoient déjà l'argent qu'ils venoient de voler. Aussitôt qu'ils apperçurent les paysans, ils se leverent, & se mirent en défense. Mais voyant que la résistance étoit inutile, ils eurent recours à la ruse; & commencèrent à jeter à pleines mains l'argent des ceinturons à la tête des paysans, croyant exciter par là leur cupidité & s'échaper par ce moyen. Mais les braves campagnards ne donnerent point dans le panneau, & se précipiterent avec impétuosité sur ces brigands. Alors il se livra un grand combat, où il y eut du sang répandu; mais enfin les paysans furent vainqueurs, se saisirent des scélérats qu'ils garotèrent avec des cordes, & les conduisirent à la justice de Pisecke, après avoir ramassé l'argent répandu ça & là sur la neige.

GAZETTE ABRÉGÉE DES TRIBUNAUX (1).

PARLEMENT DE PARIS, GRAND'CHAMBRE.

Appel comme d'abus du mariage de la dame Cottin par les enfans du premier lit du sieur Cottin.

La dame Cottin ayant perdu son mari, après

(1) On souscrit pour l'Ouvrage entier, dont l'abonnement est de 15 liv. par an, chez M. Mars, Avocat, rue & Hôtel de Serpente.

environ 25 ans de m
des rehus auxquels ell
d'actonner les enfans
dot & les avantages n
riées à reprendre ce q
lement dans la succe
enfans, pour se soustr
nerent de contester la
de lui opposer pour
avoir été faite à Paris
n'avoient de domicile
leur pere ayant con
la dame Cottin 30,000
en déduction de la
reçue, leur belle-m
les 20,000 liv. rest
devoir être comp
30,000 liv. qu'il a
mariage de la niec
dire, depuis 1765.
dame Cottin n'éto
sommes que le sie
nantes des revenus
dame Cottin, sépar
contre leur belle-m
des prétendues ar
disoient avoir eu
deniers, dans un
— Il parait qu
avoir été l'époux
donné les soins
permis de l'ou
— La dam
validité de s
d'eux, dans l
l'épouse légiti
pres extraits

environ 25 ans de mariage, s'est vu forcée par des refus auxquels elle ne devoit pas s'attendre, d'actionner ses enfans du premier lit pour avoir la dot & les avantages matrimoniaux, & être autorisée à reprendre ce qui lui appartenoit personnellement dans la succession de son mari. — Les enfans, pour se soustraire à ses demandes, imaginèrent de contester la validité de son mariage, & de lui opposer pour moyen que la célébration avoit été faite à *Palaiseau*, où, ni elle, ni leur pere n'avoient de domicile. — Ils prétendirent que leur pere ayant consenti à donner à une niece de la dame *Cottin* 30,000 liv. pour son établissement, en déduction de la dot de 50,000 liv. qu'il avoit reçue, leur belle-mere ne pouvoit pas réclamer les 20,000 liv. restant; parce que cette somme devoit être compensée avec les intérêts des 30,000 liv. qu'il avoit cessé de toucher depuis le mariage de la niece de la dame *Cottin*, c'est-à-dire, depuis 1765. — Ils soutinrent aussi que la dame *Cottin* n'étoit pas autorisée à réclamer les sommes que le sieur *Cottin* avoit reçues, provenant des revenus d'une Terre appartenante à la dame *Cottin*, *séparée de biens*. Enfin, ils répétoient contre leur belle-mere plus de 120 mille liv. pour des prétendues améliorations & réparations qu'ils disoient avoir été faites par leur pere, & de ses deniers, dans une des Terres de la dame *Cottin*. — Il paroît que ses adversaires, oubliant qu'elle avoit été l'épouse de leur pere, qu'elle leur avoit donné les soins d'une véritable mere, s'étoient permis de l'outrager dans son existence honorable. — La dame *Cottin* leur répliqua, quant à la validité de son mariage, par des actes émanés d'eux, dans lesquels ils l'avoient reconnue pour l'épouse légitime du sieur *Cottin*, & par leurs propres extraits de mariage, qui constatoient qu'eux-

mêmes avoient été mariés à *Palaiseau*, & que leur pere n'avoit pas d'autre domicile que celui sur lequel ils fondoient leur appel comme d'abus. — A l'égard de sa demande en restitution de dot, la dame *Cottin* leur opposa son contrat de mariage & le consentement volontaire de leur pere, qui, de son chef, avoit bien voulu se priver du revenu de 30,000 liv. pour favoriser l'établissement d'une niece qu'il chérissoit. — Pour ce qui concerne les sommes que le sieur *Cottin* avoit reçues, elle produisoit des quittances qui constatoient que ces sommes provenoient des revenus d'une Terre qui n'appartenoit qu'à elle. — Elle écartoit leur demande en restitution de 121 mille l. employées, suivant eux, en réparations & améliorations, en démontrant que tous les changemens & augmentations de bâtimens qu'il avoit plu au sieur *Cottin* de faire dans une Terre qu'il habitoit, loin d'en avoir accru la valeur, n'en avoient qu'augmenté les charges & l'entretien. — Par Arrêt du 31 Aout 1784, les enfans *Cottin* ont été déclarés non-recevable dans leur appel comme d'abus, condamnés à tenir compte à la dame *Cottin* des avantages portés dans son contrat de mariage, à lui rendre les 20,000 liv. qui lui restoit dûes de sa dot, à lui rembourser les sommes que leur pere avoit touchées, provenantes des revenus de la Terre de *la Bellangerie*, déboutés de leur demande en restitution des prétendues améliorations faites au Château de *la Bellangerie*, & condamnés aux sept huitiemes des dépens. Tous les termes injurieux ont été supprimés. — Les enfans *Cottin* se sont pourvus au Conseil contre cet Arrêt, & leur Requête a été rejetée; ainsi a été terminée cette affaire qui intéresse le repos & l'existence de plusieurs familles du Royaume.

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 16 AVRIL 1785.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

V E R S

*Sur la Naissance de Monseigneur le Duc DE
NORMANDIE.*

JUPITER eut pour fils & Mars & Cupidon :
Il eut l'un de Vénus & l'autre de Junon,
Antoinette & Louis ont fait plus sur la terre
Que dans les cieux le Dieu qui lance le tonnerre ;
Car ils donnent eux seuls aux bienheureux François ;
Un Dauphin , Charles & la Paix.
(*Par M. de Varenne, au College de Lisieux.*)



N°. 16 , 16 Avril 1785.

E

AUX CANONS DE LA VILLE.

DU sentiment & du plaisir

Organes bienfaisans , j'aime votre existence.

La fureur des combats ne vient point vous saisir.

Vos frères ont plus d'importance ;

Mais leur succès s'apprend-t'il sans frémir ?

Sous leurs coups on entend gémir ;

Les pleurs de la douleur coulent en abondance ,

Et vous ne nous offrez que des biens à sentir.

Le Peuple autour de vous boit , mange , chante &
danse :

De ses yeux si l'on voit quelques larmes sortir ,

Ce sont des pleurs de joie ou de reconnoissance :

Toujours d'accord avec notre desir ,

Fêter la Saint-Louis , une heureuse naissance ,

Est l'emploi de votre loisir.

Ces foudres de la guerre , en rompant le silence ,

Avertissent qu'il faut mourir.

Avec leurs feux la mort s'élance ,

Ardente , & prompte à parcourir ,

Pour atteindre sa proie , un intervalle immense.

A l'Amour plus qu'à Mars , heureux d'appartenir ,

Dès que vous frappez l'air , le plus beau jour com-
mence ;

On s'éveille pour vous bénir.

C'est , en un mot , la différence

D'un tyran détesté qui feroit tout périr ,
 A notre aimable Roi , le bonheur de la France ,
 Et qu'elle fait si bien chérir.
 (*Par M. le Marquis de Fulvy.*)

*IMPROMPTU fait en soupant chez M. D***,
 le 27 Mars, jour de Pâques.*

QUEL son dans les airs s'élance !
 Écoutons bien..... C'est le bruit du canon ;
 Il annonce un nouveau Bourbon ,
 C'est annoncer la Bienfaisance.
 (*Par M. Mayeur de Saint-Paul.*)

IMPROMPTU DES HALLES.

AIR : De tous les Capucins du Monde.

EN accolant ta Catherine ,
 Viens-lui payer double chopine.
 Au diable soit ton air grognon !
 Eh ! y allons gai , mon ami Jacques :
 La Reine , avec un biau garçon ,
 Nous a donné nos œufs de Pâques.
 (*Par M. D. L. P.*)



*A Mme la Comtesse DE GENLIS, par
les Enfans qui ont représenté sa Comédie
des Flacons.*

O ! LA meilleure des Mamans,
Qui par-tout avez des enfans ;
Enfans à vous par droit de bienfaisance,
Enfans à vous par la reconnoissance !
Si vous réunissez tant de rares talens,
Tant de sagesse & d'élégance,
Tant de charmes & de décence,
Tant de mérite & d'agréemens,
Tant de fraîcheur & de prudence ;
Si l'on retrouve en vous & Minerve & Vénus,
Et les Grâces & les Vertus,
Nous en devinons bien la cause :
Quand vous étiez encore enfant,
La Nature vous fit présent
De son flacon couleur de rose,
La Raison, de son flacon blanc,
(*A Montbart, du Palais de la Vérité.*)

LE PROVERBE APPLIQUÉ.

UN Curé visitoit souvent
Une Philosophe mondaine ;

Et lui disoit sévèrement :
Devenez donc bonne Chrétienne.
Le Pasteur fut enfin congédié ,
Et ne parut plus chez la Dame.
Depuis trente ans il étoit oublié
Lorsqu'on le rappela pour recevoir son âme.
Hélas ! mon cher Pasteur , ayez de moi pitié ,
Je suis toujours de la Paroisse ,
Sur le chemin de l'amitié
Il ne faut pas que l'herbe croisse.
Elle a bien crû depuis trente ans ,
Lui dit le Prêtre avec franchise ;
Et grâce à tous vos mécréans ,
Elle passe déjà le sommet de l'église.
(*Par M. de Beaufleury , de l'Académie des Arcades
de Rome & du Musée de Paris.*)

*Explication de la Charade , de l'Énigme &
du Logogryphe du Mercure précédent.*

LE mot de la Charade est *Courage* ; celui
de l'Énigme est *Cloche* ; celui du Logogry-
phe est *Perronet* , où l'on trouve *or* , *trap* ,
terre , *port* , *pré* , *Pô* , *Pétrone* , *père* , *ère* ,
Poëte , *pont* .

C H A R A D E.

MON premier, bien souvent flatte la vanité,
 Beaucoup plus qu'il ne sert à la commodité;
 Mon second plaît toujours, ou simple ou magnifique;
 Quant à mon tout, Lecteur, qui s'y frotte s'y pique.
 (*Par un vieux Caporal du Régiment de la Fère.*)

E N I G M E.

DANS ma course brillante
 Je creuse mon tombeau;
 Le grand air m'épouvante,
 Et j'appréhende l'eau.
 Le soir je suis d'usage
 Chez les Rois, chez les Grands;
 Je nais au village.
 Je finis, tu m'entends.

(*Par Mlle Brunet la cadette,
 de Fontenay-le-Comte.*)



LOGOGYPHE.

SANS parler de mon origine,
Qui n'est françoise ni latine,
Pour te tirer d'embarras,
Ami Lecteur, tu sauras
Qu'à tes yeux souvent l'on m'expose.
Bon, mauvais, qu'importe la chose,
J'occupe un moment ton loisir !
Voudrois-tu me définir ?
Je suis de plaisante espèce :
On me tronque, on me dépèce
Sans aucun ménagement ;
Mais un fait plus étonnant,
C'est que cette barbarie
Doit enfin me donner la vie.
Me suis-je assez dévoilé ?
Faudra-t'il aussi t'apprendre
Que je marche avec dix pieds ?.....
Si tu n'as pu me comprendre,
Avec soin décompose-moi !....
Je recelle en maint endroit
Des Franc-Maçons le vain mystère ;
Et sans changer mon caractère,
Je coûte cher à l'Opéra ;
Joins si tu veux à cela

E iv

Un instrument de musique,
D'usage & d'origine antique ;
Je nourris aussi quelquefois
Le misérable Villageois ;
Par une marche mesurée ,
Du temps je règle la durée ;
Je contiens encore un métal
Rare, précieux & fatal ;
Si l'on me donne une forme nouvelle,
Je vais occuper la sequelle
Des Coquettes & des Acteurs,
Des Notaires & Procureurs ;
Suivant la diverse occurrence,
Je rends un corps plus ou moins dense,
Enfin, Lecteur, je vais finir ;
Quoique je pusse encor long-temps t'entretenir.
(Par M. le Chevalier de Breuvery ,
Officier de Blaisois.)



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

L'ILIADÉ D'HOMÈRE, traduite en vers François, avec des Remarques à la fin de chaque Chant, & ornée de gravures, par M. Dobremès. 3 vol. in-8°. Prix, 12 liv. brochés. A Paris, de l'Imprimerie du Cabinet du Roi, & se trouve chez la Veuve Duchesne, rue Saint Jacques; Berton, rue S. Victor; Froullé, quai des Augustins; Nyon le jeune, place des Quatre-Nations; Onfroy, quai des Augustins; Jombert le jeune, rue Dauphine.

ON prétend que Racine & Boileau avoient projeté de traduire l'Iliade; & quels hommes en étoient plus capables? Pourquoi néanmoins n'osèrent-ils l'entreprendre? C'est qu'ils sentirent combien cette tâche étoit longue & pénible; c'est qu'ils désespérèrent de rendre à la fois la force, la chaleur, & la simplicité d'Homère, simplicité qui tient beaucoup à celle des mœurs qu'il avoit à peindre, & qu'il est bien difficile de faire goûter à des Lecteurs François. Homère est le premier des Poètes; mais les Héros du temps passé & les nôtres sont bien différens: ni leur vie, ni leurs coutumes, ni leur manière de combatte, ne se ressemblent

E v

en aucune sorte. Autrefois la Grèce ne se scandalisoit point de voir comparer de vaillans hommes à un âne au milieu d'un blé verd, ou à une mouche dans une cuisine. M. Dobremès pense que le goût, dans ce cas, permet de paraphraser de la manière suivante: il se trompe. Dans toutes les Langues, ou mortes ou vivantes, soit que l'on invente, soit que l'on traduise, le goût condamnera les vers ci-après:

*Comme on voit cet objet de nos mépris injustes ,
Cet esclave de l'homme aux accens si robustes ,
Ce quadrupède utile, obstiné, paresseux ,
Compagnon dédaigné de nos coursiers fougueux
Que l'avare Cybèle , en des bords aquatiques ,
Nourrit de roseaux verts & de chardons rustiques.*

Ces deux vers ne sont pas dans Homère, mais du moins ils ne sont ni un hors-d'œuvre, ni un contre-sens à l'idée principale, & de plus ils sont poétiques. Continuons :

*Pénétrer tout-à-coup pour venger ses affronts ,
Dans les épis dorés des flottantes moissons ,
Remplir ses vastes flancs d'un froment salutaire ,
Et fouler à ses pieds les trésors de la terre ;
Vainement sur son dos une troupe d'enfans
Fait mugir les bâtons ou les fouets résonnans :
Toujours ferme , tranquille au milieu de l'orage ,
Il dévaste à son gré ce fertile héritage ,*

Et ne semble quitter ces *succulens* côteaux,
Que par le seul besoin du pur crystal des eaux.

La comparaison d'Homère ne peut passer que par son extrême justesse. La voici : " Ainsi
" qu'un onagre opiniâtre, entré dans un
" champ fertile, fait parmi les blés verts
" un dégât affreux, malgré les coups mul-
" tipliés dont l'accable une troupe d'en-
" fans armés de bâtons ; il méprise leur
" foiblesse, & ne sort que lorsqu'il est
" rassasié. Ainsi se retire Ajax, malgré les
" javelots des Troyens & de leurs Alliés. "

Cette version fidelle suffit pour faire deviner le mérite de l'original, & pour faire appercevoir tout ce que M. Dobremès y a mis de défectueux & au moins d'inutile. Je ne parle pas des fautes nombreuses du style.

Ce n'est pas que M. Dobremès ne paroisse sentir vivement le génie d'Homère ; on retrouve dans son imitation la force & la chaleur du Poète Grec, mais trop souvent aux dépens du naturel & de l'élégance, deux qualités sans lesquelles il ne faut pas essayer de traduire les Anciens, & sur-tout l'Iliade. Homère, en s'élevant, ne sort point de la simplicité, & cette simplicité est encore plus son caractère que l'élevation. C'est un Géant qui marche à grands pas, mais naturellement. Son génie se mesure à la hauteur des objets les plus sublimes, & se trouve, pour ainsi dire, d'une

E vj

grandeur proportionnée pour y atteindre sans jamais se hausser.

Le premier livre de l'Iliade est un des plus beaux de ce Poème. Il s'ouvre par une scène aussi simple, aussi naturelle, qu'elle est grande & imposante. L'ouverture de la mort de Pompée, si admirée par Voltaire; n'est pas aussi belle; celle de l'Iliade est aussi noble, aussi dramatique, & a bien plus de mouvement. « Jamais, depuis Homère, observe un Critique, * on n'a vu de Poète assez fort, assez sûr de ses forces, pour ouvrir un Poème épique par un tableau aussi frappant, aussi varié, aussi plein de mouvemens dramatiques. C'est le chef-d'œuvre de l'Épopée... Vous entrez rapidement dans le sujet : ce n'est pas le Poète, ce sont les passions qui vous y introduisent. La terre & l'Olympe sont d'abord en mouvement : déjà le merveilleux & l'héroïque s'unissent; déjà le dramatique se mêle avec chaleur aux descriptions. Quelle simplicité ! quelle majesté ! quelle variété ! quelle rapidité ! Toute l'économie de l'Épopée s'annonce, se développe presque en quarante-huit vers. Ils resteroient seuls de tout l'Ouvrage d'Homère, qu'un vrai connoisseur y découvreroit encore le plus grand de tous les Poètes épiques. »

* M. Clément, très-juste appréciateur des Anciens, & très-injuste détracteur des Écrivains vivans.

Comme notre objet doit être ici moins de critiquer M. Dobremès, que de mettre à portée d'apprécier au juste son travail, nous nous contenterons d'opposer à sa traduction celle de M. de Rochefort, déjà jugée depuis long-tems, & l'esquisse que nous avons publiée nous-même, il y a quelques années, des deux cent premiers vers de l'Iliade. Ce parallèle peut être agréable, & nous laisserons tout entier aux Lecteurs le plaisir de décider & de juger par eux-mêmes.

Déesse, célébrez la colère d'Achille ;
 Chantez cette colère en malheurs si fertile ,
 Qui , plongeant aux enfers tant de jeunes Héros ,
 Prolongea les affronts & de Sparte & d'Argos.
 Tel fut de Jupiter le décret immuable ,
 Depuis qu'aux champs Troyens la discorde implacable
 Eut marqué de son sceau les fronts impérieux
 D'Atride , Roi des Rois , d'Achille , enfant des Dieux.
 Quel Dieu de ces mortels rompire l'intelligence ?
 Apollon , ce fut vous : pour venger une offense ,
 On vous vit de la haine empruntant le poison ,
 Invoquer le trépas & la contagion ,
 Livrer un peuple entier aux rigueurs de la Parque ,
 Et punir les sujets des fautes du Monarque.

Voilà la façon de M. Dobremès ; voici celle de M. de Rochefort :

Déesse, inspirez-moi : chantez , Muse immortelle ,
 La colère d'Achille & sa haine cruelle ,

Qui , versant sur les Grecs un déluge de maux ,
Envoya chez les morts tant de jeunes Héros ,
Dont les corps déchirés, laissés sans sépulture ,
Aux oiseaux dévorans servirent de pâture.
Ainsi , de Jupiter le décret s'accomplit.
Depuis que la discorde & l'aveugle dépit
Eurent empoisonné , par leur souffle homicide ,
L'impatient Achille & l'orgueilleux Atride
Quel Dieu mit tant de haine à leur cœur offensé ?
Le fils de Jupiter , Apollon courroucé
Des indignes mépris qu'essuya son Grand-Prêtre ,
Fit expier aux Grecs le crime de leur maître.
Les peuples gémissaient , & la contagion
Déployoit sa fureur au camp d'Agamemnon.

Voici la nôtre, très - postérieure à la précédente, mais très - antérieure à celle de M. Dobremès.

Chante, fille du ciel, Achille & sa colère :
Dis par combien de pleurs , de sang & de misère ,
Les Grecs ont devant Troye expié son repos ;
Combien avant le temps périrent de Héros ,
Dont les restes épars , privés de sépulture ,
Aux vautours de Phrygie ont servi de pâture ,
Du jour qui fut témoin des débats odieux
D'Atride, Roi des Rois, d'Achille, fils des Dieux.
Quel Dieu de ces Héros alluma la querelle ?
Apollon , ce fut toi. Ta vengeance cruelle

Punissoit les sujets du crime de leur Roi.

Telle étoit du destin l'inévitable loi.

M. Dobremès.

Chrysès , du blond Phébus Pontife révére ,

La Thiare à la main , baissant son front sacré ,

Présentait des trésors & supplioit la Grèce

De lui rendre sa fille , appui de sa vieillesse.

« Que les Dieux , disoit-il , pour prix de ce bienfait ,

» De l'injuste Ilion punissent le forfait ;

» Retournez en vainqueurs sur vos heureux rivages.»

Le Prêtre par ces mots eût gagné les suffrages ;

Mais Atreide craignant la pitié des Héros :

« Vieillard , lui répond-t'il , vas , fors de mes vaisseaux ;

» La Thiare du Dieu que dans Chryse on entense ,

» Ici ne t'offriroit qu'une foible défense.

» Ta fille , sous Bellonne , a changé de destins ;

» Le fuseau dans Argos occupera ses mains.

» Toi , si tu veux revoir ton temple & ta Patrie ,

» Ne viens point de son maître irriter la furie.

M. de Rochefort.

Le Pontife Chrysès , accablé de tristesse ,

Pour racheter sa fille , objet de sa tendresse ,

Portoit aux vaisseaux Grecs un précieux trésor ,

Dans ses tremblantes mains tenant son sceptre d'or ,

Et la sainte couronne à son Dieu consacrée ,

Il imploroit les Grecs & les deux fils d'Atreé.

- « Atrides , & vous Grecs , que les Dieux immortels ,
 » Détruifant d'Ilion les remparts criminels ,
 » Vous ramènent bientôt dans l'heureufe Achaïe.
 » Acceptez la rançon de ma fille chérie ;
 » Daignez la rendre aux vœux de mon cœur paternel ,
 » Et révérez le Dieu dont j'encense l'autel. »
- L'armée avec transport applaudit fa prière ;
 Mais Atride s'irrite ; & d'une voix altière :
- « Vas , fors de mes vaisſeaux , téméraire vieillard ,
 » Dit-il , & ne viens plus t'offrir à mon regard.
 » Le ſceptre de ton Dieu , ton ſacré diadème
 » Ne te ſauveroient pas de mon courroux extrême.
 » Ta fille a pour jamais perdu ſa liberté ,
 » Juſqu'au jour où le temps flétrira ſa beauté.
 » Et loin de ſon pays , ou contente ou plaintive ,
 » Je prétends dans Argos conduire ma captive.
 » Eſclave deſtinée à mes embrasſemens ,
 » Le travail & l'amour rempliront ſes momens.
 » Vas donc , délivre-moi d'un aſpect qui m'offenſe. »

Troisième Verſion.

L'orgueil d'Agamemnon , par le plus dur outrage ,
 Du Pontife Chryſès avoit inſulté l'âge ,
 Lorsque le front couvert d'un bandeau révééré ,
 Humiliant le ſceptre à ſon Dieu conſacré ,
 Il vint , chargé de dons , vers les Chefs de la Grèce
 Redemander ſa fille , appui de ſa vieillesſe.

« Atride , diſoit-il , & vous , Grecs généreux ,

- « Puissent les Immortels combler enfin vos vœux ;
 « Puissiez-vous , enrichis des dépouilles de Troïe ,
 « Au sein de vos foyers retourner avec joie ;
 « Mais aux larmes d'un père accordez Chryséïs ,
 « Acceptez sa rançon ; j'en apporte le prix ;
 « Ou si mès dons , mes pleurs , vous trouvoient in-
 « flexibles ,
 « Craignez le Dieu de Chryse & ses flèches terribles. »
 La douleur du Pontife & son auguste aspect ,
 Attendrirent les cœurs saisis d'un saint respect ;
 Mais Atride aux refus ajoutant la menace :
 « Vieillard , si tu ne veux payer cher ton audace ,
 « Fuis , & loin de mon camp précipite tes pas ;
 « Le sceptre d'Apollon ne te sauveroit pas.
 « Au lit de son vainqueur , esclave destinée ,
 « Attendant qu'aux fuseaux l'âge l'ait condamnée ,
 « Ta fille , dans Argos , géмира loin de toi.
 « Fuis , ton or ni tes pleurs ne peuvent rien sur moi. »

Ces citations sont très-suffisantes pour faire apprécier la manière de traduire & de versifier de M. Dobremès. Nous ne ferons aucunes observations. Il fait qu'en général on lui a reproché d'avoir plutôt senti les beautés d'Homère , que de les avoir rendues. Des tours forcés , des expressions triviales , des termes vagues , des métaphores usées & rebattues ; enfin , pas assez de respect pour la Langue & pour les règles de la versification : tels sont les vices que l'on a

remarqués dans son style, & qui frapperont si visiblement tous ses Lecteurs, qu'il ne nous a pas été permis de les passer entièrement sous silence. Il pense qu'il est permis tour-à-tour d'abrégér ou d'allonger son original. Nous voulons bien lui accorder ce principe, qui pourroit, dans une autre rencontre, être sujet à discussion. Mais quand il s'agit d'Homère, soit que l'on imite, soit que l'on traduise, il sera toujours indispensable d'écrire en beaux vers. Ce n'est pas que l'on n'en remarque beaucoup dans l'Ouvrage de M. Dobremès. Les suivans prouvent que s'il eût consulté des gens de goût, & que s'il se fût occupé davantage de l'art du style, sa traduction seroit beaucoup moins défectueuse. Nestor exhorte Antiloque son fils à la course des chars, dans les jeux funèbres en l'honneur de Patrocle.

Mon fils, lui dit Nestor, je fais que Jupiter,
Que Neptune sur-tout, dans les jeux de la Grèce,
A conduire les chars ont instruit ta jeunesse.
Il est peu de leçons qu'on puisse te donner ;
Tu saisis bien la borne, & tu fais y tourner.
Mais tes chevaux sont lents ; né jadis pour la gloire,
Ce couple appesanti peut manquer la victoire.
Corrige ce défaut en sage conducteur ;
Triomphe par l'adresse & non par la vigueur.
C'est l'adresse qui fait qu'un Charpentier habile
Au contour des vaisseaux plie un arbre indocile.
C'est l'adresse qui fait qu'un Pilote éclairé,

notre cause est appuyée d'un grand nombre de suffrages, il est assez naturel que nous la débattions. Tout ce qu'on peut exiger de nous, c'est une très grande bonne-foi, & nous osons y prétendre; nous ne dissimulerons aucun des argumens de nos adversaires; nous ne chercherons jamais à les affoiblir.

Il y a eu peu de nouveautés pendant cette quinzaine, & ce n'est pas un reproche à faire au Directeur de ce Concert. Il a suffisamment prouvé que son zèle n'épargne jamais ni soins ni dépenses pour satisfaire le Public; mais l'attention de ce même Public, absorbée par la sensation que produisoit M. David, l'auroit rendu insensible à tout ce qu'on lui auroit présenté de nouveau dans un autre genre. C'eût été risquer une diversion désagréable & nuisible; même aux talens qui se feroient trouvés en concurrence.

On a cependant distingué parmi les compositions nouvelles, une Ode de J. B. Rousseau, mise en musique par M. l'Abbé le Sueur. Il falloit déjà beaucoup de talent pour introduire de la variété dans un sujet aussi monotone, pour plier aux formes musicales une versification aussi rétive; car il faut oser l'affirmer, rien n'est si peu lyrique que la poésie qui prenoit ce titre dans le siècle passé. M. l'Abbé le Sueur a vaincu ces obstacles. Son chant est agréable & plein d'expression; son harmonie pure, & son orchestre surtout fort brillant. On voit qu'il s'est nourri

d'excellens modèles. Il en avoit déjà donné des preuves dans un *Stabat*, qu'il a fait entendre l'année dernière à l'Eglise des Innocens, dont il est Maître de Musique. Pourroit-on lui reprocher de ne pas toujours atteindre à la gravité de son sujet, quand on en est dédommagé par des formes plus gracieuses & plus intéressantes. Cet Ode a eu en général beaucoup de succès ; & on paroît s'accorder à regarder M. l'Abbé le Sueur comme l'un de nos jeunes Compositeurs dont on doit attendre le plus. On a aussi applaudi un Oratoire de Mlle Beaumefnil, déjà entendu à ce Concert, & qu'une exécution beaucoup meilleure a laissé juger avec plus d'avantage ; un Hyérodrame de M. l'Abbé Lepreux, dans lequel on a trouvé beaucoup de mérite, & le *retour de Tobie*, Oratoire de M. Chardiny, auquel on n'a peut-être à reprocher que quelques longueurs. Ce léger défaut, qui prouve moins le manque de talent que le peu d'habitude de se faire entendre, peut être aisément corrigé si l'Auteur reçoit des encouragemens, & cet essai nous a paru prouver que M. Chardiny en mérite. Nous ne passerons pas sous silence une symphonie de M. Janson l'aîné, dans laquelle on trouve une belle harmonie & beaucoup d'effets.

MM. Guérillot & Gervais sur le violon, ont reçu les témoignages les plus flatteurs de la bienveillance du Public. MM. le Brun, de Vienne, Sallentin, également en pos-

session de lui plaire, ont acquis de nouveaux droits à ses applaudissemens dans différentes symphonies concertantes de MM. de Vienne & Bréval, où le mérite de la composition se trouvoit réuni à celui de la manière la plus séduisante. Nous nous contenterions de répéter à M. Dupont les éloges qu'il a tant de fois mérités, si dans le Concerto qu'il a joué le jour du Vendredi-Saint, il n'avoit encore paru supérieur à lui-même; à moins que la perfection de son jeu ne fasse toujours naître ce sentiment de l'exécution la dernière fois qu'on l'entend. Un éloge peut-être plus flatteur pour lui, & non moins mérité, est celui que nous devons à sa jeune nièce, Mlle Landrin, âgée de neuf ans, & qui a fait entendre sur le Forté-Piano, des talens aussi précieux que prématurés. On ne sent en elle ni la foiblesse, ni la froideur de l'enfance, & elle fait un honneur infini à Mlle Bertheau, maîtresse de clavecin dont elle est l'Elève, & qui n'a pu, sans beaucoup d'adresse, tirer un tel parti de ses heureuses dispositions. Un Artiste, qui, sur ce même instrument, mérite une mention particulière, c'est M. Vion, de l'Académie Royale de Musique, auquel un jeu très-brillant & très-net, & beaucoup plus d'expression que l'instrument n'en paroît susceptible, ont mérité les plus vifs applaudissemens. On auroit désiré seulement d'avoir plus souvent l'occasion de lui en

F ij

donner de semblables. Nous renouvelons avec plaisir les éloges que nous avons donnés plus d'une fois à M. Cousineau sur la harpe, & à Mme Gautherot sur le violon. Cette virtuose, d'un talent rare, & que beaucoup d'Artistes auroient raison d'envier, n'a pas besoin de l'indulgence due à son sexe pour faire le plus grand plaisir.

Il nous reste à parler des chanteurs. On a continué d'admirer la belle voix de Mlle Buret, & de désirer que Mlle Windling exerçât davantage la sienne. M. Beauvalet a chanté le *Stabat* avec M. David, & a eu du succès à côté de ce redoutable rival. MM. Rousseau, Chéron & Laïs, dont les talens sont universellement estimés & chéris, en ont donné de nouvelles preuves dans les différens motets & oratoires qu'ils ont exécutés. Nous insisterons davantage sur le dernier, parce qu'il s'est trouvé dans une circonstance particulière.

Quelques mauvais esprits, de ceux qui aiment mieux troubler la gloire des Artistes, que de jouir de leurs talens, se sont avisés de mettre M. Laïs en opposition avec M. David, comme si la différence de genre, de méthode, de langage, de convenances nationales, n'avoient pas dû détruire entr'eux toute espèce de comparaison. Ne seroit-il pas ridicule de comparer à M. Vestris le plus habile des danseurs Indiens, lorsque l'art de la danse est appuyé sur des opinions très-

différentes en Europe & en Asie? Il n'est résulté de ce parallèle peu convenable, que beaucoup d'animosité entre les deux Partis. Une autre circonstance est venue à la traversé. Il est d'antique usage d'exécuter, le Vendredi-Saint, le *Stabat* de *Pergolesi*; M. le Gros n'avoit pu s'y conformer cette année; il lui manquoit deux personnes pour le chanter: le Public qui n'a pas su, qui n'a pas voulu savoir la cause de cet obstacle, ou qui n'en a tenu compte, en a témoigné son humeur de cette manière peu décente qui commence malheureusement à s'introduire à ce spectacle comme aux autres. C'est pendant le *Stabat* de M. Hayden, que le mécontentement s'est manifesté; on s'en est pris à cet Ouvrage, qu'un succès de plusieurs années auroit dû mettre à l'abri de toutes disgraces; c'est pendant un des plus beaux morceaux, chanté supérieurement par M. Laïs; mais peu de jours auparavant, M. Laïs y avoit obtenu lui-même des applaudissemens aussi universels que mérités: il étoit donc impossible qu'il s'attribuât ces murmures, il étoit impossible que le succès de M. David y influât en rien. M. Laïs a trop de preuves de l'estime du Public, pour que la manière de ce virtuose étranger, qui est & qui doit être si différente de la sienne, ait pu l'altérer un moment.

Parlons maintenant de M. David, & tâchons d'obtenir de nos Lecteurs une distinction, que beaucoup de ses Auditeurs n'ont

F ii)

pas voulu faire ; celle de l'accent de sa langue , de la méthode de son école , des convenances nationales , du goût du peuple sur lequel cet Artiste s'est formé. Il n'est pas douteux que si M. David se présentoit tel qu'il est sur notre scène lyrique , qu'il y chantât le *Cantabile* françois , comme il nous a fait entendre au Concert le *Cantabile* italien , il n'est pas douteux qu'il ne méritât des reproches. Mais si l'on veut bien faire attention qu'il est Italien , qu'il chante de la musique italienne , faite sur des paroles italiennes , & qu'il doit y mettre par conséquent l'accent que cette langue & que cette musique exigent ; que ne pouvant créer le goût de son pays , c'est à lui de s'y conformer ; que le goût de l'école actuelle demande , de la part du chanteur , non-seulement beaucoup d'habileté , d'adresse & de facilité dans l'exécution des passages , mais encore de multiplier ces passages mêmes pour donner de plus grandes preuves de talent ; si l'on fait attention à toutes ces choses , on jugera peut-être M. David d'une manière plus juste ; on n'examinera pas s'il a raison de faire ce qu'il fait , mais seulement s'il le fait bien. C'est surtout de la part des *Tenori* qu'on exige cette manière ; parce que leur voix n'ayant pas le timbre flatteur & intéressant des *Dessus* , on veut qu'ils rachettent , à force d'ornemens , ce qu'on trouve qui leur manque du côté de l'expression. C'est surtout dans le *Cantabile* que cette manière doit être admise. Dans les

morceaux d'un mouvement vif , s'ils sont d'expression , les ornemens y seroient déplacés ; s'ils sont de bravoure , le Compositeur a tout fait, il ne reste presque plus rien à faire au chanteur. Le *Cantabile* , au contraire , est fait tout exprès par le Compositeur , pour laisser à la voix une liberté entière. Le mouvement en est lent , pour qu'il en puisse remplir les intervalles par toutes les broderies que son génie lui fournira ; les accompagnemens en sont très simples , afin de ne pas couvrir & absorber cette multitude de notes que le chanteur est obligé d'y répandre. Un *Cantabile Italien* exécuté tout nud , seroit d'un ennui insupportable ; il ne plaît que par la variété qu'y introduit le chanteur. Le mot seul de *Cantabile* l'indique , c'est un morceau *chantable* , c'est à-dire , où l'on déploie toutes les ressources du *chant*. Gardons-nous donc bien d'y attacher une idée de pathétique , qui ne convient qu'au *Cantabile François* ; c'est de cette confusion de mots , de l'ignorance de la valeur des termes , que naissent les plus grands reproches qu'on ait faits à M. David. « Mais , dira-t-on , les paroles » sont pathétiques , elles expriment la plus » vive douleur ; la Musique a dû les exprimer comme elles : le Chanteur a donc » tort toutes les fois qu'il dénature cette expression. » Cette objection spécieuse nous meneroit ici trop loin , & doit être examinée dans une dissertation particulière ; nous nous contenterons de dire ici , que si ce re-

proche est fondé, c'est aux peuples de l'Italie qu'il faut s'en prendre & non aux chanteurs obligés de se plier à leur goût. C'est ainsi que M. David doit être jugé, il doit l'être d'après les conventions de son pays, & non d'après les nôtres. Sa manière a excité le plus vif enthousiasme parmi le plus grand nombre de ses auditeurs, il a dû la conserver; s'il eût chanté plus simplement, il eût eu d'autres partisans, mais probablement en moins grand nombre. Au reste, il a prouvé à tous qu'il pouvoit aussi chanter simplement, & avec la plus profonde expression. C'est ainsi qu'il a rendu le premier duo du *Stabat*, & le *Vidit suum*, dont la teinte lugubre ne paroïssoit pas admettre d'ornemens. Il a, non pas brodé, mais créé le verset *Qua merebat*. Il a montré dans ce morceau une habileté rare, & une tête prodigieusement féconde, en établissant, *in promptu*, sur une harmonie donnée, un chant très-différent de celui qui est écrit. Le chant que *Pergolesi* a fait gracieux, mais sans expression déterminée, est il assez saillant pour avoir dû être regretté? N'est-ce pas-là le cas où l'adresse de l'exécution remplace heureusement les foiblesses de la Musique?

Ainsi donc, en ne parlant que de ce qui est personnel à M. David, en ne le regardant point comme législateur dans l'art du chant, mais comme soumis aux loix adoptées par la nation, nous ne pouvons nous empêcher de le reconnoître comme le plus

grand Professeur qui se soit encore fait entendre ici. Ce n'est pas pourtant qu'il soit sans défaut. Le *medium* de sa voix n'est pas toujours agréable ; il appuie peut-être avec trop d'affectation sur les sons graves ; peut-être emploie-t-il trop souvent un ou deux passages de sons dégradés en descendant , qui feroient un meilleur effet s'il en étoit plus sobre ; mais par quelle habileté ne rachette-t-il pas ces défauts légers ? Quelle méthode excellente ! quelle justesse ! quelle sûreté d'organe ! quelle précision étonnante ! avec quel à-plomb ne retombe-t-il pas dans les mesures les plus lentes sur chacun des tems qu'il veut marquer ! Nous ne conseillerions à personne d'introduire sa manière de chanter sur nos théâtres , sans contredit , elle y seroit déplacée ; mais quand nos Virtuoses , même les plus habiles , s'exerceroient à imiter la légèreté de son exécution , à acquérir la flexibilité de son organe , nous sommes persuadés qu'ils ne pourroient qu'y gagner , & que la facilité qu'ils se procureroient , trouveroit toujours bien sa place. C'est dans ce sens surtout qu'il est intéressant pour eux d'entendre souvent de bons modèles , qu'ils ne sont pas obligés de copier servilement , mais qui leur fournissent des études , dont ils peuvent tirer un excellent parti.



COMÉDIE FRANÇOISE.

CE Spectacle n'a fait ni pertes ni acquisitions dans le cours de l'année dernière. Il y a paru quelques Débutans, dont les essais n'ont pas eu l'avantage d'obtenir de grands succès. Un seul a fixé un moment l'attention générale; mais comme, malgré les pompeux éloges dont on l'a comblé d'abord, les avis des Connoisseurs se sont ensuite parragés sur son compte, nous attendrons encore quelque temps avant de parler publiquement des défauts qu'il montre, des qualités qu'il laisse entrevoir & des espérances qu'il peut donner.

Nous croyons devoir dire ici deux mots du célèbre *Grandval*, * mort le vingt-cinq Septembre de l'année dernière. On sait que cet Acteur débuta pour la première fois en 1729, à l'âge de dix-huit ans, & qu'il se retira en 1762; que deux ans après, c'est-à-dire, en 1764, il remonta sur le Théâtre, qu'il quitta, pour la dernière fois, en 1768. Peu de Comédiens ont joui d'une plus grande réputation. Son talent pour la Tragédie étoit fort subordonné à celui qu'il

* Charles-François-Nicolas Racot de Grandval, fils de Charles Racot de Grandval, Musicien & Poète, a fait imprimer quelques Comédies d'un genre très-libre, mais où l'on trouve souvent de l'esprit, de la gaieté & du talent pour la critique

montrait dans la Comédie ; mais aussi dans ce dernier genre étoit-il d'une supériorité rare dont on se souvient encore. De la noblesse, de la grâce, de l'esprit, de l'intelligence, de la sensibilité, & sur-tout dans le maintien, dans la démarche, & dans la gesticulation une décence presque perdue aujourd'hui sur notre Scène François : telles étoient les qualités distinctives de Grandval. Lorsqu'il se retira en 1762, il emporta les regrets de tous les Amateurs du Théâtre. Lorsqu'il reparut en 1764, il eut le chagrin de ne pas réunir le même nombre de suffrages qu'il s'étoit d'abord conciliés, & ne laissa guères, lors de sa seconde retraite, que la mémoire des succès qu'il avoit obtenus avant la première. Exemple frappant pour tous les Comédiens d'un grand mérite, que le souvenir de l'éclat de leurs premières années aveugle sur la faiblesse de leurs dernières ; & qui non-seulement s'exposent à éprouver la rigueur de ce même Public dont ils ont excité l'enthousiasme, mais encore à se retirer sans réputation & à mourir tout entiers.

Le Mardi, de ce mois, l'Ouverture de ce Spectacle s'est faite par une représentation de *Britannicus*, Tragédie de Racine, & l'un des chef-d'œuvres de ce grand Poète, suivie de l'*École des Maris*, Comédie de Molière, en trois Actes & en vers.

Avant la première Pièce, M. Saint-Prix s'est présenté pour prononcer le Discours suivant.

F.vj

M E S S I E U R S ,

« Les circonstances qui suspendent pour un tems l'activité de ce Théâtre , consacré *du premier de tous les Arts* , n'a pas ralenti nos travaux : il n'y a pas de repos pour le zèle , & l'étude doit remplir le loisir du talent ; nous rentrons dans la carrière animés d'une ardeur nouvelle, & disposés à redoubler d'efforts pour mériter vos bontés.

Mais, Messieurs , notre zèle a besoin d'être à la fois encouragé & dirigé ; vous êtes nos Maîtres & nos Juges ; votre censure nous éclaire , votre indulgence excite nos efforts , votre sévérité même est souvent un bienfait.

Le Théâtre François est devenu *le Théâtre de l'Europe* , & sa gloire fait une des plus belles parties de la gloire nationale.

C'est à nous qu'est confié le soin d'en maintenir la splendeur , & nous sentons toute l'importance d'un dépôt si précieux ; mais vous savez aussi, Messieurs , combien sont difficiles à remplir les devoirs qu'il nous impose.

Le génie des Corneille & des Molière, des Racine, des Voltaire , vit sans doute dans leurs ouvrages ; mais ces chef-d'œuvres immortels n'inspireroient, ne charmeroient qu'un certain nombre d'esprits cultivés par l'étude & polis par le goût , si l'art du Comédien ne leur donnoit , pour ainsi dire , une vie plus brillante & plus active , en étendant leur influence sur ces multitudes d'hommes rassemblés , où les impressions de chacun , exaltées par les impressions de tous , prennent le caractère de la passion & de l'enthousiasme.

C'est au Comédien à s'élever à la hauteur des conceptions du Poète , à se pénétrer du sentiment qui l'inspiroit , à s'approprier ses pensées , à leur

donner des accens & des gestes , & à peindre aux sens de l'Auditeur les traits qui ne parloient qu'à l'esprit du Lecteur.

Que d'études à faire , que d'obstacles à vaincre pour parvenir à ce but ! *La Nature n'offre au Comédien que des formes fugitives , que des traits épars à saisir & à rapprocher.* Les grands Auteurs qui , avant lui , ont perfectionné l'art , ne peuvent lui servir de modèle , leurs talens sont perdus pour leurs successeurs.

Ceux qui sont aujourd'hui l'ornement de notre Théâtre , & sont en possession d'obtenir vos suffrages , en excitant l'émulation de l'Auteur plus jeune & moins exercé , lui inspirent en même-tems une juste timidité ; *il craint de s'égarer en s'écartant des routes qu'ils ont suivies avec succès , & s'il marche de trop près sur leurs traces , il renonce à cette originalité , qui seule constitue le vrai talent , & mène à la célébrité.*

Vous seuls , Messieurs , pouvez éclairer sa route entre ces deux écueils ; c'est à vous à encourager les tentatives du zèle en reprimant ses écarts ; à couronner le talent consommé par des suffrages qui font son bonheur & sa gloire , & à exciter par votre indulgence le talent naissant à mériter un jour le même succès. »

On ne peut pas dire que le Public ait applaudi ce Discours , puisqu'il lui a été impossible de l'entendre. Soit timidité , soit défaut de mémoire , M. Saint-Prix l'a débité d'une manière déconsuë. Les Spectateurs se sont efforcés de l'encourager par des applaudissemens réitérés. Cette preuve de l'intérêt qu'on prend à lui , doit l'engager à s'en montrer digne , & à faire les études qui peuvent

le mettre en état de répondre à la haute opinion qu'on a conçue de ses talens, & à laquelle il n'a encore répondu que d'une manière bien foible.

Nous ne ferons pas de longues observations sur ce Discours, dont les idées ne sont pas toutes d'une grande justesse, & qui n'est pas toujours écrit avec beaucoup de clarté. Nous dirons seulement que si l'Art Dramatique est un Art difficile, s'il a un but noble, utile & moral, il n'est pas pour cela le *premier de tous les Arts*. Nous croyons bien que *les impressions exaltées de certaines multitudes d'hommes rassemblées*, peuvent se laisser entraîner par de pareilles exagérations; mais nous croyons aussi que ces exagérations ne peuvent que déplaire à ceux qui ne pensent pas comme *ces multitudes*, & qui savent assigner à chaque chose sa place & son rang. Quelques plaisans ont remarqué que le Maître de Musique du *Bourgeois Gentilhomme* s'exprimoit à peu-près avec le même enthousiasme sur l'excellence de son Art; mais que le Parterre n'étoit pas toujours si facile à induire en erreur que le bon M. Jourdain.

COMÉDIE ITALIENNE.

ON a ouvert ce Théâtre, le même jour, Avril, par une représentation du *Bon Ménage*, Comédie de M. de Florian, suivie de *la Femme Jalouse*, Comédie de M. Desforges, en cinq Actes & en vers.

Avant la première Pièce, M. *Granger*, dont les talens acquièrent tous les jours de nouveaux droits, non-seulement sur l'estime publique, mais encore sur celle des Amateurs les plus exigeans, a prononcé le Discours qui suit.

M E S S I E U R S ,

« La reconnoissance s'exprime simplement ; elle ne veut pas éblouir , elle aime mieux persuader : puisse la nôtre avoir cet avantage auprès de vous ! Eh ! comment pourriez-vous douter de sa sincérité , Messieurs ? Quel Théâtre a plus éprouvé vos bontés ? Quel genre n'avez-vous pas encouragé parmi nous ? Dès long-tems les pièces à ariettes reçoivent de vous un accueil flatteur. Des compositions ingénieuses & brillantes , une heureuse exécution , fruit d'un travail guidé par votre goût & vos lumières , ont établi leur succès , & semblent en garantir la durée. »

« Les applaudissemens que vous avez accordés récemment à des Auteurs dont les talens vous ont toujours été chers , confirment cet espoir. »

« Le Vaudeville a reparu sur la Scène , & sa gaieté vous plaît comme autrefois : enfin , Messieurs , vous avez vu avec intérêt le rétablissement du genre françois sur ce Théâtre : vous vous êtes plu à nous suivre dans cette nouvelle carrière dont vous connoissiez les difficultés : vous nous avez tenu compte au moins des efforts ; & si l'événement a quelquefois trompé notre attente , votre indulgence a toujours adouci nos regrets. Dans des jours plus heureux , chacun de nos progrès a été un plaisir pour vous : vous nous l'avez prouvé , Messieurs , en daignant accueillir plusieurs ouvrages Dramatiques dans le cours de l'année dernière ; & si celui que nous vous

offrons encore aujourd'hui * vous a paru digne d'estime , si nous vous le rappelons en ce moment , c'est moins pour nous enorgueillir de son succès , que pour vous en faire hommage. Oui , Messieurs , nous vous devons tout ; mais nous aimerons toujours à nous le rappeler : toujours occupés de varier vos plaisirs , nous continuerons à vous offrir des Nouveautés dans tous les genres ; nous ne pouvons le faire qu'en nous livrant à un travail constant & pénible : mais quoi qu'il en puisse coûter pour mériter vos suffrages , on l'oublie aisément quand on a le bonheur de les obtenir. »

Ce Discours a été très-bien accueilli. Il a été prononcé par son Auteur avec une assurance respectueuse & noble. Le ton simple & modeste qui le caractérise , convenoit parfaitement à la circonstance ; il nous paroît très-préférable à ce ton sententieux & didactique dont on pourroit citer des exemples , & qui est d'autant plus ridicule qu'il annonce autant de vanité que de prétention.

Ce Spectacle n'a éprouvé aucune révolution , & reste cette année dans la position où il étoit l'année dernière. On y prépare *Agnès Bernau* , Drame Héroïque en trois Actes , imité de l'Allemand.

* La Femme Jalouse.



ANNONCES ET NOTICES:

APRÈS le décès du sieur Buy de Mornas, Ingénieur-Géographe du Roi & des Enfans de France , Auteur de l'*Atlas Méthodique & Élémentaire de Géographie & d'Histoire* , le sieur Desnos, Ingénieur-Géographe, à Paris, rue S. Jacques , au globe, a été son Associé pour la composition & l'exécution de cet Atlas , annonce que c'est à lui qu'en appartiennent actuellement les Planches , & que c'est chez lui seul qu'on pourra se le procurer. Cet Atlas , composé de 266 Cartes , se divise en quatre parties , formant quatre volumes , qui peuvent se détacher , & qui se vendent séparément ; il offre un cours complet de sphère , de Géographie , de Chronologie & d'Histoire.

Les Livraisons de cet Ouvrage n'ayant pas répondu à l'empressement du Public , plusieurs personnes en ont eu les deux premières Parties sans avoir pu se procurer les troisième & quatrième. Le sieur Desnos les propose au prix de la première Souscription , qui est d'un quart moins que l'Auteur ne les vendoit , pendant l'espace de trois mois. Les 4 volumes reliés en carton , dos de veau , se vendront , grand papier 200 liv. , moyen 160 liv. , petit papier 130 livres. Le sieur Desnos , propose à ceux qui ont acquis les quatre volumes de cet Atlas , qui complètent toute la Géographie ancienne depuis la création du monde , un cinquième volume servant de suite aux précédens , lequel contient la Géographie Moderne , Politique & Historique en 66 Cartes , par M. Brion de la Tour , Ingénieur-Géographe du Roi , Auteur de l'Atlas destiné à l'instruction de la jeune Noblesse de l'école

Royale Militaire , avec un Discours imprimé en marge de chacune, par M. Maclot, Professeur de Cosmographie & d'Histoire. Ce Volume se vend séparément en grand papier 50 livres, moyen papier 42 livres, petit papier 36 livres, & *in-4°*. 27 livres. Le Prospectus très-détaillé de cet Ouvrage se distribue gratuitement chez le sieur Desnos.

Atlas Cosmographique, Méthodique & Élémentaire, Traité complet qui réunit aux connoissances de la Physique & de l'Histoire Naturelle, celles des différentes parties de l'Univers, spécialement de la Terre que nous habitons, la nature, l'ordre, la disposition, le mouvement des Astres; enfin tout ce qui a rapport à l'explication des Globes Terrestre & Céleste, avec Discours gravé en marge de chaque Carte, par le sieur Buy de Mornas, première partie de son Atlas, qui se vend séparément pour l'usage des Colléges, Pensions & de toutes les Personnes qui étudient ou enseignent la Géographie ou l'Histoire, en 57 Cartes, Volume *in-folio*, petit papier 28 livres, moyen papier 36 livres, grand papier 44 liv.

Atlas de la Géographie ancienne, suivi d'un Tableau de l'Histoire ancienne tant Sacrée que Profane, ou Précis Chronologique des principaux événemens depuis la Création jusqu'à Jésus Christ, petit *in-folio*, en 28 Cartes, 24 livres, & avec la Géographie Moderne, faisant 96 Cartes, reliées ensemble 60 liv.

Les Quatre Saisons Littéraires, Recueil Périodique.

Ce Recueil paroîtra quatre fois par an comme l'annonce le titre, afin de rapprocher davantage la publicité de chaque Pièce de l'occasion qui l'aura fait naître. Chaque Recueil contiendra, 1°. les Chansons les plus nouvelles & les plus piquantes;

ou même quelques anciennes qui ne seroient pas connues; 2°. quelques Poésies fugitives; 3°. (pour y jeter plus de variété) des morceaux de Prose, tels que Discours, Contes, Dissertations, Discussions Littéraires, &c; 4°. enfin le Recueil sera terminé par la Nomenclature des Ouvrages en vers & en prose qui paroîtront dans chaque Saison. Le premier Volume de ce Recueil paroît en même-temps que le Prospectus; il contient entr'autres choses deux morceaux de Prose célèbres de feu M. l'Abbé Arnault, de l'Académie Française, dont l'un a pour titre : *Portrait de Jules César*, & l'autre, *Eloge d'Homère*, plusieurs Pièces de Voltaire qui n'ont point été imprimées, des Chansons & des Vers de différentes Personnes de la Cour, & des Pièces de Gens de Lettres très-distingués, &c. &c. &c.

Ce Recueil paroîtra régulièrement au commencement de chaque Saison, c'est-à-dire, le 21 Mars pour le Printemps, le 21 Juin pour l'Été, le 21 Septembre pour l'Automne, & le 21 Décembre pour l'Hiver.

Il faut s'adresser à M. Desfontaines de la Vallée, Propriétaire & Rédacteur de l'Ouvrage, hôtel de Rouen, rue Saint Benoît, n°. 16.

L'Ouvrage se trouve à la même adresse à raison de 1 livre 10 sols le Volume. La Collection entière de l'année, qui sera de quatre Volumes, se payera 6 livres. Les Personnes qui voudront se la procurer, peuvent faire passer cette somme au Rédacteur, qui se chargera d'envoyer exactement chaque Volume à son époque, port franc, soit à Paris, soit en Province.

Œuvres de Plutarque, traduites du Grec, par Jacques Amyot, quinzième & seizième Livraisons, faisant les Tomes premier & second du Supplément

in-8°. & in-4°. , papiers d'Angoulême , d'Hollande & vélin.

Ces deux Volumes renferment les Vies d' *Annibal & Scipion , Epaminondas , Philippus Maced. Dionysius , Oët. César , Miltiades , Pausanias , Thraſibulus , Conon , Iphicrates , Galbus , Timotheus , Datanus , Hamilcar , Ariſtippus , Æneas , Tullus Hoſtilius , Ariſtomenes , Tarquinius Vet. L. J. Brutus , Gélon , Cyrus , Jaſon* , avec les Indices Chronologiques & la Table des Matières à chaque Volume.

Toutes les Vies de ces Hommes Illuſtres ont été traduites des Langues Grecque , Latine & Angloiſe par différens Auteurs.

Le troiſième & dernier Volume de Supplément , contenant la *Décade* ou *Vies de dix Empereurs célèbres* , paroîtra dans le courant de Mai prochain , avec la dix-huitième & dernière Livraison , contenant la Table des Œuvres de Plutarque & les cartons pour remettre dans les Volumes précédens.

On ſouſcrit pour cet Ouvrage à Paris , chez J. Fr. Baſtien , Libraire & Éditeur , rue S. Hyacinthe , Place Saint Michel , & chez les principaux Libraires de l'Europe.

La Morale de Jéſus-Chriſt & des Apôtres , ou la Vie & les Inſtructions de Jéſus - Chriſt , tirées du Nouveau - Teſtament , 2 Volumes *in-18* , imprimés avec les nouveaux caractères de Didot l'aîné , ſur papier vélin d'Annonay. Prix , 6 livres brochés — La même ſur papier ordinaire , 2 Volumes. Prix , 3 liv. reliés en bazanne. A Paris , chez Didot l'aîné , Imprimeur-Libraire , rue Pavée-Saint-André.

Le plan adopté par l'Auteur eſt ſage & propre à remplir le but qu'il ſ'eſt propoſé. L'Ouvrage eſt diviſé en deux Parties. La première comprend la Vie de Jéſus-Chriſt par l'ordre des temps ; le Diſ-

cours en est pris dans les quatre Évangélistes, & ne contient rien qui ne se trouve dans les Textes sacrés. La seconde Partie contient des Règles de conduite pour les Chrétiens, toutes tirées des Épîtres des Apôtres. Pour y répandre plus de clarté, on les a rangées sous différens titres.

L'Auteur présume avec raison que le Public sera charmé d'avoir en un corps d'Histoire tout le Nouveau-Testament sans un mot de changé dans le Texte.

Quant à l'exécution typographique, nous avons tout dit en transcrivant le titre, puisque le nom de M. Didot s'y trouve. Afin que l'Ouvrage pût servir dans les Écoles, dans les Catéchismes, l'Édition a été mise à bon marché, vû la grosseur des Volumes.

BIBLIOTHÈQUE Universelle des Dames. Voyages. Tome I. A Paris, rue d'Anjou, la deuxième porte-cochère à gauche en entrant par la rue Dauphine.

Il paroît deux Volumes par mois de cet Ouvrage. Le prix de la souscription est de 72 liv. pour vingt-quatre Volumes reliés, & 61 liv. 4 sols franc de port par la poste pour la Province. On ne pourra s'abonner que pour une demi-année. On imprime sur le frontispice le nom de la personne qui souscrit.

Discours sur la grandeur & l'importance de la révolution qui vient de s'opérer dans l'Amérique Septentrionale, sujet proposé par l'Académie des Jeux Floraux, par M. le Chevalier Deslandes, Capitaine au Régiment de Bretagne, Correspondant du Musée de Paris. A Francfort; & se trouve à Paris, chez Durand neveu, Libraire, rue Galande, & Musier, Libraire, quai des Augustins.

L'Auteur de ce Discours, dont une moitié n'a

presque aucun rapport avec le titre, paroît avoir voulu prendre pour modèle l'Auteur célèbre du Discours sur l'Histoire Universelle; un coup-d'œil rapide sur les événemens remarquables qui se sont passés sur la surface du Globe, forme la première Partie de ce Discours.

Ce tableau est tracé avec chaleur; & si on n'a rien appris après qu'on l'a lu, il faut convenir qu'on ne s'est point ennuyé à le lire.

On a joint à cela quelques Pièces Fugitives assez intéressantes; ce sont des Délibérations du Congrès sur les honneurs rendus aux Officiers Américains tués en défendant leur patrie, & un Extrait de l'Oraison funèbre du Major Général Warren, par M. Franklin.

COLLECTION des Coutumes générales, particulières & locales qui régissent les personnes & biens de la Province du Berry, par M. Pallet, Avocat en Parlement, Historiographe du Berry, de la Société Royale de Physique, d'Histoire Naturelle & des Arts d'Orléans.

Ces Coutumes générales, particulières & locales, sont rares & presque inconnues aux personnes qu'elles intéressent. Il manquoit à notre Jurisprudence de les trouver rassemblées dans un même corps. Cet Ouvrage proposé par souscription formera trois Volumes in-8°. Le prix sera de 15 liv. brochés. On payera en souscrivant 9 livres; & 6 liv. en retirant les Volumes qui seront délivrés ensemble dans le cours du mois de Mai 1785. La souscription sera fermée dans le courant d'Avril. Cette souscription remplie, les Exemplaires excédens seront vendus 18 livres brochés. On souscrit à Bourges, chez J. B. Prevost, Libraire; & à Paris, chez Monéri, Libraire, rue de la Comédie Française, & Legras, Libraire, quai de Conti, en face du Pont-Neuf.

DORS, DORS.... Jolie Estampe gravée par N. F. Regnault, d'après le Tableau peint par lui-même, pour servir de pendant à celle que nous avons annoncée le 27 Mars 1784, N^o. 13, sous le titre de: *Ah, s'il s'éveilloit!*

Cette Estampe ne le cède en rien à la première; elle ajoute aux espérances qu'a fait concevoir cet Artiste dans le nouveau genre qu'il a introduit en Gravure. On la trouve, ainsi que le pendant, à Paris, chez l'Auteur, rue de Montmorency, n^o. 22, & chez Delalande, Graveur, même maison. Prix, 3 liv. chacune.

JOURNAL de Musique Militaire, ou Pièces d'Harmonie composées & arrangées par les meilleurs Maîtres pour Clarinettes, Cors, Bassons, &c. Prix, 3 livres, & 3 liv. 12 sols chaque Cahier franc de port. A Strasbourg, chez J. Reinard Storck, Luthier, Marchand de Musique, près le Pont du Corbeau.

NUMÉROS 20, 21, 22 & 23 des Feuilles de Terpsichore, ou nouvelle Étude de Harpe & de Clavecin, dédiée aux Dames. Il paroît tous les Lundis une Feuille pour chaque Instrument. Prix, 1 liv. 4 sols. On s'abonne aussi pour l'année chez Cousineau père & fils, Luthiers de la Reine, rue des Poulies, & Salomon, Luthier, Place de l'École.

Six Quatuors pour deux Violons, Alto & Basse, par M. Chartrain, Œuvre XXII, dédié à Mlle Caroline de Matignon Prix, 9 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue de Buffry, maison du Receveur de Loteries, & chez Mlle Castagnery, rue des Prouvaires.

Ces Quatuors nous ont paru dignes de la réputation de l'Auteur.

NUMÉRO 4 du Journal de Violon, dédié aux Amateurs, composé pour deux Violons ou deux Violoncelles. On souscrit à Paris moyennant 15 & 18 livres, chez le sieur Bornet l'aîné, Professeur de Musique, rue des Prouvaires, près S. Eustache, au Bureau de Loterie.

SONATE à quatre mains pour le Piano-Forte, par M. l'Abbé Vogler. Prix, 3 livres, formant le Numéro 16 du Journal de Pièces de Clavecin par différens Auteurs. Abonnement pour douze Numéros 24 & 30 liv. A Paris, chez M. Boyer, rue de Richelieu, ancien Café de Foy, & chez Mme Lemenu, rue du Roule, à la Clef d'or.

Pour les Annonces des Titres de la Gravure, de la Musique & des Livres nouveaux voyez les Couvertures.

T A B L E.

<i>V</i> ERS sur la Naissance de	Charade, Enigme & Logogryphe,	102
Mgr. le Duc de Normandie,	97	L'Iliade d'Homère,
Aux Canons de la Ville,	98	Lettre sur Athènes,
Impromptu,	99	Concert Spirituel,
Idem.	ibid.	Comédie Française,
A Mme de Genlis,	100	Comédie Italienne,
Le Proverbe appliqué,	ibid.	Annonces & Notices,

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercuré de France*, pour le Samedi 16 Avril 1785. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 15 Avril 1785. GUIDL.

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 23 AVRIL 1785.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE

*A Madame DE ** , sur son départ pour
la Provence.*

TU vas revoir les champs de l'antique Provence,
Ces champs où le commerce, ami de l'abondance,
Appelle l'Étranger des bords de l'Univers ;
Où, sensibles à la cadence,
Nos Troubadours galans chantoient ces premiers vers,
Enfans d'une aimable indolence.
Que ne puis-je, guidé par les mêmes destins,
Contempler avec toi ces campagnes riantes,
Ces orangers en fleurs, les cieux toujours sereins,
Ces plaines odoriférantes,
Ces arbres que Minerve a plantés de ses mains,
Et ces plaisirs naïfs, ces danses innocentes,

N^o. 17, 23 Avril 1785.

G

Heureux amusemens des tranquilles humains!

Que ne puis-je te suivre en ces douces retraites,

M'enivrer des plaisirs qui naissent sous tes pas!

Chère Élise.

Je verrois chaque jour rajeunir tes appas.

Mais soumis en naissant aux loix de la fortune,

Il nous faut obéir à sa voix impouree :

En vain le malheureux espère la fléchir ,

Elle est sourde à nos pleurs , & se rit d'un soupir ;

. ce monstre armé d'un glaive ,

Marchant sur les débris des trônes abattus ,

D'un coup imprévu nous enlève

Et les plaisirs & les vertus.

Eh quoi ! mes yeux fixés sur les beaux yeux que
j'aime ,

Ne verseront donc plus ces pleurs , ces tendres pleurs

Qui de l'amour heureux font le charme suprême ?

Tout mortel , je le vois , est né pour les douleurs.

Quand le ciel , du chaos rappelant la lumière ,

De l'homme sur ce globe eut marqué la carrière ,

Il voulut qu'enchaîné dès l'instant du berceau ,

Il trainât sans pâlir ses fers jusqu'au tombeau.

Sachons fléchir tous deux sous sa main rigoureuse ;

Mais toi , dont les destins seront moins inconstans ,

Jette toujours des fleurs sur les traces du temps :

Mes jours seront trop beaux si ta vie est heureuse.

(Par M. le Chevalier du Puy-des-Islets
Cheval-Léger.)

LES REGRETS DU PREMIER ÂGE,
Romance.

A I R : *Félicité passée.*

BEAU songe de l'enfance,
Quelle étoit ta douceur !
L'âge de l'innocence
Est celui du bonheur.
Félicité passée,
Qui ne peux revenir ;
Tourment de ma pensée,
Que n'ai-je en te perdant, perdu le souvenir !

C'EST alors qu'on ignore
Les criminels penchans,
Et qu'on n'a point encore
Pleuré sur les méchans.
Félicité passée, &c.

VOUS, dont la main légère
Ose nous éclairer,
De l'erreur la plus chère
Pourquoi donc nous tirer ?
Félicité passée, &c.

DÈS qu'on voit sans nuage
Votre fausse grandeur,

G i

A cette affreuse image
On sent mourir son cœur.
Félicité passée, &c.

LUMIÈRE qui m'accables,
Tu ravis à mes yeux
Les prestiges aimables
Accordés par les Dieux.
Félicité passée; &c.

J'AI donc perdu tes charmes,
O céleste bandeau !
Puisse du moins mes larmes
Obscurcir le flambeau,
Félicité passée,
Qui ne peut revenir;
Tourment de ma pensée,
Que n'ai-je en te perdant, perdu le souvenir!
(Par Mme la Comtesse de Beauharnois.)

LA VÉRITÉ ET L'ENVIE,
Fable Allégorique.

LA Vérité franche, mais indulgente,
Vint s'établir en imprudente
Dans une brillante Cité,
Dont je tairai le nom. A cette Déesse
On vint faire sa cour; pour réussir à plaire,

Elle ne montra point ce front triste & sévère

Que l'amour-propre épouvanté,

Redoute & fuit. A l'honnête étrangère

Tout promettoit la paix & la tranquillité,

Quand sa plus cruelle ennemie,

La lâche, l'odieuse Envie,

Près d'elle agita ses serpens.

Ses Ministres, vils & rampans.

Enveloppés d'un voile sombre,

La cherchent, lui portent dans l'ombre

Mille coups, dont pas un n'atteint

L'auguste & paisible Déesse.

Trompés dans leurs projets, honteux de leur bassesse,

Ils semblent hésiter ; mais l'orgueil les contraint

A suivre leur noire entreprise.

On tient conseil, on se divise,

On se rallie.... Enfin, qui triompha?....

La Vérité n'en parut que plus belle :

Chacun, des envieux, méprisa la séquelle,

Et l'Envie en fureur sous le masque étouffa.

(Par M. le Chevalier de Limoges, Lieutenant
des Maréchaux de France.)



Explication de la Charade , de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de la Charade est *Chardon* ; celui de l'Énigme est *Bougie* ; celui du Logogryphe est *Logogryphe* , où l'on trouve *loge* , *lyre* , *orge* , *horloge* , *or* , *rôle* , *pore* , *gorge* .

C H A R A D E .

EN musique aisément on trouve mon premier ;
Mon second dans un siège est craint de tout Guerrier ;
Un fléau redoutable annonce mon entier.

(*Par M. Robert des Roches ,
de Fontenay-le-Comte.*)

É N I G M E .

SOUVENT un mortel amoureux
Me charge d'exprimer les tourmens qu'il endure ;
Souvent j'ajoute à la parure
De l'aimable objet de ses feux.
De la légèreté , symbolique peinture ,
Je suis nécessaire en tous lieux ;
De mes traits quelquefois on ressent la blessure ;
Mais d'un seul trait aussi je puis faire un heureux.

(*Par M. H. F.*)

LOGOGRYPHE.

JE suis, cher Lecteur, tour-à-tour
Et temple de la Haine & temple de l'Amour.
Sans être oiseau je vis dans une cage
Que j'ai construit moi-même en mon bas-âge,
Et que j'entretiens chaque jour.
Est-on amant, on parle mon langage ?
Est-on époux, il est bien peu d'usage :
Il est pros crit, dit-on, en Cour.
Si par hasard on m'analyse,
En mes cinq pieds on trouvera
Ce qu'on montre quand on s'en va ;
Ce que voudroit avoir maint & maint Clerc d'Eglise ;
Un lieu sans couverture & renfermé de murs ;
Un léger mal fréquent chez la coquette ;
Ce qui porte le chef ; un des corps les plus durs ;
Ce qu'on demande en payant une dette ;
Une plante qui sert dans les pâles couleurs ;
Ce que font les dindons auprès de leur poulette ;
L'instrument musical que portent les Chasseurs ;
Ce que promet la Médecine
Au malade qui se chagrine ;
L'endroit où l'on n'a pas, dit-on, un seul ami ;
Une pièce d'argent, la note entre *ut* & *mi*,
Et ce métal moteur des cervelles humaines,
Qui tient tout l'Univers asservi sous ses chaînes.
(*Par le Docteur Lamarque, de S. Jean-d'Angely.*)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

SUITE des Éloges lus dans les Séances publiques de la Société Royale de Médecine, par M. Vicq d'Azyr, Secrétaire Perpétuel de la Société. Quatrième Cahier. A Paris, de l'Imprimerie de MONSIEUR.

CE quatrième Cahier contient les Éloges de MM. Fothergill, de Montigny, Duhamel, Pringle, Guillaume Hunter & Sanchez, & une notice plus courte sur la Vie & les Ouvrages de MM. Harmant, Buttet & Verrillart du Ribert. Presque tous ces noms sont célèbres, & tous sont ici dignement célébrés. Ce Recueil d'Éloges devient de plus en plus précieux, 1^o. par le fond des choses. L'analyse des Ouvrages des meilleurs Médecins, l'exposition de leurs découvertes, de leurs idées, de leurs contestations, de leurs erreurs même, forment une Histoire savante & intéressante de la Médecine. 2^o. Par la Philosophie douce, humaine, aimable, pleine de grâces, souvent fine, souvent profonde de l'Auteur. Nous en citerons plusieurs traits, & nous renverrons à l'Ouvrage même pour ce qui concerne les notions médicales, qui ne pourroient que perdre à

être trop abrégées. L'Auteur sépare avec goût la partie de ces notions , qui , ne demandant qu'une exposition courte & rapide , peut entrer dans le texte , & celle qui , exigeant des développemens , devoit être renvoyée dans les notes , & par cette sage dispensation , il se ménage les moyens de faire à la fois , pour les uns un Ouvrage savant , pour les autres un Ouvrage agréable , pour tous un Ouvrage utile.

M. Fothergill , Médecin Anglois , de la Secte des Quakers , paroît avoir été distingué dès l'enfance par sa sensibilité. « Si l'enfant » que vous observez , dit à son sujet M. Vicq d'Azyr , s'émeut au récit des belles » actions , si ses yeux se baignent de pleurs » auprès des malheureux , si la peine ou la » joie de ses proches s'étendent jusqu'à lui , » n'en doutez point , son âme éprouvera » cette réaction , cette sympathie , si propre à diminuer le poids de nos chagrins , » qui s'affoiblissent en se partageant , & à » multiplier nos plaisirs , qui s'accroissent » au contraire par la communication. »

Ce seul mot : *Nos chagrins s'affoiblissent en se partageant , nos plaisirs s'accroissent en se communiquant* , suffit pour faire sentir les avantages de la société , & sur-tout le prix de l'amitié.

Ce fut cette sensibilité de M. Fothergill qui lui fit choisir l'état de Médecin , comme celui où il auroit le plus d'occasions de servir utilement l'humanité. Il se dévoua tout entier au

soulagement des pauvres. « Si les fonctions
» de Medecin sont belles, c'est moins dans
» les palais & parmi les grandeurs, où les
» motifs, soit apparens, soit réels de l'inté-
» rêt, ne laissent aucune place à ceux de
» l'humanité, que dans la demeure étroite
» & mal saine du pauvre. Là, point de
» protecteur, point de cupidité; la renom-
» mée n'approche point de ces asyles: tout
» s'y tait, hormis la douleur qui les fait si-
» souvent retentir de ses sanglots; les victi-
» mes de la misère, celles de la maladie &
» de la mort, entassées, confondues, y of-
» frent un tableau déchirant & terrible:
» c'est-là où il est possible de faire le bien,
» où l'homme peut secourir l'homme sans
» concours, & même sans témoins; c'est-là
» où se plaisent la générosité, la vraie bien-
» faisance, la rendre pitié; c'est-là où l'on
» est sûr de trouver des larmes à essuyer,
» des infortunés à plaindre. »

L'Auteur rend aux Médecins le témoi-
gnage qu'aucun ordre de Citoyens ne rem-
plit ces devoirs augustes avec autant de zèle
& de courage.

En rendant compte des observations, des
découvertes faites en Médecine par M. Fer-
riergill, il examine s'il est vrai, comme tant
de gens le répètent au hasard, que cette
science ne fasse pas de progrès; & il conclut
qu'on a lieu d'être étonné, au contraire, de
l'immensité, de la multitude des faits,

dont la Médecine s'est enrichie depuis Hippocrate.

M. Forhergill prenoit un véritable intérêt à la santé de ses malades, & étoit instruit par son cœur de tous les ménagemens que leur état exige.

« *Peu d'hommes savent mourir*, a dit la
 » Bruyère: ne pourroit-on pas ajouter qu'il
 » y en a moins encore qui sachent comment
 » la mort doit être traitée dans leurs sem-
 » blables? Ces pleurs que l'on verse avec
 » une sorte d'empressement, ces sanglots
 » que l'on étouffe avec bruit, tout cet ap-
 » pareil, que présente-t'il, sinon le tableau
 » d'une mort prochaine, mis sous les yeux
 » de celui qui en est menacé? Ne semble-t'il
 » pas que l'on cherche des applaudissemens
 » pour prix de ses larmes, sans songer com-
 » bien elles sont amères à celui qui en est le
 » sujet? Dans ce moment, comme dans
 » tant d'autres, nous ne demandons qu'à
 » être trompés, pour être moins malheu-
 » reux. Observez ce malade; ses yeux sui-
 » vent les vôtres pour y trouver de l'espé-
 » rance. Pansez ses blessures avec le même
 » soin que s'il pouvoit être guéri..... & que
 » le dernier regard de votre ami soit calme
 » & sans effroi. »

M. Vioz d'Azyr vante, avec raison, l'utilité des tables dans lesquelles on fait mention des causes de mort; il envie cet usage à l'Angleterre & à la Hollande; il y a quel-ques-unes de ces maladies que les familles

croient avoir intérêt de cacher ; & quel intérêt encore , & quelle petite idée comparée à l'intérêt général ! de quel droit s'efforceroit-on de voiler celui de tous nos instans qui est le moins à nous ? L'homme en société ne naît ni ne meurt pour lui seul.

Un des projets de M. Fothergill avoit été de proscrire la traite des Nègres. Ce grand crime des peuples commerçans , dit M. Vicq d'Azyr , ne peut être détruit que par les Souverains. M. Fothergill avoit prouvé que les mêmes vûes de commerce & de culture pouvoient être remplies , sans qu'on eût recours à cette ressource inhumaine. La canne à sucre , objet de la traite des nègres , est peut-être originaire d'Asie & d'Afrique , au moins elle y croît de temps immémorial ; c'est delà qu'elle a été transportée en Espagne , aux Isles Canaries , & enfin en Amérique ; de sorte que , par une combinaison de circonstances singulières l'avidité Européenne a transporté à grands frais des végétaux & des Colons étrangers dans le nouveau Continent , au lieu d'employer les uns & les autres dans celui qui leur étoit propre. M. Fothergill proposoit de rétablir cet ordre , en faisant cultiver la canne à sucre en Afrique.

Né le 8. Mars 1712 , il mourut le 26 Décembre 1780. Nous connoissons peu d'épigraphes aussi belles & aussi simples que celle qui a été gravée sur sa tombe. *Ci-gît le Docteur Fothergill , qui dépensa deux cent mille*

guinées pour le soulagement des malheureux.

M. Mignot de Montigny, Trésorier de France, avoit voyagé utilement en Italie & en Suisse. Ses liaisons avec M. Trudaine, dont le nom sera toujours si cher aux Arts, lui fournirent l'occasion de rendre les plus grands services à sa Patrie. Plusieurs manufactures languissoient en France; le Gouvernement chargea M. de Montigny de les remettre en activité. M. de Machault étoit alors Contrôleur-Général. « On le compte parmi
 » le petit nombre d'hommes d'État qui ont,
 » dans leur retraite, deux grands motifs de
 » consolation, l'estime du peuple & leurs
 » vertus. Le Public est, pour les Ministres
 » qui survivent à leurs fonctions, un juge sé-
 » vère, mais équitable, qui leur prononce
 » d'avance l'arrêt de la postérité; c'est pour
 » eux sur-tout que la louange est permise,
 » parce qu'elle n'est point intéressée. »

M. de Machault avoit donné à M. de Montigny un Coopérateur utile, & qui eut part avec lui à une révolution heureuse qui se fit dans le commerce & dans les Arts. C'étoit M. Olker, Officier Anglois; il avoit été fait prisonnier à la bataille de Culloden, où il combattoit pour le Prince Édouard. Mis à la tour de Londres avec un de ses amis, M. March, il n'attendoit que la mort. Ils trouvèrent le moyen de percer le mur de leur prison; M. March sortit le premier; mais l'ouverture étant trop étroite pour son ami, il eut le courage de rentrer dans sa prison

pour aider M. Olker à se sauver ; ils vinrent en France, & M. Olker se vengea de ses persécuteurs, en révélant les secrets de leurs Arts, dont la France profita. C'est dans l'Ouvrage même qu'il faut voir le détail de tous les services qu'ont rendus M. Olker & M. de Montigny, des différentes branches d'industrie qu'ils ont créées ou ranimées, des fabriques dont ils ont perfectionné le mécanisme, &c.

M. de Montigny étoit d'un caractère doux & tranquille, qui n'étoit pas sans fermeté. Il mourut avec courage dans le cours d'une maladie assez longue : (c'étoit une hydropisie universelle) il disoit souvent à Mesdames de Meller & de Sabran, ses nièces : *Voilà encore une bonne journée de passée, grâce à vos soins.* Dans ses derniers momens, il exigea qu'elles sortissent de son appartement : *Recevez mes derniers adieux*, leur dit-il, *je sens qu'il est heur pour tout le monde de se retirer.*

« Le mal dont il étoit atteint contribuoit,
 » par sa nature, à rendre ses souffrances
 » plus supportables. Dans les personnes
 » dont les sensations sont vives & le sang
 » allumé, le flambeau de la vie s'éteint en
 » s'agitant & en se consumant d'une ma-
 » nière violente & précipitée ; dans ceux
 » au contraire d'une constitution froide,
 » dont les fibres relâchées se pénètrent de
 » sucs & s'engorgent, la flamme, comme
 » suffoquée par les eaux qui l'entourent,

„ perd à chaque instant une partie de sa
 „ clarté , & disparoît enfin après avoir
 „ passé par toutes les nuances qui peuvent
 „ exister entre la vie & la mort.

M. de Montigny est mort le 9 Mai 1782.

Pour louer dignement M. Duhamel , il a fallu le décomposer , il a fallu dire séparément tout ce qu'il a fait : 1°. en général pour l'agriculture , & en particulier pour les jardins , pour les champs , pour la conservation des grains , pour les arbres & les forêts. 2°. Pour la Physique , & , en subdivisant encore cet objet , pour la Physique générale , la Chimie , l'Anatomie , la Médecine , l'Histoire des Arts , &c. 3°. Pour la Marine , & en particulier pour l'art de la Corderie , l'art de la construction des Vaisseaux , l'art de conserver la santé des gens de mer , l'art de la Pêche , &c. „ J'ai recueilli avec respect , dit son Historien , „ les principales époques d'une vie aussi utilement employée , & je me suis efforcé de „ réunir en un seul foyer tous les rayons de „ sa gloire. „

Le parallèle de M. Duhamel & de M. de Denainvilliers , son frère , est plein d'intérêt & de vérité.

„ Ces deux hommes , quoique d'un caractère très-différent , étoient nécessaires „ à l'existence l'un de l'autre : le premier „ partageoit son temps & son activité entre „ ses travaux & ses voyages. M. de Denainvilliers concentroit dans sa Terre son nom

» & ses plaisirs; s'il travailloit, ce n'étoit
» que pour son frère, qu'il préféroit à tout,
» même à la gloire, puisqu'il a fait pour
» lui ce qu'il n'a jamais voulu entrepren-
» dre pour elle. M. Duhamel apprenoit
» avec joie que ses vassaux étoient heureux;
» il applaudissoit, sans se distraire de ses
» travaux, à tout ce qui pouvoit accroître
» leur félicité; mais M. de Denainvilliers en
» étoit l'instrument; il s'étoit réservé le
» plaisir & les détails de la bienfaisance,
» dont les résultats suffisoient à M. Duha-
» mel. C'étoit M. de Denainvilliers qui
» distribuoit les vêtemens aux pauvres au
» commencement de l'hiver, & qui les
» nourrissant dans la saison la plus rigou-
» reuse, leur donnoit quelques emplois
» pour leur faire croire qu'ils tenoient de sa
» justice ce qu'ils ne devoient qu'à sa géné-
» rosité. M. Duhamel étoit affligé lorsqu'il
» voyoit ses cultivateurs, divisés par la dis-
» corde, consommer le produit de leurs
» moissons dans des procédures dispen-
» dieuses; mais c'étoit M. de Denainvilliers
» qui jugeoit leurs querelles, & chacun
» d'eux avoit en lui un ami commun qui
» rendoit leur accommodement facile. M.
» Duhamel joignoit sans doute les qua-
» lités du cœur à celles de l'esprit; mais ce
» dernier étoit en lui le plus exercé: dans
» M. de Denainvilliers, le cœur l'étoit davan-
» tage. L'un sera célébré dans les fastes des
» Sciences; l'autre a été chanté par un Poète

„ sensible , & son nom vivra dans les fastes
„ de l'humanité. „ C'est de lui que Colar-
deau a dit , dans une Épître qu'il lui avoit
adressée :

Nouveau Titus , assis sur un trône de fleurs ,
Citoyen couronné , tu règues sur les cœurs.
Déjà n'entends-tu pas , au sein de tes domaines ,
Ce peuple qui cultive & féconde tes plaines ,
Tranquille sous les toits que tu viens d'achever ,
Bénir le bienfaiteur qui les fit élever ?

M. Duhamel n'étoit point un homme qui
se piquât de bons mots ni de réparties heu-
reuses , mais les étourdis donnent quelque-
fois si beau jeu aux sages , que ceux-ci ont
de la peine à se refuser à l'occasion. M. Du-
hamel ayant été nommé Inspecteur de la
Marine , rencontra un jeune Officier qui tâ-
choit d'expliquer un phénomène , dont M.
Duhamel avoua ingénument qu'il ignoroit
la cause. Le jeune homme lui demanda iro-
niquement à quoi donc il servoit d'être de
l'Académie. *On y apprend* , répartit M. Du-
hamel , *à ne parler que de ce que l'on sait.*

Un Philosophe , à qui un Empereur , ami
des Lettres , avoit donné une place Littéraire
importante , répondoit souvent aux questions
qu'on lui faisoit : *Je n'en fais rien* , parce
que c'étoit un vrai Savant. Un ignorant lui
dit un jour : *L'Empereur vous paye pour le
savoir.* — *L'Empereur* , répliqua le Philoso-
phe , *me paye pour ce que je fais ; s'il me*

payoit pour ce que j'ignore, tous les trésors de l'Empire n'y suffiroient pas.

M. Duhamel mourut dans le mois d'Août 1781.

On fait tout ce que M. Pringle, savant Médecin Écossais, a fait pour la Médecine des Hôpitaux & des Armées; il donnoit beaucoup à l'expérience, qui lui avoit beaucoup donné. Lorsqu'il s'informoit dans le cours de ses voyages, de l'état de la Médecine dans chaque pays, il demandoit, non quelle méthode on suivoit, mais quels remèdes on y employoit dans le traitement des maladies. L'empyrisme lui paroissoit le moyen le plus efficace pour l'avancement de cette science. *Qu'il soit au moins raisonné et empyrisme*, lui disoit un de ses confrères. Le moins qu'il se pourra, répondit M. Pringle, *c'est en raisonnant que nous avons tout gâté.*

L'épithaphe suivante donne une juste idée des talens, des lumières & des vertus de M. Pringle, lequel est mort le 18 Janvier 1781.

M. S.

Viri egregii Joannis Pringle, Baronetti;

Quem exercitus Britannicus,

Celsissima Wallia Principessa,

Regina Serenissima,

Ipsius denique Regis Majestas,

Medicum sibi comprobavit,

Experientissimum, sagacem, Arenuum:

*Quem , studiis Academicis Florentem
 Edimburgenses olim sui ,
 In cathedrâ disciplina ethica dicatâ
 Adhuc juvenem collocârunt :*
*Quem postea , atate ac scientiâ provectum ,
 Primum perhonorifico ornavit pramio ,
 Deinde ad summam apud se dignitatem evexit
 Societas Regia Londinensis.*
*Qualis fuerit medendi artifex ,
 Quali rerum comprehensione praditus ,
 Materiam suam multiplicem
 Quàm scienter explicuerit & illustraverit ,
 Scripta viri doctissimi testentur
 Per Europam omnem disseminata ,
 Nec foris minùs quàm domi nota.*
*Quâ autem fide & integritate fuerit ,
 Quàm veri tenax & inimicus fraudi ,
 Quàm constans supremi numinis cultor ,
 Ii quibuscum vixit , testes sunt.*

L'Éloge de M. Guillaume Hunter , Président de la Société de Médecine de Londres , intéresse particulièrement l'Anatomie & l'Art des Accouchemens.

L'Éloge de M. Sanchez intéresse tout le monde ; l'Auteur nous en a lui-même fourni l'extrait dans son exorde , & nous ferions scrupule d'en employer un autre. " Un homme , dit-il , d'une constitution foible & délicate , presque toujours souffrant , d'un

» caractère timide & doux, qui, plein d'ar-
» deur pour l'étude, n'a aucun desir de la
» célébrité, qui ne fait nul cas des richesses,
» & qui, sur-tout, est très-éloigné de tout
» esprit d'affaires & d'intrigues; cet homme
» entre dans une carrière dont il ne connoît
» ni les fatigues ni les dangers; il parcourt
» les climats glacés du Nord, y est témoin
» des guerres les plus sanglantes, s'y distin-
» gue par ses services dans le traitement
» des épidémies les plus désastreuses, est
» porté par ses succès à une des Cours les
» plus brillantes de l'Europe, y est comblé
» d'honneurs, & compromis enfin dans la
» querelle des Rois; il perd tout au milieu
» de la tempête; il tremble même pour ses
» jours; mais la fortune, qui veut plutôt
» l'instruire que l'affliger, lui rend le calme,
» dont ses revers lui font sentir tout le prix.
» Pour cette fois, les leçons de l'expérien-
» ce & du malheur ne sont point perdues.
» Cet homme estimable, à l'abri de toute
» secousse, vit tranquille, réunit ses obser-
» vations, les écrit ou les publie, & ne
» meurt qu'après avoir été long-temps un
» modèle de bienfaisance & de vertu. »

On peut, par ce précis, juger de l'intérêt de l'Éloge entier : il faut le voir dans l'Auteur; nous ne voulons ni ne pouvons suppléer son Ouvrage, nous ne devons qu'avertir nos Lecteurs de ce qu'il renferme, & leur prouver combien il mérite d'être lu. L'Auteur pense beaucoup, écrit bien; & en

peignant l'âme pure & vertueuse des vrais Savans, il fait connoître, aimer & respecter la sienne.

LE JALOUX, *Comédie en cinq Actes & en vers libres*, par M. Rochon de Chabannes, représentée pour la première fois, sur le Théâtre de la Nation, le 11 Mars 1784, & le 16 du même mois à la Cour. A Paris, chez la Veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques.

C'ÉTOIT un projet hardi, que celui de porter au Théâtre le caractère du Jaloux. Si le succès promettoit de la gloire, il devoit rencontrer mille difficultés, une, entre-autres, presque insurmontable, l'opinion. On sait que Molière a échoué dans le *Prince Jaloux*, & que depuis cet homme immortel, plusieurs Ecrivains ont vainement tenté de réussir dans une entreprise où ce premier des Poètes Comiques du monde n'a pas été heureux. M. Rochon de Chabannes a eu le courage de braver le préjugé défavorable que tant d'inutiles essais avoient élevé; il s'est présenté dans la carrière, & les applaudissemens qu'il a reçus ont prouvé qu'il n'est pas toujours impossible de vaincre de vieilles préventions. Avant d'examiner comment il a traité son sujet, & les moyens qu'il a employés pour parvenir à plaire, jetons un coup d'œil rapide sur quelques-uns des Drames qui ont précédé le sien, & dans lesquels

on s'est proposé de peindre la jalousie comme caractère principal. Nous ne citerons point le Jaloux honteux de Dufresny, représenté au Théâtre François en 1708, ni le Jaloux de Beauchamps, joué à la Comédie Italienne en 1723; nous ne parlerons que des Ouvrages qui pourroient entrer en comparaison avec celui dont nous voulons rendre compte.

Don Garcie de Navarre, ou le Prince Jaloux, Comédie Heroïque de Molière, n'eut aucun succès. Ce n'est pas que cette production soit indigne d'estime; au contraire, on y reconnoît le Philosophe, l'observateur profond, & le coup-d'œil d'un homme habitué à deviner les secrets les plus cachés du cœur humain. Le caractère de Don Garcie est tracé de main de Maître: tous les mouvemens que peut exciter une passion indomptable, & sans cesse renaissante, y sont développés avec autant de vérité que d'énergie; mais la jalousie y est représentée sous un aspect sérieux & même triste; & cette espèce de dignité, que sur-tout, au Théâtre, il faut prêter aux moindres actions des Grands, n'a pas permis à Molière de donner à son principal caractère la teinte de ridicule & de comique, sans laquelle un Jaloux ne sauroit plaire à la Scène. L'intrigue de la Pièce est froide & lente, & l'attention qui devoit se fixer sur le principal personnage; en est trop souvent détournée par des intérêts qui appartiennent plus au genre Tragique qu'à la Comédie.

Le *Jaloux* de Baron n'a conservé aucune estime. Il est mal écrit, mal intrigué, & sans aucun intérêt. Il seroit difficile de trouver au Théâtre un caractère aussi emporté, disons mieux, un frénétique aussi décidé que Moncade. Ceux qui aiment qu'un tempérament jaloux s'annonce par des actes de violence, seront satisfaits sans doute de ce bizarre personnage. En entrant sur la Scène, il fait une question à Pasquin, son Valet; & pour le remercier de lui avoir répondu, il le jette par terre d'un coup de pied; ensuite il lui donne un soufflet, parce qu'il ne lui répond pas; & parce que le misérable se plaint d'un traitement aussi cruel, il veut lui passer son épée au travers du corps. Il n'est guères plus décent avec Mariane, sa maîtresse, & néanmoins il l'épouse à la fin de la Pièce.

Le *Jaloux Désabusé*, de Campistron, ne répond point à son titre. Dorante n'est point réellement jaloux. On projette de le forcer à consentir au mariage de sa sœur Julie, avec un jeune homme nommé Clitandre; pour cet effet, on lui donne des inquiétudes sur les vûes de ceux qui entourent sa femme Célie. Dans un des accès de son humeur jalouse, il consent à l'union des amans, & propose à sa femme de quitter Paris, pour le suivre dans une de ses terres. Alors, on l'instruit du dessein qu'on a formé, & il s'aperçoit qu'il a été la dupe d'un stratagème, imaginé seulement pour vaincre son opi-

niâtreté. Il y a au reste du mérite dans cette Comédie, & elle a un but véritablement moral, quoiqu'il soit étranger à son titre.

L'Auteur de la *Double Extravagance* a mis aussi au Théâtre François une Comédie en trois Actes & en vers, intitulée le *Jaloux*. Cet Ouvrage manque de comique & d'intérêt. Il est assez raisonnablement conduit; mais les motifs de la jalousie de Verville ont été généralement désapprouvés. Un certain Lindor a aimé avant lui Orphise, sa maîtresse, lui a fait inutilement la cour, & est mort en l'adorant; & voilà l'extravagant Verville qui s' imagine que Lindor a été aimé, qui le regarde comme un rival, & qui devient jaloux de ses mânes. On peut convenir que si la jalousie mène souvent à la démence, jamais elle n'a fait extravaguer personne plus complètement que Verville. Il ne faut qu'un vice de cette espèce pour décréditer absolument un Ouvrage; & c'est celui qui a le plus nui au succès du *Jaloux* dont nous parlons.

M. Rochon de Chabannes a suivi une route tout-à-fait étrangère à celle de ses prédécesseurs. Il a su rendre le Chevalier de Belgarde intéressant & comique; il en a fait un homme de bonne compagnie, tendre, sensible, délicat, généreux, mais sans cesse emporté par un tempérament jaloux, inquiet, timide & soupçonneux, & réalisant ainsi par l'effervescence de son imagination trop active, toutes les chimères de la jalousie. Voilà
sans

sans doute les ressorts qu'il falloit faire mouvoir pour plaire à des Spectateurs François. Nous ne donnerons point ici une nouvelle analyse de cette Comédie, dont l'action devient un peu lente au troisieme Acte; c'est-à-dire, à l'instant où elle doit acquérir beaucoup de chaleur; elle est assez connue pour que nous nous en dispensions; nous allons seulement examiner comment le caractère du Jaloux est établi, comment il est mis en Scène, & comment il se développe depuis l'exposition jusqu'au dénouement.

La Scène est à la campagne, dans un château du Baron, oncle de la Marquise. L'*humeur inégale & chagrine* du Chevalier, en a banni toutes les personnes qui s'y étoient rendues. Rien de ce qui a jusqu'alors excité sa jalousie n'a pu résister à ses boutades: tout a fui. Cet éclat a donné à la Marquise une humeur légitime, qui a produit entre les amans une Scène assez vive. Valsain, un parent de la Marquise, vient lui rendre visite, & passer quelque temps au château du Baron. Les politesses d'usage que la Marquise lui fait à son arrivée, alarmant d'abord le Chevalier, & de ce moment il considère Valsain comme un amant à qui on le sacrifie. Tout devient pour lui matière à soupçon. Un geste, un signe, un regard jettent le trouble dans son âme. Aussi amoureux que jaloux, il force bientôt Valsain à s'expliquer sur ce qu'il pense de sa parente; & très-étonné de ce qu'elle ne lui a pas inf

N^o. 17, 23 Avril 1755.

H

piré le plus violent amour, il s'indigne de ce qu'il appelle l'insensibilité de celui que cinq minutes auparavant il regardoit comme un rival, & il s'en indigne au point qu'il est prêt à lui proposer un défi, s'il ne consent à rendre justice aux charmes de sa belle; Scène très-piquante, où par une conséquence bien digne d'un homme amoureux & jaloux, tour-à-tour il craint qu'on aime & se dépite de ce qu'on n'aime pas sa maîtresse. On ne peut que savoir gré à l'Auteur d'avoir ainsi rapproché toute l'ivresse de l'amour de l'excès de la jalousie. On est porté à excuser un Jaloux quand on le voit ainsi idolâtrer, diviniser sa maîtresse. Par le délire dont on sent qu'il est pénétré, on juge du prix qu'il attache à la possession de ce qu'il aime, on devine que sa jalousie provient en partie de la crainte de ne pas être digne d'occuper tout entier un objet fait pour être adoré; & si cette considération ne sauve pas tout-à-fait un amant du ridicule attaché à la jalousie, au moins force-t-elle à lui accorder de l'intérêt.

Le Chevalier inspire très-vivement cette espèce d'intérêt, sur-tout dans la Scène troisième du second Acte, où il laisse éclater toute sa tendresse, & motive les causes de ses fréquentes inquiétudes. *Eh voilà donc*, dit la Marquise,

*Eh voilà donc mon esclavage ,
Les scènes de dépit & les scènes d'humeur*

Que j'essuyerois dans mon ménage,
Si j'avois le bonheur d'être unie à Monsieur.

L E C H E V A L I E R.

Si vous étiez ma femme ! ah ! pouvez-vous, cruelle
Douter un seul instant des soins d'un cœur fidèle !

Vous seriez ma divinité ;
Vos ordres, vos desirs, tout seroit respecté ;
Et dans une extase éternelle
Je jouirois de ma félicité.

Comparez-vous le sort d'un époux sans alarmes,
Jouissant du bonheur de posséder vos charmes,
A celui d'un amant plein de trouble & d'ennui,
Qui voit jusqu'à l'espoir s'envoler loin de lui ;
Qui même tous les jours, à chaque instant, Madame,
Se perd auprès de vous par l'excès de sa flamme ?
Tout ce que vous valez, & le peu que je vauz,
M'inspirent malgré moi de la mélancolie :
Je ne saurois vous voir, de tout point accomplie.

Sans redouter mille rivaux ;
Et vous éprouveriez la même jalousie
Si j'avois en partage assez de qualités
Pour inspirer à vos sens agités
La même passion dont mon âme est remplie.

On sent qu'un homme qui aime, qui
pense & qui s'exprime ainsi, fait nécessaire-
ment oublier ses torts, quand ils n'ont point
encore compromis l'objet de sa tendresse ;
aussi la Marquise pardonne-t'elle, & le Che-

H ij

valier se propose de ne jamais céder à ses soupçons jaloux. Mais ces beaux projets sont bientôt oubliés. Une Comtesse de Valleroy, femme comme on en voit aujourd'hui quelques-unes, qui aime les chiens, les chevaux, la chasse, en un mot tous les exercices qui conviennent à notre sexe, est présentée au Baron & à la Marquise. Vêtue d'abord en amazone, elle quitte bientôt ce costume pour en prendre un qui la gêne moins, & qu'elle affectionne particulièrement, un uniforme de Dragons. Cette extravagance démonte tout-à-coup la tête du pauvre Chevalier. Il sait que la Comtesse de Valleroy a un frère qui lui ressemble beaucoup :

Le beau Comte de Florimon,
Un Adonis moulé sur celui de la fable,
Dont le teint, la fraîcheur, les grâces & le ton
Sont d'une belle & non pas d'un Alcide;
Et l'on conte à Paris cent tours de sa façon
Joués à la faveur de ce minois perfide.

Il se persuade donc que la Comtesse n'est autre que ce Florimon, qui est devenu amoureux de la Marquise, qui a mis Valsain dans sa confidence, s'est fait présenter par lui, & a formé le projet de se faire aimer, après avoir supplanté un rival. Il se pénètre si fortement de cette idée, que rien de ce qu'on peut faire & dire ne le peut tirer de son erreur. Mille fois plus inquiet qu'il n'a jamais été, il ne respecte rien, trouble jusqu'au

repos de la Marquise pour laisser éclater de nouvelles folies à l'instant même où celle-ci, seule avec sa Femme-de-Chambre, qui n'est point dans les intérêts du Chevalier, vient d'excuser sa jalousie avec l'attendrissement & l'indulgence dont un cœur bien épris peut seul être capable. Ce défaut, disoit-elle,

. . . Ce défaut, sans doute insupportable,
Avec un cœur si tendre est peut-être excusable.

Le Jaloux sans amour * qu'aigrit la vanité,
L'homme qui n'a brûlé que de légères flammes,
Jugeant sur ses erreurs l'innocente beauté,
Sont de lâches tyrans qui révoltent nos âmes.

Mais ces hommes ardents, inquiets, véhéments,
Cédant à leurs transports, à leurs emportemens,
Par un excès d'amour qui troublent tous leurs sens,
Intéressent toujours les femmes.

La plus extrême indulgence à ses bornes,

* Ce caractère a été mis au Théâtre en 1781, par l'ingénieux Auteur du *Jugement de Paris*. Le Public a traité son Ouvrage, nous ne disons pas avec rigueur, mais avec une injustice dont, trop malheureusement, on voit de temps en temps quelques exemples. On ne peut que désirer de voir remettre cette Comédie, digne d'un meilleur sort; sur-tout si M. Imbert, en abjurant une complaisance dont il a été la victime, fait représenter son *Jaloux* comme il l'a fait, & purgé de tous les changemens, corrections & additions que des conseils, au moins indiscrets, l'ont forcé de faire à son premier plan.

& la Marquise finit par se révolter contre l'audace de son Jaloux ; elle refuse d'entendre

Les graves petits faits qui le glacent d'effroi.

Et ce refus, joint aux civilités dont elle honore le prétendu Comte, confirme dans l'esprit du Chevalier l'idée qu'il est trahi. Mais l'instant où il est tout-à-fait exalté, est celui où il voit dans un appartement voisin de celui de la Marquise, une robe de chambre d'homme étendue sur une chaise, & où, quelques minutes après, un mot qu'il interprète à son désavantage, lui fait croire qu'on veut s'amuser à ses dépens. Il s'élance dans l'appartement par une fenêtre du jardin, met les femmes en fuite par son impétueuse apparition. Il est en proie aux tourmens de la jalousie dans toute sa fureur, son délire est à son comble.

Je suis (*dit-il*) épouyanté moi-même & furieux

D'une action aussi hardie.

Mes cheveux hérissés sur mon front pâissant,
Sont tout inondés d'eau qui couvre mon visage;
Et ma langue épaissie en mon palais brûlant,
Ne sauroit exhaler les transports de ma rage.

Cette citation nous rappelle le jeu sublime de M. Molé dans cette Scène brûlante, & c'est avec un vrai plaisir que nous réitérons ici les éloges que nous lui avons déjà donnés dans ce Journal.

La fin de tous les emportemens du Chevalier le conduit à la plus haute de toutes les folies, à celle qui le couvre de ridicule, & qui le perd dans l'esprit de la Marquise. Il adresse un cartel à la Comtesse, & le lui fait porter par son Valet. Cette situation est d'un bon comique & d'une grande gaité; elle contraste parfaitement avec l'attitude douloureuse où l'on vient de voir le Chevalier, & l'âme affaissée par le spectacle fâcheux des erreurs d'un homme aimable & honnête, mais devenu réellement coupable, se repose avec plaisir sur un incident agréable & neuf. Quand la Comtesse reçoit le cartel, elle s' imagine tout simplement que c'est un billet galant; & comme elle a trouvé le Chevalier très-aimable, elle ne se fâche pas trop de son indiscretion. Elle est très-étonnée quand elle apprend ce qu'on lui propose; elle se pique, & puis tourne la chose en plaisanterie :

J'accepte le cartel : c'est la seule folie
 Qui puisse bien répondre à son étourderie.
 Ah ! ce défi me rend toute ma bonne humeur :
 Il va causer ici la plus vive rumeur,
 Charger le Chevalier, pour prix de sa méprise,
 De l'indignation de sa chère Marquise,
 Me venger de tous deux, dérouter les railleurs,
 Et faire de mon bord passer tous les rieurs.
 Appelons le valet de mon fier adversaire;
 Mais prenons devant lui l'air leste & rassuré

H iv

D'un Cavalier, d'un Militaire
Toujours aux combats préparé.

Valsain, le Baron, la Marquise sont témoins du singulier rendez-vous. En vain la Comtesse cherche encore à éclairer le Chevalier ; soins inutiles : il ne respire que la vengeance, & presse l'épée à la main son prétendu rival, qui, heureusement, ne court aucun risque, parce que Valsain est là pour ne laisser aller les choses que jusqu'à un certain point. On sépare les combattans ; & c'est avec beaucoup de peine qu'on force le Chevalier à se convaincre que la Comtesse est réellement une femme. C'est-elle qui, enfin, le défabuse, en lui parlant ainsi :

Je conviens avec vous que je suis un peu folle,
Que je saisis vos airs & votre ton frivole ;
Mais comment ai-je pu troubler votre raison ?
Et quand j'ai pris tantôt la fuite à votre vûe,
Quand, tout-à-l'heure encor, là, non moins éperdue,
J'évitois, Chevalier, ce combat inégal
Que vous me présentiez en Cavalier loyal,
Pouviez-vous à ces traits méconnoître une femme ?
Reprenez vos esprits.

L E C H E V A L I E R.

Se pourroit il, Madame !....

V A L S A I N.

Bon ! il en doute encor.

L A C O M T E S S E, *en riant.*

Je ne puis, en honneur,
Aller plus loin pour vous tirer d'erreur.

Ce dernier trait ouvre les yeux du Chevalier ; mais il l'éclaire en même temps sur tous les inconvéniens attachés à son caractère jaloux. Aussi dit-il à la Marquise ,

Je n'entreprendrai pas d'excuser ma foiblesse ,
Si malgré vos vertus , votre délicatesse
Je n'ai pu vous aimer sans trouble & sans effroi.
Rien ne peut me changer , & je sens que je doi
Renoncer à l'amour , qui n'est pas fait pour moi.

Quoique le Chevalier inspire véritablement de l'intérêt , néanmoins on est bien-aise de le voir forcé de renoncer à l'hymen de la Marquise. La jalousie est un de ces vices que la raison , les résolutions les plus fortes ne peuvent vaincre absolument ; & toute femme qui se détermine à épouser un homme jaloux par tempérament , ne fait naître d'autre pensée que celle d'un mariage malheureux. M. Rochon a donc bien fait d'éloigner son Chevalier ; par ce moyen , il a rempli le but moral que doit se proposer tout Auteur Dramatique , but qui a été oublié par presque tous ceux qui , avant lui , ont peint le caractère du Jaloux.

Les détails dans lesquels nous sommes entrés doivent avoir prouvé à nos Lecteurs que M. Rochon a bien vu , bien saisi & bien

H v

exécuté le caractère qu'il s'étoit proposé de tracer. Quelques personnes ont désapprouvé le mouvement qui porte le Chevalier à escalader la fenêtre de la Marquise ; & nous nous permettrons de ne pas être de leur avis. En voici la raison. La Comtesse doit coucher auprès de l'appartement de la Marquise , il s'est persuadé qu'elle est un homme ; que l'honneur de sa maîtresse court les plus grands dangers , ou qu'elle le trompe. Exalté par ces idées , il a perdu décidément la tête , il ne peut être arrêté par aucun frein. Avertir ou démasquer la Marquise , voilà tout ce qu'il peut se proposer. Il entre par la fenêtre , parce que les portes sont fermées. L'excès qu'il se permet blesse les convenances sociales , & tant mieux ; car il faut que le Chevalier soit fidèle à son caractère , & qu'il devienne coupable ; mais il ne blesse aucunement les convenances du Théâtre. Il n'y a dans son procédé , tout condamnable qu'il est , ni brutalité ni indécence. Voilà ce qu'on peut appeler atteindre au but , sans toucher la borne.

La critique qu'on s'est permise du travestissement de la Comtesse ne nous paroît pas mieux fondée. Ceux qui l'ont faite n'ont pas songé que , dans son *Prince Jaloux* , Molière s'est servi d'un moyen tout semblable , & que personne ne l'a blâmé , parce que les motifs sur lesquels il est établi sont vraisemblables. Ceux de M. Rochon ne le sont pas moins , puis qu'ils sont tirés de nos mœurs

D E F R A N C E. 179

actuelles. Comme le but de la Comédie est de corriger les usages vicieux, l'Auteur ne manque point de s'élever contre un abus dangereux.

L E B A R O N.

On a toujours tort d'armer la calomnie.

V A L S A I N.

Comment, pour s'habiller en homme !

L E B A R O N.

Mon ami.

Je ne suis point frondeur & du sexe ennemi :
Mais ce goût va souvent bien plus loin qu'on ne pense ;
On veut avoir nos airs , notre ton , notre aisance.

Voilà , dans ce sexe charmant
Qui perd de sa candeur sous notre habillement ,
Où le ridicule commence.

Il faut être de bien mauvaise humeur pour
blâmer un ressort , dont il résulte une morale
vraie & des effets comiques.

L'intrigué de cette Comédie est très-simple , & nous pensons que ce n'est pas un défaut. La Comédie de caractère nous semble ne pas demander une intrigue trop compliquée. Un nombre suffisant de situations & d'incidens capables de mettre en action le caractère qui fait le fonds de l'Ouvrage , voilà tout ce qu'il faut , à notre avis , à la Comédie de ce genre ; & si , dans ce cas , un Auteur s'embarrassoit dans les fils d'une in-

H vj

trigue un peu serrée, ou il nuirait aux développemens qui peuvent mettre la principale physionomie dans un jour fait pour frapper tous les yeux, ou il fatigueroit l'attention du Spectateur, & feroit un exercice pénible d'un délassément agréable & instructif. Qu'on examine la marche du *Misanthrope*, & l'on se convaincra que notre opinion est fondée sur une grande autorité.

A propos du *Misanthrope*, nous observerons que quelques observateurs ont dit que ce personnage est jaloux, & que Molière lui a donné une coquette pour maîtresse. On est parti delà pour reprocher à M. Rochon de n'avoir pas donné un peu de coquetterie à la Marquise. Ce reproche est bien frivole. Dabord, si la Marquise étoit coquette, le Chevalier seroit justement jaloux, & M. Rochon auroit peint un homme sensible, & non un homme injuste, & c'étoit le dernier qu'il falloit peindre. Ensuite ce n'est pas parce qu'Alceste est jaloux que Molière le rend amoureux d'une coquette, c'est parce qu'il est misanthrope, & que cette foiblesse fait ressortir davantage la brusque inconséquence, la sauvage & ridicule rudesse de son personnage.

Ce que nous en avons cité, prouve que nous avons eu raison de faire l'éloge du style de cet Ouvrage, auquel on ne peut reprocher que de très-légères négligences, un peu d'uniformité dans le mouvement, & quelques répétitions dont on ne s'apperçoit guères

qu'à la suite d'une lecture réfléchie. Le dialogue est vif, serré, naturel; les détails en sont brillans, & leur éclat n'exclut ni le goût, ni la facilité, ni la grâce. Mérite rare, aujourd'hui sur-tout que le bel esprit étouffe le bon esprit, & que le clinquant est substitué à l'or pur.

Cette Comédie n'a point eu, le jour de sa première représentation, la réussite qu'elle méritoit. On s'est attaché à critiquer quelques détails, au fond inutiles, & par conséquent faciles à retrancher. L'Auteur, docile & courageux, a fait disparaître tout ce qui avoit déplu, & s'est ainsi assuré un succès durable. Il est le seul de nos Écrivains Modernes qui puisse mesurer ses triomphes au nombre de ses Ouvrages; & si l'on descendoit dans l'arène dramatique avec une bannière, il pourroit écrire sur la sienne, par allusion à ses succès : *Nec pluribus impar.*

(Cet Article est de M. de Charnois.)

S P E C T A C L E S.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

L'OUVERTURE de ce Théâtre s'est faite; Mardi, de ce mois, par une représentation de *Panurge*, qu'on a continué le Vendredi & le Mardi suivans. Le succès de cet Opéra

AFFICHE

1. L'AMITIÉ DE L'AMITIÉ QUI CONTIENT
2. L'AMITIÉ DE L'AMITIÉ QUI CONTIENT
3. L'AMITIÉ DE L'AMITIÉ QUI CONTIENT

4. L'AMITIÉ DE L'AMITIÉ QUI CONTIENT
5. L'AMITIÉ DE L'AMITIÉ QUI CONTIENT
6. L'AMITIÉ DE L'AMITIÉ QUI CONTIENT
7. L'AMITIÉ DE L'AMITIÉ QUI CONTIENT
8. L'AMITIÉ DE L'AMITIÉ QUI CONTIENT
9. L'AMITIÉ DE L'AMITIÉ QUI CONTIENT
10. L'AMITIÉ DE L'AMITIÉ QUI CONTIENT

11. L'AMITIÉ DE L'AMITIÉ QUI CONTIENT
12. L'AMITIÉ DE L'AMITIÉ QUI CONTIENT
13. L'AMITIÉ DE L'AMITIÉ QUI CONTIENT
14. L'AMITIÉ DE L'AMITIÉ QUI CONTIENT
15. L'AMITIÉ DE L'AMITIÉ QUI CONTIENT
16. L'AMITIÉ DE L'AMITIÉ QUI CONTIENT
17. L'AMITIÉ DE L'AMITIÉ QUI CONTIENT
18. L'AMITIÉ DE L'AMITIÉ QUI CONTIENT
19. L'AMITIÉ DE L'AMITIÉ QUI CONTIENT
20. L'AMITIÉ DE L'AMITIÉ QUI CONTIENT

son talent dans les suivantes. Elle a joué son rôle avec autant de chaleur que de vérité; elle en a rendu quelques situations d'une manière tout-à-fait neuve, & quelquefois sublime. C'est dans le chant seul qu'elle a laissé quelque chose à désirer. Nous eroyons que l'excès de chaleur & de mouvement qu'elle met dans son action, sur-tout au troisième Acte, a nui au timbre & au développement de sa voix, & qu'en sacrifiant quelque chose de l'action à la pureté & à la rondeur des sons, elle obtiendrait aisément de plus beaux effets.

Mlle *Dozon* a donné si peu de voix à la première représentation, qu'à peine a-t-on entendu la moitié de son rôle; & l'on a craint que sa voix ne fût affoiblie. Mais on a jugé à la seconde que le défaut qu'on lui avoit reproché, n'étoit que l'effet d'une intention bien conçue, mais portée à l'excès. Elle avoit cru, sans doute avec raison, que dans ce rôle toujours ingénû, sensible & modeste, caractère si bien exprimé par la Musique, elle ne pouvoit en conserver la grace & la pureté, qu'en donnant à sa voix le moins de force & d'éclat possible; mais elle avoit porté trop loin cette vérité. A la seconde représentation sa voix a eu plus de timbre, & son chant a eu plus d'effet. Peut-être même que dans ces endroits, comme dans les adieux d'Iphigénie, elle pourroit encore développer son organe sans manquer à la pureté & de la situation. Nous lui

se confirme par l'affluence qu'il continue d'attirer, & par les applaudissemens qu'il a constamment obtenus.

Dimanche, 10, on a donné une représentation d'*Iphigénie en Aulide*, dans laquelle Mlle *Saint-Huberti* a joué le rôle de *Clytemnestre*, & Mlle *Dozon* celui d'*Iphigénie*. Cette nouveauté étoit bien faite pour exciter la curiosité & l'empressement du Public; mais nous ne pouvons pas dissimuler que son attente n'a pas été remplie, & que l'effet n'a pas répondu à l'idée, peut-être exagérée, qu'on s'en étoit faite.

Il étoit impossible que Mlle *Saint-Huberti*, avec l'intelligence supérieure dont elle a donné tant de preuves, n'eût pas conçu le caractère général & les détails du rôle de *Clytemnestre* avec autant d'énergie que de vérité; mais ses moyens n'ont pas toujours rempli toute l'étendue de ses intentions. Sa voix n'a peut-être pas toutes les qualités qu'exigeroit l'exécution du genre de musique propre à son rôle; mais avant que de prononcer sur le parti qu'elle saura en tirer, il faut attendre que quelques représentations l'aient mise en état d'établir dans son jeu & dans son chant, l'accord, la précision & l'ensemble qu'il est presque impossible de saisir au premier essai d'un rôle dont le caractère est si différent de ceux dont elle a été chargée jusqu'ici. Elle s'est montrée à la seconde représentation si supérieure à ce qu'elle a été dans la première, qu'il n'y a rien qu'on ne puisse attendre de

son talent dans les suivantes. Elle a joué son rôle avec autant de chaleur que de vérité; elle en a rendu quelques situations d'une manière tout-à-fait neuve, & quelquefois sublime. C'est dans le chant seul qu'elle a laissé quelque chose à désirer. Nous croyons que l'excès de chaleur & de mouvement qu'elle met dans son action, sur-tout au troisième Acte, a nuï au timbre & au développement de sa voix, & qu'en sacrifiant quelque chose de l'action à la pureté & à la rondeur des sons, elle obtiendrait aisément de plus beaux effets.

Mlle *Dozon* a donné si peu de voix à la première représentation, qu'à peine a-t'on entendu la moitié de son rôle; & l'on a craint que sa voix ne fût affoiblie. Mais on a jugé à la seconde que le défaut qu'on lui avoit reproché, n'étoit que l'effet d'une intention bien conçue, mais portée à l'excès. Elle avoit cru, sans doute avec raison, que dans ce rôle toujours ingénü, sensible & modeste, caractère si bien exprimé par la Musique, elle ne pouvoit en conserver la grace & la pureté, qu'en donnant à sa voix le moins de force & d'éclat possible; mais elle avoit porté trop loin cette vérité. A la seconde représentation, sa voix a eu plus de timbre, & son chant plus d'effet. Peut-être même que dans quelques endroits, comme dans les adieux d'Iphigénie, elle pourroit encore développer davantage son organe sans manquer à la vérité du rôle & de la situation. Nous lui

observerons aussi que l'attention qu'elle porte à rendre tous les détails indiqués par les paroles, nuit quelquefois à l'abandon & à la chaleur ; effet plus précieux que celui qui résulte de la vérité des nuances & des détails. D'ailleurs, il est impossible de n'être pas vivement frappé de l'intelligence rare, de la sensibilité naturelle & vraie, de la justesse des mouvemens, de l'attention continuelle à la scène, qu'elle montre dans toutes les parties de ce rôle ; & quand on fait attention que c'est le troisième qu'elle ait jamais joué, on sentira combien un talent si précieux mérite d'être distingué & encouragé. Nous ne doutons pas qu'aux représentations suivantes, elle ne se montre encore supérieure à ce que l'on a vu à la seconde.

L'Opéra a été très-bien exécuté dans les différentes parties. Les Ballers sur-tout ont été mis avec un soin qu'on avoit trop négligé depuis quelques années. Mlle *Saurier* & le sieur *Gardel* ont dansé le pas de deux du second Acte avec un ensemble, une élégance & une précision, qui ont mérité des applaudissemens universels. Mlle *Langlois* & le sieur *Vestris* ont exécuté avec la force & la légèreté qu'on leur connoît le pas de deux de l'entrée des filles de Lesbos, & y ont été reçus avec transport. Le Public a vu, avec le plus grand plaisir, rétablir le Ballet qui termine cet Opéra, & auquel on a substitué quelque-

fois, sans raison, des Ballets étrangers à l'action. Mlle *Guimard* a fait le plus grand plaisir dans l'entrée seule qu'elle y danse : on a applaudi universellement ce pas charmant, ainsi que l'air à deux parties qu'elle danse avec Mlle *Langlois*.

V A R I É T É S.

ON vient de trouver le moyen de soumettre le papier le plus nouvellement imprimé, à un apprêt tel que les feuilles ainsi préparées ne peuvent admettre la comparaison de celles qui ne l'ont pas été. Les procédés connus de Manufactures qui *unissent, adoucissent, compriment du papier blanc*, sont évidemment insuffisans pour *unir, adoucir & comprimer du papier imprimé* au point de le rétablir dans le même état où il étoit avant l'impression ; c'est cependant là le but & le succès du nouvel apprêt que nous annonçons.

Pour en faire sentir tout le prix, il suffit d'analyser les moyens que nous possédons, le cylindre & les marteaux des Relieurs. Car à l'égard de la lisse, nous n'avons pas même l'idée qu'elle puisse être appliquée à cet usage.

Le cylindre ternit l'éclat du papier, altère ses qualités, donne une trop grande extension aux traits des lettres ; & comme il en développe jusqu'aux moindres défauts, il suppose, pour en faire usage, une perfection dans l'impression à laquelle il est bien difficile d'atteindre ; & c'est pour cette raison qu'il ne peut pas être employé sur des feuilles fraîchement imprimées. D'ailleurs, les Anglois même qui s'en sont servi avec le plus d'avantage, en ont reconnu

l'usage comme long, difficile & même dispendieux. On en a depuis réitéré des essais en France, qui ont eu encore moins de succès.

Les marteaux des Relieurs ne peuvent non plus s'exercer sur des feuilles récemment imprimées. A ce défaut, qui leur est commun avec le cylindre, s'en joint un autre qui en rend l'usage encore plus vicieux. Ces marteaux n'ayant qu'environ trois pouces en carré de surface, ne peuvent agir que partiellement sur celle d'une feuille de papier, & même sur celle d'un feuillet de livre, & chaque fois avec une force aussi irrégulière que les mouvemens qui la produisent: de là résultent nécessairement les godes & les enfoncemens que les meilleurs Relieurs ne peuvent faire disparaître dans les volumes de grand format; & qu'ils ne parviennent à rendre quelquefois peu sensibles dans les petits volumes, qu'en les battant à plusieurs reprises.

Par le nouveau procédé, les feuilles sortant de dessous la presse, peuvent, sans inconvénient, être apprêtées; les qualités du papier sont toutes conservées, il acquiert même un plus bel éclat, l'encre noircit, les lettres conservent leur forme, & un volume ainsi apprêté est réduit à une épaisseur parfaitement égale, & plus irréductible encore que par le marteau du Relieur; il n'est pourtant ni cylindré ni battu. Cette nouvelle découverte est dûe aux soins & aux recherches de M. Anisson le fils, Directeur de l'Imprimerie Royale en survivance *, qui, assuré de ses succès par les expériences réitérées qu'il a faites depuis long-temps, a bien voulu donner

* C'est à tort que quelques personnes ont cru, pour participer aux avantages de cette découverte, devoir s'adresser à l'Imprimerie Royale, avec laquelle elle n'a rien de commun.

connoissance de ses procédés à une Compagnie qui s'occupe dans ce moment-ci à élever un Établissement où le Public sera incessamment admis & invité à apporter toute espèce de volume, *non relié*, pour y recevoir ce nouvel apprêt, dont on espère que le prix sera proportionné à celui que coûte un livre mal ployé & mal battu.

Nous en avons vû des échantillons, qui nous font desirer d'être bientôt à portée d'y participer nous-mêmes. Les propriétaires des Bibliothèques nombreuses, les Bibliomanes même s'empresseront sans doute de soumettre leurs Livres à ce nouvel apprêt, qui réduit d'un cinquième, & même d'un quart de plus les Livres que les reliûres ordinaires, & qui en rend les feuillets tellement cohérens, qu'ils deviennent inaccessibles à la moindre poussière.

ANNONCES ET NOTICES.

CHOIX de nouvelles Causes célèbres, avec les jugemens qui les ont décidées, extraites du Journal des Causes célèbres depuis son origine jusques & compris 1782, Tome I, Volume in-12 d'environ 500 pages. A Paris, chez Moutard, Imprimeur de la Reine, hôtel de Cluny, rue des Mathurins.

Ce Choix est fait pour avoir le plus grand succès. Il remplace les Collections épuisées du Journal des Causes célèbres, qui devient chaque jour plus intéressant par la manière dont il est rédigé. L'Édition annoncée par le sieur Moutard étoit desirée depuis long-temps, & l'on doit lui savoir gré d'avoir réimprimé cet Ouvrage presque classique pour toutes les Personnes attachées au Barreau. C'est une Galerie où les individus de toutes les classes de la Société trouvent des portraits ressemblans de la géné-

ration présente, & des scènes morales qui peuvent, en les instruisant, leur épargner bien des chagrins & souvent des malheurs. Si on lit avec avidité les Romans, on doit éprouver encore plus de plaisir à parcourir des histoires qui ont pour base la vérité, & qui sont aussi attachantes par leurs détails que les fictions les plus ingénieuses. On trouve souvent en effet dans les Causes célèbres des événemens plus curieux & plus piquans que dans les Romans. Nous croyons donc que le Choix annoncé par le sieur Moutard, obtiendra l'accueil favorable qu'il mérite. Il sera composé de quinze Volumes in 12 de 500 pages, dont il en paroîtra successivement un chaque mois, à compter du premier Avril dernier. Le prix de la souscription pour ces quinze Volumes est de 37 liv. 10 sols pour Paris, & pour la Province de 45 liv. francs de port. On souscrit chez le sieur Moutard, Imprimeur de la Reine, hôtel de Cluny, rue des Mathurins, & chez M. Desessarts, Avocat, Membre de plusieurs Académies, rue Dauphine, hôtel de Mouy. On trouvera également chez le sieur Moutard & chez M. Desessarts, le nouveau Choix & les Volumes qui ont paru depuis 1781, & qui sont la suite des quinze Volumes de Choix.

COMÉTOGRAPHIE, ou Traité Historique & Théorique des Comètes, par M. Pingré, Chanoine Régulier & Bibliothécaire de Sainte Geneviève, Chancelier de l'Université de Paris, de l'Académie Royale des Sciences, 2 Vol. in 4°. Prix, 24 liv. br. De l'Imprimerie Royale : & se trouve à Paris, chez Moutard, Imprimeur - Libraire, rue des Mathurins, hôtel de Cluny.

La connoissance des Comètes est une partie des plus intéressantes de l'Astronomie. Les Personnes qui s'intéressent à cette Science, liront avec plaisir le savant Ouvrage que nous annonçons. Il y a même

une partie qui n'est pas dénuée d'agrément, c'est l'histoire des opinions des anciens Philosophes sur la nature des Comètes, dont on a eu si long-temps des notions fausses, & qui a si long-temps donné l'éveil à la superstition.

Cet Ouvrage est divisé en quatre Parties. La première expose les progrès qu'on a faits dans la connoissance des Comètes; la deuxième contient l'histoire de toutes les Comètes dont les Philosophes ou les Historiens ont fait mention; la troisième traite des différentes questions relatives aux Comètes, comme de leur retour, de leur queue, &c.; la théorie du mouvement des Comètes forme la quatrième & dernière Partie.

Honneurs rendus au Connétable du Guesclin.
 Cette Estampe nationale de vingt-deux pouces & demi de large, sur dix-huit & demi de haut est gravée d'après le Tableau de Brenet, Peintre du Roi, par B. L. Hentiquez, Graveur du Roi & de S. M. I. de toutes les Russies, Membre de l'Académie Impériale de Saint-Petersbourg. A Paris, chez Hentiquez, rue de la Vieille Bouclerie, la porte-cochère près la rue Mâcon, n°. 18. Prix, 12 liv.

Cette Estampe répond à la réputation de l'Auteur.

Les Saisons, Poème, par M. de Saint Lambert, de l'Académie Française, nouvelle Édition, in-12. Prix, 3 liv. relié. A Paris, chez Pissot, Libraire, quai des Augustins.

Les Éditions fréquentes qui se font de cet Ouvrage prouvent qu'il n'a pas eu un succès du moment, & promettent à l'Auteur une gloire durable, qui n'est pas toujours le sort des Ouvrages qui font le plus grand bruit.

Réflexions sur divers sujets, pour servir de

suite à celles qui ont été publiées, par M***. A Londres; & se trouve à Paris, chez Belin, Libraire, rue S. Jacques, & au Palais Royal.

L'objet de ces Réflexions est important, & l'Auteur est connu par des productions estimables.

GALATÉE, Roman Pastoral, imité de Cervantes, par M. de Florian, Capitaine de Dragons, & Gentilhomme de S. A. S. Mgr. le Duc de Penthièvre, des Académies de Madrid, de Lyon, &c. quatrième Edition, in-18, avec figures. Prix, 6 liv. papier vélin broché, & 4 liv. papier ordinaire. A Paris, chez Didot l'aîné, Imprimeur-Libraire, rue Pavée-Saint-André, & Debure l'aîné, Libraire, quai des Augustins.

Les Editions multipliées de ce charmant Ouvrage, justifient bien les éloges que nous lui avons donnés dans sa nouveauté.

LEÇONS Élémentaires de Calcul infinitésimal, pour servir de suite au Livre de M. Mazéas & d'introductions aux Sciences Physico-Mathématiques, par M. l'Abbé Raymond-Roux, Professeur de Philosophie en l'Université de Paris au Collège des Grassins. A Paris, chez P. D. Brécas, Libraire, rue S. Jacques. Prix, 4 liv. 4 sols broché.

On connoît l'importance du calcul qui fait la matière de cet Ouvrage, & la manière dont il est fait nous a paru ne laisser rien à désirer.

ANTI-DICTIONNAIRE Philosophique pour servir de Commentaire & de Correctif au Dictionnaire Philosophique & aux autres Livres qui ont paru de nos jours contre le Christianisme; Ouvrage dans lequel on donne en abrégé les preuves de la Religion, & la réponse aux objections de ses adversaires, quatrième Edition, 2 gros Volumes in-8°.

A Avignon ; & se trouve à Paris, chez Pichard, quai & près des Théatins.

REMARQUES d'un François, ou Examen impartial du Livre de M. Necker sur l'Administration des Finances, pour servir de Supplément & de Corréctif à son Ouvrage, in-8°. A Genève ; & se trouve à Paris, chez l'Éditeur, rue de Seine, n°. 65, & chez les Marchands de Nouveautés. Prix, 2 liv. 10 sols.

MÉTHODE nouvelle & raisonnée pour la Clarinette, où l'on donne une explication claire & succincte de la manière de tenir cet Instrument, de son étendue, de son embouchure, de la qualité des anches que les Commençans doivent employer, du vrai son, du coup de langue, & en général de tout ce qui a rapport à la Clarinette. Cette Méthode renferme aussi quelques Leçons où les différens coups de langue sont mis en pratique, douze petits Airs & six Duos très-propres à former les Élèves, par M. Van-der-Hagen, Musicien des Gardes-Françoises. Prix, 9 liv. A Paris, chez M. Boyer, ancien café de Foy, rue de Richelieu, & Mme Lemeny, rue du Roule, à la clef d'or.

NUMÉRO 22, 23 & 24 des Feuilles de Terpsychore pour la Harpe & pour le Clavecin. Prix, chaque Feuille 1 liv. 4 sols. On s'abonne aussi pour l'année chez Cousineau père & fils, Luthiers de la Reine, rue des Poulies, & chez Salomon, Luthier, Place de l'Ecole Ces Feuilles paroissent tous les Lundis.

SIX Quatuors concertans à deux Violons, Alto & Basse, par M. Hoffmeister, Œuvre VII. Prix, 9 liv. — Huitième Concerto à Clarinette principale, deux Violons, Alto & Basse obligés, Cors & Hautbois ad libitum, composés & exécutés au

Concert Spirituel par MM. Michel & Vogel. Prix, 4 liv. 4 sols. A Paris, chez Imbault, rue & vis-à-vis le Cloître S. Honoré, maison du Chandelier.

RECUEIL de Romances & d'Ariettes, avec Accompagnement de Clavecin, par M. Darondeau, Œuvre IV. Prix, 7 liv. 4 sols. A Paris, chez l'Auteur, rue des Moulins, Butte S. Roch, n°. 9.

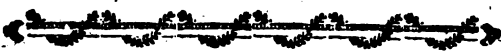
ERRATA. Dans l'avant-dernier Numéro, on a oublié de mettre à la Pièce de Vers intitulée : *A Maman, pour le jour de sa Fête*, le nom de l'Auteur. C'est Mlle de Saint-Léger.

T A B L E

<i>A</i> Madame de **, 145	Séances publiques de la Société Royale de Médecine, 152
Les Regrets du premier Age, 147	
Romance, 147	
<i>La Vérité & l'Envie, Fable</i> 148	<i>Le Jaloux, Comédie, 165</i>
Allégorique, 148	<i>Acad. Roy. de Musique, 181</i>
Charade, Enigme & Logogryphe, 150	<i>Varités, 185</i>
Suite des Eloges lés dans les	<i>Annonces & Notices, 187</i>

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur de France*, pour le Samedi 22 Avril. Je n'y ai rien trouvé qui puisse empêcher l'impression. A Paris, le 23 Avril 1785. GUIDL.



JOURNAL POLITIQUE

DE BRUXELLES.

TURQUIE.

DE CONSTANTINOPLE, le 28 Février.

LE Consul de Russie à Sinope qui fut insulté par la populace, au moment où il arboroit son pavillon sur son hôtel, est venu ici informer de cette avanie le Ministre de sa Souveraine, qui en a demandé satisfaction : elle lui a été accordée, & l'on a envoyé des ordres au Juge de Sinope, par lesquels il lui est enjoint de prévenir & de punir de pareils désordres.

Le Capitain Bacha est attaqué d'une pleurésie qui a fait craindre pour sa vie. La Porte perdrait en lui le meilleur, & peut-être le seul officier de sa marine. Ses travaux, son activité, ses talens & sa hardiesse l'eussent fait regretter de tout l'Empire ; mais on le regarde comme hors de danger.

La caravanne de la Mecque, après avoir été harassée par les Arabes Bédouins, est

N°. 17, 23 *Awil* 1785. 8

arrivée à Damas , dont elle a calmé les inquiétudes. Comme les pèlerins se sont plaints de la disette de vivres pendant la route , le Grand-Seigneur a ôté le gouvernement de Damas au Pacha qui conduit cette caravane , & lui a donné pour successeur le Pacha de S. Jean d'Acre.

La révolte dont on a parlé dans quelques gazettes d'Europe étoit imaginaire : mais un nouvel incendie , promptement éteint , se déclara il y a peu de jours , dans le quartier de Balata.

D A N E M A R C K.

DE COPENHAGUE, le 2 Avril.

Un placard royal du 16 Mars permet l'importation de l'huile de baleine venant de l'étranger dans les Duchés de Sleswic & de Holstein , le Comté de Ranzau & la seigneurie de Pinneberg & Altona , moyennant un droit de douane de 8 schellings & un accise de 24 schellings par tonne.

Une lettre de Tranquebar , du 7 Septembre 1784 , apprend qu'à cette époque il se trouvoit au Bengale 13 bâtimens Danois , qui retourneront tous en Europe au mois d'Octobre prochain. Deux bâtimens Danois font à Batavia.

La glace est encore inébranlable près de Corfoer , mais il roule beaucoup de glaçons du côté de Sprogoe.

ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG , le 7 Avril.

Le 25 de ce mois, six bâtimens sont partis du port de Cuxhafen sur l'Elbe, pour aller faire la pêche de la baleine.

Les droits des exportations de Pétersbourg, pendant l'année dernière, sont montés à la somme de 1,330,141 roubles & 98 copeiks. Pendant la même année il est entré au port de Cronstadt 858 bâtimens; il y avoit dans ce nombre 365 anglois & 107 Danois.

Par les tables d'importation & d'exportation en Islande, depuis 1624 jusqu'en 1779, on voit que l'usage du tabac n'est devenu commun dans cette île qu'en 1748, & celui du café, du thé, du sucre, qu'entre les années 1764 & 1772.

On lit dans la savante feuille hebdomadaire du docteur Busching, l'extrait suivant concernant la véritable rhubarbe de la province de Schidscher dans l'empire de la Chine.

Il existe dans la Province de Schidscher, une montagne qui renferme, à ce que l'on prétend, des mines d'argent, d'or & de pierres précieuses. Cette montagne, dont la couche supérieure est de terre rouge & pierreuse, est couverte de neige pendant l'hiver & l'été: dessous la neige & dans une terre noire, vient sans aucune culture, la meilleure rhubarbe, d'un jaune d'or; ayant cependant des endroits qui tirent vers le

blanc : la tige est longue & épaisse ; les feuilles sont grandes , ovales & dentelées , & la graine en est ronde & grosse. A 100 werstes de cette montagne , vers le sud , est la ville de Gandheu , dans le voisinage de laquelle se trouve une montagne de terre glaise blanche ; C'est ici que croît la rhubarbe d'un jaune de safran. Cette espèce de rhubarbe est plus astringente que la première ; mais elle lui ressemble quant à la tige & à la graine. A 300 werstes de Grandsheu est située la ville de Landsheu , près de laquelle est une montagne couverte de roches & d'une terre noire rougeâtre ; dans cette terre vient la rhubarbe de pierre , dont la tige & les feuilles ont la même forme que celle des deux espèces précédentes ; mais la graine est rouge & plus dure. Les Buchads , qui demeurent dans ces villes & dans celles de Senin , résidence du Gouverneur , font le commerce avec ces espèces de rhubarbe , & les vendent aux Russes. A cent werstes de Senin croît une espèce de rhapsodique brun , oblong , boiseux & à larges raies ; il est plus astringent & plus amer que la véritable rhubarbe , & a une odeur qui approche de celle du cuir de Russie. Sa tige , ses feuilles & sa graine sont plus petites & plus rouges que celles de la véritable rhubarbe. Les Tangures tirent de la terre ce rhapsodique , en font des paquets & les attachent aux branches d'arbres pour les éventer. Lorsqu'ils en ont amassé une quantité assez considérable , ils en chargent des bœufs , des mulets & des ânes , & les vendent aux Buchards ; ceux-ci font ensuite des trous dans les racines & les sechent ; & quand elles sont suffisamment seches , ils en chargent des chameaux , chacun de 10 à 12 pouds , & les transportent ainsi à Kiota sur les frontières de la Russie.

La mystérieuse affaire du Prince Adam Czartoriski seroit entierement éclaircie, si l'on pouvoit ajouter une foi entière aux circonstances rapportées dans une lettre de Varsovie du 21 Mars. Voici de quelle maniere est racontée l'histoire de ce complot.

Il est hors de doute aujourd'hui que la délatrice, la nommée *Ouvragrumoff* (ou *Ugramow*), est une aventuriere notée déjà précédemment pour diverses impostures, notamment pour celles qu'elle avoit avancées, pendant le séjour du Roi à Grodno, à la charge du Prince Adam Czatoryski, Général de Podolie. Accoutumée à répandre les calomnies les plus atroces & les plus invraisemblables, uniquement par des vues d'intérêt, elle avoit mis alors à la charge du Prince Adam Czatoryski le même genre d'accusation d'une prétendue trame, formée contre le Roi, sur le même pied qu'elle a débité ensuite au Prince Czatoryski, une calomnie semblable à la charge de M. le Général Komazewski & du sieur Ryx, Valet-de-chambre du Roi. Les fictions de cette femme, à Grodno, n'en imposèrent point, & on ne les releva pas. Cependant elle ne cessoit de revenir à la charge : elle offroit même de fournir des preuves de son accusation ; & au retour du Roi à Varsovie elle engagea M. le Général Komarzewski & le sieur Ryx à se rendre chez elle, pour prendre connoissance des prétendues preuves, qu'elle promettoit. Piquée alors de ce que ses insinuations n'avoient pas produit leur effet, & ne lui avoient pas procuré les avantages qu'elle en attendoit, qu'enfin on persistoit à lui demander des preuves, cette femme forgea un projet tout-à-fait opposé, celui de s'adresser au Prince Adam Czatoryski lui-même

pour lui en imposer aux dépens de ceux contre qui elle avoit conçu la plus vive rancune : elle lui dénonça une prétendue trame formée contre sa vie ; & pour appuyer cette dénonciation , elle résolut de se servir des relations qu'elle s'étoit ménagée avec M. le Général Komarzewski & avec le sieur Ryx. Dès-lors toutes les démarches furent combinées pour donner le change aux deux parties ; son billet d'invitation au sieur Ryx fut à double sens : il y étoit dit qu'elle s'acquitteroit enfin de ce qu'on avoit exigé d'elle. Ce billet pour le sieur Ryx ne pouvoit être interprété par lui , sinon relativement aux preuves & indices ultérieurs d'une trame formée contre le Roi , qu'elle vouloit développer & fournir. pour le Prince Adam Czatoryski le même billet avoit une toute autre signification : il supposoit à ses yeux qu'il s'agissoit de l'exécution de la trame formée contre ce Prince. Ougrümoff fit plus , elle détermina le jour & l'heure que le sieur Ryx seroit chez elle , ce qui lui étoit fort aisé à exécuter de la manière dont elle s'y étoit prise : elle demanda que deux personnes de la part du Prince Adam Czatoryski fussent aux écoutes pour épier sa conversation avec le sieur Ryx. On choisit , pour cet effet , de la part du Prince , Général de Podolie , deux personnes ; savoir, M. le Comte Stanislas Potocki & le sieur Taylor. Ce dernier est un Négociant Anglois, qui , ayant fait faillite à Londres , s'est évadé ici & a fait un assez long séjour en cette Capitale , sans avoir d'état fixe : ses liaisons avec la nommée Ougrümoff sont très-intimes , & , selon toutes les probabilités , il a concerté avec elle toute la scène.

Les arrangemens ayant été pris , comme nous venons de le dire , l'accusatrice fut si bien jouer son rôle , que M. le Comte Stanislas Potocki

crut que véritablement rien ne manquoit à la certitude des preuves. Ougramoff commença son dialogue avec le sieur Ryx en lui demandant pourquoi M. le Général Komarzewski n'étoit pas venu avec lui ? — *C'est que je ne l'ai pas trouvé chez lui*, répondit Ryx. — Eh bien ! j'ai finalement la personne du Prince Adam Czatoryski dans ma manche, poursuivit cette femme intrigante, j'en puis faire tout ce qu'on voudra. — Sur ce propos & autres de ce genre, le sieur Ryx qui rapportoit le tout aux promesses insidieuses que cette femme avoit faites de fournir les preuves de la trame formée contre le Roi, est accusé d'avoir prononcé dans ce moment le mot d'applaudissement, *bravo*, tandis que lui-même prétend avoir modifié l'expression de cet applaudissement par la réponse, *fort bien, Madame*. Quoi qu'il en soit sur ces mots, sans se donner le temps nécessaire pour éclaircir mieux le fond de la conversation, M. le Comte Stanislas Porocki & le sieur Taylor entrèrent brusquement dans la chambre où se tenoit ce pourparler, saisirent le sieur Ryx, & le dénoncèrent comme criminel à la Justice.

» Telle est toute cette histoire, qui dès le commencement a paru suspecte aux gens les plus éclairés, & qu'on a néanmoins représentée dans l'Etranger comme fondée sur des faits au dessus de tout soupçon. Jusqu'ici cependant aucun fait n'a été prouvé en Justice, qui ait pu donner le moindre poids à l'impoffure atroce de cette femme contre ceux qu'elle a accusés en dernier lieu. D'un autre côté les témoignages les plus avérés ont prouvé, qu'à Grodno cette même femme avoit fait une dénonciation également calomnieuse d'une prétendue conspiration contre la Personne du Roi. En conséquence, la Juris-

dition du Grand-Maréchal , convaincue évidemment que toute l'accusation ne rouloit que sur un singulier mal-entendu , ménagé adroitement par la nommée Ougrumoff ; voyant de plus que toutes ses allégations étoient incohérentes , contradictoires & sans preuves , tandis que les impostures , dont sa vie est remplie , ne sont sujettes à aucun doute , cette Jurisdiction a fait lever les arrêts du sieur Ryx , & garder la seule personne véritablement coupable ; savoir , la nommée Gugrumoff. Les dépositions faites par M. le Comte Stanislas Potoki , par le sieur Taylor & par la femme Ougrumoff , ont été ouïes avec soin : Mais le témoignage formel de ces personnes n'a pas été admis ; celui de M. le Comte Stanislas Potocki à cause de sa parenté avec le Prince-Général de Podolie , de plus parce qu'il étoit en même-temps partie intéressée dans le procès , & ajourné par-devant le même Tribunal pour avoir saisi le sieur Ryx avant de recourir en Justice ; celui du sieur Taylor , par nombre de raisons graves , & parce qu'étant aussi dans la complicité de la saisie du sieur Ryx , il étoit intéressé à ce que ce dernier fût coupable. Le témoignage de la délatrice n'a pu être admis à cause des fausses dépositions , qui se sont déjà manifestées de sa part , & de toutes les impostures dont elle est notée ».

Après ce prononcé de la Jurisdiction du Grand Maréchal , aucunes preuves d'ailleurs n'existant contre les Accusés , le Prince-Général de Podolie a renoncé à la poursuite ultérieure du procès ; & l'attention du Public est fixée maintenant sur le Decret définitif , qui concernera la femme dont l'imposture a occasionné tout ce procès.

Si ces détails sont vrais , il faut convenir que la marchande de conspirations a Varso-

vie, est bien la plus imbécile des créatures. La seule démençé peut s'aviser d'un pareil rôle, en le jouant avec autant d'ineptie.

DE VIENNE, le 8 Avril.

Le Prince Joseph de Lobkowitz a été nommé par l'Empereur Capitaine de la Garde-Noble Allemande, & le Comte de Nostiz Capitaine de la Garde à pied.

Le 28 Mars, l'Empereur se rendit à l'Eglise de la Cour, accompagné du Cardinal Migazzi, Archevêque de Vienne, que les gazettes avoient mis à l'agonie. Après le service, S. M. assise sous un baldaquin, revêtit avec les cérémonies usitées, de la barette de Cardinal, le Prélat Garampi, Nonce Apostolique.

On doit faire partir de cette ville un des régimens qui en forment la garnison, pour se rendre en Bohême où il sera remplacé par un des régimens actuellement en Hongrie.

On écrit de Lemberg, en date du 13 Mars, que 2 régimens de Cavalerie ont ordre de se tenir prêts à marcher, & que les absens par congé des différens corps militaires en Gallicie ont été rappelés. Dans la même province on a interdit aux Juifs de prendre à ferme des biens seigneuriaux, des biens de roture qu'ils ne cultiveroient pas eux-mêmes, des moulins, des communes, des dixmes, l'exportation du sel, &c. &c.

Le 31 du mois dernier, S. M. I. donna audience à plusieurs Ministres étrangers, entr'autres au Ministre de Venise qui lui a an-

noncé l'état actuel de la flotte de la République, & à l'Envoyé du Roi d'Angleterre, comme Electeur d'Hanovre, qui l'a informée de l'augmentation de troupes ordonnée dans cet Electorat.

L'Empereur a fait remettre par son Consul général en Valachie, une lettre à l'Hospodar; où il remercie ce Prince de son empressement à renvoyer dans le temps ceux des rebelles de Transylvanie qui s'étoient réfugiés sur son territoire.

La glace du Danube a commencé à se rompre; les glaçons roulent sans obstacle dans ce fleuve, de sorte qu'il y a lieu d'espérer qu'il n'arrivera aucun malheur.

Le froid diminue aussi; le 2 de ce mois à 8 heures, le thermometre de Réaumur étoit à 1 degré & demi au-dessus de zéro: il n'est pas descendu depuis.

On apprend de Clagenfurt, que le 13 du mois de Mars il est tombé une si prodigieuse quantité de neige, que les routes en sont devenues impraticables.

On écrit de Presbourg, que dans la nuit du 21 au 22 Mars le Danube a commencé à charier des glaçons, & qu'on espere que ce fleuve en sera bientôt débarrassé.

Des lettres de Constantinople portent qu'il y est arrivé il y a quelque temps un bâtiment de Tanger, chargé de 3200 tonneaux de poudre à canon, & de 1200 quintaux de salpêtre, & un autre bâtiment de

Raguse, avec une cargaison de chanvre & de cordage.

On écrit de la Bohême qu'une famille entière, le mari, la femme & trois enfans ont été trouvés morts de froid dans une cabane à quelques lieues de Zurch; ils furent surpris par le froid dans le moment où ils étoient à table, & se préparoient à manger du pain haché & bouilli; l'abondance de neige qui interceptoit toute communication, ne leur ayant pas permis depuis plusieurs jours de sortir de leur cabane pour se procurer des vivres.

DE FRANCFORT, le 11 Avril.

On est toujours à Vienne dans l'incertitude, relativement aux affaires publiques. Il se confirme que l'Ambassadeur d'Angleterre a de fréquentes conférences avec le Chancelier d'Etat. Des lettres de Troppau assurent qu'on y a publié une amnistie générale pour les déserteurs Prussiens.

Le Comte Fink de Finkenstein, Lieutenant général de cavalerie, & chef d'un régiment de dragons en Prusse, est mort dans la 76^e. année de son âge. Il avoit servi le Roi pendant 58 ans.

Suivant une lettre de bas Rengersdorf, près de Gorliz, le 28 Février, entre 6 & 7 heures du matin, le thermometre de Réaumur y avoit marqué 32 degrés au-dessous du point de congélation. C'est le plus grand

froid que l'on ait jamais éprouvé en Allemagne.

Quelques lettres de Pétersbourg font mention en ces termes d'une nouvelle bien sérieuse, si elle est authentique, & qu'on prétend tenir de Géorgie & d'Astracan.

Nous sommes menacés de quelques incursions de la part des hordes vagabondes de la Grande-Tartarie indignée de la conquête de la Petite-Tartarie, dont ils ont toujours regardé les habitans comme leurs freres. Les Tartares Ussbecks, réunis aux Turcomans qui habitent entre le Mont Taurus & le Caucase, se sont assemblés pour délibérer de quel côté ils feroient leurs invasions au printemps : leurs Chefs semblent avoir choisi à cet effet les campagnes fertiles arrosées par le Volga, après avoir ravagé celles de la Georgie, dont les Princes sont devenus les objets de leur haine, depuis qu'ils se sont soumis à la Russie. Le Sultan de Samarcande a envoyé des émissaires dans la Petite-Bulgarie, pour engager les Chefs de cette nation féroce à se porter sur nos terres Hyperboréennes, tandis qu'il s'avanceroit à la tête de 300 mille hommes du côté de la mer Caspienne. Ces nouvelles alarmantes, ajoute-t-on, ont donné lieu à un conseil secret, où il a été résolu de faire passer de ce côté les troupes qu'on destinoit pour l'Europe.

Une autre nouvelle toute aussi suspecte, est celle-ci qu'on écrit de Venise :

On assure ici qu'une des plus grandes puissances de l'Europe vient de proposer à notre Sénat un plan d'alliance, par lequel nous nous engagerions à lui fournir 40 vaisseaux de ligne tout équipés, dont deux de 80 canons, un de

100 , & les autres de 74 & de 64 , & nombre de frégates à proportion. Elle nous donneroit en compensation tous les revenus des pays qu'elle possède en Italie , qui montent à un million & demi de ducats , auxquels Elle ajouteroit 15 millions de florins d'Allemagne. Par un autre article , nous serions tenus d'augmenter notre militaire de 12000 hommes qui s'uniroient à 35000 des siens pour tenir en échec différentes Cours d'Italie. Les 40 vaisseaux de ligne se porteroient dans toutes les parties du monde où la puissance requérante jugera à propos ; excepté cependant en Amérique au-delà des tropiques , &c.

Comme les cruautés des Gentilshommes Transylvains sur leurs vassaux ont été la principale cause de la rébellion des Valaques, l'Empereur a ordonné des recherches & une punition sévère des coupables. Le Baron de Vesselins , qui s'étoit permis d'énormes vexations , vient d'être saisi & emprisonné dans la forteresse de Kufstein.

Les ennemis de M. l'Abbé *Diesbach* , Précepteur de l'Archiduc *François* , ont témoigné ouvertement , moins cependant par haine contre lui , que contre son ordre , combien il étoit dangereux de confier l'éducation de ce jeune Prince à un Ex-Jésuite , ils présentèrent même au Monarque un Ecrit , qui indiquoit la méthode observée par l'Abbé *Diesbach* , pour instruire l'Archiduc dans la Religion. L'Empereur garda cet Ecrit deux jours , & le troisième jour il le leur renvoya , après avoir mis ces mots au bas : *C'est dans ces principes que je veux qu'on élève l'Archiduc.*

L'Electeur de Baviere a tenu dernièrement le Chapitre de l'Ordre de S. Hubert , & a

(158)

créé huit nouveaux Chevaliers, entre lesquels se trouvent deux Seigneurs Flamands, le Duc *Louis d'Arenberg* & *Louis Lamoral Prince de Ligne*. Cet Ordre créé en 1444, est un des plus distingués en Europe, & ne se donne à peu près qu'à des Princes de maisons souveraines, ou Princes d'Empire.

ITALIE.

DE VENISE, le 24 Mars.

Le 19 de ce mois, le feu a pris, on ne fait comment, à l'un des trois vaisseaux de ligne destinés contre Tunis. Ce bâtiment étoit récemment sorti des chantiers, & se trouvoit au quai des Esclavons vis à vis la Piété. Lorsque le feu prit, il n'y avoit à bord que quelques matelots, & malgré tous les secours possibles, le vaisseau a été totalement incendié. Heureusement qu'étant sorti des chantiers depuis peu, il n'étoit point encore entièrement armé. La perte a été par conséquent moins considérable. Le Sénat a fait arrêter le Capitaine, quoiqu'il fût absent lors de cet événement. Il s'est trouvé à côté du vaisseau un bâtiment marchand, destiné pour Constantinople, avec une cargaison de 50 mille ducats, qui a également été presque entièrement consumé.

Il a été publié à Trieste, par ordre du Gouvernement, le décret suivant de S. M. Impériale, en date du 26 Février.

S. M. I. & R. Apostolique, ayant considéré qu'aucun Ecclésiastique, soit Evêque ou Capitulaire, sans exception, ne peut vaquer à deux

emplois sans que l'un ou l'autre ne soit négligé, Elle a daigné ordonner en conséquence le 10 Février dernier que chacun des Ecclésiastiques qui jouissent de deux Emplois dont l'un toit une Cure, ait à la résigner pour que l'on y nomme quelqu'autre Ecclésiastique en état de la desservir. On peut être assuré qu'il sera fait les recherches les plus rigoureuses pour découvrir les contrevenans, auxquels on infligera le châtiment convenable.

DE NAPLES, le 27 Mars.

Le Roi ayant ordonné d'ériger des cimetières hors de la ville, on a commencé à établir le premier hors de la grotte qui conduit à Pozzuoli ; & pour fournir aux dépenses, le Roi a appliqué à cet usage le revenu de la riche Abbaye, dite du Charbon, qui a été déclarée de droit patronage royal.

A peine la frégate la Cérés a-t-elle été lancée, qu'on a commencé la construction d'une autre, que le Roi a nommé la Pallas.

Outre le vaisseau de 74 canons, appelé la Partenope, actuellement en construction à Castelmare, & qui sera achevé au mois de Novembre, il y a encore sur les chantiers deux corvettes de 18 can. nommées la Flora & la Stabbia.

E S P A G N E.

DE MADRID, le 1. Avril.

Le 27 de ce mois, D. Henrique de Meneses, Marquis de Louizal, Ambassadeur extraordinaire de S. M. T. F., a fait ici son entrée publique ; pour demander solennellement en mariage au Roi la Sérénissime

Infante Dona Carloto Joaquina , sa petite-fille , pour l'Infant de Portugal D. Juan : l'après midi le Roi, le Prince & la Princesse des Asturies, & les sérénissimes Infants d'une part, & M. l'Ambassadeur de Portugal de l'autre, comme chargé de pouvoirs de Leurs Majestés Très-Fideles & de l'Infant Don Juan, ont signé les articles du contrat de mariage. Ensuite se sont faites les fiançailles de leurs Altesses, dans lesquelles le Roi a représenté l'Infant de Portugal, & le Prince & la Princesse des Asturies ont été pareins. Le soir même, M. l'Ambassadeur a donné en son hôtel une fête magnifique, & les jours suivans ont été également fêtés.

Pendant le cours de l'année dernière il est entré dans le Port de Deva 160 Bâtimens, dont trois de la Marine Royale, un Anglois, un Danois, cinq François, dont le plus fort de 205 tonneaux, & le reste nationaux. Sur ce nombre 65 ont chargé des bois de construction destinés pour Cadix & le Ferrol, pour le compte du Roi, & les autres du bled destiné pour l'approvisionnement de la Marine & de l'armée, au compte de la Banque nationale; quelques-uns avoient à bord des affûts de canons pour les Fabriques Royales de Placentia; d'autres du sucre, du bois de campêche, des cuirs de Buenos-Ayres, du Minerai, & des marchandises seches pour le commerce de Victoria & d'autres particuliers.

GRANDE-BRETAGNE.

DE LONDRES, le 9 Avril.

Les Lords de l'Amirauté viennent de mettre six nouvelles frégates en commission, en

ordonnant de les équiper en toute diligence.

Il est décidé que le Chevalier Ed. Hugues, Commandant de la marine Anglaise dans l'Inde, quittera cette station aussitôt l'affaire de Trinquemale terminée. Il ramenera deux vaisseaux de ligne, avec une frégate, & il laissera dans l'Inde deux vaisseaux de ligne un de 50 canons, une frégate, deux corvettes & un sloop.

Tous les chantiers de la Marine Royale ainsi que les chantiers particuliers où l'on construit pour le compte du Roi, sont dans la plus grande activité. L'on prétend qu'avant la fin de l'été, on lancera un vaisseau de 110 canons, un de 98, un de 90, trois de 74, un de 50, un de 44 & dix frégates.

Conformément aux listes remises au bureau de l'amirauté par les Commissaires des différens chantiers, il se trouve actuellement à l'ordinaire, c'est-à-dire en magasin, à Plymouth, 31 vaisseaux de ligne, deux de 50 canons, 11 frégates & 4 sloops. A Portsmouth, 46 vaisseaux de ligne, un de 50 canons, 23 frégates & huit sloops. A Shcerness, un vaisseau de ligne, deux de 50 canons, dix frégates & 9 sloops. A Chatham 24 vaisseaux de ligne, 7 de 50 canons, dix frégates & 4 sloops. A Woolwich, & Deptford, trois vaisseaux de ligne, 37 frégates & 17 sloops.

On a fait dernièrement à Chatham une expérience très-importante; elle consiste à verser sur les bois & sur les planches em-

ployées à la construction des vaisseaux , une composition de liqueur saline , qui rend les bâtimens , une fois imprégnés de ce liquide , impénétrables aux attaques des vers. Les bois du nouveau vaisseau de 100 canons , le Royal George , sont préparés suivant cette méthode , qu'on va employer également pour la Reine Charlotte , autre vaisseau de 100 canons prêt à être mis sur le chantier. Les planches de l'Imprenable de 90 canons sont saturées de la même liqueur.

On sera peu surpris du nombre des nouvelles constructions navales , lorsqu'on observera qu'on a dépecé ou vendu une très-grande quantité de vieux bâtimens qu'il s'agit de remplacer , en sorte qu'en peu de tems notre marine sera presque entièrement remontée à neuf.

La Chambre des Communes s'est assemblée le 4 , & a nommé un Comité pour juger l'élection du Buckinghamshire. Cette affaire n'a point été seule traitée dans cette séance. M. Pitt a entamé & terminé le même jour l'affaire du commerce de l'Amérique. Il a proposé de renouveler pour un an les pouvoirs donnés au Roi pour régler provisoirement , & selon les loix de la navigation , le commerce avec les Etats-Unis de l'Amérique. Cette motion a passé , & le bill qui renferme ces pouvoirs ayant été lu trois fois , fut renvoyé à la Chambre des Pairs.

La fameuse réforme parlementaire sera

décidément proposée par M. Pitt dans 15 jours. Ce premier Ministre, vers la fin de la séance du 4, annonça qu'il mettroit dans huit jours son plan sous les yeux de la Chambre; mais M. Eden ayant observé que ce terme étoit trop court & trop rapproché des vacances, & ayant engagé M. Pitt à le prolonger, celui-ci y consentit sans balancer, & il fut enjoint à tous les Membres de se rendre le 18 à la Chambre, sous peine d'être écroués.

M. Grenville, de même nom & famille que le célèbre Auteur des loix relatives aux élections des Membres du Parlement, a reconnu que les loix de ce Législateur étoient défectueuses à plusieurs égards, & qu'elles faisoient naître beaucoup de querelles & de procès, dont l'examen fastidieux empêchoit la Chambre de s'occuper des affaires de l'Etat : en conséquence il a demandé le 7 à la Chambre des Communes la permission de lui présenter un bill pour modifier & corriger les loix relatives aux élections. Cette proposition, après quelques débats, fut agréée.

On ne doit pas s'étonner, dit-il, qu'un système aussi compliqué exige des modifications. Les changemens que j'ai à proposer sont de telle nature, qu'ils auroient mérité le suffrage de l'Auteur même du bill, s'il eût vécu assez long-tems pour reconnoître ce que ce bill a de défectueux. L'un de ses principaux inconvéniens est le délai qu'éprouvent les affaires publiques. Cette circonstance exige la plus sérieuse attention.

La Chambre doit s'occuper en premier lieu des moyens de couper court à toutes ces requêtes qui lui sont présentées lors d'une élection contestée ; cet abus est parvenu depuis peu à un degré allarmant. Les prétextes les plus frivoles donnent lieu à des requêtes qui tendent non-seulement à molester le membre élu légalement & à lui occasionner des dépenses énormes , mais aussi à détourner plusieurs Electeurs de leurs occupations & à causer un embarras inutile à la Chambre. Je pense que si les deux parties s'engageoient réciproquement à rembourser les frais de la procédure à la personne dont l'élection seroit reconnue valide , les requêtes de cette nature seroient alors moins multipliées. — Un autre objet qui intéresse également la dignité de la Chambre est la manière actuelle de constater les droits des Electeurs ; cet abus est si frappant , que toute preuve à cet égard seroit surabondante. Il est donc à désirer que l'on adopte quelque mesure à la faveur de laquelle on puisse éviter les inconvéniens & les frais qui sont la suite des procédures du Comité , chargé à Londres de prononcer sur la validité des droits des Electeurs. — M. Grenville observa ensuite que les Comités étoient à la vérité autorisés à punir les Officiers qui président aux élections , lorsque leur conduite avoit été repréhensible , mais qu'il étoit bien rare que ces Comités usassent de ce pouvoir ; qu'en conséquence il seroit convenable qu'il fut enjoint au Comité de faire connoître à la Chambre l'opinion qu'il a de la conduite des susdits Officiers , afin qu'ils soient punis si le cas y échet.

Quant au nombre de Membres , dit-il , nécessaire actuellement pour qu'on puisse baloter

un Comité, la Chambre, selon moi, devrait statuer que, dans le cas où il n'y auroit que 39 Membres propres à être élus, ce nombre suffiroit, au lieu qu'à présent il en faut 49 en vertu du bill. — M. Grenville finit par une observation. On sait, dit-il, que tout Comité est dissous lorsque le Parlement est prorogé. Ne devroient-ils pas être autorisés à siéger jusqu'à ce que l'affaire qui les occupe ait été terminée.

La motion de M. Grenville fut secondée par M. Montagne, & agréée à l'unanimité de la Chambre.

On a appris, par des Lettres du Portugal, que le Gouvernement de ce Royaume étoit sur le point d'ôter les droits imposés sur les marchandises irlandaises. Dans ce cas, les Irlandois supprimèrent de leur côté les droits qu'ils viennent de mettre sur le vin de Portugal. Ce droit, qui monte à 30 l. sterl. par tonne, avoit déjà singulièrement favorisé en Irlande l'importation des vins de France.

La Chambre des Communes reçoit tous les jours des nouvelles requêtes contre le système de commerce de M. Pitt, & elle les renvoie au Comité chargé de lui en faire le rapport. L'universalité des villes de commerce est aujourd'hui soulevée contre l'arrangement tel qu'il a été proposé par le Ministre. Dans un des principaux magasins de Manchester on a pris la résolution de ne laisser sortir aucun ouvrage de fabrique, tant que les nouveaux droits imposés l'année dernière subsisteront.

Dans une des dernières assemblées de la compagnie des Fabriquans en soierie il a été prouvé

que le commerce des rubans emploie plus de 40,000 personnes, & qu'un quart du produit des Fabriques passe chez l'Etranger. Par conséquent, si l'on permet aux Irlandois de fournir de cet article les marchés étrangers à meilleur marché que nous, ce qui arrivera immanquablement, si l'arrangement proposé a lieu, il faudra que 10,000 personnes passent ou qu'elles restent à charge à leurs Paroisses respectives.

L'on affirme positivement depuis quelques jours que ni le Lord Landsdowen, ni le Marquis de Buckingham ne rentreront dans le ministère. Le premier, à ce qu'on rapporte, eut une conférence au Palais de la Reine avec le Chancelier qui employa tous ses efforts pour l'engager à reprendre place dans le Cabinet. Ces instances furent inutiles, le Marquis de Lansdown ayant mis à sa condescendance des conditions inacceptables : le principal étoit que le Duc de Richemond, Grand-Maître de l'Artillerie fût exclu du Cabinet. Cette opinion particulière de Lord Lansdown a été clairement manifestée dans la Chambre des Communes par son ami & confident intime le Colonel Barré.

Le Brigadier général Nelson, maintenant à Bombay, a été confirmé dans la Présidence de cette place par les directeurs de la Compagnie des Indes. Les autres Candidats étoient les Colonels Braithwaite & Keating & le Lieut. Col. Haitley.

Le 65^{ème} Régiment, commandé par Lord

Harrington, doit s'embarquer pour le Canada, au lieu du 6^{me} Régiment, d'abord destiné à ce service. Peu de Seigneurs & de Colonels donnent un aussi bel exemple de zèle & d'attachement à leur devoir, que Lord Harrington. Il leva son régiment à ses propres dépens dans la dernière guerre ; il l'a conduit successivement sur les côtes brûlantes de l'Afrique, sous le dangereux climat de la Jamaïque, & aujourd'hui, il va le suivre dans les régions glacées du Canada. Il est le véritable tuteur de ses soldats : on ne voit point ce Seigneur livré à une folle & honteuse dissipation, ni passer sa vie chez des courtisanes ou dans des académies de jeu. La Comtesse d'Harrington est la fidèle compagne de son époux dans tous ses voyages, & elle va le suivre au Canada avec ses enfants.

Le 4 de ce mois, le Club des *Whigs* a tenu son assemblée de tous les mois à la Taverne de Londres ; elle a été composée d'environ 120 Seigneurs ou Gentilshommes, présidés par le Duc de Portland. Les *Cavendish*, les *Bentinck*, les *Keppel*, les *Spencer*, & autres Membres des familles d'anciens *Whigs* étoient présents. On y but diverses santé, entr'autres à la glorieuse mémoire de *Guillaume III*, à la Constitution, telle qu'elle fut réglée par la révolution, aux amis de la Liberté dans tout le globe, à la Cause, en faveur de laquelle *Hampden* versa son sang sur le champ de bataille & *Sydney* sur l'échafaud.

Par les dernières nouvelles reçues de la Jamaïque, en date du 22 Janvier, l'on apprend que le bruit courait d'ordres expédiés

au Commandant de l'île d'envoyer des forces suffisantes sur la côte des Musquites, & de repousser la force par la force, en cas que les Espagnols s'y portassent à quelques violences contre les sujets de la Grande-Bretagne. En conséquence, on a dépêché le sloop le Swan à la côte des Musquites, pour y prendre des informations sur les procédés & sur les forces des Espagnols.

Les mêmes lettres font mention d'avis allarmans, reçus, dit on, à la Havanne, & tenus secrets, par lesquels le vice-Roi du Mexique informe le Gouverneur de Cuba de nouvelles commotions de la part des Naturels.

Le décroissement de la population de l'Amérique depuis le commencement de la dernière guerre est actuellement avoué par le congrès. Leur premier calcul fut publié en 1775, pour établir une taxation proportionnelle dans chacun des Etats. Il se montoit à 3,137,809 ames. En Janvier 1784, on a fait une nouvelle computation dans laquelle on n'a trouvé que 2,389,000, ames: de manière qu'en un espace de seulement neuf années, il paroît que la population de l'Amérique a diminué de 748,569 personnes.

Cette diminution apparente tient probablement aux dénombremens enflés présentés par le Congrès en 1775, dans des vues politiques. Il importoit alors d'exagérer les forces & la population des Etats-Unis. La guerre, & l'expatriation des Royalistes ont enlevé sans doute un grand nombre d'habitans, que les émigrans d'Europe ne tarderont pas à remplacer. Le

Le Bureau de l'Artillerie évalue dans son exposé, les dépenses nécessaires aux diverses constructions ou fortifications projetées, aux sommes suivantes.

Un fort près de Stokes-Bay, tracé sur le terrain, & d'après l'arpentage, estimé devoir coûter . . . 135,920 l. 13 sh. 11 d.

C'est d'après l'estimation ci-dessus que les suivantes ont été calculées.

Un fort près Frater-Lake, ... 110,000 ««« «««

Un fort près des lignes de Hilsa, ... 110,000 ««« «««

Un fort sur les hauteurs de Maker (Maker-Heights) avec des ouvrages avancés, ... 110,000 ««« «««

Un fort à Merryfields, avec des ouvrages avancés, ... 90,000 ««« «««

Total des nouveaux —————
ouvrages projetés, . . 535,920 l. 13 sh. 11 d.
—————

Pour l'achat des terres.

Les terres pour les forts de Stokes-Bay & de Maker-Heights sont achetées, mais point encore payées.

Les terres de Stokes-
N^o. 17, 23 Avril 1785. h

Bay, y compris le terrain sur lequel est élevé le fort Monckton, & l'arrérage des rentes depuis cinq années, montent à...

11,747 16 7 $\frac{1}{4}$

Les terres à Maker-Heights content, . . .

13,245 7 6

L'achat d'autres terres devant dépendre de la valeur que les Jurés Experts jugeront à propos d'y mettre, on ne peut pas l'évaluer juste; mais la quantité de terrain dont on aura besoin à Merryfield, sera probablement à peu près la même qu'à Maker-Heights, & peut être évaluée à

14,000 " " "

Le terrain dont on a besoin à Frater-Lake, n'est pas si considérable que les terrains achetés à Stokes-Bay & Fort Monckton, & ne passera vraisemblablement pas...

10,000 " " "

Le terrain dont on a besoin à Hilsea est fort peu de chose, & ne passera pas de

5,000 " " "

Valeur totale des terres dont on a besoin, ...

54,693 4 1 $\frac{3}{4}$

Pour les changemens & la réédification d'an-

ciens ouvrages, & pour
achever ceux qui ont été
commencés avant ou pen-
dant la dernière guerre,
& qui sont considéra-
blement avancés, ...

Pour des changemens
& améliorations jugées
nécessaires au Fort de
Cumberland, ... 25,000 " " "

Pour la reconstruction
du château de South-
Sea, ... 6,700 " " "

Pour achever le Fort
Monckton, estimé d'après
le dernier arpentage, . . . 42,407 17 $3\frac{1}{2}$

Pour achever les ou-
vrages qui couvrent le
chantier de Portsmouth,
autant qu'il sera jugé né-
cessaire, si les fortifica-
tions projetées ont lieu, 27,790 II I

Total de la somme né-
cessaire pour changer,
reconstruire & finir les
anciens ouvrages, . . . 101,898 3 $4\frac{1}{2}$

Total de celle pour
l'achat des terres, . . . 54,963 4 $1\frac{1}{2}$

Total de celle pour les
fortifications nouvelles, 535,970 13 II

TOTAL général des
sommes nécessaires pour
défendre les chantiers de
Portsmouth & Plimouth, 692,562 I $5\frac{1}{2}$
h 2

F R A N C E.

DE VERSAILLES, le 15 Avril.

Le Comte de Thy, qui avoit précédemment eu l'honneur d'être présenté au Roi, a eu, le 7 de ce mois, celui de monter dans les voitures de Sa Majesté & de la suivre à la chasse.

Monseigneur Comte d'Artois & Madame Comtesse d'Artois ont tenu, le 3 du même mois, sur les fonts de Baptême, dans la Chapelle du Château, la fille du Comte de Fougieres, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Lieutenant général de la province de Bourbonnois, ancien Sous-gouverneur du Roi & des Enfans de France, & Premier Maître - d'hôtel de Monseigneur Comte d'Artois. Les cérémonies du Baptême ont été suppléées à l'enfant, qui a été nommée Charlotte-Thérèse, par l'Evêque de Saint-Omer, Premier Aumônier du Prince, en présence du sieur Brocquevielle, Curé de la paroisse Notre-Dame.

Le Roi & la Famille Royale ont signé, le 10 de ce mois, le contrat de mariage du Chevalier de Saint-Georges, sous le nom du Baron de Bar, Lieutenant de vaisseau, avec Demoiselle de la Rochebousseau.

La Reine, qui continue à être toujours aussi bien que son état le permet, a vu, le 12 du même mois, toutes les personnes qui ont les entrées de la chambre, tant chez le Roi que chez Sa Majesté.

(173)

DE PARIS, le 21 Avril.

Il est question, comme d'une entreprise aujourd'hui autorisée, de l'établissement prochain d'un nouveau pont de pierres sur la Seine, projeté depuis long-temps, vis-à-vis la place de Louis XV. L'habile Ingénieur, qui a dirigé le pont de Neuilly, est chargé de cette nouvelle construction : ce pont, à ce qu'on dit, sera nommé le *Pont triomphal*, épithète dont on ne voit pas bien l'étymologie. Au lieu de piles il sera soutenu par des colonnes, sans doute à l'imitation du magnifique pont de *Black's Friars* à Londres, & l'on en évalue la dépense à 3 millions.

La belle température du Printemps au mois de Mai a succédé aux froids du mois dernier. Depuis quinze jours, le vent de Nord-Nord-Est permanent a maintenu le ciel serein, & le soleil dans tout son éclat. Au milieu du jour, le thermomètre a été souvent à 10 & à 12 degrés au dessus de la glace. La durée du vent de Nord & de la sécheresse retarde les progrès de la végétation, & surtout celle des pâturages. Dans plusieurs provinces, la disette de foin est au dernier degré, & le malheureux paysan a été obligé, en divers endroits, de tuer ses bestiaux, faute d'herbages.

Le somnambulisme magnétique a attiré jusqu'à ces jours derniers un concours étonnant d'amateurs distingués. Ce phénomène

h 3

fans pareil a opéré beaucoup de conversions ;
 la malice des douteurs paroiffoit confondue ;
 des perfonnes de tout rang , & d'états où le
 bon fens ne doit pas être rare , font con-
 vaincues qu'une fille ENDORMIE devinoit
 leurs penfées les plus fecrettes. La célébrité
 de la jeune fille , fi heureufement née , qui
 fe livroit à ces infpirations , a tout-à-coup
 diminué à l'occafion de quelques remarques ,
 fans doute téméraires , & auxquelles nous
 nous gardons bien de donner créance. On
 a prétendu qu'elle répondoit au geste hori-
 fontal , patce que dans cette pofition , le
 bandeau qui couvre les yeux de l'inspirée ,
 lui permettoit un coup d'œil furtif ; mais
 qu'elle manquoit aux ordres , lorsque le
 geste vertical fe faisoit du haut en bas. Une
 Dame de la plus haute condition , & auffi
 diftinguée par fes lumieres que par fa naif-
 fance , a trouvé , à ce qu'on ajoute , un
 moyen ingénieux de déconcerter la fom-
 nambule : ce moyen confiftoit à parcourir
 des yeux deux ou trois phrafes d'un livre ,
 à montrer le paffage avec fa main , & à
 dire , *devinez , Mademoifelle , voilà ma pen-
 sée*. La pauvre fille , felon le cri public , eft
 toujours reftée muette. Cependant les deux
 conditions effentielles , la penfée & un geste
 quelconque , fe rencontroient dans cette fa-
 cheufe épreuve.

Le corps de la Mariné à Brest a célébré
 par des réjouiffances l'heureux accouche-

ment de la Reine & la naissance de M. le Duc de Normandie.

Vendredi, 1er Avril, M. le Comte d'Hector, Commandant de la Marine, reçut la Lettre du Roi, qui lui annonçoit l'heureux accouchement de la Reine, & la naissance de Monseigneur le Duc de Normandie. Il fit tirer aussitôt 19 coups de canons de la Batterie Royale, pour l'annoncer au Port & à la Rade, & il fit part de cette nouvelle intéressante au Corps assemblé à son Comité.

Le 6, à dix heures & demi, le Corps de la Marine s'est assemblé chez lui, ainsi que MM. les Officiers retirés du service, le Corps de l'Administration, les Corps municipaux, de Justice & de l'Amirauté, & même M. le Comte de Moynier, Commandant de la Place avec son Etat-Major, les Chefs & une partie des Officiers de la Garnison, qu'il avoit invités à se rendre à bord du Royal Louis, pour y assister au *Te Deum*. Ils ont eu l'honnêteté de se rendre chez M. le Comte d'Hector, & de l'accompagner à bord de ce vaisseau, où on l'a chanté. Il a arboré le Pavillon amiral, & a été pavoisé, ainsi que tous les Bâtimens qui sont armés dans le Port. Pour faciliter l'abord de ce vaisseau, on avoit fait un pont de radeaux, vaste, commode & sûr, qui aboutissoit à la calle neuve du bassin de Brest.

Le Corps Royal de Marine, dans la plus superbe tenue, étoit en bataille devant le Magasin général, où il a fait trois décharges de mousqueterie pendant qu'on chantoit le *Te Deum* : cette salve a été suivie successivement de 21 boîtes tirées devant le Magasin de l'Artillerie, & de 21 coups de canon tirés de la Batterie Royale.

Les vaisseaux qui étoient en rade, pavoisés

comme ceux qui étoient dans le Port ; ont fait les mêmes salves de mousqueterie & de canon.

Pendant la Messe, Madame la Vicomtesse de Langle a fait la quête, & ce qu'elle a produit, a été distribué aux pauvres appartenans à la Marine.

Les Marins & habitans, qui bordoient le Quai, & qui remplissoient les maisons & les bâtimens du port & voisins du Port, ont crié des vive le Roi multipliés, qui exprimoient vivement leur satisfaction, & leur sincère & respectueux attachement pour le Souverain bien-faisant à qui ils doivent leur bonheur, & pour le service duquel ils brûlent d'avoir des occasions d'employer tous leurs talens, & même de sacrifier leurs vies.

M. le Comte d'Hector a donné à dîner à 40 personnes, Officiers-Généraux & Chefs des détails de la Marine & des Corps étrangers ; pendant le repas, l'excellente Musique du Corps Royal de Marine a exercé ses talens, & lorsqu'on a porté les santés du Roi, de la Reine & de Monseigneur le Duc de Normandie, elles ont été saluées de 21 coups de boîtes tirées sur le Quai de l'Artillerie, de 21 coups de canon de la Batterie Royale & des mêmes salves des Bâtimens qui sont en rade.

A la sortie du spectacle, on a tiré un feu d'artifice sur la terrasse de l'hôtel du Commandant de la Marine, dans lequel les spectateurs nombreux, qui remplissoient le champ de bataille & les maisons voisines, ont distingué avec joie, vive Monseigneur le Duc de Normandie. Il a été suivi de l'illumination générale de tous les bâtimens situés dans la ville qui appartiennent au Roi & des maisons des particuliers qui tiennent à la Marine, & qui ont voulu donner ce témoignage public de leur satisfaction.

Le peuple de Brest , composé , pour la plupart , de Marins militaires ou destinés à l'être , accoutumés aux cris de vive le Roi pour les moindres circonstances , faits par état pour manifester dans les quatre parties du monde , sa puissance , ses bontés pour lui , leur attachement pour sa Personne , peuvent être regardés comme les sujets les plus fideles & les plus zélés pour son service , & dans cette circonstance si intéressante , ils ont témoigné la joie qu'ils ressentoient de voir perpétuer & augmenter son auguste Famille , avec une effusion de cœur qui démontre évidemment la sincérité & l'étendue de leurs sentimens patriotiques , le vif desir qu'ils ont d'avoir des occasions d'en donner des preuves.

L'on aura lu dans quelques Feuilles publiques la restitution faite par le Capitaine P. J. au Comte de S. en Ecosse , de la vaiselle qui lui fut enlevée par ce Capitaine , pendant la dernière guerre. Nous recevons à ce sujet les détails suivans qu'on nous donne comme authentiques.

Le Capitaine P... J... fit une descente en Ecosse pour s'emparer de quelques Gentilshommes Anglois , à l'effet d'inspirer la crainte de représailles. Supposé que l'Angleterre eût agi avec trop de rigueur envers les prisonniers américains. Après avoir enlevé d'emblée deux Forts garnis de 36 pieces de canon , qui auroient pu l'incommoder dans son rembarquement , il chercha des otages. Plusieurs Seigneurs , dont on fouilla les Châteaux , avoient disparu ; la Troupe trouva dans l'un une caisse d'argenterie , qu'elle emporta à bord , & qui étoit de bonne prise. L'alarme fut donnée , & le Capitaine P... J... obligé de se rembarquer , continua sa croisiere ,

personne n'ignore les détails de ses belles actions pendant la durée de la guerre.

A la paix , cet Officier , devenu seul propriétaire de la caisse d'argenterie , par le remboursement qu'il avoit fait des parts de son équipage , écrivit à Madame la Comtesse de S. . « Qu'il étoit bien fâché qu'elle eût été privée de son argenterie pendant la guerre , qu'il la prioit de lui indiquer à Londres une personne à laquelle il put l'adresser , & de la recevoir sans aucune condition ».

Sur la réponse que fit cette Dame , remplie des sentimens de reconnoissance , le Capitaine P... J... demanda à M. le Comte de V... la permission de faire passer cette caisse de l'Orient à Calais en exemption de droits. Ce Ministre renvoya sa demande à M. le C. G. , qui fit réponse au Cap. P... J... en ces termes : « J'ai reçu M. &c. , je suis flatté de concourir à une aussi belle action , je viens , en conséquence , de donner des ordres aux Fermiers - Généraux ; ce trait me prouve que la vraie valeur est inséparable de l'humanité & de la générosité , &c. ».

Il falloit encore prendre la même précaution pour faire entrer cette argenterie en Angleterre. M. le Duc de D. Ambassadeur de S. M. R. , flatté de répondre aux vues généreuses du Cap. P... J... fit apposer son cachet sur cette caisse , qui est présentement à Londres pour être remise à ses anciens propriétaires , sans aucuns frais.

Nous ajouterons à ce récit une circonstance qui ne diminue rien du mérite de cette action , & probablement ignorée du Capitaine P. J. ; c'est que le Comte de *Salkirk* , dont il est ici question , étoit le seul Pair Ecossais qui eût épousé la cause de l'Amérique ; qu'il l'avoit épousée avec la plus grande

chaleur, & qu'il fut très-malheureux pour lui que le hasard eût si mal servi les intentions du brave Commandant dans le choix de la descente.

Nous avons fait connoître dans le N°. 9 de ce Journal l'établissement des balises, formé à l'Isle d'Oleron par Mr. Compère Laubier, Négociant. Une lettre qu'il vient de recevoir, constate l'utilité de cette formation.

Ce seroit manquer à la reconnaissance que je vous dois, si je laissois passer sous silence l'événement arrivé à mon Bâtiment l'Utile-Maitre-Chevalier, lequel se trouvant en pêche, a été surpris par la tempête que nous avons ressentie la nuit du 12 au 13 Mars, il prit le parti de courir sa bordée sur votre Isle avec le peu de voiles que la violence du vent lui permettoit de porter, & prêt à périr à tout instant par l'impéuosité de la mer, il a eu connoissance sur les 5 heures de l'anse de la Peroche, au moyen des deux balises que Sa Majesté y a fait mettre après les mémoires que vous avez présentés; il y a mouillé, & passé la nuit; il étoit temps qu'il trouvât ce refuge, car il y avoit trois pieds d'eau dans la Calle, & l'équipage n'avoit plus de force pour manœuvrer. Ainsi c'est à vous, Monsieur, à qui je dois le salut de mon Bâtiment, & de trois chefs d'assez nombreuses familles.

Signé DECHEZEAU.

Les affiches de Dauphiné renferment l'extrait d'une lettre écrite d'Espagne sur un objet important de police publique, & dont le contenu mérite d'être rapporté.

h 6

Madrid est distribué en plusieurs quartiers subdivisés eux-mêmes en différens districts. M. le Comte de Florida-Blanca jugea à propos, il y a quelques années, de former dans chacun de ces districts un Bureau composé des personnes les plus respectables, tant par leurs mœurs que par leurs lumières, & choisies indifféremment parmi le Clergé & parmi les Laïcs. Le but principal de leur institut, est de visiter journellement & de soulager les familles réellement pauvres, en procurant de l'ouvrage à celles qui peuvent travailler, & des secours à celles qui, par des maladies & d'autres accidens, sont tombées dans la misère. Il s'en trouve parmi ces dernières, qui se laisseroient périr dans l'oubli plutôt que de se résoudre à quitter leur résidence. Il regne dans ces Bureaux de charité une ardeur & une émulation vraiment admirables, dans les emplois que les membres exercent alternativement, sans autre récompense que les applaudissemens de ses compatriotes & les bénédictions des infortunés qu'ils soulagent. Les uns sont infatigables à recueillir dans chaque district les moyens de pourvoir aux nécessités des indigens. Le Roi & la famille royale y contribuent très-généreusement. Les autres s'occupent à maintenir quantité de petits établissemens, où l'on voit avec joie la jeunesse abandonner ses occupations frivoles, pour chercher à s'instruire dans des vrais principes de la Religion & de l'amour du bien public. D'autres enfin sont chargés de porter chez eux aux malades dépourvus d'assistance, tous les secours nécessaires, au lieu de les laisser transporter dans les Hôpitaux. Nous allons donner le dernier rapport d'un de nos Baillis, M. Manuel Cisternes, qui s'explique en ces

termes : « Ayant reconnu l'extrême répugnance qu'ont en général les pauvres malades à se laisser transporter dans les Hôpitaux , nous nous sommes appliqués à mettre leurs femmes , ou leurs familles , à même de leur procurer la plus grande aisance & tous les secours possibles dans leurs propres maisons. Les huit Bureaux de Charité de mon quartier , (qui n'est pas le plus considérable de cette Ville) ont réussi , avec les secours généreux des habitans , à soulager tous les pauvres malades dans le sein de leurs familles , à leur donner des Médecins , Chirurgiens , Apothicaires , lits , &c. &c. en sorte que dans le courant de l'année dernière , nous avons administré dans notre quartier toute l'assistance imaginable à 305 malades , dont 12 seulement sont morts. Les sommes employées à cette œuvre si louable , sont montées à 28438 réaux de veillons. En suivant cette méthode , nous tâcherons d'éviter les conséquences funestes qui résultent de l'entassement des malades dans un même bâtiment , qui , malgré toutes les précautions que l'on peut prendre pour empêcher l'air infecté des Hôpitaux , aggravent au lieu de soulager les maux des infortunés qui sont rassemblés dans ces monumens d'ostentation , dont les apparences sont si trompeuses. »

Ces établissemens ont été imités avec le plus grand succès dans toutes les provinces ; ce qui , plus qu'aucun autre expédient , a diminué de beaucoup la mendicité. Selon toutes les apparences , notre fameux Hôpital-général , & beaucoup d'autres , ne serviront plus qu'aux étrangers , que nos Bureaux ne pourront pas renvoyer d'abord à l'endroit de leur résidence ordinaire , ainsi qu'ils le font généralement de tous les pauvres inconnus qui y sont portés.

Sur la Requête présentée au Roi en son Conseil, par les sieurs Martin, Fieffelle & Lamy, contenant, que les Fabriques Angloises de Bas, Toiles & Velours de Coton, ne doivent la supériorité qu'elles ont sur celles de France, qu'à la perfection de la filature opérée par une Machine que l'on fait mouvoir ; que jusqu'à présent cette Machine n'avoit point été connue en France, & que ce n'est qu'à force de dépenses, de voyages, même de danger, que le sieur Martin est enfin parvenu à en découvrir le mécanisme, & à en avoir les plans ; qu'il est en état d'en établir une pareille en France, & de la perfectionner, tant pour la filature du coton, que pour celle de la laine ; que cette Machine présente des avantages précieux pour tout le Royaume, en ce qu'elle tend à perfectionner la qualité des marchandises, de manière à entrer en concurrence avec celles d'Angleterre & de l'Inde ; mais qu'il falloit pour l'établir & l'entretenir, des dépenses au dessus des facultés des sieurs Martin, Fieffelle & Lamy. Requéroient à ces causes les Supplians, qu'il plût à S. M. autoriser l'établissement d'une Manufacture Royale au lieu de l'Epine, sur la rivière de June, près Arpajon, Généralité de Paris, avec permission de se servir d'un plomb particulier, & de faire circuler leurs marchandises fabriquées & filatures dans tout le Royaume, & les exporter à l'Etranger, sans être tenus de les présenter aux Bureaux de visite & de marque, à l'effet d'être revêtues de celles prescrites par les Réglemens, accorder aux Supplians, pendant l'espace de 12 ans, le privilège exclusif pour la construction & l'usage de la Machine qu'ils ont introduite en France, & qui a pour objet la filature continue du coton & de la laine, y compris les Machines à préparer, carder en rubans, tirer, filer en gros, filer en fin, doubler & retordre en même tenu ; ordonner qu'il leur

soit payé, à titre de gratification, sur les fonds à ce destinés, une somme de 30,000 livres; faire défenses à tous particuliers de contrefaire ou imiter pendant ledit tems de 12 années ladite Machine, sous peine de confiscation des Machines de filatures, & de 50,000 liv. de dommages & intérêts, au profit des Supplians; ordonner que les engagements qui seront contractés entre lesdits Entrepreneurs & leurs Ouvriers, seront exécutés selon leur forme & teneur; accorder l'exemption de Milice & de logemens de gens de Guerre aux Entrepreneurs ou Directeurs, & aux quatre principaux Ouvriers de ladite Machine; enjoindre au sieur Intendant & Commissaire départi en la Généralité de Paris, de tenir la main à l'exécution de l'Arrêt à intervenir. Vu ladite Requête: Oûi le rapport du sieur de Calonne, Conseiller Ordinaire au Conseil Royal, Contrôleur-Général des Finances, LE ROI EN SON CONSEIL, a autorisé & autorisé l'établissement d'une Manufacture de filature, Fabrique de mousseline & autres étoffes en coton; a accordé & accorde auxdits sieurs Fleisselle, Martin & Lamy, pendant l'espace de 12 années, un Privilège exclusif pour la construction & l'usage de la Machine qu'ils ont introduite en France, & qui a pour objet la filature du coton & de la laine, y compris les Machines à préparer, carder en rubans, tirer, filer en gros, filer en fin, doubler & retordre en même tems; à la charge toutes-fois de ne pouvoir, en raison dudit Privilège, inquiéter, ni rechercher les établissemens du même genre, qui auroient été formés précédemment, si aucuns se trouvoient; ordonne qu'il sera payé auxdits sieurs Fleisselle, Martin & Lamy, à titre de gratification sur les fonds à ce destinés, une somme de 30,000 liv. pendant lesdites cinq années, en cinq paiemens égaux, d'année en année; fait S. M. défenses à tous particuliers,

de contrefaire ou imiter pendant ledit tems de 12 ans, ladite Machine, sous peine de confiscation des Machines de filatures, & de telles autres peines qu'il appartiendra; accorde aux Entrepreneurs, aux Directeurs, & aux deux principaux Ouvriers de ladite Manufacture, l'exemption de Milice & de celle du logement de gens de Guerre, pour l'intérieur de l'établissement seulement. Enjoint S. M. audit sieur Intendant & Commissaire départi en la Généralité de Paris, de tenir la main à l'exécution du présent Arrêt. Fait au Conseil d'Etat du Roi, tenu à Versailles, le 18 Mai 1784. Signé, LE MAÎTRE.

Vu le présent Arrêt, Nous ordonnons qu'il sera exécuté selon sa forme & teneur, sauf l'exemption de Milice sur laquelle nous nous proposons de faire des représentations. A Paris, ce 23 Février 1785. Signé, BERTIER.

Les Numéros sortis au Tirage de la Loterie Royale de France, le 16 de ce mois, sont : 84, 3, 39, 23, & 54.

P A Y S - B A S.

DE BRUXELLES, le 20 Avril.

Le 2 de ce mois, la *Marguerite*, navire Prussien, a été jeté à la côte près de Nieuport, avec une cargaison pour Amsterdam, de vin, d'eau-de-vie & de café, qu'on espère de sauver en totalité.

L. H. P., dit-on, viennent de faire remettre à M. de Maillebois un tableau exact de la population de la Hollande, selon lequel les Provinces-Unies contiennent :

En hommes & en garçons au de-

sous de 20 ans. 610,123

En femmes & filles au-dessus de

20 ans.	610,826
En hommes & garçons entre 20 &	
50 ans.	598,114
En femmes & filles de même âge.	600,198
En hommes & en garçons entre	
50 & 65 ans.	120,000
En femmes & en filles de cet âge.	121,315
En hommes & en garçons entre	
65 & 80 ans.	51,518
En femmes & en filles de cet âge.	51,826
En hommes & garçons au-dessous	
de 80 ans.	7,300
En femmes & en filles.	7,412

La population est donc de. 2,758632

L'armée hollandoise, par les dernières résolutions de L. H. P., est portée à 55 mille hommes de troupes réglées, & à 12 mille hommes de troupes légères divisées par légions, tant à pied qu'à cheval. Il paroît que les compagnies de fusiliers de quelques-uns de ces derniers corps ne seront pas en état d'entrer cette année en campagne; quant aux dragons, aux hussards, aux grenadiers, ils seront prêts à marcher au premier signal.

M. de Maillebois a proposé aux Etats-Généraux de renouveler l'usage des canons de cuir, semblables à ceux dont Gustave Adolphe se servit en Allemagne lorsqu'il en fit la conquête; en remédiant cependant aux défauts qui les avoient fait abandonner. Cette artillerie légère & portative seroit surtout très utile dans un pays, comme la

Hollande, entrecoupé de canaux & de fossés, & pourroit servir à écarter les nuées de Pandoures, de Croates & de Montenegrins qui, en cas d'invasion, ne manqueroient pas de se jeter sur le territoire des Provinces-Unies pour y exercer le pillage.

Un des fils de feu M. de Musquiz, ancien Ministre des Finances de ce Royaume, est attendu de jour à autre dans cette Capitale, dit une lettre de Madrid, pour régler avec le reste de la famille les affaires de sa succession. On ne sera pas peu étonné lorsqu'on saura que cette Succession d'un homme, qui a été pendant 18 ans Ministre des Finances d'un grand Royaume, & en même temps chargé pendant quatre années du Département de la Guerre, ne monte qu'à 200 mille liv. de notre Monnoie en Capital. Mr. J. Musquiz laisse quatre enfans Ainsi c'est 50 mille liv. pour chacun; il est vrai que l'Ainé sera plus riche, comme héritier de sa Mere. Cet exemple, qui rappelle les beaux jours d'Athenes ou de Rome, où ceux qui avoient gouverné la République ne laissoient pas quelquefois assez de bien pour se faire enterrer, est commun en Espagne. On cite à ce sujet D. F. Arriaga, qui mourut il y a huit ou dix ans. Ce Ministre, qui avoit eu les Charges les plus lucratives, comme celles de Gouverneur de Caragues, de Président de Contraction de Cadix, &c. qui fut vingt ans Ministre, mourut si pauvre, que deux de ses sœurs, retirées dans un Couvent de Valladolid, n'auroient pas eu de quoi subsister, si le Roi n'avoit continué de leur faire une pension de 700 liv. telle que ces demoiselles la tenoient de leur frere pendant sa vie.

Les Amirautés respectives de Hollande ont représenté aux Etats-Généraux la néces-

fité urgente d'équiper une Escadre additionnelle, pour relever les Vaisseaux qui croisent dans la Méditerranée, sous les ordres du Contre Amiral *Van Kinsbergen*, cette Escadre n'étant avitaillée que jusqu'au mois d'Octobre prochain. Il faudra remplacer aussi quelques Vaisseaux de guerre, qui servent de Convoi aux Navires Marchands. Cette nouvelle Escadre doit être composée de quinze Navires; savoir, six Vaisseaux de 60 canons, quatre de 50, & de cinq Frégates de 36 à 40 canons. Les Amirautés requierent L. H. P. de faire parvenir sans délai cette proposition aux Confédérés, pour qu'ils y donnent leur consentement le plutôt possible, & qu'ils autorisent le Conseil d'Etat à former la Pétition nécessaire à cet effet.

On s'occupe, écrit-on de *Malines*, à préparer deux équipages de siège. On a déjà enmagasiné 2 millions 500 mille livres de poudre. Dès que les ports de la *Baltique* seront ouverts, nous recevrons de *Russie* 250 pieces de canon de 24 & beaucoup d'autres de 12 & de moindre calibre, ainsi qu'un grand nombre d'obus, de mortiers & de pierriers. Nous attendons d'un moment à l'autre un grand Seigneur de *Vienne* pour concerter les plans de la campagne prochaine. Au premier jour on fera couper dans les forêts royales tous les bois nécessaires à la construction de plusieurs redoutes flottantes. On va construire aussi plusieurs bateaux qui contiendront 70 hommes, & porteront 2 pieces de canon: ils ne prendront pas plus d'un pied & demi d'eau. Il nous arrive de toutes parts des instrumens de pionniers; on en

a commandé 30 mille. Tous ces préparatifs doivent être faits pour le 15 du mois prochain.

Heureusement ce que l'on fait avec certitude de l'état des négociations fait espérer que ces préparatifs seront inutiles.

M. le Baron d'Enfiedel, Gentilhomme Saxon, a obtenu, dit-on, du Roi de France, la permission de s'embarquer avec deux de ses frères & plusieurs de ses compatriotes, sur un bâtiment frété par S. M., qui le conduira au Sénégal. Le projet de M. d'Enfiedel est de remonter le fleuve de ce Royaume aussi haut qu'il lui sera possible; de s'enfoncer ensuite dans les terres, & d'aboutir dans l'Abyssinie, d'où, en descendant le Nil, il passera en Egypte & au Caire. L'imagination est effrayée de la hardiesse de ce projet, dont aucun voyageur n'a encore tenté l'exécution. Le climat, les bêtes féroces, les hommes, les sables, tout offre des dangers effrayans. Si M. d'Enfiedel réussit, ce voyage sera un des plus mémorables qui aient jamais été faits. On sait combien l'intérieur de l'Afrique est peu connu. On sait en même temps que cet intérieur récele de la poudre d'or qui en est tirée, par le Sénégal d'un côté, & de l'autre, par les caravanes du Caire.

Articles divers tirés des Papiers Anglois & autres.

Le Gouvernement d'Espagne paroît décidé à abolir l'inquisition. Il doit paroître sous peu un ouvrage, où seront exposés les inconvéniens & les dangers de ce tribunal odieux; où la voix du fanatisme prononce d'une manière si arbitraire & si irrévocable contre la vie & la liberté du citoyen. *Nouvell. d'Allemagne*, n° 57.

Les différens préparatifs qui se font en Ukraine & en Lithuanie, où doit se rassembler une armée Russe, ont excité l'attention d'une certaine Cour à un tel point, qu'elle a aussi-tôt

envoyé ordre à son Ambassadeur à St. Pétersbourg de s'informer sans délai près des Ministres de S. M. l'Impératrice , de la cause & du but de ces mouvemens : la réponse qu'il a reçue , est dit - on , que des raisons particulières exigeoient de la part de cette Cour un telle conduite. *Gazette des Deux-Ponts* , n° 29,

Cause extraite du Journal des Causes célèbres.
Défenses faites à un Charlatan de continuer son
métier.

Cette affaire qui a été jugée depuis peu en Allemagne , offre un exemple d'une juste sévérité contre une classe d'hommes , plus dangereux que les maux qu'ils prétendent guérir. Avant de rendre compte des faits particuliers du procès du Charlatan étranger , nous croyons que nos Lecteurs nous sauront gré de rappeler en peu de mots , l'histoire des plus fameux Charlatans modernes qui ont paru sur la scène du monde pour le malheur du genre humain.

Tous les siècles & tous les peuples ont eu des charlatans. Nous ne remonterons point aux premières époques de l'histoire des Nations , pour citer des exemples , nous nous bornerons à rappeler les noms de ceux qui ont paru depuis la fin du dernier siècle.

Le premier que nous voyons paroître en France , à cette époque , est un certain Marquis Italien qui avoit un spécifique qu'il vendoit deux louis la goutte. Il étoit bien difficile qu'un remède aussi cher ne fût pas excellent ; aussi eut-il la plus grande réputation. Il étoit universel. Il guérissoit toutes les maladies , excepté de la mort ; mais le Charlatan prétendoit que la mort

[1] On souscrit en tout temps pour le Journal des Causes célèbres , chez M. Desjarts , Avocat , rue Dauphine , Hôtel de Mouy , chez Mérigot le jeune , Libraire , & Quai des Augustins. Prix , 18 liv. pour Paris , & 24 liv. pour la Province.

n'étoit pas une maladie. Ainsi, son spécifique faisoit les plus belles cures toutes les fois qu'on ne devoit pas mourir.

Au Marquis Italien, succederent deux Capucins qui annoncerent qu'ils apportoiient des pays étrangers des secrets merveilleux. On les accueillit & on les combla de présens. Les malades, les plus désespérés, s'adresserent aux deux charlatans, & aucun ne guérit ; mais on reconnut bientôt que les deux Capucins étoient des imposteurs qui avoient voulu tromper le public.

Un Charlatan, nommé le *Médecin des bœufs*, attira, peu de temps après, les regards de la Capitale. Il étoit établi à Seignelay, bourg du comté d'Auxerre. Il prétendoit connoître toutes sortes de maladies par l'inspection des urines ; charlatannerie facile, usée & de tout pays. Il passa pendant quelque tems pour un oracle ; mais on l'instruit mal, il se trompa tant de fois, que les urines oublièrent le chemin de Seignelay.

Un Cordelier ayant lu, dans un livre de chymie, la préparation de quelques médicamens, obtint de ses supérieurs la liberté de les vendre & d'en garder le profit, à condition d'en fournir gratis à ceux du couvent qui en auroient besoin. Un Prince essaya de ses remèdes ; mais ils produisirent de si mauvais effets, que le nouveau chymiste perdit son crédit.

Un Apothicaire du Comtat d'Avignon, se mit sur les rangs, avec une pastille qui guérissoit radicalement toutes les maladies. Ce remède merveilleux, qui n'étoit qu'une composition d'arsenic & de sucre, produisit les effets les plus funestes. La pastille & son inventeur furent bientôt exposés au mépris public.

Un Capucin, qui avoit été autrefois garçon Apothicaire, crut, di-on, avoir fait la décou-

verte la plus précieuse à l'humanité, en composant une espece de sel végétal, & un syrop qu'il appelloit *mésentérique*. Il distribuoit ce remede pour routes les maladies, & prétendoit qu'il avoit la propriété de purger avec choix les humeurs qu'il falloit évacuer. On assure que ce Capucin étoit de bonne foi ; mais il n'en étoit pas moins un ignorant & un charlatan.

Un Prêtre Normand se fit annoncer comme ayant trouvé le secret de purger toutes les humeurs nuisibles ; mais les mauvais effets de son purgatif ne tarderent pas à lui enlever la confiance qu'il avoit usurpée.

A ce Prêtre succeda un particulier qui prétendoit avoir découvert une huile qui rendoit les gens immortels. On imagine aisément que cette huile fut promptement en vogue ; mais l'inventeur étant mort lui-même quelques mois après, son prétendu secret tomba dans l'oubli.

Tout le monde a entendu parler du Médecin de Chaudrais.

Enfin, un faiseur de pillules qui produisoient des effets supprenans dans les coliques inflammatoires, se montra sur la scène ; mais malheureusement pour lui, & pour la fortune de son remede, il fut attaqué d'une colique inflammatoire, & ses pillules augmentèrent tellement ses douleurs, qu'il mourut en quatre jours. Cet événement fit oublier le remede & celui qui l'avoit inventé.

L'Angleterre n'est pas plus exempte que la France de la *vermine* des charlatans ; mais ils s'y présentent sous des dehors différens. C'est presque toujours dans les places publiques qu'ils distribuent leurs remedes. Lorsqu'ils se font annoncer, ils assurent qu'ils guérissent toutes les maladies avec leurs spécifiques & la *bénédiction de Dieu*.

Comme rien n'est plus propre à en imposer au vulgaire que d'étonner son imagination ; les charlatans des Isles Britanniques se font annoncer sous le titre de docteurs nouvellement arrivés de leurs voyages , dans lesquels ils ont exercé la médecine & la chirurgie par terre & par mer., en Europe & en Amérique , où ils ont appris des secrets surprenans , & d'où ils apportent des drogues d'une valeur inestimable pour toutes sortes de maladies.

L'Allemagne a également ses charlatans. Celui dont nous allons rapporter le procès y exerçoit encore , l'année dernière , ses funestes talens.

Ce charlatan s'étoit fait annoncer comme ayant acquis les secrets les plus merveilleux pendant un voyage qu'il avoit fait en Asie. Il avoit rapporté un remède unique , qui suivant lui , guérissoit tous les maux. Les Magistrats de la ville ayant reçu plusieurs plaintes contre ce particulier , ordonnerent que son remède seroit soumis à l'examen des gens de l'art. Ceux-ci découvrirent qu'il étoit composé de drogues violentes & nuisibles , altérées & présentées sous une forme inconnue. Le magistrat chargé de veiller à la sûreté publique , fit arrêter le charlatan , & l'on instruisit son procès. Ayant été interrogé , il répondit qu'il étoit vrai qu'il en avoit imposé au public , & qu'il tenoit son remède d'un charlatan étranger , qui lui avoit communiqué son secret.

Par jugement du mois d'Octobre 1784 , il a été fait défenses au charlatan de continuer son métier , sous peine d'être puni corporellement. Ce jugement a sauvé l'humanité d'un de ses fléaux.

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 30 AVRIL 1785.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

*COUPLET sur la Naissance de Monseigneur
le Duc DE NORMANDIE.*

AIR: *La foi que vous m'avez promise.*

Q'UNE Famille auguste & chère
Long-temps donne des Rejetons ;
Jamais pour parfumer la terre,
La Rose n'eut trop de Boutons ;
Le Laurier des Vertus le gage,
Et l'apanage des Héros,
Pour les couvrir de son ombrage,
N'aura jamais trop de rameaux.

N°. 18, 30 Avril 1785. I

*A Mlle V*** ; qui avoit prêté à l'Auteur
les Œuvres de M. le Marquis de Villette.*

GRACES à vous, dans ce Recueil charmant
J'ai fait mon cours de goût & de philosophie ;
Il est pour moi le code du génie ,
Et les tablettes du talent.

VILLETTE s'est ouvert un chemin à la gloire ,
Mais sans s'assujétir toujours au même ton :
Il touche tour-à-tour le pinceau de l'Histoire
Et la lyre d'Anacréon.

AVEC quel goût, quelle souplesse,
Par quel prestige ; & quel art enchanteur ,
Il fait donner à la sagesse
Un air piquant & séducteur !
Dans ses Écrits je reconnois Tibulle ,
Peignant la volupté dans les bras de l'Amour :
Ou c'est Ovide , ou c'est Catulle
A qui j'applaudis tour-à-tour.

SA Muse, agréable & légère,
Peu contente de ses attraits ,
Pour nous charmer & pour nous plaire ,
De la séduction emprunte tous les traits,
Tantôt orgueilleuse coquette ,
Elle prend roses, diamans ,

Tout l'attirail des ornemens
 Pour s'assurer de sa conquête.
 Tantôt belle par sa fraîcheur,
 Comme la tendre Bergerette,
 Simple ruban & simple fleur
 Font tous les frais de sa toilette.

POURSUIS, Marquis, ta brillante carrière ;
 Fête l'Amour, célèbre les Héros ;
 Et, d'une main délicate & légère,
 Répands des fleurs sur leurs tombeaux.
 Joins à la palme Littéraire
 Le myrte heureux qu'on moissonne à Paphos.
 Embellis tout sous tes rians pinceaux.

(Par M. Bas...t.)

*A Madame B....., qui me reprochoit de
 ne lui avoir point adressé de Vers.*

SI j'étois homme, ma Chloé,
 Je sens que ma plus douce envie
 Seroit de peindre ta beauté,
 Tes grâces & ta modestie.
 Je passerois auprès de toi
 Les jours fortunés de ma vie ;
 En la soumettant à ta loi,

I ij

Je la trouverois embellie ;
 Mon bonheur seroit de t'aimer ,
 D'être sans cesse à te le dire :
 D'un mot tu saurois me charmer ,
 Me rendre heureux par un sourire ;
 Je saurois plus que t'adorer .
 Mais le sort , qui de nous dispose ,
 Me créa bien pour t'admirer ,

(Par Mme Dufrenoy.)

*LE Rendez - Vous Manqué , ou l'Amant
 qui va & vient.*

A I R : *De Manon Giroux,*

VIENDRAS-TU , dis-moi , de grâce ?
 Oh ! oui , tu viendras !
 Cependant le temps se passe ;
 Tu ne viendras pas !
 Tu n'es pourtant pas volage !
 Oh ! oui , tu viendras !
 Le temps est passé ; j'enrage
 Tu ne viendras pas !

(Par le Cousin Jacques.)



C O N T E.

DANS ces temps si vantés, où le séjour céleste
Étoit peuplé de trois cens Dieux,
Les plus doux passe-temps des habitans des cieux
Étoient le vol, l'adultère & l'inceste.
Dans ces jours fortunés d'innocence & de paix,
On bâtit des temples aux vices ;
Et les hommes dans leurs forfaits
Avoient toujours des patrons pour complices.
Vous pensez que la vérité
Alors étoit fort incommode,
Aussi, par-tout la fausseté
Étoit la déesse à la mode.
Mais le père des Dieux, l'incorruptible temps,
Qui dévore tous ses enfans,
Lassé de leurs mauvais exemples,
Anéantit ce peuple de brigands,
Renversa leurs autels, dispersa leur encens,
Et laissa seulement subsister quelques Temples,
De sa vengeance antiques monumens.
Ainsi périt cette race immortelle,
On m'a dit cependant (je ne l'assure pas)
Que dans la chute universelle
La fausseté put seule échapper au trépas.
Quand elle vit le temps s'avancer pas à pas,

I ii)

Et lever l'arme meurtrière ,

On croit qu'elle a su s'y soustraire
Par un beau compliment que le dieu crut sincère,
Et fit tomber la faux de son terrible bras.
Mais elle abandonna la céleste contrée ;
Seule elle s'enntuyoit sous la voûte azurée ,

Et vint se loger à Paris ,

Qui fut pour elle un nouvel empire.

Chez les Grands & chez les petits ,

Chez les sots & les beaux-esprits

Aussitôt elle fut admise ;

A son accent, à son souris ,

On la prenoit pour la franchise:

Ceux qui m'ont fait ce conte ont encore ajouté

Que pour régner en sûreté

Sur un peuple souple & volage ,

Elle quitta depuis le nom de fausseté ,

Qu'elle se farda davantage ,

Et se nomma l'honnêteté.

(Par M. Hoffman.)



Explication de la Charade, de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de la Charade est *Famine*; celui de l'Énigme est *Plume*; celui du Logogryphe est *Cœur*, où l'on trouve *cu*, *cure*, *cour*, *cor*, *cou*, *réc*, *reçu*, *rue*, *roue*, *eor*, *Cure*, *Cour*, *écu*, *ré*, *or*.

CHARADE.

ESPÈRE, ami Lecteur, que tu me connoîtras :
L'article indéfini fait mon premier partage;
Mon second au piquet donne un grand avantage ;
Mais qui nomme mon tout, nomme ce qui n'est pas.
(*Par M. l'Abbé de C....*)

ÉNIGME.

JE ne suis rien encor, mais à la veille d'être ;
Que ne puis-je à tous ceux qui doivent me connoître
Promettre également des plaisirs assurés !
Trop inutile vœu ! dès qu'on m'aura vû naître,
Je ferai des heureux & des désespérés.
Tout le monde m'attend , & cependant , peut-être,
Tel songe à m'employer, qui n'en sera pas maître :
On m'appelle d'un nom que je perds en naissant ;

Mon futur successeur à l'instant s'en empare.

Ainsi, jamais présent, par un destin bizarre

Mon nom meurt & renaît dans le même moment.

(*Par le même.*)

L O G O G R Y P H E.

JE suis le mot chéri de la paresse,

L'espoir & le tourment des cœurs ambitieux ;

Toujours à redouter pour qui se trouve heureux ;

Souvent à desirer pour qui sent la détresse.

J'ai six pieds, cher Lecteur, combine, désunis,

Tu trouveras en moi la source des richesses ;

Le mois cher aux Amours ; celle de nos Déeses

Qui voyoit par trois noms trois cultes réunis ;

Le timide gibier qui fuyoit devant elle ;

De tous nos Orémus la finale éternelle ;

Ce que Phébus ramène à la fin de son cours ;

Un Prêtre Musulman ; un coursier d'Arcadie ;

Ce que preux Chevalier adorera toujours ;

Ce qui meut notre corps & nous donne la vie ;

Ce qu'on donne à l'autel alors qu'on se marie.

En est-ce assez, Lecteur ? Tiens, j'ai pitié de toi ;

En me lisant le soir, on est plus près de moi.

(*Par le même.*)



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

HISTOIRE d'Abdalmaçour, suite des Contes Orientaux. Troisième récit du sage Caleb, Voyageur Persan, par Mme Mo..... in-12. de 170 pages. A Constantinople, & se trouve à Paris, chez P. Fr. Gueffier, Imprimeur-Libraire, rue de la Harpe.

L'AUTEUR de cette Histoire d'*Abdalmaçour*, avoit donné, sous le nom de Mlle *Mor....*, il y a quelques années, une première partie des Contes Orientaux qui réussit, & qui méritoit son succès. En le réimprimant, Mme Mo..... a publié cette seconde partie, dont nous avons grand plaisir à entretenir nos Lecteurs, bien convaincus que ce plaisir sera partagé par eux.

Le cadre choisi par l'Auteur, c'est un sage, vertueux & sensible vieillard, Caleb, qui fait divers récits à ceux qui sont ses amis, & qui mérite d'être écouté par ceux qui ne le sont pas. Mme Mo..... a fort bien saisi le style fleuri, le ton oriental qui convient au genre qu'elle avoit adopté. Mais les fleurs de l'imagination n'excluent point chez elle les fruits de la morale, & la morale ne nuit point à l'intérêt de sa narration, parce que le goût la distribue sagement, & ne l'épuise jamais.

Cette seconde Partie des Contes Orientaux ne contient qu'un seul récit, c'est l'histoire du jeune Abdalmazour. « Le ciel, dit » Caleb, qui le revêtit d'une force surnaturelle, qui lui prodigua l'esprit qui séduit, & la beauté qui enchante, se plut » à le donner pour exemple au monde, en » versant sur sa tête, jusqu'à la dernière » goutte, la coupe de l'infortune. »

Cette annonce est parfaitement justifiée par les aventures d'Abdalmazour, aussi étonnantes que variées. Exposé en naissant dans une corbeille devant la porte d'un paysan, qui ne le recueille que pour avoir sa riche dépouille, élevé par des mains étrangères qui finissent par le chasser, reçu ensuite par le vénérable Hermite *Maserael*, il prend à son école une profonde connoissance des simples & de tous les secrets de la nature; il acquiert sous lui d'autres talens encore.

Delà il passe chez le farouche Tuteur de la belle *Nadine*, qui l'a recueilli blessé & mourant, & qui de ses doigts délicats à pansé ses blessures elle-même. Ce Tuteur, qu'on nomme *Caldec*, étoit plus savant encore que *Maserael*; mais il n'étoit ni aussi sensible ni aussi bienfaisant que lui. Il surprend des signes d'une tendre intelligence entre *Nadine* *Abdalmazour*. Chassé par lui, ce dernier revient entraîné par son amour; mais il est encore surpris par *Caldec*, qui force les deux amans d'avaler un breuvage empoisonné qu'il leur présente. *Abdalmazour* voit les

yeux de sa chère Nadine fermés par la mort ; & lui-même tenu pour expiré , est traîné par les esclaves de Caldec loin de sa maison. La force de son tempérament le rappelle à la vie ; mais ses yeux ne s'ouvrent que pour voir le corps de sa Nadine porté par une espèce de convoi , entrer dans une tour dont la porte se ferme aussitôt.

Abdalmazour , frappé du plus affreux désespoir , est encore recueilli par un pêcheur , le bienfaisant *Balbac* , qui se trouve son père , & dont la fille , *Thamir* , devient sa tendre sœur. Là il apprend qu'il est fils de *Chedelbec* , fille du Grand Vizir *Maçouf* , homme ambitieux , & dont la grande fortune n'a pas empêché que sa fille ne se mariât secrètement malgré lui. Balbac , de Général d'armée étoit devenu simple pêcheur. La mort enlève bientôt le père d'Abdalmazour , & ce malheur est suivi d'une nouvelle infortune qu'il faut laisser raconter par Abdalmazour lui-même. Je pêchois seul , dit-il.

« Mes filets restèrent vuides : aussi surpris
 » que consterné , je les jette de nouveau en
 » m'éloignant toujours ; je les trouve aussi
 » légers , je m'anime à la poursuite du poisson qui me fuit , & je me trouve à plusieurs milles de ma cabanne. Hélas ! les
 » timides habitans des eaux , plus habiles
 » que moi , sentoient l'orage prêt à fondre
 » sur ma tête ; ils fuyoient ces bords désastreux ; ils demeuroient amoncelés , saisis
 » d'effroi , immobiles au fonds du fleuve.

» Nous étions dans la saison des orages ; le
 » soleil devenu plus ardent , avoit abandon-
 » né l'écrevisse ; & des flancs embrasés du
 » Ciron il lançoit des faisceaux de feux ,
 » des dards enflammés sur les montagnes de
 » l'Arménie ; la neige qui couvre leurs som-
 » mets , coule par torrens dans les vallées ;
 » le Tygre épouvanté les reçoit dans son
 » sein ; des ondes étrangères se mêlent à ses
 » ondes , & les eaux du ciel à celles des
 » montagnes. Le fleuve s'en charge , les en-
 » traîne avec lui , les répand dans les cam-
 » pagnes couvertes de moissons ; submer-
 » ge des rives fleuries , & ravage la plaine
 » qu'il rendoit fertile..... J'errai toute la
 » nuit au gré des vents & des flots : le jour
 » parut , les nuages se dissipèrent , la pluie
 » cessa , le temps devint plus calme , &
 » commençant à m'aider d'une rame , jus-
 » ques-là devenue inutile , j'aborde au ri-
 » vage. Je marche comme un insensé dans
 » les campagnes inondées ; je cours , je m'é-
 » lance comme la biche désolée qui cherche
 » ses petits , & bravant les fatigues , les
 » périls & la mort , je m'ouvre à la fin au
 » travers des eaux & de la fange , un passage
 » jusqu'à ma sœur. Les ombres de la nuit &
 » du trépas l'environnoient ; cependant je
 » suis reconnu de *Thamir* ; ses mains gla-
 » cées s'étendent vers moi ; je les baise & les
 » serre dans les miennes ; je la soulève dou-
 » cement , je la presse sur mon cœur , &
 » soudain ses beaux yeux se ferment , ses

» couleurs s'effacent , sa tête charmante se
» penche & s'abbat sur son sein qui se flé-
» trit ; elle expire dans mes bras. »

Enfin , un grand bonheur vient se mêler
aux infortunes d'Abdalmazour. Il retrouve
sa chère Nadine qui n'avoit pas perdu le jour ;
il devient son époux , & partage avec elle
l'immense héritage de Caldec. Écoutons en-
core l'Auteur lui-même qui fait parler la
tendre Nadine. « Nadine sourit avec grace ,
» rougit avec plus de grace encore , & se
» pressa de répondre : séparée d'Abdalma-
» zour, je ne vivois que pour lui.... Qu'à pré-
» sent sa demeure soit ma demeure , qu'un
» même toit couvre sa tête & la mienne :
» sois mon maître , fais mes destins ; mène
» moi dans cet asyle que l'amour a préparé ;
» que sans cesse ta douce voix y répète mon
» nom , & que tes yeux , aussi tendres que
» ceux des colombes amoureuses m'y cher-
» chent continuellement !.. Saint Prophète !
» punis moi , si je cesse de rapporter mes
» desirs & mes pensées à mon bien-aimé !
» Que les voûtes élevées par ses soins , s'é-
» branlent sur ma tête ; que leurs pierres
» croulent l'une sur l'autre , frappent tou-
» tes mon cœur , & l'écrasent à la fois !
» Qu'Abdalmazour sente sous les décombres
» mes membres encore palpitans repousser
» son pied ; qu'il entende mon dernier sou-
» pir , & ne s'inquiète pas si j'expire sous
» ces ruines. »

Tandis qu'Abdalmazour jouit du bon-

heur qu'il doit à l'amour , des plaisirs que ses richesses lui procurent , & de la considération que lui attire sa science , la flamme vient dévorer toute sa fortune. Nous ne priverons point nos Lecteurs de l'énergique tableau que l'Auteur a tracé de ce funeste incendie. « D'innombrables tourbillons de » feux brûlent nos yeux , & reproduisent » au milieu de la nuit la vraie clarté du jour. » J'appelle des secours de toutes parts ; on » en apporte , on essaye de les rendre utiles , on s'empresse ; mais de l'orient , qui » commence à blanchir , s'élève un vent » furieux qui rend tout travail inutile ; il » il amonçèle & divise les flammes , courbe » leurs sommets ondoyans , & les porte » bien loin sur les maisons voisines. De » longs traits de feux s'échappent des croisées , serpentent sur les murs , sillonnent les toits , s'y attachent , les dévorent , les consomment , & les combles embrasés croulent avec un bruit horrible dans les souterrains enfoncés. A des torrens de feux succède une montagne de fumée ; des cendres brûlantes , des charbons enflammés , d'énormes tisons s'élancent de son sein , & retombent en pluie ardente dans le gouffre qui les a vomis. »

Après cet affreux désastre Abdalmazour appelé à la Cour du Roi d'*Achem*, guérit ce Monarque , retrouve toutes ses richesses , & part sur un vaisseau magnifiquement équipé , pour aller rejoindre sa chère *Nadine* ;

mais l'avarice tente le Capitaine , qui pour s'emparer de tous les trésors que la reconnoissance du Monarque a prodigués à Abdalmazour , l'abandonne dans une Isle déserte & sauvage. Enfm , il a épuisé la coupe du malheur ; il retrouve sa mère , sa sœur , Nardine , & un trône ; & il coule des jours vertueux & constamment fortunés.

Tel est le fonds des aventures d'Abdalmazour , dont nous n'avons pu qu'affoiblir l'intérêt , en les abrégeant. Le peu que nous avons cité , doit donner une idée avantageuse du style de l'Auteur qui possède parfaitement sa langue , & qui écrit avec esprit & sensibilité. On a pu s'appercevoir que sa manière a de la fermeté , même de la force ; nous sommes loin d'inférer de-là que Mme M * * * n'a pas assez sacrifié aux graces de son sexe ; nous en concluons seulement que le talent n'a point de sexe. A des tableaux gracieux qui flâtent l'imagination du Lecteur succèdent souvent des traits de morale qui exercent sa raison. Telle est la réflexion suivante par laquelle nous allons terminer cet article : « ô abîme impénétra-
 » ble ! la vie de l'homme est comme un
 » Livre , dont les premières pages se déta-
 » chent à mesure qu'elles passent sous les
 » yeux. On ne peut en recommencer la lec-
 » ture , ni la ralentir , ni la précipiter : il
 » est également impossible de deviner au-
 » jourd'hui la page du lendemain ; & c'est
 » le désespoir des mortels. »

MÉMOIRE sur les Tremblemens de Terre de la Calabre, pendant l'année 1783, par le Commandeur Deodat de Dolomieu. A Paris, rue & hôtel Serpente.

L'AUTEUR de cet Ouvrage n'a point prétendu donner le journal des tremblemens de terre de la Calabre, ni l'état de la population & des pertes de chaque lieu en particulier ; il s'attache à une partie qui paroît avoir été négligée par ceux qui ont écrit les relations de ce funeste événement, c'est-à-dire, à faire connoître la nature du sol, & à en déduire les principaux phénomènes qui ont accompagné les secousses. M. de Dolomieu paroît encore avoir cherché à détruire toute idée de merveilleux, que les premières relations ont paru autoriser ; les faits recueillis dans ce Mémoire attesteront long-temps les circonstances locales, & pourront dans tous les tems intéresser & éclairer les Physiciens & les Naturalistes ; voilà en quoi l'Ouvrage de M. de Dolomieu nous a paru principalement utile.

Il donne ensuite son système sur la cause de ces désastres, qu'il attribue à l'Etna ; sa théorie nous a paru très-claire ; elle est fondée sur la suite des faits, & les explique tous d'une manière satisfaisante.

L'Auteur a joint à son Ouvrage quelques notes historiques qui ne sont point rigoureusement de son sujet, mais qu'on seroit bien

fâché de n'y point trouver. Elles sont traitées avec franchise : on n'a point cherché à embellir les faits ; mais ils n'en sont ni moins curieux ni moins intéressans.

“ Un quart des victimes du tremblement de terre du 5 Février, dit l'Auteur, auroit survécu , si l'on avoit pu leur porter de prompts secours ; mais les bras manquoient ; chacun étoit occupé de ses malheurs particuliers ou de ceux de sa famille ; on vit dans le même temps des exemples uniques de dévouement & de tendresse , de cruauté & d'atrocité. Pendant qu'une mère échevelée & couverte de sang venoit demander à ces ruines encore tremblantes , le fils qu'elle emportoit entre ses bras , & qui lui avoit été arraché par la chute d'une pièce de charpente , on voyoit des monstres se précipiter au milieu des murs chancelans , fouler aux pieds des hommes moitié ensevelis qui réclamoient leurs secours , pour aller piller la maison du riche. Ils dépouilloient encore vivans des malheureux qui leur auroient donné les plus fortes récompenses , s'ils leur avoient tendu une main charitable ; j'ai logé à Polistena , dans la baraque d'un galant homme , qui fut enterré sous les ruines de sa maison ; ses jambes en l'air paroissoient au-dessus ; son domestique vint lui dérober ses boucles d'argent , & se sauva ensuite sans vouloir l'aider à se dégager.

M. de Dolomieu n'avance aucun fait relatif à ses observations lithologiques ,

qu'après avoir vû ; son voyage a été fait en Mars & Avril de l'année 1784 ; il a été accompagné par M. le Chevalier de Godechart , jeune homme plein d'ardeur , de zèle & de sensibilité ; il a été d'un grand secours à M. de Dolomieu dans ses recherches , dont il a partagé les fatigues avec beaucoup de patience & de courage ; & nous le nommons ici afin qu'il partage aussi la reconnaissance du Public pour un Ouvrage aussi utile qu'intéressant.

NOUVEAUX Mélanges de Philosophie & de Littérature , ou Analyse raisonnée des connoissances les plus utiles à l'Homme & au Citoyen , dédiés au Roi , par M. Gin, Conseiller au Grand-Conseil. A Paris, chez Gueffier, Imprimeur-Libraire, rue de la Harpe ; Moutard, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins , & Servières, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais.

EXCITER la ferveur des fidèles en développant à leurs yeux les principes de la morale , ou offrir aux incrédules quelques nouvelles preuves de la Religion , voilà quels sont les motifs des personnes qui écrivent sur cette matière. L'Auteur de ces Mélanges s'est proposé de réunir quelques vérités premières que nous apprennent le sens intime , qui nous instruit de notre existence & de nos facultés , le spectacle de la nature , les traditions des anciens peuples , & les faits les

moins susceptibles de contestation , & de lier ces vérités par la chaîne des conséquences qui en résultent le plus naturellement.

Cet Ouvrage n'est qu'un abrégé de celui du même Auteur , intitulé *Traité de la Religion par un homme du monde* , qui parut il y a quelques années , en 5 vol. in 8°. Il a eu soin de retrancher de ces *Mélanges* des citations trop multipliées qui chargeoient son grand Ouvrage ; & l'on verra avec plaisir réuni dans un volume ce que les cinq autres pouvoient contenir de plus intéressant.

Parmi plusieurs Chapitres , dans lesquels se trouvent souvent réunis l'agrément & l'instruction , on distinguera sans peine celui qui traite de l'origine des langues & de l'abus des mots ; celui qui présente le tableau du mal physique & du mal moral ; le paragraphe intitulé *des faits* , &c. Mais le Discours Préliminaire nous a paru principalement mériter des éloges par la description brillante & juste de la gloire du siècle , depuis Malebranche & Pascal jusques à M. de Buffon. Nous nous refusons au desir d'en transcrire ici quelques morceaux , afin d'engager nos Lecteurs à lire ce tableau dans l'Ouvrage même. On y verra la justesse avec laquelle sont appréciés tous nos grands Ecrivains ; & l'on reconnoîtra , en voyant la manière dont sont classés les Ouvrages , que l'Auteur , en faisant preuve de goût , s'est toujours montré d'une parfaite impartialité.

Quoique M. Gin n'ait pas toujours ré-

pondu victorieusement aux objections des fameux Philosophes Sceptiques, tels que Bayle, Rousseau, &c. on lui doit néanmoins des éloges sur le zèle qu'il a mis à les combattre; l'Ouvrage est écrit avec clarté & avec méthode, & est bien fait pour faire honneur à M. Gin, déjà connu par des Ouvrages d'un autre genre.

LES Œuvres d'Hésiode, Traduction nouvelle, dédiée au Roi, enrichie de Notes, & du Combat d'Homère & d'Hésiode, par M. Gin, Conseiller au Grand - Conseil. A Paris, chez les mêmes Libraires.

HÉSIODE est le plus ancien Poète Grec après Homère. Une Pièce contenue dans le Recueil que nous annonçons sembleroit prouver que ces deux Poètes furent contemporains. Cette Pièce, que l'Auteur dit n'avoir point été traduite jusqu'ici dans notre langue, est intitulée : *Combat d'Homère & d'Hésiode aux funérailles d'Amphidamas*. Quoiqu'il en soit de cette opinion, l'opuscule qui a pu y donner lieu, nous a paru assez intéressant.

Les trois principales Pièces qui nous restent de ce Poète, présentent plusieurs genres également intéressans; ceux qui cherchent la force & le gracieux des images, les trouveront dans le prologue *des Travaux & des Jours*, & dans les trois Fables qui le suivent, dans le prologue de la *Therгонie*, dans le combat des Titans & dans la description du

Tartare. Ceux qui s'attachent aux principes d'économie domestique , d'agriculture & de commerce , les trouveront dans *les Travaux & les Jours*.

Cette Traduction nouvelle que nous annonçons, répond à l'idée que M. Gin a donnée de son talent par sa Traduction d'Homère.

On en a tiré 300 exemplaires sur papier vélin d'Annonay. Prix, 6 liv. reliés en carton.

MÉMOIRE sur les Ciseaux à incision, par M. Percy, Chirurgien-Major du Régiment de Berri, Cavalerie, Docteur en Médecine, Membre & Correspondant de plusieurs Académies, Sociétés Littéraires, Instituts Patriotiques; couronné par l'Académie Royale de Chirurgie en 1783, in-4°. avec trois grandes planches gravées en taille - douce. A Paris, chez Michel Lambert, Imprimeur de l'Académie Royale de Chirurgie, rue de la Harpe, près S. Côme.

L'ACADÉMIE avoit proposé, pour le Prix de cette année 1785, la question qui suit: *En quel cas les ciseaux à incision, dont la pratique vulgaire a tant abusé, peuvent être conservés dans l'exercice de l'Art; quelles en sont les formes variées relatives à différens procédés opératoires; quelles sont les raisons de préférer ces instrumens à d'autres qui peuvent également diviser la continuité des par-*

ties, & quelles sont les diverses méthodes d'en faire usage.

Il n'y a guères plus de cent ans que les Ciseaux sont devenus d'un usage ordinaire dans la pratique des opérations de Chirurgie. On en eut de courbes pour qu'une des lames pût être introduite facilement dans la cavité des plaies & des abcès. Leur construction matérielle, & la grande courbure n'ont été diminuées que par degrés successifs, & amenées au point de prétendue perfection, sous laquelle Garengéot les a décrits dans son traité des instrumens. Ce sont ces corrections qui en ont maintenu & consacré l'usage contre toute règle & raison.

L'ignorance & l'impéritie ont introduit les ciseaux dans la Chirurgie. La fatalité des circonstances fit admettre à l'exercice d'une profession scientifique des sujets illitrés, qui avoient abusivement acquis le droit de faire des saignées & quelques pansemens aisés à mettre en pratique. Occupés journellement à exercer la légèreté de leur main, en faisant glisser un instrument tranchant sur la peau du visage sans l'entamer, comment auroient-ils acquis la dextérité nécessaire pour l'exercice des opérations?

C'est par la décomposition méthodique du corps humain qu'on peut parvenir à le connoître; & c'est en le décomposant avec art, & par la dextérité nécessaire aux travaux anatomiques, qu'on apprend à se servir utilement d'un bistouri dans l'exer-

cice des opérations Chirurgicales. Rien n'est si opposé à l'action de la main d'un Chirurgien-Opérateur, que le mouvement du poignet des Barbiers. Il n'est donc pas étonnant qu'ils aient si peu fait d'usage de cet instrument dans la pratique de la Chirurgie; ils y ont introduit celui des ciseaux, par la raison des contraires, ce qui donne un exemple frappant de la vérité de l'axiôme de la philosophie de l'école, *contrariorum eadem est ratio*.

Il ne faut pas confondre les temps, & juger du passé par le présent. Avant que le luxe eût donné naissance à une communauté manufacturière & marchande, qui fait orner les têtes de chevelures postiches, modifiées en tant de façons, *pour réparer des ans l'irréparable outrage*, il existoit un Corps composé de gens qui avoient l'habitude de manier les ciseaux avec art pour tailler les cheveux, la barbe & les moustaches, & leur donner la tournure la plus avantageuse à l'air du visage & au goût de chaque particulier. Intrus dans l'exercice de la Chirurgie, pour le malheur de l'humanité, ils y ont admis l'outil dont ils avoient coutume de se servir avec adresse, & négligé l'usage de l'instrument qui exigeoit une habitude qu'ils n'avoient point acquise.

Il étoit impossible de se dissimuler que le bistouri, en un clin-d'œil, divisoit d'un seul trait ce qu'on ne pouvoit couper quelquefois qu'avec cinq ou six coups de ciseaux;

que l'action de cet instrument meurtrit les parties d'une manière très-douloureuse. Au lieu de le proscrire dans les cas où il n'est pas absolument nécessaire, on a cherché, à l'abri de quelques perfections, à le conserver & à l'accréditer. Il faut entendre sur l'action mécanique des ciseaux à incision, l'Auteur même du Mémoire.

Il justifie ce que l'on a dit sur les causes qui ont si fort accrédité les ciseaux dans la pratique moderne, & dont l'usage étoit si borné dans l'ancienne Chirurgie. On imagineroit qu'ayant été mis en vogue par l'ignorance, le génie a dû en prononcer la proscription : le contraire est arrivé; c'est depuis que la Chirurgie a été cultivée avec le plus de soins, & que la lumière, fruit de l'émulation & du progrès général dans tous les genres de connoissances, a été réfléchie sur l'art le plus important à la conservation des hommes, qu'on a cru qu'il étoit utile de multiplier cet instrument sous des formes diverses, propres à remplir les vûes pour lesquelles on les a ingénieusement imaginées.

L'Auteur ne laisse rien à désirer sur le sujet qu'il avoit à traiter. Il examine la construction des ciseaux & les moyens de la perfectionner. Les formes successives qu'ils ont reçues & les nombreuses variétés qui en existent, leur action mécanique & ses effets sur les parties vivantes, les usages généraux & particuliers de cet instrument, sont l'objet des

des différens Chapitres de cette dissertation,
ornée des figures nécessaires.

COLLECTION *Universelle des Mémoires particuliers relatifs à l'Histoire de France.*
Tomes I & II, in 8°. A Londres, & se
trouve à Paris, rue d'Anjou, la seconde
porte-cochère à gauche en entrant par la
rue Dauphine. Prix, 48 liv. les 12 vol.
pour Paris, & 55 liv. 4 sols pour la Pro-
vince, francs de port.

DEPUIS long-temps on a reproché, avec
raison, à nos Historiens de négliger ces faits
particuliers, recueillis avec tant de complai-
sance par les Historiens Latins, & qui jet-
tent tant d'intérêt dans leurs narrations. Cet
inconvenient est difficile, presque impossible
à éviter, en écrivant l'Histoire d'une Mo-
narchie.

La riche collection dont nous annonçons
les deux premiers Volumes, étoit peut-être
le seul moyen de nous donner un corps
d'Histoire nationale, exempt de ce défaut.
Elle ouvrira aux Historiens une source de
richesses, en offrant à leurs Lecteurs un nou-
veau degré d'intérêt. C'est dans les Mémoires
particuliers, qu'il faut chercher ces détails
intéressans, qui plaisent davantage à l'imagi-
nation, en dépouillant la vérité de ce qu'elle
a quelquefois de trop imposant dans les
grandes Histoires; c'est là sur-tout qu'on
peut voir de petits intérêts opérer les grandes

N°. 18, 30 *Avril* 1785.

K

révolutions: on voit dans les Historiens, exécuter en public les grands événemens; les Auteurs de Mémoires nous montrent les fils secrets qui en ont formé la trame.

Mais en avouant l'utilité de ce genre d'Ouvrage, on ne peut se dissimuler le danger qui l'accompagne. Les Auteurs de Mémoires ayant été Acteurs eux-mêmes dans les Scènes qu'ils racontent, leur témoignage peut n'être pas désintéressé; ils peuvent avoir plutôt écrit d'après leurs passions que d'après la vérité; ils peuvent avoir flaté un parti, & calomnié l'autre.

Voilà tout ce qui est à craindre de la part de ces Écrivains; & ce danger est sauvé par le plan qu'ont adopté les Éditeurs; car ils doivent placer à la tête de chaque Ouvrage qu'ils donneront, une notice de la vie privée & publique de son Auteur. En apprenant ce qu'il a été, on saura quel degré de croyance on doit accorder à son témoignage.

Ce n'est pas là la seule mesure que les Éditeurs ont prise pour rendre ce recueil utile à ceux qui lisent l'Histoire, & à ceux qui se proposent de l'écrire: ils confrontent les Mémoires qu'ils impriment avec les Manuscrits qui se trouvent dans les diverses Bibliothèques; ils rectifient ce qui peut avoir été altéré, & choisissent les meilleures éditions; ils élèguent sans rien changer, quand la prolixité ou le défaut d'ordre nuit à l'in-

térêt des Ouvrages qu'ils publient; ils portent l'œil de la discussion & de la critique sur les morceaux qui doivent accompagner chaque Mémoire, & qui deviennent par-là des Pièces justificatives; enfin ils promettent la publication de quelques Manuscrits, au moins par extrait: avec un semblable plan, il n'est pas étonnant que l'annonce de cette collection ait excité le plus grand intérêt; & nous ne doutons pas que son succès ne surpasse même l'espérance des Éditeurs.

La collection commence par le naïf, l'intéressant Joinville, qui fait donner à l'Histoire le ton de la sensibilité, & à la vérité tout l'intérêt du Roman. Ceux qui n'aiment pas le vieux style, liront ces deux premiers Volumes avec moins de plaisir; mais ils savent que l'ordre chronologique, adopté par les Éditeurs, leur faisoit une loi de commencer par les plus anciens Mémoires. Quant aux Lecteurs qui sont sensibles aux agrémens de la naïveté, ils seront charmés de la lecture du bon *Sire de Joinville*. Nous ne citerons, pour terminer cet article, que la manière dont il raconte la mort de son Aumônier; on ne lit pas cette Anecdote, sans aimer tout-à-la-fois l'Homme & l'Historien.

« Et si j'estoye bien malade, pareillement
 » l'estoit mon pauvre Prestre. Car ung jour
 » advint, ainsi qu'il chantoit Messe devant
 » moy, moy estant au lit malade, quand il
 » fust à l'endroit de son Sacrement, je l'ap-
 » perceu si trez-malade, que visiblement je

K ij

» le veoye pasmer; & quand je vy qu'il se vo-
 » loir laisser tomber en terre, je me jecté hors
 » de mon lit tout malade comme j'estoye, &
 » prins ma cotte, & l'allé embrasser par dar-
 » rière, & lui dis qu'il fist tout à son aise, &
 » en paix, & qu'il prinsist courage & fiance
 » en celui qu'il devoit tenir entre ses mains;
 » & adonc s'en revint ung peu, & ne le lessé
 » jusques ad ce qu'il eust achevé son Sacre-
 » ment, ce qu'il fist; & aussi acheva-il de cé-
 » lébrer sa Messe, & oncques plus ne chanta,
 » & mourust. Dieu en ayt l'ame. »

L'exécution typographique de cet Ouvrage est soignée; il en paroît un Vol. tous les mois.

LE Comte de Valmont, ou Égaremens de la
Raison; Lettres recueillies & publiées par
 M..... Septième Édition. A Paris, chez
 Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine,
 rue des Mathurins. 5 vol. in-12. avec fig.
 Prix, 15 liv. rel.

LORSQUE cet Ouvrage parut pour la pre-
 mière fois, il fut annoncé dans ce Journal
 comme distingué par ce double caractère
d'agrément & d'utilité, que tout Auteur doit
 se proposer, comme un *Code de principes*
pour toutes sortes de personnes, & un *manuel*
propre à tous les états, à tous les âges, &
principalement à la jeunesse. (Voyez le Mer-
 cure de Juillet 1774.) Six éditions épuisées
 en très-peu d'années, & la septième que
 nous annonçons aujourd'hui, démontrent

hautement la justice de cet éloge , & nous dispensent d'entrer dans de nouveaux détails sur le plan de l'Ouvrage ; mais un pareil succès est une espèce de phénomène Littéraire ; essayons d'en indiquer les causes, il paroîtra moins étonnant.

D'abord , M. l'Abbé Gérard a donné à son Ouvrage la forme la plus propre à le faire rechercher , même par les Lecteurs les plus dissipés & les moins capables d'une attention soutenue. Le Comte de Valmont n'est pas sans doute un vrai Roman , mais il en a tous les agrémens. La vérité y est mise en action, les situations y sont variées, intéressantes & bien liées. L'art avec lequel il fait contraster ses personnages, ajoute encore à l'intérêt qu'ils inspirent. Le Comte de Valmon nous retrace une foule de jeunes gens égarés par les plaisirs, entraînés par les passions, séduits par une fausse philosophie, mais qui, conservant une certaine droiture dans le cœur au milieu de leurs égaremens, & un certain amour pour la vérité, ne sont pas absolument indignes de la connoître. Le Marquis est un de ces hommes qui font honneur à l'humanité par la force de leur âme, la solidité de leur raison, l'étendue de leurs lumières, & le constant attachement à leurs devoirs. Le Vicomte de Laufane est un de ces êtres légers & charmans que l'on s'arrache à la Cour & à la Ville, parce qu'ils ont tout l'esprit qu'il faut pour plaire, mais qui, sans foi, sans mœurs, sans religion, sont

ce que l'on appelle aujourd'hui des aimables roués. La Comtesse de Valmont attendrit par ses malheurs & ses vertus; on l'aime presque autant qu'elle aime son mari & ses enfans; mais on l'estime autant qu'on la respecte.

Ces Personnages ne sont mis en action que pour développer à propos tout ce que la vertu a d'aimable, le vice d'odieux, la science d'estimable, la morale sur-tout de plus pur & de plus sain. Nos grands Traités sur cette science, sur la Religion & l'éducation, n'instruisent pas mieux & plaisent moins. Le Marquis disserte sur les objets les plus importans; mais quelle différence de ses leçons à celles de nos lourds & fœs Démonstrateurs, dont la sèche & pesante didactique dégoûte le Lecteur dès les premières pages! La vérité a dans sa bouche le ton qu'elle doit prendre dans un homme de Cour, qui a connu le monde & ses erreurs, mais qui plaint ses victimes, & ne peut les haïr; dans un père toujours sensible & tendre, qui n'instruit que parce qu'il aime, qui n'appelle à la vertu qu'en la faisant aimer. S'il peut être utile de vivre dans le grand monde, c'est sur-tout quand on en rapporte ce que nous appelons le ton de la bonne compagnie, & ce ton règne d'un bout à l'autre dans le Comte de Valmont. Ajoutons à cela un grand fond de sensibilité, une vraie connoissance du cœur humain, un style coulant, facile & correct, des morceaux pleins de force & de chaleur,

de la clarté, de l'évidence dans les raisonnemens ; & tout ce qui peut en retarder la marche, rejeté dans des Notes souvent très-instructives , toujours intéressantes ; nous aurons reconnu du moins en partie la cause du succès de cet Ouvrage, ce qui en a si fort multiplié les Editions, & ce qui fait espérer que celle-ci sera encore suivie de bien d'autres.

V A R I É T É S.

LETTRE à M. FRAMERY.

M O N S I E U R ,

C'est à la campagne qu'on lit les Ouvrages périodiques avec le plus de plaisir & le plus d'attention. Je viens d'y recevoir le Mercure du 2 Avril, où se trouve inséré l'excellent extrait que vous avez fait du Livre intitulé : *Poétique de la Musique*. L'amour des Beaux-Arts, & ce sentiment, trop rarement éprouvé qu'excite tout Ouvrage, de quelque nature, & de quelque dimension qu'il soit, où on en parle avec justice & avec justesse, où le bon goût se fait également sentir & dans les idées & dans la manière de les exprimer, suffiroient, Monsieur, pour m'engager à vous rendre un hommage public, si je pouvois penser que mon suffrage eût assez de valeur pour se faire remarquer. Mais comme je suis loin d'avoir une pareille présomption, je me hâte de vous faire connoître le motif personnel qui m'autorise à vous entretenir de votre propre Ouvrage. Vous

K iv

avez bien voulu , Monsieur , y parler avec Éloge d'un *Essai sur l'union de la Poésie & de la Musique* , que j'ai fait imprimer il y a justement vingt ans. Cette petite Brochure , qui pouvoit contenir 150 pages au plus , fut bientôt débitée & tellement dispersée , que je n'en possède pas même un exemplaire. Quelques Amateurs , quelques Compositeurs , & sur tout des Compositeurs étrangers , en ont recouvré un petit nombre , & les ont conservés ; ils ont même eu assez d'indulgence pour dire du bien de l'Ouvrage , & assez de modestie pour croire qu'il leur avoit été utile. Depuis que cet *Essai* a paru & disparu , il a été cité souvent , & de manière à flatter l'amour propre de l'Auteur , qui vous doit , plus qu'à un autre , Monsieur , l'avou que les suffrages des véritables amis des Arts , lui seront toujours infiniment précieux. Il seroit donc très-fâché qu'on imaginât , ou qu'il n'y fût pas assez sensible , ou que d'autres occupations eussent ralenti en lui l'amour des Beaux-Arts , avec lesquels il en est peu qui ne soient très-compatibles. En effet , on a demandé plusieurs fois pourquoi je ne donnois pas une seconde Édition de cet Ouvrage. Assurément ce n'auroit pas été une tâche longue ni difficile. Mais j'espère aussi qu'on ne désapprouvera pas les motifs qui m'en ont empêché ; je ne puis , Monsieur , saisir une meilleure occasion de les expliquer.

1°. Cette petite Brochure n'a d'autre mérite que d'avoir énoncé la première , quelques idées qui n'existoient que d'une manière vague & indéterminée dans la pensée d'un petit nombre d'Amateurs , & dont ils n'avoient pas encore imaginé de former un système mieux lié & mieux suivi. 2°. L'époque même où cet *Essai* a paru , est celle où la musique a fait des pas de géant , où MM. Grétry , Philidor , Monigny , &c. ornoient la Scène Italienne de toutes les beautés qui lui étoient propres ,

& en montraient de temps en temps quelques-unes d'un genre plus élevé, qui indiquoient assez l'usage qu'on en pouvoit faire ailleurs. Que manquoit-il pour que l'Art fût un pas de plus ? Des Poètes Lyriques ; & les Brochures, les Livres même ont-ils le droit d'en créer ? M. Philidor prit le parti de s'en passer. Il fit de grandes & de belles choses avec le plus anti-lyrique des Poètes, qui pourtant avoit su préparer des effets, & avoit du moins fourni des cadres, ne pouvant faire des tableaux. M. Gluck vint ; & pour employer ses talens, il fallut mettre à contribution le Théâtre des Grecs, & celui des Racine & des Corneille. Alors quelques Critiques sévères, quelques personnes difficiles, comme vous & moi, trouvèrent qu'il y avoit peut-être trop de dramatique dans la musique, trop de Tragédie dans l'Opéra. M. Piccini parut à son tour, & les mânes de Quinault furent évoquées avec succès. Il débuta par des Pièces d'un genre mitoyen, plus gracieuses que terribles, plus héroïques que tragiques, & alors on trouva que les émotions n'étoient pas assez fortes, qu'il y avoit trop d'Opéra dans la Tragédie ; mais dans ce combat entre deux immortels rivaux, les Compositeurs étoient en première ligne, & paroissoient seuls, tandis que derrière eux étoient d'un côté Quinault, & de l'autre Sophocle, Euripide, Racine, &c. Tout cela ne marquoit pas encore le complément de la révolution. Didon en a été l'époque : Poème neuf, musique neuve, le tout composé en France & pour les François, joué par des Acteurs déjà formés, & devant un Public déjà instruit ; rien n'a manqué à cet Ouvrage. *Omne tulit punctum....* Et lorsque la musique théâtrale a atteint ce comble de perfection, dont aucune Scène étrangère ne peut fournir de modèle, on croiroit encore avoir besoin d'imprimer ! eh ! Monsieur, vous savez mieux que personne quels sont les véritables services qu'on peut

rendre à la musique ; vous avez mis le Public à portée de connoître , d'entendre des chef d'œuvres. Voilà la vraie poétique dont on a besoin ; voilà comment on accélère le progrès des Arts. La critique , quoique toujours utile , est de peu d'importance tant qu'ils avancent. C'est lorsqu'ils commencent à rétrograder qu'elle doit élever la voix ; qu'elle doit s'efforcer d'en prévenir la décadence. Si cette décadence étoit prochaine ; si notre Nation , qui va si vite en tout sens , avoir atteint le terme de ses progrès , & qu'il ne s'agit plus que de lui en conserver la jouissance , nous ne manquerions pas de moyens pour remplir cet objet , & c'est la troisième raison qui m'empêche de rien imprimer ou réimprimer. Nous trouverons une excellente poétique musicale dans les Articles que M. Marmontel a faits pour la nouvelle Encyclopédie , articles dont on peut juger d'avance par ceux qu'il a déjà insérés dans le Supplément de l'ancienne. Là , on pourra acquérir des notions justes & précises sans que la patience ou l'amour-propre soient rebutés par l'appareil d'un Ouvrage didactique ; & si cependant on desire que des idées éparées , quoique aisées à rassembler , soient réunies dans un seul corps d'Ouvrage ; si l'on témoigne le même empressement pour une poétique musicale , qu'on a montré pour une poétique Littéraire , tirée également des articles que le même Auteur a fournis à l'Encyclopédie , il y a lieu de croire que nous ne tarderons pas à être satisfaits. M. Marmontel n'a pas dédaigné de faire usage de l'Essai sur l'union de la Poésie & de la Musique. C'est un petit arbrisseau qui se trouve enté sur un tronc robuste. Je le vois avec plaisir acquérir une étendue & une vigueur que je n'aurois pu lui donner. On n'a pas même oublié de retracer son origine. Vous voyez , Monsieur , que l'Art charmant que vous savez si bien aimer & servir , n'est pas compromis ; vous voyez

que mon amour-propre même n'a fait que gagner au sort de mon Ouvrage. Que de bonnes raisons pour se taire ; & en est-il jamais de mauvaises pour prendre ce parti ? Cette réflexion , qui vient peut-être un peu trop tard , m'avertit de finir ma lettre , & de m'interdire jusqu'au plaisir de vous répéter combien j'applaudis à la justesse de vos réflexions & à l'élégance de votre style.

J'ai l'honneur d'être très-parfaitement , Monsieur ,
 Votre très-humble & très-obéissant
 serviteur , *le Marquis de Ch.*

P. S: Depuis ma lettre écrite , j'ai lû , Monsieur , avec autant de plaisir que d'avidité , le Livre que M. de Chabanon vient de publier. Nouvelle raison pour garder le silence. Cet Ouvrage ne traite pas seulement de l'union de la Poésie & de la Musique , mais il est lui-même le produit d'une heureuse union entre l'esprit , la science & les talens. Parmi nombre d'observations très-justes & très-fines , celles-là seront particulièrement utiles à la musique. 1°. Que la mélodie en est l'âme & en fait le charme. 2°. Que l'imitation n'est pas son principal objet ni l'unique source des plaisirs qu'on lui doit. Ce dernier principe , que M. de Chabanon a parfaitement développé , je l'avois indiqué superficiellement dans ma réponse au Traité du Métodrame , imprimé dans un Mercure de l'année 1771 ; & dans l'article *Beau Idéal* du Supplément de l'Encyclopédie ; j'ai osé l'appliquer à la peinture même. En voulant prouver que l'Artiste , dans la composition de ses tableaux , sans en excepter les paysages , étoit obligé de rechercher , d'imaginer même les effets dont l'impression seroit plus agréable à l'œil , j'ai avancé que ceux là ne connoissent pas les véritables principes des Beaux-Arts , qui attribuent à l'imitation seule les grands effets produits par la musique sur nos Théâtres &

K v j

dans nos Concerts, & par la poésie même, dans nos plus belles Tragédies. Que de préjugés, que d'opinions fausses existent encore dans ce siècle de lumière & du goût ! que de ronces continuent de croître dans les sentiers de la vérité ! mais aussi avec quelle grâce & quelle facilité M. de Chabanon les a-t-il écartées ! il me semble que son opinion est presque toujours la mienne, & que j'en suis encore bien près lorsque j'en diffère. Je crois cependant, & sur ce point, Monsieur, votre jugement affirmera le mien ; je crois qu'il ne donne pas assez d'importance au rythme & au mètre des vers lyriques. Il auroit dû observer que les *duos* & *trios* dialogués ont besoin d'être écrits en vers égaux ou correspondans. Il pouvoit avouer aussi, s'il eût été moins frappé des richesses de la musique, que dans la langue Italienne le rythme a souvent suggéré au Musicien des motifs qu'il n'auroit pas trouvés sans cela. Comme :

Ombra che squallida

Fai qui soggiorno ;

Larva che pallida

Mi giri intorno.....

Quel barbaro che sprezzò

Non placheran i vezzi ;

Ne crederà l'inganno.

Quel barbaro da re.

Si ces dactyles, revenant toujours à la même place, & si fortement sentis, n'ont rien suggéré au Musicien, je suis bien trompé. D'ailleurs, les vers que les Italiens emploient dans leurs *airs* ont communément leur *accens*, les uns à la troisième, les autres à la seconde syllabe. Comme :

V'o soleando un mar crudelo

Senza vese, senza faros....

Io veggio in constanza

Frà l'ombra del timor....

Se possono tante

Due luci veggose....

Ces accens n'aident-ils pas le Compositeur à frapper la mesure sur une syllabe fortement sentie, à mieux arranger sa phrase musicale ? Sur cet objet, que j'ai toujours eu à cœur, je ne m'obstine pas, mais je persiste. Qui prendre pour juge ? M. de Chabanon lui même.

S P E C T A C L E S.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE Jeudi 7 de ce mois, Mlle *Devienne*, Aëtrice de la Troupe de Bruxelles, a débuté dans l'emploi des Soubrettes, par les rôles de *Dorine*, dans le *Tartuffe*, & de *Claudine*, dans le *Colin Maillard* : elle a continué son début par les rôles les plus brillans de cet emploi.

Peu d'Aëtrices ont paru avec plus d'éclat sur le premier Théâtre de la France ; c'est-à-dire, ont réuni, sur le champ, un plus grand nombre de suffrages. Une jolie figure, une taille svelte, élégante & souple, beaucoup de jeu dans la physionomie, de la vivacité, de la finesse, une intelligence non-seulement assez étendue, mais encore assez facile.

pour annoncer un certain usage du Théâtre ; voilà ce qui a séduit le Public , ce qui l'a entraîné souvent jusqu'à l'enthousiasme. Ces qualités , sans doute , sont dignes d'éloges ; mais elles sont accompagnées de défauts assez graves , si l'on peut appeler ainsi un débit marqué au coin de l'affectation & de la recherche ; un maintien , des attitudes & une gesticulation maniérés ; enfin un jeu très-rarement naturel. C'est principalement dans la *Martine des Femmes Savantes* , que les gens sans passion ont remarqué ces défauts , que nous sommes éloignés de regarder comme incurables , mais que de longs efforts & un travail opiniâtre peuvent seuls faire disparaître , sur-tout aujourd'hui que Mlle Devienne paroît en avoir contracté l'habitude. Le malheur de tous les Débutans , principalement des Débutantes , qui annoncent des dispositions aux talens , est de s'en rapporter presque exclusivement à la bruyante admiration de quelques esprits bouillans , qui se contentant d'abord de quelques apparences brillantes , crient au miracle , font circuler l'enthousiasme dont ils sont pénétrés , le répandent , établissent ainsi à leurs idoles une réputation passagère , se refroidissent ensuite , & leur font payer , par une sévérité tout aussi condamnable que leur extrême complaisance , les applaudissemens qu'ils leur ont prodigués. Il vaudroit mieux certainement , pour l'avantage de l'Art & du Public , voir d'un œil égal le mérite & les

défauts d'un Comédien , applaudir l'un , l'avertir des autres , & le conduire ainsi sur le chemin des progrès ; que de l'aveugler sur ce qui lui manque , de lui donner de lui-même une opinion exagérée , par conséquent , de le rendre rebelle aux avis utiles. Nous entendons tous les jours le Public se plaindre de quelques Sujets attachés à nos Théâtres Royaux. Pourquoi , disent les mécontents , a-t-on reçu tel ou telle ? Eh ! c'est vous qui l'avez voulu. Quand tel a paru pour la première fois devant vous , & pendant tout le cours de son Début , vous l'avez vanté comme une merveille , vous lui avez prodigué vos suffrages ; non content de l'applaudir dans ses rôles , vous l'avez fait paroître à la fin du Spectacle , afin de vous rassasier du plaisir de le voir à votre aise. Que disiez-vous alors aux Supérieurs de nos grands Théâtres ? *Voilà le sujet qu'il nous faut , qu'on le reçoive.* On l'a reçu , & vous vous plaignez. Vous avez tort. Moins d'enthousiasme , plus de goût & de raison dans vos choix ; & vous ne vous plaindrez plus. Revenons à Mlle Devienne , & résolvons. De la disposition au vrai talent , des qualités essentielles , quelques vices capitaux : qu'elle ait le courage de ne point écouter son amour-propre , d'étouffer , d'aneantir ce qu'elle a de répréhensible , & elle sera digne de tout ce qu'elle vient d'obtenir de succès.

Le Mardi 14. Avril, on a joué, pour la première fois, *les Deux Frères*, Comédie en cinq Actes & en vers, par M. de Rochefort.

Une Anecdote, tirée du *Speētateur Anglois*, a fourni le fonds de cette Comédie, qui n'a pas joui d'un heureux succès.

Un père ne voit pas toujours les défauts de ceux qui lui doivent la vie. Il résulte quelquefois de cet aveuglement une très-mauvaise éducation. Pour obvier à cet inconvénient trop commun, deux frères font l'échange de leurs enfans. L'un a un fils, l'autre une fille. Les jeunes gens se voient, se prennent de passion l'un pour l'autre. On fait l'épreuve de leurs caractères par des demi-confidences qui les désespèrent; enfin on les éclaire sur leur destinée, & on les unit. Des incidens brusqués, des situations fausses, & un défaut presque absolu d'intérêt: voilà les causes de la chute de cette Comédie. La réputation que M. de Rochefort s'est acquise par d'autres Ouvrages justement estimés, ne sauroit en souffrir aucune atteinte. Tout le monde n'est point appelé à faire des Pièces de Théâtre:

Chacun son lot, nul n'a tout en partage.



ANNONCES ET NOTICES.

SECONDE Suite de l'*Aventurier François*, contenant les Mémoires de Cataudin, Chevalier de Rosamène, fils de Grégoire Merveil, Tomes I & II. A Paris, chez l'Auteur, hôtel de Malte, rue Christine; Quillau l'aîné, Libraire, rue Christine; la Veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques; Méri-got le jeune, Libraire, quai des Augustins; Desenne, au Palais Royal.

La vie du fils de Grégoire Merveil n'est pas moins intéressante & moins curieuse que celle de son père, & il éprouve des aventures du même genre. C'est un jeune homme qui cède à l'ascendant des circonstances, qui en est toujours puni, & qui nous peint ses remords, leçon continuelle pour les jeunes gens, qui ne sont que trop portés à s'applaudir des bonnes fortunes dont celui-ci gémit. « Il est à-peu-près en » homme, dit l'Auteur, ce qu'est en femme Manon » Lescaut. » Il lui a donné, comme à son père, le nom d'*Aventurier François*, parce que cette nouvelle Partie de l'Ouvrage est intimement liée avec les précédentes, & qu'elle fait entièrement corps avec elles.

TABLEAU Historique de l'esprit & du caractère des Littérateurs François depuis la renaissance des Lettres jusqu'en 1785, ou Recueil des traits d'esprit, de bons mots & anecdotes Littéraires, par M. T**, Avocat en Parlement, Trésorier de la Guerre, & Subdélégué de l'Intendance de Champagne. A Versailles, chez Poinçot, Libraire, rue Dauphine; & à Paris, chez Nyon, Libraire, près le Collège des Quatre Nations.

L'Auteur de cette compilation a eu le projet de consacrer son travail à la gloire des Lettres, ce qui doit intéresser ceux qui les cultivent. Le plan qu'il a suivi, c'est de rassembler dans un seul article tout ce qui a rapport à un même Ecrivain, & chaque Ecrivain s'y trouve classé selon la date de sa mort.

COLLECTION complète des Fabulistes, dédiée à M. le Comte de Vaudreuil, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de ses Camps & Armées, Grand Fauconnier de France, par une Société de Gens de Lettres; proposée par souscription. A Paris, chez les Auteurs, rue des Nonaindières, n°. 41; Petit, Libraire, quai de Gèvres.

La plupart des Fabulistes, soit par leur rareté, soit par le défaut des Traducteurs, étoient oubliés ou n'étoient point arrivés jusqu'à nous; c'est enrichir la Littérature que de lui rendre une suite de productions morales & intéressantes qui l'honorent en inspirant la sagesse & l'amour de la vertu.

Les Apologues Arabes, Grecs, Persans, Latins, Allemands, Anglois, Italiens, &c. traduits en François, y feront inférés, on y joindra les Fables Françaises. Mais comme on ne prétend point assigner les rangs, on s'asservira à l'ordre chronologique. Une Notice historique des Ouvrages & de la vie de l'Auteur, précédera les Fables qu'il aura composées. La Collection sera terminée par les meilleures Fables qu'on aura extraites des Poètes qui, n'étant point Fabulistes, se sont essayés dans ce genre. Cette Collection formera environ vingt-quatre Volumes in-8°. de 4 à 500 pages chacun, mêmes format, papier & caractère que le Prospectus. Le premier paroîtra au mois de Juin prochain, & les autres successivement de deux en deux mois. En souscrivant on payera 12 livres, & 4 livres en

recevant chaque Volume broché, excepté les trois derniers, qui se trouveront payés par la souscription. On souscrit aux adresses du Frontispice.

COURIER Lyrique & Amusant, ou Passe-Temps des Toilettés.

Il paroîtra tous les quinze jours, à dater du premier Juin 1785, seize pages in-8o. de cet Ouvrage, sous la distribution de première & seconde Parties: L'une, composée de huit pages à chaque époque, contiendra des Chançons, des Romances, des Ariettes & des Vaudevilles avec les airs notés quand ils ne seront point connus; on promet que les paroles seront toujours choisies de manière à pouvoir plaire; comme jolies pièces de vers, même aux personnes qui ne chantent pas. Et l'autre, formant aussi huit pages, offrira un répertoire amusant d'Anecdotes, de bons Mots, de Traits Historiques, &c.

La Musique sera revue avec la plus grande attention par M. Greffet, Compositeur agréable, connu par plusieurs Airs légers, & qui se propose de répandre dans cette Collection tous les plus jolis Morceaux.

Le choix des Anecdotes de la seconde Partie & celui des paroles de la première sera fait par un Homme de Lettres d'un goût exercé, mais qui gardera l'anonyme; & MM. les Auteurs ou MM. les Musiciens qui auront fourni dans l'année une douzaine de Chançons dont on aura fait usage recevront la Feuille *gratis* pendant un an au même titre qui les fait jouir de leurs entrées dans nos Spectacles quand ils y ont fait représenter quelques-unes de leurs Pièces. On accueillera aussi avec reconnoissance les Anecdotes, les bons Mots, les Traits Historiques, &c. qui seront envoyés. On nommera

même les Personnes qui le désireront; mais en prévient que l'on n'admettra aucuns morceaux de ce genre que l'on n'ait eu la précaution d'indiquer les sources où on les aura puisés, ou les autorités qui pourront en constater la vérité. C'est à M. Knapen fils seul que l'on est prié d'adresser les objets relatifs à cet Ouvrage. Le prix de la souscription est de 14 liv. pour Paris, & de 16 liv. 8 sols pour la Province. On souscrit dès-à-présent chez Knapen & fils, Libraires-Imprimeurs, rue S. André-des-Arcs, à Paris; mais en quelque temps qu'on le fasse, on recevra les Numéros de l'année qui auront paru précédemment, de manière qu'elle finira & commencera à la même époque pour tout le monde.

Cet Ouvrage bien exécuté peut être agréable, & doit avoir du succès.

CHEF-D'ŒUVRES de l'Antiquité sur les Beaux-Arts, Ouvrage orné d'un grand nombre de Planches en taille-douce, dont soixante-dix ont été gravées par Bernard Picart, n°. 4. Prix, 18 liv. le Cahier. L'Ouvrage comprendra cinq Cahiers, qui se relieront en deux Volumes. A Paris, chez l'Auteur, rue Garençière, & chez Royez, quai des Augustins.

Nous avons parlé des autres Cahiers de cet important Ouvrage, qui mérite encore des éloges par la célérité des Livraisons.

DE la Musique considérée en elle-même & dans ses rapports avec la parole, les Langues, la Poésie & le Théâtre. Prix, 3 liv. 12 sols broché. A Paris, chez Pissot, Libraire, quai des Augustins.

Nous rendrons compte de cet Ouvrage, qui paroît réunir les suffrages des Gens de Lettres & des Personnes qui s'intéressent à l'Art dont il traite.

Le même Libraire vient de mettre en vente une

nouvelle Édition du *Ministre de Wakefield*, par Goldsmith, traduit de l'Anglois, in-12. Prix, 3 l. rel.

Précis de Recherches & Observations sur divers objets relatifs à la Navigation intérieure de la Province de Bretagne, par M. Obelin de Kgal. A Rennes, chez Nicolas-Paul Vatar, Imprimeur de Nosseigneurs les États de Bretagne.

Cet Ouvrage, qui n'est point susceptible d'être analysé dans ce Journal, annonce dans son Auteur l'amour du bien public ; & les lumières que l'étude & l'expérience lui ont acquises peuvent être utiles à l'objet dont il traite. Il a obtenu un succès mérité dans la Province que l'Ouvrage intéresse plus particulièrement.

Le Bureau Littéraire ouvert au Public chez Royez, quai des Augustins, n'offre plus en lecture les Gazettes politiques ; mais il aura l'avantage particulier de conserver le dépôt des Papiers publics en diverses Langues les plus propres à faire connoître la Littérature étrangère. C'est avec ce secours toujours prompt, toujours renouvelé, ainsi que par le Recueil des Catalogues des meilleurs Libraires de l'Europe, qu'il désire prouver son zèle aux Amateurs.

Il fait venir & il a déjà quelques Recueils d'Académies étrangères. Outre les Livres anciens & nouveaux, il a actuellement en vente les suites complètes des Journaux les plus propres aux grandes Bibliothèques, la Gazette de France depuis l'origine, & autres Collections utiles.

Les Épreuves, Comédie en un Acte & en vers, représentée au Théâtre François le 29 Janvier 1783, & le 10 Février suivant à Versailles, devant Leurs Majestés, par M. Forgeot. Prix, 1 liv. 4 sols. A

Paris, chez Prault, Imprimeur du Roi, quai des Augustins.

Cette petite Pièce mérite d'autant plus le succès dont elle jouit dans ce moment même, qu'étant faite sur un fonds léger, elle avoit besoin du charme du dialogue & de la force comique, dont l'Auteur avoit déjà donné des preuves dans d'autres Ouvrages.

ŒUVRES Choïfies de l'Abbé Prevost, avec figures, onzième & dernière Livraison, contenant les trois derniers Volumes de la Vie de Cicéron. A Paris, chez Cuchet, Libraire, rue & hôtel Serpente.

Ces Œuvres sont actuellement finies, & contiennent trente-neuf Volumes in-8°, qui se vendent conjointement avec les Œuvres de le Sage, qui en forment dix-sept, en tout cinquante-quatre Volumes pour les deux Auteurs, au prix de 3 liv. 12 sols le Volume broché, & 4 liv. 10 sols relié.

Nous ne doutons pas que cette Edition, dont il reste très-peu d'Exemplaires, ne devienne rare, & n'augmente de prix dans les ventes publiques, à cause de la difficulté de réimprimer cinquante quatre Volumes. Le Libraire, en invitant les Personnes qui n'achètent jamais les corps d'Ouvrages que lorsqu'ils sont achevés, à se procurer incessamment lesdites Œuvres, offre à ceux que l'acquisition des cinquante quatre Volumes à la-fois pourroit gêner, de les leur donner dans l'ordre des livraisons, c'est-à-dire, par trois & quatre Volumes, en prenant alternativement une livraison de le Sage & une livraison de l'Abbé Prevost. Cette faveur n'aura lieu que jusqu'à la fin de Mai prochain.

On a tiré quelques Exemplaires sur papier de Hollande à 12 liv. le Volume broché. Il en reste très-peu.

Nous ne pouvons qu'applaudir au succès de cette Edition, dont les Livraisons n'ont nullement fait

languir l'impatience du Public. L'exactitude & la rapidité avec laquelle elle a été terminée, est un préjugé bien favorable pour la nouvelle Entreprise qu'annonce le même Libraire. C'est une Collection des *Contes des Fées*. Il se propose de la faire assez volumineuse pour qu'elle puisse renfermer tout ce qu'il y a de vraiment bon dans ce genre, & pas assez pour la rendre monotone & dispendieuse.

Le Danger d'une première Faute, Histoire Angloise, par J. H. D. B.... Auteur du nouveau petit *Pompée*. A Londres; & se trouve à Paris, chez Couturier, Imprimeur-Libraire, quai des Augustins.

Le Lord William, pour n'avoir pas su soutenir une plaisanterie en présence de son Prince, comme une indiscretion dont les suites l'exposent aux plus grands dangers & aux plus grands malheurs. Cette idée, qui n'est pas nouvelle, a fourni à l'Auteur quelques situations qui ne sont pas dénuées d'intérêt, mais qui manquent de développemens.

Le Paysan mécontent, peint par Borel, gravé par J. B. Morret. A Paris, chez Morret, Graveur, rue des deux Portes Saint Sauveur, n°. 18.

Cette Estampe a. de la vérité & de l'effet.

Premier Recueil d'Ariettes, avec Accompagnement de Harpe, par M. Renaudin, Maître de Harpe. Prix, 7 liv. 4 sols. A Paris, chez l'Auteur, rue Mauconseil, vis-à-vis la Halle aux Cuirs; Cousineau père & fils, Luthiers de la Reine, rue des Boullies, & Salomon, Luthier, Place de l'Ecole.

M. Renaudin, Auteur d'un Plexichronomètre, dont ce Journal, ainsi que les Feuilles de Paris ont donné la description, a cru devoir s'occuper d'un Instrument qui réunit une partie des mêmes avan-

tages, & qui, moins dispendieux, pût être d'un avantage plus général. C'est une boule de métal suspendue à un fil de soie, où les différens degrés de tous les mouvemens sont indiqués assez clairement pour que d'un bout à l'autre de l'empire musical, les Compositeurs puissent faire parvenir leurs intentions précises, toujours vaguement exprimées par les mots d'*Allegro*, d'*Andante*. Tout le monde sent l'avantage de cette pratique si elle étoit admise. Il est fâcheux que quelques Musiciens aient un amour-propre assez mal entendu pour s'y opposer. C'est aux Compositeurs à les convertir. Les morceaux de ce Recueil portent l'indication du Chronomètre simple de M. Renaudin, Instrument très-portatif, qui se vend 6 liv. à l'Adresse ci-dessus.

T A B L E.

C O O P L E T sur la Naissance de Mgr. le Duc de Normandie,	193	Nouveaux Mélanges de Philosophie & de Littérature,	210
A Mlle V***,	194	Les Œuvres d'Hésiode,	212
A Madame B....,	195	Mémoire sur les Ciseaux à incision,	213
Le Rendez-vous manqué,	196	Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France,	217
Conte,	197		
Charade, Enigme & Logogryphe,	199	Le Comte de Valmon,	220
Histoire d'Abdalmazour,	201	Variétés,	223
Mémoire sur les Tremblemens de Terre de la Calabre,	208	Comédie Française,	229
		Annonces & Nouvelles,	233

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur de France*, pour le Samedi 30 Avril 1785. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 29 Avril 1785. GUIDÉ



JOURNAL POLITIQUE

DE BRUXELLES.

R U S S I E.

DE PÉTERSBOURG, le 27 Mars.

LA santé de l'Impératrice semble s'améliorer depuis quelque temps. Cette Princesse visite fréquemment la Maison d'éducation qu'elle a fondée pour les Demoiselles de qualité, à l'imitation de l'établissement de S. Cyr en France.

Le Comte de Ségur, nouvel Ambassadeur de France à notre Cour, a eu, le 21, sa première audience de S. M. & de Leurs Altesses Impériales.

Le Comte de Bruce, Commandant en chef à Moscou, a informé la Cour qu'on observa le 2 de ce mois, par un temps clair & froid, un Parhélie remarquable, qu'il décrit de la manière suivante.

Le soleil luisant dans sa plus grande splendeur, un cercle très-clair & d'une grosseur médiocre parut l'environner. Un second cercle plus

N^o. 18, 30 Avril 1783

gros coupoit le soleil ; & dans l'enceinte de ce cercle l'on voyoit cinq météores , en forme de petits soleils , dont deux à côté du soleil , de façon que le même cercle , qui coupoit ce - ui - ci , coupoit également le météore , qui en étoit le plus proche. Les trois autres petits soleils étoient placés dans l'enceinte de la partie inférieure du gros cercle : Celui du milieu étoit dans une ligne perpendiculaire sous le soleil ; & les autres à côté à une petite distance. Vers le centre du gros cercle , perpendiculairement sous le soleil , l'on voyoit un arc fort clair , semblable à la lune , dont les cornes étoient tournées en bas. Ce phénomène dura aussi long - temps que la splendeur du soleil , & diminua avec elle ; Il resta néanmoins une lueur du cercle ainsi que des soleils collatéraux , visible jusqu'à six heures du soir. Suivant un rapport , qu'a envoyé le Général d'Ascharow , le même phénomène a été observé , le même jour 2 Mars , à Ustuschna & à Tscherepow. Dans le premier de ces endroits , on le remarqua au lever du soleil , & à Tscherepow à dix heures du matin. A Ustuschna , l'on vit trois cercles fort clairs autour du soleil , dont les deux cercles intérieurs étoient entiers : Le troisième offroit une grande variété de couleurs ; mais il n'étoit pas complet , & l'on n'en voyoit que la moitié au-dessus du soleil. Le diamètre du plus petit de ces cercles étoit deux fois moindre & celui du cercle extérieur deux fois plus grand que le diamètre du cercle du milieu. Le reste du phénomène étoit précisément le même qu'on l'a observé à Moscou. Sa phase à Tscherepow ne différoit de celle d'Ustaschna qu'en ce que sur le gros cercle il n'y avoit point de cinquième - soleil collatéral , ni au - dessous du soleil un

arc semblable à la lune. L'on prétend aussi qu'à Ustaschna le phénomène a été visible au lever de la lune , & que dans celle-ci l'on voyoit une croix. A Jaroslaw, la phase étoit précisément la même qu'à Tscherepow.

Il est très-possible qu'un paraselène ait accompagné le premier phénomène. Quant à la croix dans la lune, la physique ne se mêle point d'expliquer cette sorte d'apparition. Quoiqu'on représente ce parhélie dans plusieurs feuilles publiques, comme la chose du monde la plus extraordinaire, chacun fait qu'elle ne l'est nullement; entr'autres en 1629, le 29 Mars, on observa à Rome 4 parhélies en même temps.

La Crimée est parfaitement tranquille, & gardée d'une manière si formidable, que les Turcs seront peu tentés de la reconquérir. Cette irruption de Tartares, de Tugcomans, d'un Sultan de Samarcande, à la tête de 300,000 hommes, dont les gazettes nous menacent, est regardée ici comme une plaisanterie digne de Sir Politick.

ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, le 14 Avril.

Il est tombé une si prodigieuse quantité de neige dans les Duchés de Poméranie & de Cassubie, que les grandes routes en sont entièrement couvertes & impraticables. Les voyageurs sont obligés de se frayer des chemins sur des montagnes, & d'exposer ainsi leur vie au danger le plus éminent.

Depuis le 20 jusqu'au 26 Mars on a passé à pied le Sund entre Helsingor & Helsingbourg. Le 27, la glace se rompit, & la chaloupe de poste ne put arriver à Helsingor ce jour-là à cause des glaçons. Trois Bâtimens Dantzikois & un Danois furent enfermés par les glaces du côté de la Suede.

Le passage des Belts est ouvert actuellement, & les yachts peuvent y passer. Le 3, six bâtimens, qui avoient été dans les glaces près de Swederoë, ont été emportés par les glaçons dans la mer du Nord.

C'est une particularité, digne de remarque, qu'à Bergen en Norwège, on n'a point ressenti de froid extraordinaire, & que la navigation de ce côté-là n'a pas été interrompue.

Un de nos Ecrivains politiques observe que, depuis que les petites villes de province, & même les villages ont attiré des commerçans & des métiers, les commerces des grandes villes a diminué d'une manière sensible. — Cette ville, entr'autres, peut servir de preuve de la justice de cette observation; son commerce étoit autrefois beaucoup plus florissant qu'il n'est actuellement. Il y a des rues entières où l'on ne voit plus de trace de Commerçans, & dans lesquelles autrefois tous les rez-de chaussées étoient occupés par eux. — La diminution du commerce dans les autres grandes villes a peut-être la même cause que celle du commerce de Hambourg.

On voit toujours défilér des troupes Russes vers l'Ukraine, & il en est arrivé dans la Livonie.

DE VIENNE, le 15 Avril.

Un quatrieme chef des Valaques révoltés, nommé Inezar, a été dénoncé au gouvernement par les Papes du pays, & emprisonné. Une remarque qu'on ne doit pas omettre, est, qu'on n'a pas trouvé un seul Grec - uni dans le nombre des rebelles. Quant au Baron de Wesselins ou Wesselingi, enfermé dans la forteresse de Kufstein, ainsi que nous l'avons rapporté l'ordinaire dernier, c'est un Gentilhomme protestant, très-riche, très-dur envers ses vassaux, & très-turbulent. On s'est assuré pareillement de son épouse, élevée dans le catholicisme, & qui avoit embrassé la Réforme, à l'instigation de son mari. On l'a confiée à des Religieuses chargées de la ramener dans le giron de l'Eglise. Pour se tirer d'affaire, le Baron a présenté son apologie, dont le point le plus concluant est l'offre de lever trois compagnies de hussards à ses dépens, pour le service de l'Empereur. Une maladie épidémique fait d'assez grands ravages à Carlsbourg & dans ses environs.

Le corps-franc du Bannat, sous les ordres du colonel Brentano, a fait une grande diligence malgré la rigueur de la saison. A son arrivée à Laxembourg, où il a séjourné 24 heures, on lui a donné un nouvel Uniforme; il a ensuite passé en revue près de cette capitale, d'où il a poursuivi sa route vers les

Pays-Bas. Il est composé de 2500 fantassins & de 100 hussards.

L'Empereur, accompagné du Prince Charles de Liechtenstein, a vu défiler les deux colonnes de ce Régiment.

La correspondance entre notre cour & celle de Russie est très active depuis quelque temps. A la suite d'une conférence d'une heure entre l'Empereur & le Prince Galitzin, Ambassadeur Russie, on expédia, il y a peu de jours un courrier au Baron de Herbert, notre Ministre à Constantinople. Le même messager fut chargé de dépêches pour M. de Rizerich, Consul général de S. M. I. à Bucharest. Chacun raisonne & conjecture sur le contenu de ces deux paquets. Dans le premier on suppose que notre cour demande une explication à la Porte sur ses préparatifs, sur la marche de ses troupes vers les frontières, sur les magasins rassemblés à Silistrie, à Belgrade, à Andrinople. La seconde dépêche, à ce qu'on croit, est un avertissement donné au Consul général de veiller attentivement sur le Prince de Mo'davie.

Le Chevalier Foscarini, Ambassadeur de Venise, a remis de la part du Sénat à l'Envoyé de Prusse, une note historique & explicative au sujet du différend entre la République & la Hollande.

Le jour de Pâques dernier, les habitans du faubourg de Wieden donnerent une fête aux pauvres : 226 pauvres & 20 enfans furent traités.

tés aux dépens des Paroissiens qui avoient fait entr'eux une collecte à cette intention. Les femmes même des principaux bourgeois ne dédaignèrent pas de préparer le dîner ; le Pasteur de la Paroisse & les autres Religieux avec plusieurs bourgeois voulurent bien eux-mêmes servir la table qu'on avoit préparée à cet effet dans le Couvent qui sert de Paroisse. Un charitable bienfaiteur avoit fait mettre en outre une piece d'argent sous chaque couvert.

Les rigueurs de l'hiver ont occasionné une foule de désastres particuliers. L'on écrit de Likka, qu'un habitant de cette contrée, possesseur d'un troupeau de 200 moutons, qu'il ne pouvoit plus nourrir, faute de fourrages, prit le parti de les faire tondre, & de les abandonner ensuite dans les montagnes, où ils périrent tous.

Les deux derniers hivers ayant nécessité une consommation effrayante de bois de chauffage, on a calculé que dans vingt ans la corde de bois coûteroit ici 20 florins. Les forêts voisines sont épuisées, & les autres trop éloignées pour se procurer du bois, sans de très-grands frais.

Quelques avis de Presbourg font mention d'une nouvelle exécution Ottomane, près de nos frontieres.

Le fameux Abdul-Bassa, marié avec une Sultranne, avoit, à l'insu de la Sublime Porte, rassemblé plusieurs Troupes en Bosnie, d'où est résultée une augmentation des Troupes Autrichiennes postées dans la Croatie ; ce Bassa n'a pas tardé à être la victime de son imprudence.

Un Noir, accompagné de trois autres personnes; sous envoyés de Constantinople, lui a apporté un *Firman*, &, en se disant chargé de lui déclarer que, par une faveur particulière, Sa Hautesse lui laissoit le choix, de mourir par le sabre, par le cordon, ou par les effets de cette liqueur (qu'il lui présenta dans une petite phiole). Le Bassa préféra la liqueur, l'avalala sur le champ, & expira au bout d'une demi-heure.

Le Prince Adam Czartoriski, Général d'Artillerie, & Capitaine de la Garde-Noble de Gallicie, est arrivé ici le 3, venant de Varsovie.

On apprend de Hermanstadt que le 15 Mars on y a commencé la conscription de la Transylvanie, & qu'on s'occupe à augmenter le nombre des Régimens de frontiere. Il sera levé un sixieme Régiment sur les frontieres vers la Domination Ottomane. — En 1779, le nombre des Troupes de frontiere étoit de 10,000 hommes; il sera porté actuellement à 20,000. — L'entretien d'un Régiment de frontiere coûte par an 81.000 florins moins que celui d'un autre Régiment.

L'Empereur a fait remettre à l'établissement des pauvres une somme de 37000 flor.

On assure que, depuis le nouveau règlement de commerce, la recette des Donanes a diminué considérablement.

Plusieurs articles, qui avoient été prohibés, mais que les Etats Autrichiens ne fournissent pas encore en assez grande quantité, viennent d'être exceptés de la regle générale, & peuvent de nouveau être importés en payant les anciens droits.

DE FRANCFORT, le 18 Avril.

Nous parlâmes, il y a quelque temps, du

magnifique projet de réunir par un Canal le Rhin au Danube; projet qui feroit communiquer la Mer noire à la Mer d'Allemagne, & à la Baltique. Voici quelques détails ultérieurs au sujet de ce plan, qui occupe sérieusement la Cour de Vienne.

Charlemagne, en 792 & 793, entreprit d'unir le Danube au Rhin par le Meyn, l'Altmat & la Reignitz. Ce grand Monarque n'abandonna ce projet qu'à cause des pluies continuelles qui tombèrent dans ces années là, & de la qualité marécageuse du fond. On est autorisé à croire que la direction qu'on avoit résolu de donner alors à ce canal, n'étoit ni la plus courte, ni la meilleure, ni la moins coûteuse. Le canal dont il est actuellement question, n'auroit qu'environ 30 lieues de longueur; 38 écluses suffiroient pour le soutenir dans tout son cours. De ces 38 écluses qui devroient être d'une nouvelle forme, nommées écluses à bascule, 14 porteroient sur elles mêmes un pont assez grand & assez fort pour que la voiture la plus chargée y puisse passer sans danger. Pour ouvrir & fermer de semblables écluses, la force d'un seul homme suffit. Chacune d'elles coûtera 10 mille florins; du nombre des 20 écluses restantes, il n'y en auroit que 14 qui devroient encore, suivant la disposition du terrain, porter un pont pour passer à pied ou à cheval. La dépense pour la confection de ces dernières n'est évaluée qu'à 9000 florins: le tems nécessaire pour l'excavation de ce canal ne seroit que de 8 années. Le tarif des droits de péage monteroit, suivant l'Auteur, à environ 896000 florins par an.

La Gazette de Berlin, du 6 Avril contient un article énoncé en ces termes.

« On a lu ici avec surprise tout ce que le

» Gazetier de *Leyde* a débité dans le Supplément
 » de sa Feuille, N^o. 26, touchant un certain avis
 » donné par le Rhingrave de *Salm*; & on a été
 » particulièrement surpris de la hardiesse avec
 » laquelle il annonce : Que les Etats-Généraux
 » avoient écrit au Roi par un Courier envoyé à Ber-
 » lin, pour demander des éclaircissémens sur cette
 » matiere ; & que L. H. P. avoient reçu une réponse
 » affirmative de S. M. Or, on peut assurer comme
 » un fait certain, qu'il n'est arrivé, depuis peu,
 » aucun courier *Hollandois* à *Berlin*; que les Etats-
 » Généraux n'ont pas écrit au Roi sur la matiere
 » en question, & que S. M. n'y a pas répondu
 » non plus. Qu'on juge par cet échantillon de la
 » véracité du reste ! »

Une autre Feuille de l'Empire interprète
 de la maniere suivante les explications qu'on
 dit avoir eu lieu entre les Cours de *Peters-
bourg* & de *Berlin*.

Un certain projet, dont tous les Papiers publics
 ont parlé, a donné à la Cour de *Prusse* l'occasion
 de manifester ses sentimens sur l'état actuel du
 corps politique, & même de prendre part à la
 cause importante dans laquelle une partie de
 l'Europe est intéressée. Elle a en conséquence fait
 faire des représentations sérieuses à la Cour de
Russie sur divers objets, & principalement sur
 l'élection d'un Roi des *Romains*, & la création d'un
 neuvieme Electeur. Comme la réponse qui a été
 faite à ce sujet au Comte de *Goetz* par le Ministère
 de *Russie*, n'a point satisfait le Roi de *Prusse*, ce
 Monarque, dans une conférence qu'il a eue avec
 le Prince d'*Olgorucki*, lui a témoigné « qu'il étoit
 » assez évident, d'après les démarches de la *Russie*,
 » que cette Cour paroissoit moins occupée du re-
 » pos de l'Europe & du maintien de la balance,
 » que des intérêts de la Cour de *Vienne*; qu'il se

» croyoit en conséquence obligé, comme Membre
 » du Corps Germanique, comme garant de la sûreté
 » de sa constitution ; enfin comme partie intéres-
 » sée dans le corps politique de l'Europe, de pro-
 » tester contre tout ce qui pourroit porter quelque
 » atteinte à la sûreté desdits corps ; & qu'en con-
 » séquence, il se croyoit obligé de se mettre en état
 » de défendre les droits publics & particuliers de
 » sa couronne. »

Le Prince d'Olgorucki répondit, d'après ses
 instructions « que l'Impératrice ne connoissoit à
 » l'Empereur aucune vues qui pussent tendre à
 » altérer la constitution du Corps Germanique ; que
 » S. M. Prussienne avoit pu être induite en erreur
 » à cet égard par des avis faux & controuvés ; que
 » s'il y avoit quelque chose de surprenant & de
 » révoltant dans la situation actuelle du corps poli-
 » tique de l'Europe, c'étoit l'opiniâtreté des Hol-
 » landois, & l'éloignement qu'ils montroient pour
 » un accommodement, auquel S. M. Imp. paroîs-
 » soit si disposée ; qu'il n'étoit pas moins étonnant
 » que S. M. Prussienne non-seulement approuvât,
 » mais cherchât même à entretenir & fortifier
 » cette opiniâtreté des Hollandois. Que, quant à
 » la démarcation des limites entre l'Empereur &
 » la Porte, quoique S. M. Prussienne eût paru
 » désapprouver la conduite de son précédent Am-
 » bassadeur, le successeur de celui-ci ne laissoit
 » pas de suivre le même système, & ne cherchoit
 » rien moins que de concourir à ce que ladite dé-
 » marcation eût un prompt succès. Qu'enfin, on
 » ne pouvoit attribuer les dispositions hostiles &
 » les préparatifs des Turcs, qu'à la froideur que
 » S. Maj. Prussienne montrait dans cette affaire.
 » Qu'en conséquence, l'Impératrice de Russie se
 » croyoit de son côté autorisée à protester contre
 » cette conduite de S. M., & à faire ses disposi-

» tions de maniere à être prête à tout événement. »

On se plaint à Munich de diverses réglemens , pour gêner en Baviere la liberté d'écrire & de penser ; réglemens qui s'exécutent avec rigueur. Une Commission est investie du droit d'entrer dans les maisons , & d'y fouiller à l'improviste les livres , papiers , écrits quelconques , soupçonnés d'être contraires à la Religion ou à l'Etat ; mais l'on espere qu'une fois instruit des abus de cette Inquisition, l'Electeur en réformera les parties les plus dangereuses.

L'Electeur de Mayence , malade depuis quelque temps , est aujourd'hui dans un état presque désespéré. Ce Prince , né en 1719 , n'est pas très âgé. Deja l'on remarque beaucoup de mouvemens parmi les Compétiteurs à la dignité electorale. Le public paroît jeter les yeux sur le Comte d'Alberg , distingué par ses connoissances , par ses qualités personnelles & par son habileté dans les affaires d'administration.

Le Roi de Prusse a été , & est encore assez incommodé par des abcès dans les jambes , qui , sans être d'un caractère dangereux , ont donné de l'inquiétude. Depuis que la goutte s'est déclarée , S. M. P. a été un peu soulagée ; cependant elle ne reçoit personne encore.

Le Duc régnant de Brunswick a l'inspection générale des Régimens Prussiens d'Infanterie , en garnison à Halberstadt , Magdebourg , & dans l'ancienne Marche. Le Général Gaudi est nom-

né Inspecteur des Régimens dans la Westphalie. Les soldats absens par congé, arrivent successivement à leurs Régimens. Beaucoup sont arrivés à Berlin sur des traîneaux.

On écrit de Vienne que le Cardinal-Archevêque a pris la résolution de quitter pour jamais cette capitale, & de se retirer dans son Evêché de Waizen, pour y passer le reste de sa vie.

L'Empereur, dit-on, a fait présent d'une terre noble au Conseiller de Born, auteur de la nouvelle méthode de séparer l'or & l'argent du minerai qui les renferme.

On apprend de Nordenstadt, dans le Landgraviat de Darmstadt, que le 2 de  mois, à quatre heures 10 minutes du matin, on y a ressenti une forte secousse de tremblement de terre, qui cependant n'a occasionné aucun dommage.

I T A L I E.

DE NAPLES, le 3 Avril.

On travaille dans ce port avec toute l'activité possible à l'équipement de l'escadre destinée pour le voyage de  augustes Souverains : elle sera commandée par D. François Bologna. Leurs Majestés auront avec elles l'Infante leur fille aînée. La Reine sera accompagnée par la Duchesse de Corigliano, & par quatre femmes de chambre. Le Marquis de Curleto, Don Vincent Montalto, Don Onorato Gaetani & le Prince Belmonte Pignatelli seront de la suite du Roi.

On observa, le 13 de ce mois au matin, un des phénomènes les plus singuliers sur la rivière

de Majuri, dans la Province de Salerne. On vit s'élever une grande colonne de feu, environnée d'un brouillard très-épais, & on entendit en même tems un grand bruit, semblable à celui d'un coup de canon ; après quoi, le phénomène disparut. Alors les eaux de la rivière, au-lieu de suivre leur ancien cours, se précipitèrent tout-à-coup dans un goufre qui s'est ouvert à l'instant même.

Les éruptions du Vésuve augmentent tous les jours. La lave a déjà coulé à deux mille dans la plaine ; & pendant la nuit elle répand une telle clarté, qu'elle éclaire même les murs des maisons de cette ville.

GRANDE-BRETAGNE.

DE LONDRES, le 17 Avril.

Les discussions, les débats, les requêtes, les assemblées, les imprimés au sujet de la grande affaire du commerce d'Irlande ne discontinuent point. Tous les partis sont d'accord sur la question théorétique ; mais on ne l'est pas sur la question de fait : savoir, si le prix actuel & les charges des fabrications Angloises peuvent soutenir sans risques l'égalité avec l'Irlande. Comme les erreurs sur cette matière entraîneroient une subversion plus ou moins complète des manufactures Britanniques, il est bon que les difficultés opposées de part & d'autre soient mises au grand jour, afin que les bons esprits puissent en décider. Au reste, quoiqu'un très-grand nombre de villes manufacturières s'élèvent contre le plan du Ministre, il faut bien se garder de prendre ces

réclamations au pied de la lettre. Plusieurs de ces pétitions sont absolument l'ouvrage des ennemis du ministère ; d'autres sont dictées par l'esprit de monopole & de cupidité qui attaque les états commerçans une fois devenus riches : de troisièmes sont l'effet de terreurs anticipées , & de l'ébranlement machinal qu'occasionnent dans tout le royaume les manufactures véritablement menacées.

Quoi qu'il en soit, on ne peut croire M. Pitt assez imprudent pour braver des oppositions aussi respectables , & pour s'être décidé au parti qu'on lui attribue en ces termes, dans le *Général Advertiser*.

Malgré les requêtes dont le Bureau de la Chambre des Communes est surchargé , malgré les témoignages clairs & satisfaisans que les Manufacturiers ont donné à la Barre , en dépit des manœuvres de M. Jenkinson , & de l'opposition unanime qui se manifeste tous les jours par le moyen de la presse , même dans les feuilles dévouées au ministère , le Populaire M. Pitt est déterminé , par un effet de son respect profond pour les Communes de ce Royaume , à terminer l'affaire de l'arrangement de commerce avec l'Irlande le plutôt possible. Il a dépêché , il y a quelques jours , M. Orde pour assurer les Irlandais de leur triomphe certain. La nation n'a plus qu'une ressource : il faut que les grandes villes de commerce & les villes à manufactures instruisent leurs Représentans de la manière la plus péremptoire. Plusieurs villes ont déjà remercié dans la dernière élection leurs anciens Représentans , parce qu'ils consentoient à ce que

les Communes d'Angleterre résignaient leurs privilèges en faveur de la Couronne. Il faut aujourd'hui qu'elles forcent leurs nouveaux Délégués à voter en faveur du peuple contre le ministère.

Le Comité général des manufacturiers, qui s'est établi à Londres, doit servir d'exemple à tous les autres corps qui s'opposent aux mesures du Gouvernement. Ce Comité a repoussé constamment tout ce qui pouvoit tendre à la sédition, ou être inspiré par l'esprit de parti. Un particulier, d'un caractère violent, s'étant emporté un jour dans la Chambre, elle le reprimanda fortement en lui imposant silence. Cette sagesse donne du crédit & de la stabilité à cet établissement.

La séance de la Chambre des Communes, le 11 de ce mois, fut très intéressante par l'exposé que fit le Chancelier de l'Échiquier de l'état actuel de nos finances, de nos charges & de nos ressources, de nos espérances & des moyens de les réaliser.

Selon le Ministre, les taxes de la dernière année avoient rendu au-delà de ce qu'on pouvoit s'en promettre. Il se flattoit, qu'en adhérant au système d'économie, dont on avoit éprouvé les heureux effets, l'on parviendrait à éteindre insensiblement la dette nationale. Il proposa dans cette vue d'établir un fonds d'amortissement d'un million par année. Je suis persuadé, dit-il, qu'avec la seule ressource des taxes actuelles, je pourrai ajouter un million cette année au fonds d'amortissement. Le produit des taxes montera à 15 millions & demi, &

les dépenses nationales , autant que je puis en juger par des calculs que rien ne semble démentir, n'excéderont pas 14 millions 50 mille liv. sterl. Je ne doute point qu'à l'aide des sages mesures , qui ont été & seront adoptées , le Royaume ne recouvre l'ancienne considération dont il jouissoit parmi les Puissances de l'Europe.

M. Pitt fit ensuite une motion tendante à ce qu'on mît sur le Bureau un état du produit net des taxes depuis la S. Michel 1783 jusqu'à Noël de la même année , & depuis cette dernière époque jusqu'au 5 Avril 1785 , ainsi qu'un état du produit des taxes pendant les mêmes périodes en 1784.

M. Shéridan fonda quelques doutes sur ce que le Trimestre indiqué par M. Pitt étoit précisément celui où les taxes montoient à une somme plus forte que celle qui provenoit des taxes levées pendant les trois autres périodes de l'année. Cette circonstance devoit s'attribuer à la taxe des chevaux , à celle sur les Chasseurs , à celle sur les chapeaux , &c. , qui étoient payées tous les ans en une seule fois pendant le trimestre choisi par M. Pitt.

M. Pitt réfuta l'affertion de M. Shéridan , en disant qu'il se faisoit des versements continuels à l'Echiquier , provenans de la taxe sur les chapeaux , & que la taxe sur les chevaux permettoit de rendre plus qu'on ne l'avoit pensé.

M. Fox se permit ensuite quelques ironies ; M. Eden raisonna sur cette matière avec beaucoup d'intelligence & de modération , ainsi que M. Dempster ; après quoi la motion de M. Pitt passa unanimement.

On prendra une idée encore plus exacte du bilan des finances angloises , de la recette & de la dépense , & des augmentations

du revenu public , effectives ou probables , en lisant avec un peu d'attention le résumé suivant du **COMPTE RENDU** de M. PIST, dans son discours du 11 Avril.

Ce Ministre établit que l'intérêt de la dette publique lorsqu'elle aura été fondée en entier) avec les dépenses probables de l'établissement de paix , monte à environ . . L. st. 14,000,000.

D'un autre côté , le produit net des taxes pendant le dernier quartier finissant au 5 Janvier 1785 , a été de 2,738,000.

Et celui du quartier finissant au 5 Avril 1785 , a été de 3,066,000.

5,804,000.

Le produit des mêmes quartiers de l'année précédente fut , savoir ,

au premier Janvier 1784 , de 2,585,000.

Au 5 Avril 1784 de 2,198,000.

4,783,000.

Par conséquent le produit des taxes , pendant les six derniers mois qui viennent de s'écouler a été plus fort de plus d'un million que celui des taxes pendant les mêmes six mois de l'année précédente . Le produit seul du quartier finissant au 5 Avril dernier , surpasse de près de 870,000 l. le produit du même quartier de l'année 1784.

Dans cette somme , à la vérité , sont comprises environ 190,000 liv. st. qui sont le produit des taxes imposées l'année dernière ; ainsi les 680,000 l. restantes seulement proviennent des taxes qui subsistoient avant la dernière session. Il faut encore observer que le produit des Douan-

nes pendant le dernier quartier, a doublé & fort au-delà celui des Douanes au même quartier de l'année précédente. Augmentation prodigieuse, due principalement aux différentes mesures adoptées, & aux bills passés en Parlement l'année dernière pour prévenir la contrebande. Les effets de ces mesures, indépendamment de ceux que l'on obtiendra par de nouvelles réformes, mettent le revenu public, non seulement à même de suffire aux intérêts de la dette nationale, & aux dépenses de l'établissement de paix, mais à fournir de plus un excédent applicable à l'amortissement de la dette nationale. Car, supposons que les deux quartiers prochains produisent en proportion les mêmes sommes que les deux derniers, le revenu de l'année finissant à la St. Michel 1785, sera ainsi qu'il suit.

Quartier finissant au 5 Janvier	
1785	2,738,000.
Dito, 5 Avril	3,066,000.
Les deux quartiers suivans . . .	6,132,000.
	11,936,000.

A cette somme il faut ajouter le produit de la taxe des terres & de la taxe annuelle de la drèche, ci . . .

2,450,000.

14,386,000.

Cette somme est suffisante pour l'intérêt de la dette publique, tant fondée que non fondée, & pour les dépenses de l'établissement de paix.

Mais si nous jettons un coup d'œil sur l'année prochaine, & si nous voulons estimer notre revenu annuel d'après le dernier quartier, nous verrons qu'il nous présente le tableau suivant.

Produit annuel des taxes. L. st. 12,264,000.

Produit de la taxe des terres & de celle de la drèche	2,450,000.
	14,714,000.

Il nous reste donc un excédent de 300,000 l. par an pour nous libérer de la dette nationale.

Si nous supposons encore que le produit des deux quartiers restant de cette année, conservé avec celui des deux derniers quartiers, la même proportion que les mêmes quartiers de l'année dernière avoient entr'eux, le total des taxes de cette année sera de 12.600,000 l. A cette somme il faut y ajouter comme ci-devant le produit de la taxe des terres & de la drèche, qui est de 2,450,000 l. Alors notre revenu total se montera à 15,050,000 l. ce qui nous donne 650,000 l. pour le fonds d'amortissement.

Que si les deux quartiers restans de cette année conservent, avec les deux derniers quartiers, la même proportion qu'offrent ceux-ci avec les mêmes quartiers de l'année dernière, le produit de toutes les taxes sera de 16,240,000 l. & nous aurons un excédent de 1,840,000 l. pour le fonds d'amortissement.

Le produit de toutes les taxes, excepté celles sur les terres & sur la drèche, pendant l'année qui a fini à la St. Michel 1784 a été de 10,400,000 l. seulement; l'accroissement du revenu public cette année, au taux le plus modéré, sera d'un million & demi; & il y a tout lieu de croire qu'il sera beaucoup plus considérable encore.

D'après les calculs précédens, il paroît que tout nous porte à espérer que l'année prochaine on sera en état d'établir un fonds réel pour l'amortissement de la dette nationale, & que cette mesure salutaire pourra être opérée avec la seule

addition de très-légères taxes nécessaires pour rembourser l'emprunt modique de cette année & pour constituer le restant non fondé de la dette nationale.

Le nombre de vols qui se commettent tous les jours à Londres, ont enfin déterminé le gouvernement à faire proposer à la Chambre des Communes de passer un bill pour régler la police de cette ville. M. Selwyn s'est chargé de cette motion importante ; & il a prévenu la Chambre, qu'il lui soumettroit incessamment un bill contre lequel il espéroit que personne n'élèveroit la voix.

Un Vaisseau de 50 canons & deux Frégates sont en armement pour l'Inde , & conduiront dans cette station l'Officier qui doit succéder au Chevalier Hughes. Ce successeur n'est cependant pas encore connu , ni probablement nommé , parce que l'armement ne partira qu'après le retour de sir Edward Hughes actuellement en route pour l'Europe , à bord du *Sultan* , de 74 canons , qu'on attend vers la mi-Juin. L'Amiral Byron & sir Edmund Affleck , le dernier de nos Amiraux , ont déjà été désignés ; mais comme les François n'ont qu'un Chef-d'Escadre dans l'Inde , on n'y enverra qu'un Officier de même rang. Ce sera une économie pour la nation.

Dans quelques semaines , on lancera à Harwich l'*Excellent* , de 74 can. & la frégate le *Castor* , de 38 can. L'un & l'autre de ces bâtimens sont construits avec des bois imprégnés de la liqueur salée dont nous avons parlé , & seront doublés en cuivre. On croyoit que le goudron extrait du char-

bon de terre , & dont les beaux établissemens de Lord Dundonald en Ecosse fournissent notre marine , étoit de qualité à prévenir la vermoulure ; mais cet avantage n'étoit qu'idéal , puisqu'on recourt actuellement à une méthode qu'on présume être plus efficace.

Selon des lettres de Gibraltar , arrivées à Portsmouth en 22 jours , les Algériens avoient commencé des hostilités envers les Anglois , en prenant deux bâtimens de cette nation , qu'ils ont conduit dans leurs ports. Le Consul Anglois à Livourne , instruit de cet événement , en fit part au Chevalier Lindsay , qui dépêcha une caiche pour s'informer des circonstances & demander la restitution des bâtimens. On ajoute que la Régence n'ayant pas donné de satisfaction , on a dépêché un second vaisseau.

Il y a dans ce moment 540 prisonniers , dont 49 criminels condamnés à mort , & 180 destinés à la transportation.

L'Isle où l'on doit transporter ces malfaiteurs , est , dit-on , située dans la rivière de Gambie , à environ 60 milles de son embouchure. Elle est totalement inhabitée. Le Capitaine Moore , qui a examiné le cours de ce fleuve jusqu'à sa grande cataracte , à 100 lieues dans les terres , parle de cette Isle comme ayant 20 milles de long sur 6 ou 7 de large. Vers sa pointe orientale , s'élève une montagne extraordinairement haute & très-boisée. Le sol en est extrêmement fertile , & n'attend que la main du cultivateur. Les bois sont remplis de cocos & de châtaigniers. Comme l'Isle gît par les

13 degrés de latitude septentrionale, les chaleurs sont très-fortes dans les mois de Juillet & d'Août, & vers l'équinoxe, on y éprouve des orages affreux. Le pays des deux côtés de la rivière est peuplé par des Negres guerriers, qui sacrifient à leurs Idoles tous les Blancs qui tombent entre leurs mains, & les dévorent ensuite. On espère que cette circonstance empêchera les nouveaux Colons de désertir.

Le Major Scott qui s'étoit mis sur les rangs pour l'élection des six nouveaux Directeurs de la Compagnie des Indes, cette année, a échoué, par une pluralité de plus de 100 suffrages contre lui.

Le Comité d'Officiers nommés pour examiner le plan des fortifications, tant actuelles que projetées, & en faire son rapport, a fait une vive impression dans l'esprit de la Nation. Le Duc de Richmond, qui a résolu les énormes dépenses dont on s'est plaint avec tant de raison, est lui-même du nombre des Officiers choisis pour examiner les propres projets. Il doit présider les trois plus anciens Officiers. Son frere est aussi l'un des Inspecteurs; & pour ajouter à la régularité du procédé, le Comité ne s'assemblera que dans les tems & lieux qu'il plaira à sa Grâce de choisir. De sorte que si M. le Duc entrevoit que le Comité puisse réprouver son plan, il pourra, comme le Docteur dont parloit le Lord North, *prendre son jour*.

L'auteur de ce paragraphe auroit dû observer également, que ce Bureau n'est pas composé du seul Duc de Richmond & de son frere le Lord George Lenox, mais encore du Lord Thownsend & des Généraux Amherst & Conway, tous trois opposés

d'opinions au Duc de Richmond, de dix Lieutenans généraux , entre lesquels , les Chevaliers Guy Carleton , Draper , Boyd , Gray & le Lord Cornwallis , & de sept Majors généraux , au nombre desquels , MM. Pattison , Greene , Roi , Campbell , c'est à dire , ce que l'Angleterre a d'Officiers les plus indépendans , & les mieux instruits.

On ne sauroit donner trop d'éloge , dit le *Morning Post* , au Grand-Maitre de l'Artillerie , de son économie dans toutes les affaires qui intéressent le bien public ; il s'occupe fort peu de flatter la vanité de la nation en conservant ses monumens d'antiquité les plus précieux , pourvu qu'en les détruisant il puisse faire une épargne de quelques liv. sterlings. Il proposa dernièrement de démolir la tour de Jules-César dans le Château de Douvres , pour employer les décombres à la reconstruction des anciennes murailles. Le Lord North , en sa qualité de Gouverneur de ce Château & de Lord Gardien des cinq Ports , s'est opposé fortement à sa proposition , & l'on assure qu'il a engagé un de ses amis à la Chambre des Communes d'en parler avant la clôture des Sessions , par maniere de plainte contre le Grand-Maitre,

Lorsque les habitans de Douvres apprirent l'intention du Grand-Maitre de l'Artillerie , de faire démolir la tour de *César* , ils ignoroient encore que le Lord Gardien des cinq Ports s'y opposeroit aussi fortement qu'il l'a fait. En conséquence , ils avoient déjà résolu de rassembler une somme par souscription pour acheter des matériaux en même quantité que ceux que le Grand-Maitre comptoit retirer

retirer de la tour, & les lui livrer pour la réparation des murailles du Château.

L'incendie de la maison de M. Lovel Stanhope dans May-Fair, la semaine dernière, a donné lieu à deux traits héroïques, l'un d'amitié, l'autre d'amour maternel. La maison du Comte de Marchmont, absente ainsi que sa famille, touchoit celle de M. Stanhope : Lord Elphinston, ami intime de Mylord Marchmont, apprend l'incendie, vole au secours, pénètre dans la maison, & servant lui même les pompes avec intelligence, parvient à préserver l'édifice. Lady Stanh., sauvée avec grande peine de l'incendie, ne voyant point son enfant autour d'elle, se précipita dans la maison prête à s'écrouler, pour le chercher au milieu de l'embrasement : on ne la tira du milieu des flammes, où elle alloit périr, qu'en l'assurant que l'enfant avoit été mis en sûreté dès le commencement de l'incendie.

Le carrosse de cérémonie du célèbre Duc de Marlborough, si fameux sous le regne de la Reine Anne, étoit au nombre des curiosités détruites par l'incendie qui a consumé la maison de Lord Spencer à Wimbledon. Ce fut dans cette voiture qu'il emmena le Maréchal de Tallard, lorsque ce dernier tomba entre les mains de l'armée combinée, après la bataille de Blenheim. Les dépêches du Duc en cette occasion sont remarquables par leur brièveté. Sa lettre à la Reine étoit conçue en ces termes :

« Nous avons combattu, & la victoire a été pour nous. J'ai en ce moment avec moi, dans ma
N^o. 18, 30 Avril 1785. k

voiture , M. le Maréchal de Tallard. Voilà tout ce que peut en apprendre actuellement Votre Maj. Elle en recevra les détails le plutôt possible. »

On apprend par une lettre de M. *Stephen Fuller*, Agent de la Jamaïque , que la ville de *Spanish-Town* va faire élever dans sa place d'armes une statue au Lord *Rodney*. M. *Bacon*, Sculpteur chargé de son exécution , en a déjà présenté le modèle. Cette statue en marbre sera soutenue par un piédestal , orné de bas-reliefs. Sur l'un d'eux , sera représenté un vaisseau amenant son pavillon devant Lord *Rodney*. Un autre bas-relief représentera l'Isle de la Jamaïque , assise sur un rocher au milieu de la mer , implorant la protection de la Grande Bretagne. Sur la quatrième face du piédestal , se trouvera l'inscription. La statue aura environ huit pieds de haut.

Le *Morning Herald* rapporte une anecdote assez plaisante sur George II.

A la suite du tumulte , dans lequel le Capitaine *Porteus* fut pendu par la populace d'*Edimbourg* , il fut délibéré dans le Conseil , à *S. James* , si l'on ôteroit , à cette Capitale de l'*Ecosse* , les droits de franchise. A peine le Duc d'*Argyle* , très jaloux de la conservation des privilèges des citoyens d'*Edimbourg* , eut-il appris que cette question étoit agitée , qu'il se rendit sur le champ à la Cour , où il s'opposa avec véhémence à l'exécution d'un pareil projet. Il irrita tellement *George II* , par son importunité & par la hardiesse de ses représentations , que ce Monarque , perdant toute patience , lui jeta son chapeau au visage. Le Duc se retira alors très-déconcerté de ce qui venoit de lui arriver. Comme il descendoit l'escalier , il rencontra *Sir Robert Walpole* , qui l'acosta avec sa politesse ordinaire de courtisan , & lui demanda quel pouvoit être le sujet de son mécontentement ; le Duc ré-

pondit que le Roi lui avoit jetté son chapeau au vitage. « Bagarelle ! » repliqua le Chevalier ; il m'a battu très souvent , & il me bat même encore de tems en tems. — « Oui , » reprit le Pair , mais vous n'êtes pas le Duc d'Argyle. »

La première semaine de Mars , en creusant une fosse dans l'Eglise de Charmouth , on trouva une épée fort antique , que l'on suppose être celle du Général Dudda , dont le corps fut déposé en ce lieu il y a 952 ans. L'histoire nous apprend que l'an 833 , le Roi Egbert attaqua les Danois sur la rivière de Char , près de cette ville ; & quoique la victoire ne fût point parfaitement complète de son côté , néanmoins le champ de bataille lui resta. Le Général Dudda & les Evêques de Winchester & de Sherborne , l'un appelé Hereford & l'autre Wigfort furent du nombre des tués. Leurs corps furent enterrés dans cette Eglise , où on les conserve soigneusement.

F R A N C E.

DE VERSAILLES , le 20 Avril.

Le sieur Doray de Longrais , Officier de Cavalerie , a eu , le 15 de ce mois l'honneur de présenter au Roi une pendule de son invention , & qui a été exécutée par le sieur Lamy - Gouge , Horloger à Versailles. Le globe , qui renferme cette Pendule , représente une Montgolfière qui , tous les Di-

k 2

manches, au dernier coup de midi, s'éleve au-dessus d'un socle de marbre qui lui sert d'échafaud, & enleve une galerie dans laquelle sont placés deux Voyageurs aériens. Cet Ouvrage réunit au mérite de l'invention celui de l'exécution la plus parfaite.

Le Comte de Faudcas, qui avoit précédemment eu l'honneur d'être présenté au Roi, a eu, le 16 de ce mois, celui de monter dans les voitures de Sa Majesté & de la suivre à la chasse.

Le lendemain, le Roi & la Famille-Royale ont signé le contrat de mariage du Vicomte de Gand, Mestre-de-camp-Commandant du Régiment de Champagne, avec Demoiselle de la Rochefoucauld Bayers; & celui du Comte de Beaunay, Garde du Pavillon, Amiral de France, avec Demoiselle Bacon de la Chivalerie.

Le même jour le Marquis de Fouquet a prêté serment entre les mains du Roi pour la Lieutenance générale du Pays Messin, vacante par la mort du Comte de Fouquet son pere.

DE PARIS, le 28 Avril.

L'on se rappelle les volumineuses discussions qui eurent lieu, il y a dix ans, au sujet de la liberté du commerce de l'Inde. M. l'Abbé Morellet attaqua les privileges, & l'existence de toute compagnie, defendus d'un autre côté par M. Necker & par M. le comte de Lauragais. On épuisa dans cette dispute tous les sophismes de l'esprit de système & les raisonnemens économiques les plus abstrus. L'expérience seule pou-

voit être la pierre-de touche des différentes opinions , & l'expérience a condamné celle des adventaires d'une compagnie exclusive, puisque le Roi vient de rétablir celle-ci par un Arrêt du Conseil d'Etat, du 14 de ce mois. Le préambule de cet Arrêt est un exposé des inconvéniens prévus lors de la suppression de l'ancienne compagnie, & sur lesquels le temps a éclairé l'Administration.

Sa Majesté , par le compte qu'elle s'est fait rendre du résultat des exportations de son royaume, & des retours d'Asie depuis la suspension du privilège de la Compagnie des Indes, a reconnu que la concurrence, utile pour d'autres branches de commerce, ne pouvoit qu'être nuisible dans celle-ci ; qu'en effet l'expérience avoit fait voir que les cargaisons de l'Europe n'étant pas combinées entr'elles, ni proportionnées aux besoins des lieux de leur destination, s'y vendent à bas prix, tandis que le concours des sujets de Sa Majesté, dans les marchés de l'Inde, y surhaussoit le prix des achats : Que d'un autre côté les importations en retours, composées de marchandises de mêmes especes, sans mesure ni assortimens, avec excès dans quelques articles, & manque total sur d'autres, étoient aussi désavantageuses aux Négocians, qu'insuffisantes pour l'approvisionnement du Royaume. En considérant qu'à ces inconvéniens résultans du défaut d'ensemble, se joint l'impossibilité que des particuliers aient des moyens assez étendus pour soutenir les hasards d'un Commerce aussi éloigné, & les longues avances qu'il exige, Sa Majesté s'est convaincue qu'il n'y avoit qu'une Compagnie privilégiée, qui par ses ressources, son crédit, & l'appui d'une protection particulière, pût faire

uniquement le Commerce des Indes & de la Chine; Elle a en conséquence accepté la proposition qui lui a été faite par une association de Négocians & de capitalistes dont les facultés, le zèle & l'intelligence lui sont connus, d'exploiter seule, pendant un temps limité, le Commerce de l'Asie, suivant les stipulations du dernier traité de paix, qui l'ont maintenu libre, sûr & indépendant. Les soins politiques, les frais de souveraineté & les gênes d'une administration trop compliquée, ayant été les principales causes des pertes que l'ancienne Compagnie a souffertes, il a paru convenable que la nouvelle en fût entièrement dégagée, que rien ne pût distraire ni son attention ni ses fonds, de l'objet de son Commerce, & qu'elle fût régie librement par ses propres Intéressés : Sa Majesté s'est occupée en même temps des moyens de conserver aux Isles de France & de Bourbon, tous les avantages compatibles avec l'exercice du privilège qui fonde l'existence d'une Compagnie ; Elle leur a permis le Commerce d'Inde en Inde, la traite des Noirs, le libre échange de leurs productions avec celles de l'Europe, & tout ce qui a paru nécessaire pour assurer l'approvisionnement & le soutien de cette Colonie intéressante.

Les dispositions de cet Arrêt forment 57 articles, dont voici le précis très-abrégé.

Le privilège de la nouvelle Compagnie durera sept ans de paix, à compter du départ de sa première expédition ; en cas qu'il s'élève une guerre, les années de guerre ne seront pas comptées. Les sujets du Roi des divers ports du Royaume pourront approvisionner les Isles de France & de Bourbon, qui ne seront point comprises dans le privilège exclusif de la Compagnie, & qui pourront faire le Commerce d'Inde en Inde. Il est accordé à tous les armemens

commencés , complétés & en route pour les mers de l'Inde , à compter du jour du départ de leur port d'armement , 24 mois de délai pour faire leur Commerce & retour au seul port de l'Orient , où la nouvelle Compagnie fera aussi les siens. Le Roi lui cede & accorde gratuitement la jouissance de ce port , des hôtels , magasins , chantiers , corderies , ustensiles , &c. qui lui seront remis après avoir été réparés aux frais de Sa Majesté , qui se charge aussi de leur entretien pour ce qui concerne les grosses réparations. Les fonds de la nouvelle Compagnie sont fixés à 20 millions , dont 6 millions seront fournis par les douze Administrateurs , à raison de 500,000 liv. chacun ; les 14 millions de surplus seront divisés en 14,000 portions de 1000 liv. chaque , pour lesquelles il sera donné des reconnoissances aux personnes qui voudront s'intéresser dans son Commerce.

La fixation du dividende n'aura lieu qu'après la remise du bilan général annuel , à commencer du mois de Décembre 1787. — La Compagnie sera autorisée à arrêter les réglemens nécessaires à son régime intérieur & à la conduite de son commerce , dont S. M. maintiendra la liberté entière , même par la force des armes , s'il en est besoin.

La gabarre le *Barbot* va partir sous les ordres de M. de Suzannet , chargé d'examiner les propriétés d'un nouvel instrument pour déterminer le sillage des vaisseaux : la *Cérès* , commandée par M. de Roqueseuille , a la même destination.

Les travaux de Cherbourg se continuent avec activité. On travaille à terre sans relâche , & on compte placer plusieurs cônes cette année.

L'hiver, dit-on, a raffermi ceux qui sont déjà jetés. Avec le temps, les bois, les pierres se réuniront par le sédiment de la vase, par les coquillages & les plantes marines, de manière à former un rocher inébranlable.

Les lettres de Londres nous apprennent que la convalescence de M. le Comte d'Adhémar est assez avancée, pour avoir permis à cet Ambassadeur le voyage de Bath, dont il va essayer les eaux.

L'on évalue à 14 millions le devis de la dépense pour la construction du nouveau Pont sur la Seine, pour la démolition des édifices qui deshonnorent les anciens ponts, & pour l'établissement de nouveaux quais.

Plusieurs régimens de Cavalerie ont été obligés de changer de quartiers, à cause de la disette de fourrages. Heureusement la pluie, quoique peu abondante, a succédé en ce moment à la sécheresse, & permet encore d'espérer une récolte.

On mande de Pont-Chateau en Bretagne, Terre appartenante à M. le Comte de Menon, Commandant à Nantes, qu'on y a chanté un *Te Deum* pour la délivrance de la Reine : cent habitans de cette Paroisse avoient eu le malheur de perdre par un incendie, le 13 Mars, leurs grains, leurs fourrages, tous leurs meubles & vêtemens. Cet événement ayant été mis sous les yeux du Roi par M. le Contrôleur Général à qui M. l'Intendant de la Province en avoit rendu compte, Sa Majesté a accordé à ces malheureux incendiés une somme de douze mille francs.

On voit actuellement la traduction Française des étonnantes expériences de l'illustre Abbé Spallanzani sur la génération : cette traduction est l'ouvrage d'un de ses amis, son émule dans un autre genre, M. Sénébier, Bibliothécaire public à Geneve. Ces observations, dont on parloit ici depuis quelque temps, pour en faire un texte de mauvaises plaisanteries, de vers & de calembourgs insipides, ne sont point telles que les rapportoit la légèreté publique. Depuis long-temps l'Histoire naturelle n'a point offert de découvertes aussi admirables, & appuyées sur une pareille certitude. L'Abbé Spallanzani présenta une suite de faits, dont les conséquences ne peuvent être problématiques. Tout observateur peut répéter ces expériences; mais avant tout il doit se pénétrer de la nécessité d'une patience à l'épreuve, d'une pénétration soutenue, d'une logique & d'un esprit philosophique, dont le Professeur de Pavie offre un si beau modèle. Quoique ces fameuses expériences semblent établir d'une manière indisputable l'opinion de la préexistence des germes dans les ovaires de la femelle, & développés ensuite par la fécondation, il reste encore quelques objections & quelques doutes en faveur des systèmes opposés.

L'usage de l'acide nitreux ou de l'eau-forte dans les ateliers a occasionné plusieurs accidens : en voici un nouvel exemple.

k 5

Le fils du sieur Guenon , Relieur , âgé de 19 mois , demande à boire : la fille de service aperçoit sur la cheminée un verre à moitié plein d'une liqueur qu'elle prend pour de l'eau ; c'étoit de l'eau-forte pure ; l'enfant en boit environ trois cuillerées. Le pere accourt au bruit de ce malheureux , qui bientôt a un vomissement d'une prodigieuse quantité de sang coagulé. L'Apothicaire appelé prépare une potion composée de quatre onces d'eau , d'une once de sirop de guimauve , d'un gros de magnésie & de trois gros de savon. On administre cette potion à la dose de trois cuillerées tous les demi-quarts d'heure ; le vomissement se calme ; l'après-midi il cesse. Alors on substitua à la potion un looch fait avec l'huile d'amandes douces , le sirop de guimauve , la gomme arabique , la magnésie & l'eau distillée. Le lendemain matin les accidens étoient dissipés , à l'exception d'une saturation , que les parens ont estimée être d'une pinte par vingt-quatre heures , & qui dura jusqu'au quatrième jour. Ce traitement a été ratifié par M. Andry , Médecin de la Faculté , qui avoit été appelé le lendemain de l'accident.

Une Feuille de Province atteste la vérité du fait suivant , que sa singularité nous engage à rapporter.

Un Négociant , natif d'Angers , & actuellement établi à Nantes , ayant épousé Mademoiselle N*** , en eut une fille : son épouse , redevenant enceinte , fit une chute à l'époque du septieme mois , & mourut avec l'enfant (c'étoit une fille) qu'elle portoit : cet homme , pénétré de regrets , ne trouve d'autre moyen de réparer la perte

qu'il vient de faire , qu'en épousant la sœur même de celle dont il pleure la mort. Il obtient des dispenses ; au bout de quelques mois sa nouvelle épouse devient enceinte , & parvenue heureusement au terme de sa grossesse , elle accouche d'une fille. Ensuite elle redevient enceinte , & au terme de sept mois , elle fait une chute au même endroit , le même mois & le même jour que sa sœur , se blesse & meurt , ainsi que l'enfant (c'étoit de même une fille) qu'elle portoit dans son sein.

M. Cannebier , ancien Professeur de Mathématiques à l'Ecole Royale-Militaire , ayant soumis aux lumières de l'Académie des Sciences , une machine planétaire de son invention , sur le rapport de MM les Commissaires nommés pour l'examiner , cette Compagnie a jugé » que le » moyen employé par l'Auteur étoit simple , » ingénieux , & propre à remplir le but qu'il » s'est proposé , qui est de faciliter aux jeunes » gens l'intelligence des phénomènes qui résultent du mouvement annuel & diurne de » la terre dans son orbite en conservant le parallélisme de son axe ; & qu'elle méritoit » l'approbation de l'Académie. »

Cette machine est effectivement très-simple , à ce qu'on dit , & ses effets évidens. Avec une seule roue & un pignon , l'Auteur a trouvé le moyen de faire exécuter le mouvement annuel de la terre dans un orbite écliptique & douze révolutions sur son axe , qui donnent une idée claire du mouvement diurne de cette planète ; tandis que les machines les plus récentes n'exécutent avec trois roues que le mouvement annuel , & dans un cercle.

Outre cet avantage, la nouvelle machine en offre un bien plus précieux encore, en ce que la terre en conservant le parallélisme de son axe, ne prend d'autre mouvement que les deux qui existent dans la nature, au lieu que les machines à trois roues, même les plus nouvelles, donnent à la terre un mouvement sur elle-même d'orient en occident absolument contraire aux idées reçues, défaut d'autant plus notable, qu'il tend à donner aux jeunes gens une idée précisément opposée au but qu'on se propose, qui est de leur apprendre que les deux mouvemens de la terre annuel & diurne, s'exécutent dans la nature d'occident en orient; que de leur combinaison résultent les phénomènes du mouvement diurne de tous les astres d'orient en occident, le mouvement annuel du soleil d'occident, les saisons, &c. &c.

Le modele qui avoit été mis sous les yeux de l'Académie exécute 365 révolutions diurnes, tandis que la terre parcourt son orbite : mais comme douze révolutions sur l'axe ont paru suffisantes à l'Auteur pour rendre raison des phénomènes, il en a fait exécuter de pareilles, qu'on peut se procurer au College d'Harcourt, rue de la Harpe, pour le prix de 48 liv.

Si quelques personnes desiroient en avoir, soit pour l'ornement des bibliothèques, soit pour leur propre satisfaction, qui exécutassent les 365 révolutions diurnes, L'Auteur se feroit un plaisir de les faire exécuter, & d'y faire adapter un mouvement de pendule selon son goût & le choix des personnes.

Le Parlement de Normandie vient d'homologuer un établissement de charité, formé dans la paroisse de S. Denis près d'Alen-

çon, depuis l'an 1767. Cet établissement est celui d'un Bureau d'assistance, chargé de distribuer des secours aux indigens. Plusieurs Ministres ont désiré qu'on en formât de pareils dans chaque paroisse. M. Colombet, Curé de celle de S. Denis, nous adresse à ce sujet une lettre, dont voici la substance :

Nous n'avons point de mendiants ; on ne trouvera point dans aucun des dépôts du Royaume aucuns des habitans de St. Denis. Nous avons presque réussi à bannir entièrement l'esprit de chicane. Nous n'avons point de fainéans. Je ne crains pas de vous avancer que depuis plus de trente ans que je suis Curé, je n'ai rien négligé pour inspirer aux plus petits enfans le goût du travail. Je fais moi-même les Catéchismes & je je répète souvent au Catéchisme & au Prône que que je fais tous les Dimanches, que je serois bien fâché de recevoir à la premiere Communion une fille qui ne sauroit ni coudre ni filer, & un garçon qui n'iroit pas aussi-tôt travailler avec son pere. D'après ces principes, je reçois les enfans de très-bonne heure pour la premiere Communion. Je peux vous assurer qu'ils sont instruits & qu'ils ne connoissent point le mal.

Je continue de donner des prix d'Agriculture aux Cultivateurs de ma Paroisse. La distribution s'en fait tous les ans, la seconde fête de Pâques, à la fin d'un repas que je donne aux Commissaires, aux Experts, à tous ceux qui ont mérité les prix, & aux principaux laboureurs.

Par l'art. 4 du règlement de ce Bureau de charité, il est très-fagement défendu d'assister *ni fainéans ni plaideurs*.

L'Académie de Lyon a fait annoncer

dans sa séance publique du 12 de ce mois, que le délai, accordé pour le concours du prix, proposé sur *la direction des Aérostats*, a encore donné lieu à l'admission de plusieurs mémoires & d'un grand nombre de supplémens, & qu'après avoir entendu un nouveau rapport de ses commissaires, elle a prononcé la clôture absolue du concours, & arrêté qu'elle publieroit son jugement définitif, sans autre délai, dans la Séance publique qu'elle doit tenir après la fête de S. Louis prochaine, pour la distribution ordinaire des prix.

PROVINCES UNIES.

DE LA HAYE, le 25 Avril.

Le 17 de ce mois, M. le Comte de Maillebois assista pour la première fois aux Exercices de la Parade, à laquelle se trouverent aussi le Prince d'Orange, & un grand nombre d'Officiers de la nouvelle Légion, qui portera le nom du Général François. On dit que le Stathouder lui cède la maison de Riswick, pour y recevoir & pour y exercer les Recrues du Corps qu'il va former.

M. Cornet, Envoyé extraordinaire de l'Electeur Palatin, a été en conférence avec le Président des Etats Généraux, à l'occasion d'un événement fort singulier. On prétend que le Baron de *Monster*, Gouverneur de Grave, a inondé tous les environs de cette place pour la rendre inattaquable. Sept villages du comté de Ravenstein appartenant

à l'Electeur Palatin ont été submergés dans cette brusque opération, dont M. Cornet a porté des plaintes légitimes.

M. Torniello, Résident de Venise, a demandé une réponse décisive sur le mémoire qu'il a remis à LL. HH. PP. au mois de Décembre dernier, de la part de sa République. Il a accompagné cette demande d'une nouvelle note assez mystérieuse pour le grand nombre de lecteurs, par laquelle il représente que, depuis son premier mémoire, il n'a été fait aucune proposition du côté de sa République, ni de la part des Etats Généraux, & où il s'élève contre les interprétations à double-sens qu'on pourroit donner à de simples entretiens.

La Légion Française, proposée par M. le Comte de Maillebois, sera composée de 16 compagnies de Chasseurs à cheval, de 60 hommes chacune; de quatre compagnies de Chasseurs à pied, de 103 hommes chacune; de seize compagnies de Fusiliers, de 113 hommes chacune; & d'une compagnie d'Artillerie, de 120 hommes: faisant en tout 3108 hommes. Pour l'érection de cette Légion, l'Etat fournira une somme de 514,904 florins. Elle sera complète le 15 Septembre prochain. A la signature de la capitulation, elle tirera la demi-paie, & au 15 Septembre, la paie entière. Le Comte de Maillebois se réserve pour lui deux compagnies de chaque corps. Elle sera mise sur le pied des Régimens nationaux; & dans le cas de réduction, les Officiers jouiront d'une pension proportionnée à leur rang, jusqu'à ce qu'ils puissent être placés ailleurs convenablement.

Le cinquieme bataillon de *Waldeck*, à la solde de la République, a traversé le pays de Munster pour se rendre en garnison à Coeverder, d'après la demande de la Province d'Overyssel.

Il est arrivé à Bréda deux bateaux chargés de canons & de mortiers, destinés à garnir la ligne qu'on forme autour de cette place, où sont attendus plusieurs navires, avec des munitions de toute espece.

Une lettre de l'*Ecluse* en Flandre rend compte en ces termes, de l'évasion d'un parti de déserteurs autrichiens.

Le 6 de ce mois, vers les huit heures du soir, quatorze déserteurs Autrichiens se sont présentés à la barrière du Kruischans : ayant commencé par leur faire rendre leurs armes, on les a fait entrer avec les précautions convenables, & mis en lieu de sûreté. Le lendemain matin, il en est encore arrivé quinze autres du même complot, tous du régiment du Prince de Ligne, ayant à leur tête un déserteur du régiment de la brigade Ecoissoise de Houston, qui à son arrivée a dit que c'étoit la premiere occasion qu'il avoit trouvée de pouvoir revenir. Suivant leur rapport, ils étoient arrivés le premier de ce mois aux environs de Lille, & partis le même jour à 7 heures du soir, au nombre de 25 ; ils avoient passé deux gardes militaires & deux gardes de paysans, qui ont tiré sur eux, & auxquels ils répondirent pour se sauver ; ils pensoient que quatre d'entr'eux, avoient été tués, que le Prince de Salm les avoit pour suivis, & qu'ils croyoient l'avoir vu tomber de son cheval, mais qu'ils ignoroient s'il étoit blessé, & si cette chute avoit été occasionnée

ou par celui des paysans ; ils ont apporté avec eux huit fusils & deux sabres. Ils ont été conduits par parties à Lillo , où le Commandant les a fait embarquer sur un navire au service de LL. HH. PP. sous le commandement d'un Officier , de deux Sergens , deux Caporaux & vingt Soldats , pour les mener au Capitaine Haringman , Commandant le vaisseau de guerre Hollandois en station près de Saffingen , pour les engager sur son Vaisseau , s'ils vouloient prendre ce parti , ou pour les faire embarquer pour la Hollande , où ils doivent actuellement être arrivés.

Quelqu'apparente , & l'on peut ajouter , quelque décidée que soit la conservation de la paix , on confirme la formation d'un camp entre Berg-op-zoom & Bois-le-Duc , pour y exercer les Troupes.

Les affaires intérieures sont de plus en plus envenimées. On a répandu , il y a quinze jours , pendant la nuit , un libelle dans les rues d'Utrecht , ayant pour titre : *Avis au Peuple d'Utrecht* ; la Princesse d'Orange & la Régence d'Utrecht y étoient spécialement traités comme l'on traite depuis quelques années tout ce que l'Etat a de plus respectable , dans des pamphlets , des harangues , des feuilles périodiques. Le Magistrat d'Utrecht a promis une récompense de 1500 florins à quiconque découvrira l'Auteur de cette production *patriotique* , & 1000 florins à qui en dénoncera l'Imprimeur. Si dans l'origine on avoit eu la sagesse d'user de cette sévérité , on ne seroit pas réduit à l'employer aujourd'hui très-inutilement.

Les Etats de Gueldres, peu touchés des beaux discours de quelques-uns de leurs Membres, & des dispositions de quelques autres Provinces, viennent d'afficher le schisme le plus éclatant. Ils ont résolu de refuser toutes Requêtes tendantes à l'armement du pays plat, à la réforme du Règlement de Régence établi en 1750, à l'ouverture de la Caisse de la Généralité au sujet de l'acte de consultation entre le Prince d'Orange & le Duc de Brunswick ; ainsi que celles relatives au plan de défense, & à la résolution à prendre contre le Seigneur Duc de Brunswick. En conséquence on a expédié des ordres aux Baillifs & aux Magistrats, de rechercher tous ceux qui ont signé ces Requêtes, d'en exiger les motifs, & le compte des instigations, promesses ou menaces qui les ont produites. L'une de ces requêtes étoit signée d'environ 4000 habitans. Cette méthode des signatures, proscrite même dans les démocraties sages, mettoit la constitution & l'Etat à la merci du premier Citoyen qui, pour quelques écus & pour quelques bouteilles de vin, détermineroit la multitude à signer, s'il le falloit, la condamnation temporelle & éternelle.

MM. Capelle de Marsch, Lynden de Oldenaller & de Nyveldt, opposans à la pluralité des Membres de l'Etat, ont déclaré que, puisqu'ils ne pouvoient emporter la cassation du Règlement de 1750, ils se dégageoient de l'obéissance : de manière que,

si leur avis prévaut jamais , leurs adversaires à leur tour pourront refuser d'obéir à la nouvelle loi. C'est une maniere commode de respecter la Puissance législative.

P A Y S - B A S.

DE BRUXELLES, le 26 Avril.

Selon quelques avis apocryphes du Haut-Rhin , les Troupes du Roi de Prusse formeront trois armées sous le commandement du Prince Royal , du Prince Henri & du Duc régnant de Brunswick.

On a imprimé dans les Feuilles publiques de Hollande , que LL. HH. PP. avoient écrit au Roi de Prusse , au sujet des rapports attribués au Rhingrave de *Salm* , touchant le complot contre Maastricht , & qu'elles avoient reçu une réponse de S. M. dont les mêmes Feuilles ont donné la Relation : La Cour de Berlin a porté plaintes de ces assertions au Ministre de la République , & M. de Thulmeier , Envoyé extraordinaire de la même Cour à la Haye , a reçu ordre de témoigner aux Etats-Généraux le mécontentement de S. M. P. , compromise indécemment par ces impostures.

Les mêmes Gazettes de Hollande , qui avoient affirmé si péremptoirement la découverte de lettres chiffrées du Duc de Brunswick , trouvées chez le Vice Grand-Maireur de Maastricht , viennent de se rétracter de

cette calomnie , qui n'en avoit imposé à aucune personne judicieuse. On se retranche aujourd'hui à dire que plusieurs des lettres non chiffrées ont *un sens qu'il n'est pas facile de déterminer* ; ce qui dispense le lecteur de le déterminer lui même , en lui donnant une idée juste de l'incalculable avantage des amphigouris.

Articles divers tirés des Papiers anglois & autres.

On apprend de Beltz , dans la Moldavie , que deux Turcs ayant pris querelle ensemble , & lâché l'un sur l'autre leurs pistolets , la garnison , composée de 700 hommes , prit tellement l'épouvante au bruit de cette décharge , qu'elle se mit à fuir dans la forêt voisine , croyant avoir les Russes à ses trousses. *Nouvelle d'Allemagne* , n°. 59.

On assure que l'Impératrice de Russie a de-rechef écrit à l'Empereur que , dans le cas où son différend avec la Hollande ne pourroit se terminer que par la voie des armes , & lui occasionneroit une rupture avec quelqu'autre Puissance , elle seule se préparoit à tenir tête à la Porte , si celle-ci vouloit profiter des circonstances pour attaquer quelques possessions de S. M. I. *Idem*.

Quelqu'un parloit un jour au Duc de Brunswick de l'insolence d'un Gazetier à son égard , & vouloit lui prouver qu'elle n'étoit pas tolérable dans un pays policé. Bon , dit dédaigneusement le Duc , ceux qui connoissent ce Gazetier ne le croiront pas ; ceux qui me connoissent , le croiront moins encore : de plus , c'est la postérité qui me jugera , & les feuilles de cette Ecrivain n'y passeront pas. *Idem. Supplément.*

Le 18, M. Pitt a présenté à la Chambre des Communes son Bill de Réforme parlementaire, en l'accompagnant d'un discours plein d'idées & d'éloquence : malgré ses efforts, le Bill a été rejeté par une majorité de 74 voix : 248 membres ayant voté contre, & 174 pour le Ministre. MM. Powis, Fox, Burke, Lord North ont attaqué le Bill défendu par MM. Duncombe, Wilberforce, & par le Procureur-Général.

L'on apprend de la Jamaïque, que les Espagnols ont signifié au Major Lowrie, qui commande sur la côte des Mosquitoes, de se retirer avec les troupes & les habitans au mois de Mars, sans quoi on l'en expulseroit par la force. Le Major Lowrie a fait tous les préparatifs de défense, en demandant des secours au Gouverneur de la Jamaïque, qui a fait embarquer 230 soldats du 3e. Régiment, sous la conduite du Capitaine Ingledon, & envoyé sur la côte des Mosquitoes des armes, des vaisseaux & des munitions.

GAZETTE ABRÉGÉE DES TRIBUNAUX.

PRÉSIDENTIAL DE LIMOGES.

Cause entre Antoine Chavigner, Marchand forain, & Lazare Richard & sa femme, Aubergistes du bourg de Domnezal en Limosin. — Le dépositaire volontaire est responsable de sa négligence, & devient garant de la valeur de la chose volée par sa faute.

Chavigner, Auvergnac d'origine, & Colporteur par état, roule dans certains cantons du Périgord & du Limosin, limitrophes de la ville de Thiviers ; chaque année il retourne dans son pays vers la fin de Juin, & dépose ordinairement ses marchandises chez un Aubergiste à Douma-

rat ; deux malles fermant à clef, un ballot plein de marchandises & le bât de son cheval. Chavigner & la Servante de Richard monterent ces marchandises dans un des greniers de la maison. Chavigner part, emporte les clefs de ses malles, ayant refusé de se charger des clefs, & assuré qu'elle savoit que les malles étoient pleines ; il revient en Décembre ; à son arrivée, la femme Richard lui dit : vous savez où vous avez mis vos effets, montez les chercher. Chavigner monte au grenier, il ne trouve qu'une de ses malles & le bât de son cheval. Il descend, il demande ce qu'on a fait de l'autre malle & du ballot : les Richard étonnés, montent au grenier avec Chavigner, lui disent que c'est sa faute s'il a été volé & qu'il auroit dû laisser ses effets dans le cellier qui ferme à clef. Chavigner répond que le cellier est humide, qu'il sert de dépôt aux allans & venans, & que ses marchandises y auroient été exposées à la curiosité de tout le monde ; enfin après nombre de propos, on demande à Chavigner quelles marchandises contenoient la malle & le ballot volés, il en donne l'étrat, & il les évalue 1600 liv. Les Richard ne contestent pas cette évaluation, & s'occupent à découvrir les voleurs. On apprend que sur la fin de Septembre un nommé Deschamps s'étoit rendu de Dournazat à Thiviers, avec une malle & un ballot, qu'il y avoit vendu beaucoup de marchandises. Les Richard engagent Chavigner d'aller avec eux à Thiviers pour prendre des informations & reconnoître les marchandises. Chavigner s'y rend, il reconnoît chez différens particuliers plusieurs de ses articles : tout fait présumer que Deschamps les a volés ; mais les Richard qui doivent en supporter la perte, parlent d'arrangement, ensuite il ne veulent remettre que la malle & le bat. Enfin

Chavigner ennuyé de propos inutiles, fait assigner Richard & sa femme en restitution de deux malles & du bât dans le même & semblable état qu'il les avoit confiés à leur garde, le 25 ou 26 Juin précédent, sinon qu'ils seroient condamnés à lui payer une somme de 1600 liv. à laquelle il déclare restreindre leur valeur, avec intérêts & dépens. Richard & sa femme conviennent du dépôt, ne contestent point sa valeur; ils disent qu'ils ne peuvent être garans du vol, qu'ils se sont chargés volontairement du dépôt. Ils offrent de remettre la malle & le ballot qui restent, & soutiennent Chavigner non-recevable dans la demande de la malle & du ballot volé, parce qu'ils supposent le droit de Chavigner couvert par la recherche qu'il a faite avec eux du voleur. Ils hâtardent malicieusement de dire que Chavigner étoit complice du voleur, qu'il lui avoit donné la clef de la malle, & ils mettent en fait que Chavigner avoit voulu absolument monter ses effets dans le grenier, malgré les représentations que lui avoit fait la femme Richard que le grenier ne fermoit pas à clef, & qu'elle ne vouloit le charger du dépôt que dans le cas où il les laisseroit dans le cellier; que Chavigner avoit dit qu'il avoit intérêt de tenir ce dépôt secret, à cause de ses créanciers, & qu'il lui importoit de le cacher dans le grenier; qu'il étoit convenu de courir tous les risques, & leur avoit promis de ne pas les rendre garans. Ils demanderont à prouver les faits. — Chavigner repousse ces allégations, soutient que la preuve ne doit pas en être admise, néanmoins dans le cas où elle seroit ordonnée, il offre de prouver de son côté qu'il demanda à placer les effets dans le grenier, parce que le cellier étoit trop humide; qu'il représenta que si ses effets restoient dans le cellier

ils seroient à la merci du premier venu ; qu'il les monta dans le grenier , du contentement & au vu & su de la femme Richard ; enfin il soutient qu'il n'a fait aucune convention relative aux accidens , & rend plainte à raison de l'imputation de complicité avec le voleur. = Le 4 Mai , Appointement de contrariété sur les faits articulés par les Parties. Chavigner proteste contre l'Appointement , & ne fait sa preuve que pour obéir à Justice. Il ne résulte des enquêtes aucun indice de complicité entre Chavigner & le voleur ; il est établi qu'il a coutume de déposer ses marchandises chez Richard ; qu'il n'a mis aucune constitution à son dépôt ; que le cellier est humide. Les Richard ne produisent que des témoins isolés & incertains sur les faits par eux articulés , & des témoins dignes de reproches , à cause de l'habitude qu'ils ont de venir dans leur auberge. = Le 17 Juin 1781 , Jugement définitif & contradictoire de l'Ordinaire de Chalus , qui condamne Richard & sa femme , solidairement à payer à Chavigner 800 liv. pour la valeur des effets volés , à la charge par lui de se purger , par serment , qu'ils sont réellement de cette valeur ; comme aussi , suivant leurs offres , à remettre la malle & le bât qui sont en leur pouvoir ; met hors de Cour sur les autres fins & conclusions des Parties , sans préjudice à Richard & sa femme de se pourvoir contre le voleur ainsi qu'ils aviseront ; condamne lesdits Richard aux trois quarts des dépens , l'autre quart compensé. = Appel par Richard & sa femme. Le 6 Septembre 1783 , Sentence Présidiale ; portant qu'il a été bien jugé par l'Ordinaire de Chalus , mal & sans griefs appelé ; condamne Richard & sa femme à l'amende & aux dépens.



